TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 677 — 42 PAGES — MERCREDI 30 MAI 1979

# Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Cote-d'Ivoire, 155 F CFA ; Danemark, 4 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 7

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Aux États-Unis

**LA CANDIDATURE DU SÉNATEUR KENNEDY A L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 1980 A DE PLUS EN PLUS DE PARTISANS**

(Lire, page 3, l'article de MICHEL TATU.)

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

## Le maréchal Tito à Alger

L'accueil particulièrement chaleureux qu'a reçu, lundi 28 mai, le maréchal Tito à Alger tient sans doute pour une bonne part aux relations étroites que le chef de l'Etat yougoslave entretenait avec le président Boumediene. Mais cette visite, prévue depuis plusieurs mois, a lieu à quelques jours de la conférence du bureau de coordination des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, qui se tient du 6 au 9 juin à Colombo. Elle tire son importance du souci commun d'Alger et de Belgrade de trouver des remèdes à la crise sérieuse que traverse le « non-alignement ».

Depuis plusieurs années cependant, le mouvement des « non-alignés » est partagé entre courants contradictoires et mis à mal par les interventions cubaines en Angola et en Ethiopie, les conflits vietnamo-cambodgien et sino-vietnamien, la crise du Proche-Orient et l'affaire saharienne. De surcroît, le choix de La Havane comme lieu du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres, en septembre, n'est pas accepté par tous de gaieté de cœur. Plusieurs pays « modérés » ont donné à entendre qu'ils pourraient ne pas s'y rendre, ou du moins ne pas s'y faire représenter à un niveau élevé.

L'Algérie et la Yougoslavie ont en commun d'être parmi les membres-fondateurs et les Etats les plus influents du mouvement. L'un et l'autre pays souhaitent que celui-ci maintienne son identité et continue d'assumer un rôle en marge de l'affrontement des Grands et des impérialismes. L'un et l'autre veulent qu'il soit un élément efficace dans le concert des nations, capables notamment de faire progresser le nouvel ordre économique international plus que jamais compromis, comme le montre la conférence de la CNUCED à Manille, par les égoïsmes des nations.

Malgré cette identité d'objectifs, Alger et Belgrade n'observent pas le même ordre des priorités et ne jouent pas non plus le même rôle au sein du mouvement. Les Yougoslaves, comme d'ailleurs les Indiens et les Ceylanais, ne cachent pas leur crainte d'une mainmise de l'Union soviétique sur le mouvement — par Cuba et Vietnam interposés. Or la tenue du prochain sommet à La Havane implique l'accession de Cuba à la présidence du mouvement pour les prochaines années et fait craindre une mise en tutelle virtuelle. Aussi bien, ces Etats membres désireux que le mouvement conserve sa « neutralité » traditionnelle et se tienne à équidistance des blocs voudraient-ils voir élargir sa direction — en créant, par exemple, des vice-présidences — pour que l'influence de Cuba soit rééquilibrée. Le fait que le maréchal Tito ait repris son bâton de pèlerin pour tenter de rallier les Algériens à cette démarche montre le prix que les Yougoslaves y attachent.

Les Algériens, afin de préserver leur marge de manœuvre et ne pas relâcher leur solidarité avec les pays engagés dans le « combat anti-impérialiste » qu'ils soutiennent en Afrique et dans le bassin méditerranéen notamment, n'affichent pas de positions tranchées. Il est un point qui, toutefois, leur tient à cœur : la mise en accusation de l'Egypte. Certains pays arabes demanderaient la « suspension » de l'Egypte du mouvement. Alger voit dans la politique du président Sadate une « trahison » de la cause arabe. Il estime que cette trahison ouvre la voie à des « interventions impérialistes et sionistes » au Proche-Orient, alors que Belgrade est plus sensible au point de vue du Caire. Les Algériens ont d'autre part désapprouvé avec beaucoup moins de vigueur que les Yougoslaves l'intervention vietnamienne au Cambodge. Mais le non-alignement s'accommode traditionnellement de bien des divergences entre ses membres, et il ne fait pas de doute que la Yougoslavie et l'Algérie ne ménageront pas leurs efforts pour maintenir une cohésion, fût-elle de façade.

# Le pouvoir en Chine

## L'armée semble hostile à une libéralisation du régime

*Les nouvelles orientations de la politique économique chinoise ont été précisées, samedi 27 mai, par un article du* Quotidien des ouvriers, *appelant la population à* « réfléchir sérieusement sur la différence séparant le fait d'aller chercher à l'étranger ce dont la nation a besoin et l'importation de produits nuisibles au développement ».

*Sur le plan idéologique, les réajustements en cours créent, comme le rapporte notre correspondant, un malaise dans l'armée dont les cadres semblent hostiles à toute évolution dans un sens libéral.*

De notre correspondant

Pékin. — Les oscillations idéologiques du régime semblent assez mal supportées par les cadres supérieurs de l'armée chinoise, en particulier par ses responsables politiques.

Ce nouveau malaise de l'armée se reflète, depuis le début de mai, dans les comptes rendus de réunions, « tables rondes », stages organisés à l'échelon des grandes régions militaires — notamment à Pékin, Fuzhou, Nanjing — et dans quelques articles du journal de l'armée populaire de libération, en partie reproduits par *le Quotidien du peuple*.

Les principales questions soulevées sont révélatrices de graves réticences envers les orientations récentes du régime et d'un désarroi assez profond devant les « coups de barre » politiques qui se succèdent depuis un peu plus de six mois. En voici quelques exemples :

— La fidélité à la pensée de Mao est-elle conciliable avec la consigne, réitérée par le plénum de décembre du comité central, de *« libérer les esprits »* ? Il y a eu des *« malentendus »* sur ce problème et la notion de *« fidélité »* au fondateur de la Chine populaire a parfois été mal comprise.

— La nouvelle politique économique du parti, qui préconise notamment l'intéressement matériel et l'application partielle des lois du marché, ne constitue-t-elle pas une sorte de *« restauration »*, voire de *« régression »* sur la voie du socialisme ? Ne risque-t-on pas de voir s'accroître à nouveau les écarts entre riches et pauvres ?

— La priorité donnée aux tâches de l'édification économique a fait passer la lutte de classes au second plan. N'est-ce pas abandonner ce qui a été jusqu'à présent, d'après Mao, l'*« axe »* de la politique du parti ?

— Après que consigne eut été donnée de *« libérer les esprits »*, de nouvelles règles d'orthodoxie ont été énoncées sous la forme de quatre principes.

ALAIN JACOB.

*(Lire la suite page 4.)*

# La lutte contre le chômage

## Le troisième « pacte pour l'emploi » vise à faciliter l'embauche de 400 000 jeunes

Le conseil des ministres devait adopter, mercredi 30 mai, le troisième pacte national pour l'emploi, qui concerne les jeunes de moins de vingt-six ans et certaines femmes. Synthèse du premier et du deuxième pacte, le projet de loi, qui sera soumis au Parlement et doit entrer en application, en principe, le 1er juillet pour une durée d'au moins deux ans, devrait faciliter l'embauche d'environ quatre cent mille jeunes et coûter à l'Etat près de quatre milliards de francs.

L'adoption de ce texte en conseil devait intervenir le jour même de l'ouverture des négociations entre le C.N.P.F. et les syndicats sur la réduction de la durée du travail. Le gouvernement *« souhaite le succès de ces discussions et se déclare prêt à transcrire dans le droit du travail »* les décisions qui seraient prises contractuellement au sujet de l'aménagement des horaires. En cas d'échec, il s'affirme aussi décidé — selon les déclarations de M. André Bergeron (F.O.) — à déposer un projet de loi qui réduirait la durée légale maximale de la semaine de travail.

Cependant, pour la première fois depuis six mois, le nombre des chômeurs dans la C.E.E. a légèrement baissé en avril : cinq millions neuf cent mille au lieu de six millions le mois précédent.

## Un pis-aller qui dure

Lors de la conférence de presse qu'il avait réunie, le 17 mai 1978, M. Robert Boulin, qui venait d'être nommé ministre du travail et de la participation après les élections législatives de mars, avait clairement laissé entendre que le proverbe *« jamais deux sans trois »* serait cette fois démenti.

Succédant à M. Christian Beullac, le nouveau locataire de la Rue de Grenelle avait affirmé que le deuxième pacte avait un caractère *« transitoire »* et qu'il allait mettre en œuvre *« un programme d'actions à moyen terme en faveur de l'emploi devant permettre de résoudre les problèmes structurels qui se posent aux jeunes »* (le Monde du 19 mai 1978).

Les espérances du maire de Libourne ont été déçues. Le troisième pacte est là, et il n'apportera pas plus de solution aux *« problèmes structurels qui se posent aux jeunes »* que les deux premiers.

MICHEL CASTAING.

*(Lire la suite page 37.)*

# La spéculation sur l'or se poursuit

**L'or restait très demandé sur les marchés internationaux ce mardi matin 29 mai : il a été coté à Londres 276,10 dollars l'once, nouveau cours record. Le dollar, quant à lui, a peu varié à Francfort et à Paris, et a progressé légèrement à Tokyo où son cours s'établissait à 221,25 yens.**

Après la folle journée de lundi sur les marchés de l'or ouverts (Londres était pour sa part fermé à cause du Spring Bank Holiday), on attendait avec impatience les indications du marché britannique. En fait, celui-ci a pratiquement entériné le cours coté la veille à Zurich, soit 276 dollars l'once.

C'est à Paris que l'emballement avait été lundi le plus fort, puisque le cours du lingot était monté jusqu'à 42 995 F, ce qui équivaut à un prix de 300 dollars l'once.

En dehors même de l'existence de cette prime considérable par rapport au cours du marché international, l'or bénéficie actuellement à Paris d'une conjonction de facteurs favorables puisque le renchérissement mondial du métal précieux se produit à un moment où le dollar est lui-même orienté à la hausse (le prix de l'or à Paris se calcule à partir du prix de l'or à Londres exprimé en dollars auquel s'ajoute une prime variable due au fait que le marché français est relativement isolé parce que les importations d'or n'y sont pas libres). Ce n'est pas la première fois que l'or et le dollar font simultanément l'objet d'un mouvement ascendant. Tel avait déjà été le cas, notamment, au dernier trimestre de 1973 et pendant les premières semaines de 1974, quand la première réaction du marché à l'augmentation du prix du pétrole décidée par l'OPEP avait été favorable à la devise américaine, tout en provoquant une demande accrue de métal précieux.

A entendre les déclarations officielles cependant, on en est pour l'instant revenu à la situation de l'année 1976 quand le dollar faisait bonne figure à côté des devises traditionnellement fortes.

C'est ainsi que le ministre des finances de la Suisse, M. Georges-André Chevallaz, a déclaré qu'une coordination accrue entre les banques centrales des pays à monnaie forte, soit en l'occurrence les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale, la Suisse et le Japon, était nécessaire pour stabiliser la situation. Quant au sous-secrétaire au Trésor américain, M. Solomon, il a affirmé que *« les responsables officiels sont tout à fait confiants en ce qui concerne la stabilité des marchés des changes qui se poursuivra dans un avenir prévisible »*.

L'ENJEU DU 10 JUIN

# « On a essayé de transformer le discours européen en un bégaiement »

## nous déclare M. Michel Debré

**« Le Monde » entreprend à partir de ce jour la publication d'une série d'entretiens avec les dirigeants des listes de candidatures françaises aux élections européennes. Elles suivent dans l'ensemble le plan des déclarations que M. Raymond Barre nous avait faites (« le Monde » du 25 avril), et offrent aux intéressés une occasion de répondre aux principales objections qui viennent à l'esprit devant le programme et la composition de leurs listes.**

*« Monsieur le premier ministre, les élections européennes divisent la majorité.*

*» Qu'en attendez-vous de bon pour le gouvernement et pour la France ?*

*» Ces divisions vous paraissent-elles très profondes ?*

— Lorsque la décision d'élire l'Assemblée européenne au suffrage universel a été prise au sommet de Paris, en décembre 1974, la politique intérieure, sans être exclusivement présente, n'a pas été oubliée. Il faut se reporter aux mois qui ont suivi l'élection présidentielle : la conception alors affirmée avec constance n'était pas de gouverner au centre — on gouverne toujours au centre — mais elle était de gouverner *par* le centre. En d'autres termes, il s'agissait, en tenant compte des options européennes, de trouver sur les bancs socialistes et sur les bancs modérés une majorité nouvelle, européenne, comme si l'on pouvait, comme si l'on devait gouverner la France avec une majorité qui ne fût pas une majorité française !

» Par la suite, considérant que la grande manœuvre était pour le moins prématurée, on a tout à fait modifié les données de l'affaire. Alors qu'en 1974 on parlait d'un « Parlement » dont on imaginait qu'il dût avoir un jour un pouvoir législatif et qu'il fût associé à une œuvre où l'exécutif aurait statué à la majorité, on s'est rabattu vers « l'Europe des réalités », c'est-à-dire une Europe d'association d'Etats. J'ose dire qu'on s'est trouvé alors, dans les hautes sphères de la politique, assez embarrassé de cette décision d'élections européennes. Un grand effort a été fait pour essayer d'expliquer que les diverses composantes de la majorité avaient les mêmes conceptions de l'Europe. Mais voilà qui n'est pas possible, car voilà qui n'est pas vrai. Certains en matière européenne sont des opportunistes — sans mettre un caractère péjoratif à ce terme — c'est-à-dire qu'ils sont, selon les circonstances, partisans ou non des transferts de souveraineté, partisans ou non de la réinsertion de la France dans le dispositif atlantique. D'autres, dont je suis, demeurés fidèles à l'expérience, considèrent que l'Europe des abandons de la IVe République appartient à une ère révolue et qu'il faut sincèrement et franchement écarter tout ce qui peut apparaître comme un retour vers des transferts de souveraineté et, par voie de conséquence, vers la réinsertion atlantique.

» Dès lors, il y a à l'intérieur de la majorité des divergences. Tantôt elles sont volontairement atténuées et l'on parle de convergences. Tantôt, au contraire, on accentue ces divergences et l'on nous traite d'anti-européens, alors même qu'on se sert du vocabulaire dont nous nous sommes toujours servis. Voilà qui, à coup sûr, ne facilite et ne facilitera pas la cohésion de la majorité dans les moments difficiles qui nous attendent.

*— Si vous pensez que la motivation profonde qui a conduit aux élections européennes est de caractère « intérieur » et qu'elle s'inspire de la recherche d'un nouvel équilibre des forces politiques en France, en déduisez-vous que les résultats du 10 juin pourraient comporter des conséquences dans ce domaine ?*

— Je crois pouvoir créditer le président de la République d'une volonté complexe, en partie de politique extérieure, en partie de respect des engagements pris à l'égard de certains éléments qui l'ont aidé à être élu, et en partie de politique intérieure. Mais l'équilibre des forces politiques est déterminé par les élections législatives, et par elles seules.

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE et ANDRÉ PASSERON.

*(Lire la suite page 8.)*



*AU JOUR LE JOUR*

## Une victoire française

*Alors qu'on enregistre un taux d'inflation de 1 % pour le mois d'avril, Pierre Charpy, observateur attentif de la politique économique du gouvernement, explique dans la* Lettre de la Nation *que si la situation devait se maintenir et entraîner un taux annuel supérieur ou égal à 10 %, M. Raymond Barre n'aurait plus qu'à chercher un autre emploi.*

*Est-ce bien sûr ? On constate en effet que les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne ne font guère mieux en ce mois d'avril, ce qui prouve que si nous ne sommes pas devenus aussi bons que les meilleurs, les meilleurs sont devenus aussi mauvais que les moins bons.* « Si tu ne vas pas à Lagardère, Lagardère ira à toi », *disait-on jadis ; aujourd'hui, nous pouvons affirmer que si la France n'a pas rejoint le peloton de tête, le peloton de tête a rejoint la France. Ce qui sera peut-être considéré comme un succès en haut lieu, où l'on a les succès que l'on peut.*

BERNARD CHAPUIS.

TROIS SPECTACLES A LONDRES

## *Des questions de moralité*

Sur les murs de Londres comme sur ceux de Paris, Vanessa Redgrave s'affiche avec la mise en plis d'« Agatha », la grande dame du crime bien élevé. Les films ont le pouvoir de casser les frontières en multipliant les copies, mais la vraie Vanessa Redgrave, on peut la voir seulement à Londres.

Elle joue « la Dame de la mer » d'Ibsen, à la Round House — le plus prestigieux des théâtres « off », — remise à neuf sans perdre son air d'auberge campagnarde pour intellectuels en pull-overs. La cafétéria conserve ses tables et ses bancs de bois. La grande salle, redevenue circulaire, ressemble à une grange dont on viendrait de retirer la paille et les râteaux pour y installer des gradins, des velums, des portières en lourd tissu.

Bien entendu, ce caractère sans façon est aussi étudié et élégant que le délabrement des Bouffes du Nord, et le public y est à peu près le même. La nouvelle direction poursuit une politique d'accueil pour les expériences marginales, les troupes étrangères, et porte ses efforts sur les compagnies installées en province.

« La Dame de la mer » est une production du Royal Exchange de Manchester. Le metteur en scène Michaël Elliott traite de façon tout à fait linéaire cette histoire trouble d'une femme qui aime son mari, est apparemment heureuse mais contractée. Elle vit sur une île avec sa famille.

COLETTE GODARD.

*(Lire la suite page 21.)*

Le Monde

# idées

## FEMMES

## Une marche sans fin

par FLORENCE D'HARCOURT (*)

PLUTOT que d'ajouter au concert des prises de position et des surenchères, je préfère, à travers ma propre expérience, apporter une illustration à un débat où la question de l'engagement politique de la femme sert parfois de prétexte à des affrontements abstraits non dénués d'arrière-pensées politiques.

En effet, l'idéologie professée, le parti auquel on peut appartenir, les mouvements divers dans lesquels on milite, le passé professionnel et social conditionnent sans nul doute le déroulement de la carrière de chacune et font de chaque expérience un exemple unique et original.

La politique active m'apparaît comme un aboutissement, ce qu'on pourrait appeler un troisième métier, avec toutes les restrictions que ce terme inspire. Pour la plupart d'entre celles qui exercent des responsabilités au niveau national, l'engagement politique vient après l'exercice d'un métier et l'accomplissement de la vie familiale : malgré l'évolution des mœurs, c'est encore sur la femme que repose en grande partie l'éducation des enfants. Comme beaucoup de mes contemporaines, je suis donc arrivée relativement tard à la politique (contrairement à la moyenne des hommes). Après une vie professionnelle courte mais très dense, l'éducation de mes cinq enfants a suffi à m'occuper pendant un certain nombre d'années. De cette période, j'ai tiré la conviction que la femme avait son mot à dire dans la vie publique, non pas tant en raison du sexe auquel elle appartient que de l'expérience acquise dans sa condition propre.

Passé les hésitations et une fois la décision prise, le chemin qui conduit aux responsabilités est semé d'embûches qui s'estompent d'ailleurs à mesure qu'on le parcourt.

Aujourd'hui député, je n'ai pas l'impression d'être un parlementaire différent de mes collègues masculins : j'exerce les mêmes attributions, les mêmes responsabilités et j'ai les mêmes devoirs. Personne, au Parlement, n'est surpris ou choqué par mon appartenance à la commission de la défense nationale et des forces armées, et, demain, je pourrais rapporter sur un problème technique concernant les armées sans que personne s'en étonne ou conteste ma compétence.

### Un député, rien de moins

La femme à l'Assemblée nationale est un député, rien de moins. Le nombre restreint des femmes parlementaires ne change rien à cette situation, et serions-nous plus nombreuses qu'elle serait identique. Sans doute, en notre présence, nos collègues masculins s'efforcent-ils à plus de civilité et nous entourent-ils d'une amitié plus policée, moins agressive, que celle qui anime en général les sociétés d'hommes. L'Assemblée nationale n'est donc pas misogyne dans son esprit même si elle l'est quelquefois dans son fonctionnement (c'est un monde d'hommes organisé pour les hommes, en fonction de leurs habitudes et de leur mode de vie).

Quel changement avec mes neuf années de vie militante !

Préoccupée par les problèmes particuliers qui se posent aux femmes, j'ai adhéré tout naturellement au mouvement Femme Avenir, mouvement proche de l'U.D.R., et dont je devais par la suite devenir présidente pendant cinq ans. Dès le début, je réalisais combien un mouvement féminin était considéré par un parti dominé par des hommes comme une force accessoire et subordonnée. Accessoire dans la mesure où il était chargé de « couvrir » le plus grand nombre d'électeurs possible pour transmettre la doctrine élaborée au niveau central. Les réflexions et les propositions propres au mouvement étaient rarement étudiées ou retenues. Toute action autonome était souvent mal reçue, voire sanctionnee et même étouffée lorsqu'elle était vraiment originale. Sur tous les aspects doctrinaux, petits et grands chefs conservaient la haute main. Le mouvement féminin demeurait donc un subordonné chargé de démultiplier l'action, non de participer à sa conception. Il a fallu aux militantes de Femme Avenir déployer des efforts considérables et faire preuve d'une grande diplomatie pour qu'évoluent les mentalités des états-majors.

La situation n'a guère changé lorsque je suis devenue secrétaire général adjoint de l'U.D.R. J'eus très vite l'impression d'être une publicité, une sorte de plante verte... pour faire joli... pour agrémenter la vitrine. « *Si elle veut s'occuper, qu'elle se consacre aux problèmes sociaux, aux cas douloureux les plus perceptibles à la sensibilité féminine !* » Alibi, je le fus aussi comme suppléante du président de l'Assemblée nationale d'alors. Il est vrai qu'au sein de la classe politique le conversatisme est latent et que la distribution des rôles tend à délimiter un domaine réservé où les femmes ne pourraient être des acteurs authentiques du débat politique. Mais au-delà demeure une réelle prise de conscience de leur force sur le plan électoral — 53 % des électeurs est un chiffre qui parle. Certes, la compétence des femmes est reconnue dans des domaines tels que les affaires sociales, familiales, culturelles, la santé, l'éducation, mais d'autres lui restent inaccessibles, demeurent des chasses gardées.

Ce sentiment a été paradoxalement aggravé à partir de 1974, lorsque le président de la République a décidé qu'un plus grand nombre de femmes exerceraient des responsabilités dans le gouvernement de la France : la présence au gouvernement de Simone Veil et de Françoise Giroud a été souvent traduite dans les *mass media*, la presse en particulier, comme une revanche de la femme sur l'homme tout-puissant. Avec quelle délectation les sondeurs et les journalistes n'ont-ils pas souligné la popularité de Simone Veil ! Bien qu'ils lui reconnaissent intelligence, volonté et courage, elle est à leurs yeux avant tout une femme ; comme si toutes ces qualités devaient être normalement étrangères à son sexe. « *Le seul homme du gouvernement* », a-t-on même entendu !

Pour ma part je n'aurais pas à me plaindre de ces schémas puisqu'ils ont joué un rôle, si faible soit-il, dans mon élection. J'ai écrit pendant la campagne électorale que toute consultation dans une démocratie ne pouvait être qu'une confrontation d'idées ; sur celles que j'ai exposées, l'électeur a pu faire son choix. Mais pourquoi nier que mon adversaire passant pour un puissant patron, un financier, un potentat de la presse, a donné à mon combat une autre dimension. Mon « je tiens bon » m'attira des hommes et des femmes de toutes opinions, de tous milieux, qui venaient apporter leur aide à celle qu'ils considéraient comme David contre Goliath : l'improvisation artisanale motivée face à la lourdeur et à l'automatisme d'une puissante machinerie.

Ce sentiment contribua à mobiliser l'opinion et m'apporta des soutiens inattendus. Aussi certains voient-ils dans mon élection, et dans une certaine mesure, une victoire de la femme. Dans une certaine mesure seulement, car la solidarité féminine qui exclurait la politique de corridor a aussi ses limites. Si j'ai été surprise de recevoir le renfort de militantes de tous bords, je me suis étonnée de quelques défections très rares mais fort inattendues, l'humanité restant ce qu'elle est.

### Un changement de mentalité

De cette expérience, j'ai tiré deux conclusions : la première est que le problème de la participation de la femme à la politique n'est à l'ordre du jour, en France, que parce que nous assistons à un changement profond des mentalités, l'action menée ces dernières années par les mouvements féminins et les associations y étant pour beaucoup. Jusqu'alors notre pays était sans aucun doute l'un des plus conservateurs en matière de mœurs politiques alors même que dans les autres domaines de la vie du pays (travail, éducation, statut de la famille) la femme obtenait ses droits à l'action responsable. Si la femme et la politique reste encore un sujet à la mode chez nous, c'est parce que la révolution tranquille du statut de la femme dans la société française n'est pas achevée. Il faut reconnaître au général de Gaulle le mérite d'avoir permis aux femmes d'accéder à la démarche essentielle de la vie politique : le droit de voter, cela en avril 1945, et à Valéry Giscard d'Estaing celui d'avoir poursuivi cette action tout en lui imprimant un style plus moderniste.

Enfin, à partir du moment où l'on admet que la femme est l'égale de l'homme dans la direction des affaires publiques, elle doit bien se garder d'oublier sa différence. En raison même de son rôle dans la société, elle apporte un éclairage nouveau et complémentaire sur les questions qui se posent. Elle demeure moins accessible aux marchandages partisans, aux compromissions journalières des individus ou des groupes pour lesquels la politique est plus un métier qu'un mandat. D'avoir été tenue à l'écart, elle gagne en dynamisme, en indépendance de jugement et d'attitude, en volonté de représenter ceux qui lui ont fait confiance. Je crois que la politique devra à la femme plus de clarté et de sincérité, un regard distant sur la classe politique et des yeux neufs quant à l'action à mener. Et, pour cela, je ne regrette pas l'expérience vécue et le difficile chemin parcouru.

Si je devais recommencer, je recommencerais pour ceux qui m'ont élue, pour les femmes, pour mon pays. L'action politique est une marche sans fin au service des autres, au plus haut niveau.

(*) Député des Hauts-de-Seine (non-inscrit).



## A travail égal, salaire égal ?

par ELISABETH BURSPAN (*)

CHAQUE matin, trente-huit millions d'Européennes prennent le chemin du travail.

Pour le même métier et des conditions comparables de fatigue, la plupart gagnent moins, parfois beaucoup moins, que leurs collègues masculins.

Les institutions communautaires ont tenté, au cours des vingt dernières années, de mettre fin aux inégalités salariales pénalisant l'ensemble des Européennes par toute une série de textes qui devaient servir de cadre de référence à chaque Etat membre.

Le premier de ces textes est le traité de Rome de 1957, dont l'article 119 reconnaît expressément le principe d'égalité de rémunération entre hommes et femmes. Dépassant le stade de la déclaration de principe, la Commission de Bruxelles et le conseil des ministres européens ont franchi en 1974 un pas décisif en adoptant une résolution qui, entre autres, prévoit de traiter l'ensemble des problèmes se posant aux femmes dans leur vie professionnelle, comme l'accès à la formation, les conditions de travail, les chances de promotion, les rémunérations. Cette résolution est précisée par une directive de 1975.

L'examen des textes pris dans chaque Etat membre en application du principe communautaire d'égalité salariale montre que, sur le papier au moins, toutes les garanties ont été prises pour que les femmes puissent, à travail égal, ne pas gagner moins que les hommes (1).

Huit pays ont en effet mis en œuvre des dispositions législatives ou réglementaires. Seule la République fédérale d'Allemagne n'a pas créé de nouvelles dispositions, le recours devant les juridictions nationales étant déjà ouvert en cas de non-respect de la loi fondamentale de 1949, qui prévoit que nul ne peut être désavantagé ni favorisé en raison de son sexe. Des inégalités subsistent, notamment dans les pays où la notion de « chef de famille » ne s'applique qu'aux hommes : les rémunérations complémentaires prévues pour les chefs de famille ne peuvent être versées aux femmes.

Mais, dans l'ensemble, l'Europe a fait table rase des lois ou des règlements ouvrant des discriminations salariales.

Les Etats membres se sont également donné les moyens de contrôler l'application du principe de l'égalité salariale.

La responsabilité de ce contrôle incombe à l'inspection du travail en Belgique, en France, en Italie et au Luxembourg. Elle est le fait d'organismes spécialement désignés en Irlande et aux Pays-Bas (2).

### Statistiques décevantes

Toute personne qui s'estime victime de discrimination salariale peut ouvrir un recours devant les instances judiciaires compétentes. Aussi les Neuf ont-ils prévu des dispositions spécifiques protégeant les femmes contre un licenciement consécutif à un tel recours. Le licenciement est nul de droit en Italie et en République fédérale d'Allemagne; il nécessite une autorisation administrative aux Pays-Bas ; il entraîne le versement d'indemnités ou d'amendes dans les six autres Etats.

**

Pour supprimer les inégalités de salaires entre sexes, les institutions européennes et les Etats membres n'ont donc pas ménagé leur peine. A l'arsenal juridique *ad hoc*, progressivement développé depuis vingt ans, est venue s'ajouter l'aide financière qu'accorde le Fonds social européen en vue d'élever, par des actions de formation, le niveau professionnel des femmes.

Et pourtant, il y a loin des textes à la réalité.

Les données statistiques communautaires relatives aux gains moyens mensuels des employés dans les industries manufacturières montrent, certes, que les augmentations salariales enregistrées de 1972 à 1977 sont un peu plus fortes pour les femmes que pour les hommes (3).

Mais pour les gains horaires bruts des ouvriers de l'industrie, on constate que l'écart moyen entre rémunérations féminines et masculines ne s'est que légèrement réduit au cours de la période. Encore cette moyenne recouvre-t-elle des situations nationales peu homogènes, l'écart ayant tendance à s'accroître dans certains pays, alors qu'il diminue assez nettement ailleurs, comme aux Pays-Bas ou en Grande-Bretagne. De fait, si l'entrée en vigueur de la législation communautaire a pu avoir un certain effet positif — difficile à chiffrer, — la timide réduction des écarts de rémunérations est due, avant tout, à la revalorisation des bas salaires, dont l'impact sur le niveau des salaires féminins se conçoit aisément puisque, en France — mais nous ne sommes pas une exception en Europe, — deux smicards sur trois sont des femmes.

Tout aussi décevantes sont les statistiques portant depuis 1975 sur le nombre des recours pour violation du principe d'égalité salariale. Les recours sont inexistants au Luxembourg et au Danemark, quasi inexistants en Belgique, en France, en Italie et aux Pays-Bas, infimes en Irlande (onze cas seulement). Ce n'est qu'en Grande-Bretagne que deux mille cinq cents cas individuels ont été soumis au tribunal du travail.

Les raisons de ce qu'il faut bien appeler un échec sont diverses.

Il s'agit d'abord d'un manque d'information. Si, grâce aux efforts des gouvernements et de la presse, les femmes savent maintenant que des textes les protègent, très peu connaissent les moyens pratiques de recours mis à leur disposition.

Il s'agit aussi d'obstacles psychologiques. Dans une période où l'emploi apparaît menacé, les femmes hésitent à s'exposer aux représailles éventuelles, notamment lorsqu'elles sont seules et qu'elles ont charge de jeunes enfants.

De plus, le principe maintenant admis « à travail égal, salaire égal » bute encore sur l'obstacle dressé par la plupart des conventions collectives (à ce propos, il serait instructif de connaître le nombre de femmes participant à l'élaboration des conventions collectives, tant du côté des employeurs que du côté des employés). En effet, la rémunération des fonctions traditionnellement confiées à la main-d'œuvre féminine ne met pas en évidence la dextérité, la minutie, le pouvoir d'attention qu'on exige d'elle.

Mais, mieux informer les femmes de leurs droits, généraliser l'assistance judiciaire gratuite aux plaignantes disposant de faibles revenus, éliminer les discriminations indirectes dues aux classifications sous-cotées, ne serait pas encore suffisant.

Le vrai problème se situe à un autre niveau, tout comme les solutions qu'il appelle.

C'est la division du marché du travail en deux marchés distincts, l'un réservé aux femmes, l'autre aux hommes, qui explique la discrimination salariale entre travailleurs des deux sexes.

Pour éviter que les textes législatifs ne soient que des vœux pieux, c'est à ce cloisonnement qu'il faut d'abord s'attaquer. Faire en sorte que l'égalité des chances entre filles et garçons soit assurée dès l'enfance, puis tout au long de la vie active. Concrétiser les déclarations de principe égalitaires en comblant les lacunes du système éducatif, d'une part, d'autre part en favorisant le développement des équipements d'accueil pour les enfants en bas âge, dont la pénurie criante dans toute l'Europe oblige les jeunes femmes à des absences professionnelles qu'il est trop facile de leur reprocher.

### La crispation des esprits

Et surtout, revenir au bon sens en cessant de brandir les « nécessités économiques » qui excusent toutes les carences. Que disent en effet ceux qui détiennent une part du pouvoir de décision ? « Plus tard, quand l'emploi sera revenu à un niveau plus satisfaisant, quand la situation financière des entreprises sera plus saine et l'économie nationale capable d'affronter la concurrence étrangère, alors, il sera possible de se pencher sur les problèmes de la main-d'œuvre féminine. »

Si les femmes décidaient de placer, elles aussi, le débat sur le seul plan économique, leurs arguments seraient d'un tout autre poids. L'anecdote du groupe de Danoises qui, dans un autobus de Copenhague, ne voulaient acquitter que 80 % du tarif parce qu'elles-mêmes ne gagnaient que 80 % des salaires masculins (4) relève d'une logique qui s'accommode mal des difficultés qu'éprouve la société actuelle à raisonner à long terme et à faire preuve d'imagination.

Les trois exemples suivants situent la crispation des esprits dès qu'il s'agit des problèmes liés à l'emploi féminin.

Les femmes ne peuvent comprendre que, au principe logique, « à travail égal, salaire égal », on leur oppose la difficulté de trouver les ressources nécessaires pour cette parité salariale. Mais a-t-on jamais évalué le formidable gaspillage que représente la sous-utilisation des capacités de plus de la moitié de la population européenne ? Le meilleur moyen de régler la facture de la parité salariale, c'est d'offrir aux femmes la possibilité d'accéder à d'autres emplois que ceux qui leur sont actuellement attribués. Autrement dit, de donner aux femmes la possibilité de régler cette facture elles-mêmes.

Les femmes ne peuvent comprendre que, à leurs besoins de crèches et de garderies, on oppose la nécessité de maîtriser les coûts salariaux et de freiner les dépenses budgétaires. Mais a-t-on calculé ce que coûtent aux entreprises et aux systèmes nationaux de protection sociale, et leur répercussion sur le produit national brut, les journées d'absence et la fatigue d'une main-d'œuvre écartelée entre ses tâches familiales et ses tâches professionnelles ?

Les femmes ne peuvent comprendre que, à leur besoin de travail et à leur aspiration à l'indépendance économique, on oppose la rareté des emplois disponibles. Comment, en effet, justifier la coexistence d'un taux de chômage en hausse — au niveau particulièrement élevé chez les jeunes femmes — et une gamme de besoins considérables dans de nombreux domaines, sinon par la courte vue qui suppose l'existence d'un nombre fini d'emplois sans tenir compte de l'évolution continue des besoins ?

Par la logique concrète qu'elles manifestent au travers de leurs demandes, les femmes d'Europe mettent à nu les raisonnements timorés, éclairent certains facteurs de récession de nos économies, dessinant les germes d'une évolution positive.

Mais la luminosité de leur propos ne peut convaincre qu'appuyer par la puissance de leur nombre, ce n'est que le jour où elles parleront nombreuses et solidaires qu'elles seront écoutées. On découvrira alors que, loin d'être sectoriels, les problèmes dont elles demandent la solution ressortissent à l'intérêt général.

(1) Voir le rapport de la Commission au conseil sur l'état d'application de la première directive sur le principe d'égalité entre rémunérations masculines et féminines, actualisé à la fin septembre 1978.

(2) En Irlande : Equality Officers ; aux Pays-Bas : Commission pour l'égalité des salaires masculins et féminins.

(3) Cette statistique ne concerne ni le Danemark, ni l'Irlande, ni la Grande-Bretagne.

(3) Cité dans « la Femme danoise d'hier à maintenant », Ministère des affaires culturelles, Copenhague.

(*) Maître de conférences à l'Ecole polytechnique.

Le Monde

# étranger

## ÉTATS-UNIS

# Le mouvement en faveur de la candidature du sénateur Edward Kennedy à l'élection présidentielle de 1980 se précise au sein du parti démocrate

**Le président Carter devait donner à Washington, ce mardi 29 mai dans l'après-midi, une conférence de presse alors qu'un mouvement favorable à la candidature du sénateur Edward Kennedy à l'élection présidentielle de 1980 se précise dans son parti.**

**L'hostilité grandissante du Congrès, qui a rejeté plusieurs projets résidentiels, le rebondissement de l'affaire Lance et, d'une façon générale, le peu d'autorité manifesté par M. Carter, créent un climat favorable au sénateur du Massachusetts, qui a pourtant réaffirmé qu'il ne serait pas candidat.**

De notre correspondant

Washington. — Si l'on en croit le *Christian Science Monitor*, les Etats-Unis n'ont pas connu dans l'histoire récente une telle confusion, « *frôlant parfois le chaos législatif* ». Selon le *New York Times*, M. Carter est le bouc émissaire d'une nouvelle période marquée par « *une irritabilité confinant à la dépression et le sentiment que des maux tels que l'inflation ou les tensions raciales sont trop confus et complexes pour être guérissables* ».

Le principal intéressé semble lui-même voir les choses de cette manière, à en juger par le discours pessimiste qu'il a prononcé le 25 mai devant le comité national démocrate : le gouvernement « *semble incapable d'agir* ». Le Congrès, « *tiré dans toutes les directions par des centaines d'intérêts particuliers puissants et bien financés* », n'est plus qu'un champ clos où « *toute position extrême imaginable est défendue jusqu'au dernier souffle par un groupe intransigeant après l'autre* ». Enfin, après avoir constaté que deux importants projets de loi (sur la garantie du maintien du pouvoir d'achat des salariés et la réduction des frais hospitaliers) sont bloqués en commissions, M. Carter a fait cet aveu : « *Cet échec est pour une grande part de ma faute. Si j'étais meilleur politicien, j'aurais peut-être fait accepter ces projets par le Congrès* ».

Le président a connu de tels « creux » à deux reprises au moins : en automne 1977, quand les premières révélations sur les malversations de M. Lance l'obligèrent à se défaire de son directeur du budget, et au cours de l'été 1978, avant que le succès de Camp David ne fasse remonter sa popularité. Les choses sont plus sérieuses cette fois. L'affaire Lance vient de rebondir avec l'inculpation de ce dernier, dont le procès pourrait déborder vers des enquêtes embarrassantes sur les prêts qui ont permis le démarrage de la campagne de M. Carter en 1976. Enfin et surtout, alors que la campagne pour l'élection présidentielle de 1980 va commencer, il paraît à peu près évident à tous que le président sortant n'a aucune chance d'obtenir des résultats décisifs avant au moins un an sur les deux grands problèmes qui vont vraisemblablement dominer les débats : l'inflation et l'énergie. L'inquiétude grandit dans les rangs démocrates, où certains se sont lancés ouvertement à la recherche d'un nouveau dirigeant.

C'est ainsi qu'est né le Draft Kennedy Movement, le mouvement pour recruter dans la course à la présidence, contre son gré s'il le faut, le sénateur du Massachusetts et frère du président assassiné. D'abord confiné à quelques libéraux isolés, il a pris une forme organisée à partir de mai dans une demi-douzaine d'Etats. Le 26 mai, les démocrates d'une partie de l'Ohio faisaient de leur organisation la première du pays à se prononcer à la majorité (mais avec une faible participation) en faveur d'une candidature de Ted Kennedy. « *Les Noirs américains, en grande partie, ont aidé à vous élire*, avait déclaré à cette occasion, à propos de M. Carter, une déléguée noire. *En grande partie, ils vous oublieront.* » Cette attitude est confirmée par les sondages à l'échelle nationale, puisque 76 % des Noirs seraient favorables à M. Kennedy contre 14 % à M. Carter. Pour l'ensemble de la population, le sénateur est toujours en avance de dix à vingt points sur le président.

A Washington, quatre représentants démocrates ont annoncé, le 23 mai, leur décision de « laisser tomber » M. Carter et de promouvoir une candidature Kennedy. Encore ne s'agit-il que des plus audacieux, qui ont le courage de s'opposer brutalement à celui qui est nominalement le chef de leur parti. Bien d'autres professent plus discrètement la même opinion, au point que M. Ullman, président de la puissante commission des voies et moyens de la Chambre, a parlé d'un « bloc Kennedy » au Congrès. M. O'Neill, président de la Chambre des représentants, pense lui-même qu'une candidature Kennedy suffirait pour priver M. Carter de la « nomination » du parti à la convention qui désignera le candidat au cours de l'été 1980. Mais il ajoute que la question ne se posera pas.

Sur quoi se fonde cette conviction, qui est aussi la vérité officielle du moment ? A toutes les questions, M. Kennedy répond invariablement : « *Je ne suis pas candidat. Je pense que le président Carter se présentera, qu'il sera désigné comme candidat et réélu, et je compte le soutenir.* » Les observateurs sont moins convaincus : tout d'abord, remarquent-ils, le sénateur pourrait être plus net en annonçant, par exemple, qu'il ne se présentera en aucune circonstance, comme il l'avait indiqué en 1974. En second lieu, les vœux qu'il formule à l'adresse de M. Carter sont présentés de façon conditionnelle. Qu'arrivera-t-il, par exemple, si le président sortant ne se représente pas, ou s'il devient évident qu'il n'obtiendra pas la « nomination » de son parti, ou encore qu'il n'a aucune chance de vaincre un concurrent républicain trop bien parti ?

### Une clientèle traditionnelle

Dans l'immédiat, les familiers du sénateur formulent ce pronostic : M. Kennedy préférerait être candidat en 1984, lorsque M. Carter ne sera plus rééligible au terme d'un second mandat. Mais il ne peut, précisément pour cette raison, laisser un autre candidat, comme M. Brown, menacer le président l'an prochain, d'autant plus qu'il considère le gouverneur de Californie comme un démagogue et un opportuniste. Il lui faut donc se tenir en réserve.

On peut ajouter un autre argument : si M. Kennedy était candidat, il n'agirait pas autrement. Sa personnalité est trop connue connue pour qu'il lui soit nécessaire de partir tôt, et au contraire toute déclaration prématurée de candidature l'exposerait au reproche de contribuer à affaiblir M. Carter et à diviser le parti démocrate. En outre, il aurait à prendre position sur tous les grands sujets de l'heure, alors qu'il peut se cantonner aujourd'hui à des thèmes plus faciles, surtout envers la clientèle des défavorisés à laquelle il s'adresse. Son plan d'assurance-santé, présenté le 14 mai en présence de nombreuses personnalités syndicales et libérales, prévoit une couverture médicale complète de tous les Américains et va beaucoup plus loin que celui préparé par le gouvernement. Sur l'énergie, il accuse le président d'avoir édulcoré sa taxe sur les superprofits des compagnies au point d'en faire une « *feuille de vigne transparente* » et d'avoir « *jeté l'éponge* » face au lobby pétrolier. En politique étrangère, il soutient M. Carter sur les SALT, mais va plus loin dans le sens libéral traditionnel en s'exposant au nouveau missile MX et au déploiement d'armes intermédiaires en Europe. Il approuve le traité de paix israélo-égyptien, mais s'était opposé l'an dernier à la vente de F-15 à l'Arabie Saoudite.

La fortune montante du sénateur va de pair avec ce que la plupart des observateurs politiques décrivent comme une vague de conservatisme dans l'esprit du public, une tendance à la réduction des dépenses fédérales à l'intérieur et au durcissement vis-à-vis de l'Est. Il est vrai que, pour le moment, la force de M. Kennedy réside surtout dans la clientèle traditionnelle du parti démocrate. Un vote à l'échelle nationale serait plus incertain. Mais les proches du sénateur du Massachusetts contestent cette analyse : le mouvement à droite, disent-ils, provient de l'impuissance de M. Carter, de son évolution non avouée vers les républicains conservateurs. Il peut être enrayé à condition qu'un chef exerce le « *leadership* » nécessaire.

Tout le monde s'accorde à reconnaître que le frère du président assassiné possède ces qualités, ou du moins qu'il s'en est beaucoup rapproché. Moins dilettante, il connaît mieux ses dossiers, notamment grâce à une équipe de près de cent collaborateurs compétents, installés dans les nouvelles et importantes positions conquises au Sénat cette année avec la présidence de la commission judiciaire. Il se présente certes en « libéral » et même comme le chef de file incontesté de la gauche du parti démocratique, mais, à la différence de ses devanciers dans ce rôle, comme MM. George McGovern ou Eugene McCarthy, ses convictions reposent moins sur une idéologie ou des principes abstraits que sur le pragmatisme. Elle ne l'empêchent pas d'avoir le sens de l'Etat et du commandement. En outre, depuis seize ans qu'il siège au Sénat, il a fait ses preuves comme un remarquable législateur, et il aurait, dit-on, encore moins de peine qu'un Lyndon Johnson à « faire marcher » le Congrès.

Des doutes subsistent encore parmi ceux qui n'ont pas oublié le drame de Chappaquidick : le jeune sénateur, on s'en souvient, avait laissé une jeune femme se noyer dans sa voiture et s'était visiblement affolé à l'idée d'appeler la police. Certains de ses amis admettent eux-mêmes que ce « test moral » n'a pas été passé de manière satisfaisante et que toute la vérité n'a peut-être pas été dite sur cette affaire. Mais c'était en 1969, il y a dix ans, et les souvenirs se sont estompés. Et puis les deux ans et demi de présidence Carter ont créé une sorte de besoin de l'« homme fort » ou supposé tel. Dans cette rcherche, les regards ne pouvaient pas ne pas se tourner vers le dernier descendant de la plus prestigieuse dynastie politique qu'ait connue l'Amérique au cours de ce siècle.

MICHEL TATU.

## EL SALVADOR

# La situation des otages de l'ambassade de France s'aggrave

**La situation des otages retenus à l'ambassade de France au Salvador s'est aggravée, ces derniers étant confinés dans une partie de l'édifice, dans de mauvaises conditions d'hygiène. M. Cuvillier, l'émissaire du Quai d'Orsay, rentré samedi en France rendre compte de sa mission, était à nouveau attendu ce mardi 29 mai à San-Salvador.**

**Six personne,s dont un membre du parti démocrate-chrétien, ont été tuées au cours de ces derniers jours, a-t-on appris d'autre part, lundi 28 mai, à San-Salvador.**

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — Espoirs et désillusions se succèdent dans l'interminable négociation pour la libération des six otages détenus, depuis le 4 mai, dans l'ambassade de France par un commando du Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.). Cette organisation avait laissé entendre ces derniers jours qu'une mesure de caractère humanitaire pourrait être prise.

Les négociateurs français avaient demandé la libération des trois femmes (dont une de soixante-douze ans), retenues dans l'ambassade. Cette revendication semble avoir été finalement repoussée.

Le B.P.R. acceptera vraisemblablement tout au plus la visite d'un médecin. Il s'agit d'une mesure d'autant plus urgente que les otages n'ont plus été vus de l'extérieur, par la fenêtre, depuis une semaine. Le commando du B.P.R. a durci les conditions de l'occupation, limitant les déplacements des détenus entre les différentes pièces depuis l'évasion des otages de l'ambassade du Venezuela.

Une délégation panaméenne est d'autre part arrivée à San-Salvador, afin de tenter une médiation pour convaincre le B.P.R. d'accepter, pour les occupants des deux ambassades concernées, l'asile politique à Panama. - T. M.



# PROCHE-ORIENT

## ISRAËL

# M. Flatto-Sharon pourrait être privé de son immunité parlementaire

De notre correspondant

Jérusalem. — Est-ce l'annonce de graves ennuis pour M. Samuel Flatto-Sharon, député israélien jugé à Paris, par défaut, dans l'affaire de La Paternelle ? Le célèbre homme d'affaires pourrait perdre son immunité parlementaire : c'est ce que deux journaux, *Haaretz* et *Davar*, ont laissé entendre lundi 28 mai, en annonçant que l'enquête menée depuis près de deux ans sur les conditions de l'élection de M. Flatto-Sharon en 1977 à la Knesset serait enfin terminée.

Quelques mois après que la France avait demandé — en vain — son extradition, M. Flatto-Sharon avait été accusé de s'être livré à des irrégularités et d'avoir « acheté » les voix de certains de ses électeurs. On lui avait notamment reproché d'avoir dépensé plus de de 2 millions de francs au cours de sa campagne et d'avoir employé des moyens jamais utilisés jusqu'alors en Israël.

Selon les indications fournies par les journaux, le conseiller juridique du gouvernement, M. Itzhak Zamir, chargé de la procédure, serait prêt à remettre d'ici à deux semaines ses conclusions. Il proposerait de faire passer le député en jugement pour certains délits commis au cours de la campagne électorale, et il pourrait demander à la Knesset de se prononcer sur la levée de l'immunité dont bénéficie M. Flatto-Sharon.

Lundi soir, ces indications, reprises par la radio et la télévision, ont paru recevoir un début de confirmation lorsque le conseiller juridique du gouvernement s'est rendu auprès du président de la Knesset. Après cet entretien, il a seulement déclaré qu'il n'avait pas encore pris de décision définitive et que, lorsque ce serait le cas, M. Flatto-Sharon serait « *le premier averti* ».

L'intéressé, interrogé, s'est déclaré convaincu que le dossier ne comportait « *aucune preuve* ». Il a ajouté que si des poursuites étaient engagées contre lui, il ne pourrait s'agir que d'une « *décision subjective fondée sur des allégations subjectives* ». Le quotidien *Davar* demande, mardi, qu'une déclaration officielle soit faite au plus vite sur cette affaire. « *On ne peut plus ajourner les conclusions du rapport du conseiller juridique*, écrit-il. *La situation actuelle est embarrassante, et si M. Flatto-Sharon doit être inculpé, il n'y a plus à attendre un seul jour.* »

La famille de Mme Dora Bloch — l'une des otages d'Entebbe, assassinée en Ouganda, — a d'autre part demandé au député de « *cesser d'exploiter* » cette affaire. Entre autres initiatives spectaculaires, M. Flatto-Sharon a constitué récemment un commando pour capturer le maréchal Amin et venger ainsi Mme Bloch (*le Monde* du 29 mai).

FRANCIS CORNU.

● *Seize détenus arabes* ont été libérés lundi matin 28 mai, comme geste de bonne volonté d'Israël envers le président Sadate (nos dernières éditions du 29 mai). Il s'agit de dix détenus administratifs, et de six condamnés à des peines d'un à deux ans de prison pour atteintes à la sécurité de l'Etat. Leur libération a été subordonnée à leur engagement de ne plus mettre en danger la sécurité d'Israël. Sept des détenus ont demandé à se rendre à El-Arich, désormais sous souveraineté égyptienne. Ils ont été conduits lundi matin au point de passage. Les autres rentreront dans leurs foyers en Cisjordanie et à Gaza. — (*A.F.P.*)

## LIBAN

# L'ampleur et la fréquence des bombardements éprouvent les populations du Sud

De notre correspondant

Beyrouth. — Tandis qu'à El-Arich, le président Sadate et M. Begin franchissaient une étape sur la voie de la paix entre leurs deux pays, les actes de guerre israéliens au Liban se sont poursuivis sans relâche samedi 26 et dimanche 27 mai. La ville de Tyr a été bombardée à deux reprises. On y dénombre deux morts dont un enfant de quatre ans, et une dizaine de blessés. Nabatiyeh a eu son lot quotidien de bombes, et l'on compte parmi les cibles de l'artillerie israélienne ou conservatrice chrétienne (la distinction est devenue pratiquement impossible) une douzaine de villages, dont la plupart se trouvent dans la zone contrôlée par la FINUL.

Lundi, pour la troisième journée consécutive, Tyr et de nombreux autres villages ont été sévèrement bombardés. La ville s'est pratiquement vidé de ses habitants, et le Liban a demandé à Koweït et à l'Arabie Saoudite 67 millions de dollars pour venir en aide aux nouveaux réfugiés du Sud, dont le nombre dépasserait soixante mille.

Le chef des milices chrétiennes, le commandant Haddad, a lancé un ultimatum à deux autres villages, Yater et Sroubine, leur enjoignant de se rallier à son « *Etat du Liban libre* », et portant ainsi à six le nombre des villages sommés de lui faire allégeance. Jusqu'à présent, à l'expiration de l'ultimatum, le commandant Haddad s'est contenté de faire pilonner par son artillerie les récalcitrants, sans procéder à une occupation du terrain.

Les populations libanaises du Sud ne connaissent donc pratiquement plus de répit, et depuis l'attentat de Nahariya, le 22 avril, qui avait fait trois morts en Israël, au moins soixante-quinze personnes ont été tuées et cent soixante autres blessées.

Le premier ministre démissionnaire, M. Hoss, a accusé Israël de vouloir « *vider le Sud* » et entraîner le départ de la FINUL à l'expiration de son mandat, le 19 juin prochain. On estime néanmoins dans les milieux diplomatiques de Beyrouth que le renouvellement du mandat des forces internationales sera obtenu *in extremis* à l'issue de l'actuelle période de troubles et de tension. — L. G.

## IRAN

Renonçant à faire élire une Assemblée constituante

# Le gouvernement soumettra le projet de Constitution à un référendum national

Téhéran (*A.F.P., U.P.I., Reuter*). — Au cours de sa causerie télévisée bimensuelle, le chef du gouvernement iranien, M. Bazargan, s'est élevé une fois de plus contre la « *multiplicité des centres de décision* » en Iran, qui, a-t-il dit, « *paralyse entièrement le pouvoir légal* ». « *En théorie*, a-t-il dit, *tout se déroule sous le contrôle du gouvernement ; dans la pratique, il n'en est rien : notre pays ressemble à une ville qui aurait une centaine de shérifs.* »

M. Hassan Nazih, président-directeur général de la Société nationale iranienne des pétroles et ancien bâtonnier de Téhéran, a de son côté dénoncé au cours du congrès des juristes iraniens « *les erreurs commises au nom de l'islam* ». « *Il est évident*, a-t-il déclaré, *que la solution des problèmes politiques, économiques et judiciaires ne peuvent pas intervenir uniquement dans le cadre de l'islam. Même les religieux se rendent parfaitement compte que dans le contexte actuel, le seul recours à l'islam n'est ni recommandable, ni possible, ni utile.* »

Dénonçant tour à tour, « *ceux qui se lèvent le matin et ordonnent n'importe quoi* », l'« *incohérence d'un programme économique qui plonge la population dans le désespoir* », et l'« *entourage de l'imam qui ajoute à la confusion en embrouillant de plus en plus les dossiers* », il a demandé — tout comme l'a proposé sans succès le premier ministre — une amnistie générale. « *Seule cette mesure*, a-t-il affirmé, *permettra aux industriels et commerçants de reprendre leurs activités et d'aider ainsi à la lutte contre le chômage.* »

Le ministre de l'intérieur, M. Ahmad Sadr Haj Sayed Javadi, a révélé pour sa part que les nouveaux dirigeants iraniens avaient renoncé à organiser des élections pour la mise en place d'une Assemblée constituante. « *Le projet de Constitution*, a-t-il dit, *sera soumis à l'opinion publique par le gouvernement, et nous tiendrons compte de toutes les suggestions avant de soumettre le texte constitutionnel à un référendum national.* »

La détermination des dirigeants iraniens de faire approuver rapidement une Constitution à caractère nettement islamique suscite des inquiétudes dans les milieux libéraux laïcs. Me Matine-Daftari, chef du Front national démocratique, a fait part lundi de ses appréhensions au Congrès des juristes iraniens. « *La nation*, a-t-il dit, *ignore aujourd'hui qui, exactement, rédige la nouvelle Constitution, et elle craint qu'on lui impose un document en lui demandant simplement de dire oui ou non.* »

L'animateur du Front national démocratique a par ailleurs accusé le nouveau pouvoir iranien d'avoir créé, « *quatre mois après l'accession du régime révolutionnaire, une nouvelle catégorie de prisonniers politiques* ». Il entendait ainsi protester contre l'arrestation, il y a un mois, d'une cinquantaine de militants des Fedayin Khalq, toujours maintenus en détention. « *Seule l'indépendance judiciaire peut, dans les circonstances actuelles, garantir efficacement les droits et les libertés des Iraniens* », a-t-il ajouté, proposant la création d'un « *conseil national judiciaire* » indépendant « *afin de protéger les libertés individuelles des Iraniens fortement mises en danger* ».

Ce mardi matin, cinq soldats de l'ancien régime ont été fusillés à Téhéran après avoir été reconnus coupables par un tribunal révolutionnaire islamique d'« *avoir torturé et tué des innocents* », lors d'une manifestation contre le chah au début de l'année.

# AFRIQUE

## Mauritanie

### Après la mort du premier ministre

## Le lieutenant-colonel Ould Sidi dirige le gouvernement par intérim

**Les corps des quatorze victimes de l'accident d'avion qui a coûté la vie, dimanche, au lieutenant-colonel Bouceif, premier ministre mauritanien (« le Monde » du 29 mai), n'avaient pas été retrouvés ce mardi 29 mai. L'appareil aurait explosé juste avant de s'abîmer au large de Dakar. A Nouackchott, où une cérémonie à la mémoire du premier ministre aura lieu vendredi, le colonel Ould Saleck, chef de l'Etat, a incité, lundi, la population à œuvrer pour l'« instauration de la paix dans la région » et à assurer l'« unité des différentes composantes du peuple mauritanien ». Le président algérien, M. Chadli Bendjedid, a exprimé, mardi, dans un télégramme de condoléances, la « tristesse » et la « profonde sympathie » du peuple algérien.**

De notre envoyé spécial

Nouakchott. — Vingt-quatre heures après la mort du lieutenant-colonel Bouceif, les dirigeants mauritaniens ne cachent pas leur inquiétude. Un deuil national de quarante jours a été proclamé. En sa qualité de deuxième vice-président du Comité militaire de salut national (C.M.S.N.), le lieutenant-colonel Ahmed Salem Ould Sidi, ministre de l'équipement et des transports, assure l'intérim du disparu. Après la révolution de palais du 6 avril, le colonel Ould Saleck, chef de l'Etat, était demeuré symboliquement à la tête du C.M.S.N., le lieutenant-colonel Bouceif, nouvel homme fort du pays, devenant premier secrétaire de cet organisme dont dépendent le gouvernement et les autres instances dirigeantes.

Qui lui succédera définitivement ? Le nom du lieutenant-colonel Mohamed Ba Ould Abderkader revient fréquemment dans les conversations. Cet ancien commandant de la modeste aviation mauritanienne, à l'époque du président Ould Daddah, peut être considéré, en effet, comme le principal héritier spirituel du défunt. Pas plus que celui-ci, il n'avait participé au putsch du 10 juillet 1978. Il s'était même, à l'époque, heurté aux auteurs du coup d'Etat. Depuis le 6 avril, il occupe les fonctions importantes de ministre chargé de la permanence du C.M.S.N. — ce qui le place en seconde position, immédiatement après le premier ministre, dans la hiérarchie gouvernementale.

Mais le lieutenant-colonel Ould Sidi, l'un des rescapés les plus en vue de l'équipe au pouvoir avant le 6 avril a lui aussi ses chances. En outre, les observateurs signalaient ces derniers temps un regain d'influence du chef de l'Etat. Celui-ci fera sans doute tout ce qu'il faut pour appuyer une personnalité incontestablement plus proche de lui — que le lieutenant-colonel Abdelkader.

Enfin, les prétendants devront compter avec l'influence de deux officiers supérieurs : le lieutenant-colonel Cheik Ould Beyda, patron de la gendarmerie, et le lieutenant-colonel Khouna Ould Heydalla, chef d'état-major de l'armée mauritanienne jusqu'au 6 avril et actuel ministre de la défense nationale.

PIERRE BIARNÈS.

## Algérie

### APRÈS LA VISITE DE M. KADHAFI

## L'alliance entre Alger et Tripoli est renforcée

*Les Algérois ont réservé, lundi 28 mai, un accueil chaleureux au maréchal Tito, qualifié par* El Moudjahid *de* « symbole vivant de l'indépendance nationale », *nous indique notre correspondant. Le chef de l'État yougoslave effectue une visite de quatre jours en Algérie.* Son *premier geste a été de se recueillir au mausolée de l'ancien président Boumediène. Les conversations algéro-yougoslaves porteront sur la préparation du sommet des non-alignés qui s'ouvrira le 3 septembre à La Havane, sur la situation au Proche-Orient, sur la crise du Sahara et sur les problèmes d'Afrique australe. Cette visite laisse présager un accroissement des échanges commerciaux encore modestes entre l'Algérie et la Yougoslavie. Quelques heures avant l'arrivée du maréchal Tito, le colonel Kadhafi avait regagné Tripoli après une visite à Alger marquée par le resserrement des liens entre les deux capitales.*

De notre correspondant

Alger. — Renforcement d'une alliance fondée sur la déclaration d'Hassi-Messaoud de décembre 1975, qui proclamait que « *toute atteinte à l'une des deux révolutions serait considérée par l'autre comme une atteinte à la sienne propre* » ; réaffirmation de la volonté des deux parties d'œuvrer à la réalisation « *des aspirations des deux peuples à l'établissement de liens organiques entre les deux pays frères* » ; condamnation renouvelée du « *traité de capitulation signé par le régime égyptien* », « *soutien moral à la lutte du peuple palestinien sous la direction de l'O.L.P.* » : telles sont les lignes de force du communiqué algéro-libyen publié lundi 28 mai à Alger à l'issue d'une visite de quatre jours du colonel Kadhafi.

L'axe Alger-Tripoli est plus que jamais une réalité. La mort du président Boumediène n'a en rien affecté des relations, parfois tumultueuses, mais toujours étroites. Les raisons qui avaient favorisé le rapprochement des deux « pays frères » sont plus que jamais contraignantes. L'Algérie doit faire face à l'ouest à l'animosité d'un Maroc qui ne lui pardonne pas de soutenir le Polisario. La Libye redoute une nouvelle attaque de son voisin oriental, qui lui a déjà donné une sévère leçon en 1977. L'intervention du président Boumediène avait alors contribué de façon décisive à l'arrêt des combats. Mais Tripoli, qui comptait sur un soutien militaire immédiat, avait pu alors mesurer les limites de son alliance avec Alger.

Les deux capitales proclament leur volonté de resserrer les rangs face au complot « impérialo-sioniste » ourdi, selon elles, à Camp David, qui viserait à faire de l'armée égyptienne le nouveau « *gendarme de l'Afrique* ». Elles vont donc « *mettre sur pied une commission mixte au plus haut niveau* », chargée d'étudier les mesures d'application de la déclaration d'Hassi-Messaoud.

Les divergences ont été mises sous le boisseau. Le communiqué exprime « *le soutien des deux parties au combat du peuple du Sahara occidental sous la direction du Polisario* », mais Tripoli n'a toujours pas reconnu la R.A.S.D. et ne se prive pas de prendre en cette affaire des initiatives plus ou moins appréciées à Alger. Les deux capitales condamnent « *l'intervention colonialiste au Tchad* » et recommandent l'application des résolutions de la conférence de Kano. L'Algérie n'en est pas moins réservée face à certaines actions libyennes, comme l'occupation de la bande d'Aozou. Même réserve envers le soutien libyen accordé à Amin Dada. Et elle est loin de souscrire à l'idéologie unioniste du régime libyen. Mais l'intérêt supérieur de la lutte « anti-impérialiste » et les exigences de l'heure commandaient de faire litière de ces points, considérés comme mineurs.

DANIEL JUNQUA.

● *Le roi Hussein* de Jordanie effectuera sa première visite officielle en Algérie le lundi 4 juin, à l'invitation du chef de l'Etat algérien, M. Chadli Bendjedid, apprend-on ce lundi à Amman. Le roi Hussein se rendra ensuite en France pour un séjour privé de plusieurs jours

## Tchad

### LE NIGÉRIA SOUMET LE GOUVERNEMENT DE N'DJAMENA A UN BLOCUS PÉTROLIER

Le Tchad n'a plus une goutte d'essence dans ses réservoirs. Le Nigéria, qui était son fournisseur quasi exclusif de produits pétroliers, refuse, en effet, de l'alimenter depuis cinq semaines, a-t-on appris, lundi 28 mai, de source gouvernementale à N'Djamena.

Dans un « message à la nation » le président Choua a dénoncé — sans le nommer — le Nigéria, qu'il a accusé de collusion avec la Libye.

Tout le monde s'accorde à penser, à N'Djamena, qu'il s'agit de la mise en œuvre d'une « *mesure de rétorsion* » pour amener MM. Hissène Habré et Goukouni Oueddei à composer et à former un gouvernement ayant l'aval du Nigéria et de la Libye.

D'autre part, les dirigeants camerounais estiment que la décision annoncée à la conférence de Lagos d'ordonner le départ des troupes françaises du Tchad et de les remplacer par une force panafricaine appartient au seul gouvernement tchadien, a-t-on appris lundi à Yaoundé.

Enfin, M. Abubakar Abderahman, le dirigeant de la « troisième armée », dont on pensait qu'il avait été assassiné (*le Monde* du 24 avril), est encore président du « Conseil de commandement des forces armées occidentales ». Il l'a indiqué lui-même lundi à Lagos. — (A.F.P.)



## DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

### L'« après-Bokassa » ?

Jean-Bedel Bokassa est-il l'Idi Amin Dada de l'Afrique francophone ? L'un et l'autre, mimant avec frénésie l'histoire, qui les refuse, sont la caricature cruelle de l'humiliation coloniale. « *Cessez donc de m'appeler papa* », lança un jour de Gaulle à Bokassa. « *Mais*, ajoute Jacques Duquesne, qui rapporte l'anecdote dans *LE POINT*, *dans le bureau de Bokassa Ier, seront toujours affichées deux photos. La première le montre en tirailleur au garde-à-vous, tandis que le général de Gaulle passe les troupes en revue. La seconde avec le même de Gaulle, en 1969. La roue a tourné. Ils sont tous deux chefs d'Etat. Egaux. Enfin, si l'on veut...* »

Idi Amin n'affichait pas la photo de la reine d'Angleterre, à laquelle il lançait des défis. C'est peut-être ce qui le distinguait de Bokassa, qui n'apprécie pas d'être comparé au tyran de Kampala, récemment déchu. A Roger Holeindre, qui, envoyé spécial de *PARIS-MATCH* à Bangui, affirme n'avoir vu aucune trace de massacre, l'empereur a déclaré : « *L'Ouganda reste et restera l'Ouganda. L'Empire Centrafricain est et restera l'Empire Centrafricain. Il est impossible pour des gens honnêtes et qui connaissent l'Afrique de comparer ces deux pays aussi bien aujourd'hui qu'hier. Les détracteurs* [cités dans la question] *m'insultent gratuitement en faisant cette comparaison, de même qu'ils insultent la nation centrafricaine où le peuple vit libre, de même que tous les étrangers présents sur le territoire.* »

Propos démentis par Amnesty International, dont *PARIS-MATCH* cite les informations selon lesquelles plusieurs dizaines de jeunes gens et d'enfants ont été massacrés en janvier et en avril à Bangui (*le Monde* du 15 mai). « *Seule paraît en cause la garde personnelle de Bokassa, qui est coupée de la population et qui ne dépend que de lui*, écrit Christian Sauvage dans *LA VIE*. *Après une telle affaire, elle ne suffirait pas à le protéger de la vindicte populaire, s'il ne bénéficiait de certains soutiens économiques et politiques, parmi lesquels celui du gouvernement français.* »

René Backmann s'interroge, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, sur les raisons du soutien apporté par la France à Bokassa. « *L'uranium*, répond-il. *Bien sûr, le gisement de Bakouma recèle des réserves évaluées à 10 000 tonnes. Bien sûr, le cousin du chef de l'Etat, Jacques Giscard d'Estaing, directeur financier du C.E.A., a été le négociateur du contrat qui a abouti à donner à des intérêts français le contrôle de 30 % de la société d'exploitation de Bakouma. Bien sûr, le frère du précédent, François Giscard d'Estaing, a aussi ses habitudes à Bangui, où Sa Majesté Bokassa Ier l'a fait commandeur de l'ordre de l'Opération Bokassa. (...)* »

Pour Alain Duhamel, du *NOUVEL ECONOMISTE*, l'indulgence du gouvernement français vis-à-vis de Bokassa a trop duré. « *A partir du moment*, écrit-il, *où la France exerce une influence visible dans l'Empire Centrafricain et lui prête son concours financier et technique, elle est aussi co-garante de ce qu'au moins les droits élémentaires — comme la sûreté physique — y sont respectés. L'Elysée semble maintenant déterminé à mettre le holà aux méthodes employées par celui que le général de Gaulle traitait en privé de soudard et qui agit en effet en reître. Il était grand temps.* »

Selon *VALEURS ACTUELLES*, « *la France n'ignorait pas le contenu des révélations faites le 15 mai par Amnesty International* ». « *Il y avait seulement désaccord sur les dates*, écrit François d'Orcival. *Mais Paris estimait que l'affaire resterait sans suite. A tort. La France a donc changé d'attitude. Et, mardi dernier, l'ambassadeur centrafricain à Paris posait sa candidature à la succession de l'empereur Bokassa.* »

Christian Hoche confirme, dans *L'EXPRESS* : « *L'après-Bokassa, a (...) déjà commencé. Depuis plusieurs mois*, écrit-il, *les observateurs ont pu remarquer certaines allées et venues, à l'Elysée ou au ministère de la coopération, de plusieurs personnalités centrafricaines en réserve de l'Empire. Ou de la République. Des noms circulent. (...)* »

Bokassa ne finirait donc pas comme Idi Amin, chassé de sa capitale par des troupes étrangères ; son sort pourrait être réglé de façon plus diplomatique. Chacun resterait ainsi fidèle à son personnage : Idi Amin menaçait de prendre d'assaut le palais de Buckingham ; Bokassa était reçu à l'Elysée, en dîners privés. — P. J.

● *M. Charles de Cuttoli*, sénateur des Français de l'étranger (gauche démocratique) et M. René Lemoine, délégué des Français de Centrafrique au conseil supérieur des Français de l'étranger, compagnon de la Libération, « *font connaître qu'un ressortissant français, M. René Broudy, employé dans une plantation, a été appréhendé le 18 avril à M'Baiki* (Empire centrafricain). Les autorités consulaires françaises sont sans nouvelles de lui depuis son arrestation malgré de nombreuses interventions dont certaines auraient été faites auprès de l'empereur Bokassa.



## Rhodésie

### M. JOSIAH GUMEDE EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Josiah Gumede a été élu, lundi 28 mai, premier président noir de la République du Zimbabwe-Rhodésie par le Sénat et la Chambre basse, réunis en collège électoral. Candidat du Conseil national africain unifié, que dirige l'évêque Muzorewa, M. Gumede avait pour seul adversaire M. Timothy Ndhlovu, membre du parti uni national fédéral. Le nouveau chef de l'Etat devait prêter serment ce mardi et procéder à l'investiture solennelle de l'évêque Muzorewa à la tête du gouvernement. Celui-ci entre en fonctions vendredi 1er juin.

Ancien professeur et fonctionnaire, M. Gumede a représenté le gouvernement de la « Rhodésie du Sud » à Londres et au Kenya avant 1963, fin de la « période fédérale ». Il était depuis dix ans superintendant de Bulawayo, seconde ville du pays. Agé de cinquante-neuf ans, il n'a jamais appartenu à aucun parti, ce qui faisait de lui un candidat de compromis à la présidence, fonction purement honorifique.

Le fait notable de cette élection tient à l'origine ethnique du chef de l'Etat. Celui-ci appartient au groupe tribal des Ndebele, minoritaire face à l'ethnie des Shona, et surtout implanté dans le sud. En imposant la candidature de M. Gumede, l'évêque Muzorewa — lui-même un Shona — a voulu s'attirer les bonnes grâces de l'ethnie rivale, qui avait largement boycotté les élections d'avril et dont le dirigeant le plus en vue est M. Nkomo, co-président du Front patriotique du Zimbabwe. Le ressentiment des Ndebele est d'autant plus vif qu'ils sont pratiquement écartés du nouveau gouvernement de Salisbury, où les Shonas se sont taillés la part du lion. On peut douter que le geste de l'évêque Muzorewa suffise à dissiper leur amertume. — J.-P. L.

# ASIE

## Chine

## L'armée semble hostile à une libéralisation du régime

*(Suite de la première page.)*

Ces quatre principes sont : supériorité de la voie socialiste, maintien de la dictature du prolétariat, affirmation du rôle dirigeant du parti communiste, fidélité au marxisme-léninisme et à la pensée de Mao. Ces quatre principes n'ont-ils pas eu pour objet de corriger une « *déviation* » apparue à l'occasion du plénum de décembre et, dans ce cas, d'autres conclusions du même plénum devraient-elles être remises en question ?

Les militaires ne sont pas les seuls à se poser ces questions. Le premier secrétaire du Sichuan, M. Zhao Ziyang, et d'autres dirigeants provinciaux ont déjà dressé la liste des « *tendances erronées* » qui se manifestent « *au sein comme en dehors du parti* ». Mais, alors que chez les civils les « *erreurs* » rencontrées consistent autant à vouloir aller trop loin que pas assez sur le chemin des ajustements politiques, idéologiques et économiques, il apparaît que chez les cadres supérieurs de l'armée la réaction la plus commune est celle d'un conservatisme marqué. Les militaires s'inquiètent des manifestations d'« *ultra-démocratique* » apparues au nom de la « *libération des esprits* » et des conséquences qu'elles risquent d'entraîner pour l'ordre public et la cohésion de la nation, menacée par le « *factionnalisme bourgeois* ».

### L'épreuve vietnamienne

A vrai dire, les comptes rendus de débats publiés par la presse ne font que confirmer ce que divers indices laissaient déjà penser. On avait remarqué, en particulier, qu'aucun des principaux responsables militaires n'avait pris la parole en public depuis la session de décembre du comité central. C'est à peine si le général Xu Shiyou, commandant de la région militaire de Canton et membre du bureau politique, s'était aventuré, le 23 avril, à Nanning, devant des unités revenues du Vietnam, à déclarer que, « *à son avis* », il fallait « *appliquer la ligne politique et militaire du marxisme-léninisme et de la pensée de Mao Tse-Toung* ».

L'affaire du Vietnam a-t-elle contribué au malaise des militaires ? On peut au moins se le demander lorsque *le Quotidien du peuple* du 28 mai évoque, pour la première fois, les questions que « *pas mal de camarades* » se sont posées. L'opération atteindrait-elle son but ? N'aurait-elle pas une influence néfaste sur l'entreprise des « *quatre modernisations* » ? L'organe du P.C. répond en accusant le « *Vietnam soutenu par l'U.R.S.S.* » d'avoir voulu profiter de la situation de faiblesse où la Chine et ses forces armées se trouvaient après « *dix années de sabotage par Lin Piao et la bande des quatre* ». « *Nous n'avions pas d'autre choix que de riposter* », ajoute le journal qui affirme d'ailleurs : « *Les objectifs prévus ont été victorieusement atteints* ». Si nombre de soldats ont dû « *consentir le sacrifice de leur vie* », ils ont donc inscrit « *une page brillante dans les annales militaires de notre pays* ».

Si l'épreuve vietnamienne, comme l'écrit *le Quotidien du peuple*, a constitué « *une épreuve pour le parti, l'armée et le pays* », tout est fait aujourd'hui pour en tirer un enseignement positif. Quatre-vingts « héros » des combats viennent d'arriver à Pékin, où leur exemple est présenté comme un modèle de dévouement patriotique et d'abnégation dont la jeunesse et l'ensemble du pays sont invités à s'inspirer.

Plus délicats à résoudre sont les problèmes politiques et idéologiques soulevés dans les unités. Les commissaires politiques qui ont pris la parole lors des réunions citées plus haut tiennent, dans l'ensemble, un langage plutôt ferme. Si les militaires, disent-ils en substance, se posent des questions, c'est d'abord parce qu'ils n'ont ni suffisamment étudié les document du comité central ni réfléchi assez sérieusement. Cela ne date d'ailleurs pas d'hier et le journal de l'A.P.L. reproche à certaines unités de « *n'avoir pas même abordé de façon sérieuse* » le débat sur « *la pratique, unique critère de la vérité* » qu'elles auraient dû approfondir pendant l'année 1978.

En tout cas, une étude moins superficielle des résultats du plénum de décembre aurait permis aux militaires de mieux comprendre « *l'esprit* » et de ne pas être surpris par les ajustements économiques et idéologiques qui sont intervenus trois mois plus tard. Faut-il croire que ces explications ne gagnent qu'imparfaitement l'adhésion ? Le premier commissaire politique de la région militaire de Nanjing rappelle les militaires aux obligations de la discipline. Si les problèmes théoriques, dit-il, peuvent continuer à être l'objet de recherches, en ce qui concerne, en revanche, les directives politiques fixées par le plénum de décembre, il n'y a pas d'autre choix que de les appliquer fermement.

ALAIN JACOB.

● *Les ministère des affaires étrangères*, a annoncé, lundi 28 mai, que quatre journaux américains — le *New York Times*, le *Wall Street Journal*, le *Los Angeles Times* et le *Washington Post* — avaient été autorisés à ouvrir des bureaux permanents à Pékin. — (A.P.)

● *Le Vietnam* est prêt à envoyer une délégation gouvernementale aux environs du 15 juin à Pékin, afin de reprendre les négociations avec la Chine, a indiqué le ministre vietnamien des affaires étrangères, dans une note adressée aux autorités chinoises et publiée, lundi 28 mai, à Hanoï. — (A.F.P.)

## Pakistan

### Mme BHUTTO ET SA FILLE ONT ÉTÉ REMISES EN LIBERTÉ

Islamabad (A.F.P.). — Mme Nusrat Bhutto, veuve de l'ancien premier ministre, pendu le 4 avril, et sa fille Benazir, ont été libérées lundi 28 mai à Islamabad. Elles avaient été arrêtées en 1978 pour « *violation de la loi martiale* ».

La libération des deux femmes devrait, en principe, leur permettre de participer à la campagne pour les élections que le président, le général Zia-Ul-Haq, a annoncées pour novembre. Mme Bhutto vient d'être élue présidente du Parti du peuple pakistanais, formation créée par l'ancien premier ministre.

# A TRAVERS LE MONDE

## Allemagne fédérale

● MISE EN LIBERTE D'UN PIRATE DE L'AIR EST-ALLEMAND. — Hans Detlev Tiede, détenu depuis août 1978 à Berlin-Ouest pour avoir détourné un avion polonais vers l'aéroport de Tempelhof, a été remis en liberté lundi 28 mai par la cour spéciale américaine de Berlin-Ouest. Hans Detlev Tiede avait choisi ce moyen pour passer à l'Ouest avec sa compagne, Ingrid Ruske, et la fille de cette dernière. — (A.F.P.)

## Hongrie

● M. ISTVAN BIBO, juriste et historien, ancien ministre d'Etat du gouvernement d'Imre Nagy, en octobre 1956, est décédé récemment, à Budapest, annonce la presse hongroise. Après l'écrasement de la révolution hongroise, le 4 novembre 1956, le professeur Bibo avait adressé deux mémorandums à l'opinion mondiale. Il avait été condamné à la détention à perpétuité en septembre 1958 et libéré en 1963. Depuis lors, il n'avait plus participé à la vie politique. — 1978. — (A.F.P.)

## Italie

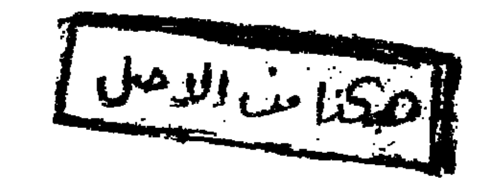
● ARRESTATIONS A L'EXTREME GAUCHE. — Sept personnes accusées d'appartenir au groupe clandestin d'extrême gauche Prima Linea ont été arrêtées le 28 mai à Côme. Deux « caches » de terroristes ont en outre été découvertes par la police à Gênes et à Prato (Toscane). — (A.F.P.)

## Pérou

● ABOLITION DE LA PEINE DE MORT. — L'Assemblée constituante a décidé le lundi 28 mai d'abolir la peine de mort. La nouvelle loi fait une exception pour les cas de trahison en état de guerre. — (A.F.P.)

## République d'Irlande

● APPEL AU BOYCOTTAGE DU MATCH DE FOOTBALL IRLANDE-ARGENTINE. — Amnesty International a appelé les Irlandais au boycottage du match de football Irlande-Argentine, qui devait avoir lieu ce mardi 29 mai, à Dublin. Une manifestation contre la violation des droits de l'homme s'est déroulée devant l'ambassade d'Argentine. Mme Coralea de Falicoff, gynécologue argentine, sans nouvelles de son mari détenu en Argentine, a témoigné à cette occasion des tortures qu'elle a elle-même subies pendant un mois d'emprisonnement dans son pays. — (Corresp.)



**EUROPE**

# La Pologne, terre de Jean-Paul II

## I. — UNE ÉGLISE PORTEUSE D'UN SOUFFLE DE LIBERTÉ

*De notre envoyé spécial MANUEL LUCBERT*

Nowa-Huta. — Comme un vaisseau amiral face à l'horizon infini, l'église de Nowa-Huta se dresse au-dessus d'une mer d'habitations grises, uniformes, inachevées ou déjà délabrées. Pas de nef, pas de chaises réservées, pas d'odeur de moisi, pas de pénombre terrifiante dans cette maison de Dieu : non, de cette architecture inspirée se dégage au contraire une impression d'audace, d'ouverture et, au milieu du va-et-vient incessant des fidèles, à peine silencieux, une étrange sensation de liberté.

Le soleil tape dur sur la cité ouvrière en ce dimanche de la Saint-Stanislas. Il faut en profiter : l'hiver a été rude cette année en Pologne ; pendant des mois et des mois, de la neige et encore de la neige, comme si le Bon Dieu avait voulu ensevelir cette terre fidèle sous un manteau de silence. Déjà, en temps normal, la vie quotidienne, ici, n'est pas toujours facile, mais les intempéries, cela signifie des transports désorganisés, un approvisionnement encore plus déficient que d'habitude, des soucis et de la fatigue supplémentaires. Alors, aujourd'hui, les mères de famille de Nowa-Huta sont venues avec leur progéniture savourer cette première belle journée de printemps autour de leur église.

Assises sur un muret à l'extérieur de l'édifice, de jeunes femmes bercent leur dernier-né : les voitures d'enfants, alignées les unes à côté des autres, sont animées d'un balancement monotone. Soudain, d'un même mouvement, les femmes se lèvent et se signent. Quelques instants se passent, puis elles se rassoient. Nous ne nous en étions pas aperçus : ces femmes, apparemment désœuvrées, suivaient attentivement l'office religieux célébré à l'intérieur du bâtiment circulaire de l'église, débordante de fidèles.

### Un lieu de rencontre

Il est difficile de comprendre quoi que ce soit au catholicisme polonais et au rôle de l'Eglise dans ce pays, si l'on n'a pas été témoin de scènes de ce genre, où le profane et le sacré se mêlent aussi naturellement. L'originalité des églises polonaises, c'est d'être des lieux de rencontres où les croyants, rassemblés dans une même communion, viennent prier. Et c'est aussi, dans une société où les mécanismes de dialogue et de concertation sont bloqués ou viciés à la base, des lieux de discussions où se retrouvent plus souvent qu'on ne l'imagine croyants et non-croyants, enfin heureux d'avoir les uns et les autres des interlocuteurs qui les écoutent et leur répondent.

Jean-Paul II est un fils de cette Eglise-là. Après avoir relu la masse de commentaires émis sur ce pape depuis plus de six mois, on ne peut s'empêcher de penser que cet aspect des choses a été trop négligé dans les efforts faits pour essayer de comprendre cet homme, pour voir d'où il vient et où il va. Certes, on ne se prive pas de parler du « pape polonais », avec ce que cette expression peut avoir parfois, chez certains, de condescendant ou de subtilement méprisant. Mais que sait-on de cette Eglise polonaise et de ceux qui la composent ? Est-elle vraiment ce roc de traditionalisme que l'on dit, cette institution réactionnaire farouchement opposée au progrès que représenterait le communisme de type soviétique ?

Pour répondre à ces questions, il faut, avant d'interroger le présent, faire un retour sur le passé. Il n'est pas tout à fait exact de poser sans discussion l'équation « *Polonais = catholique* ». L'apport protestant, dans le domaine culturel et politique, a été appréciable au seizième siècle. A certains moments, à cette époque, plus de la moitié de la Chambre Haute du Parlement était protestante. Et M. Jacek Wozniakowski, le directeur des éditions catholiques Znak de Cracovie, rappelait récemment à juste titre que le « *père de la littérature polonaise* », Mikolaj Rej (1505-1569), « *fut d'abord catholique, puis luthérien et finalement calviniste* » (1).

De même, la composante juive, notamment entre les deux guerres, ne peut guère être sous-estimée. Il n'empêche que, au plus tard au dix-septième siècle, le catholicisme devint, face aux envahisseurs suédois, déjà maîtres de Varsovie et de Cracovie, le ferment de l'unité nationale, l'étendard du rassemblement populaire. Et, deux siècles plus tard, après le troisième partage de la Pologne, en 1795 l'Eglise romaine représenta pendant plus de cent ans l'unique référence commune pour les Polonais, écartelés entre les trois puissances qui s'étaient réparti les dépouilles de leur Etat.

Eglise de la frontière habituée à lutter depuis des siècles pour défendre son identité à l'Ouest contre le protestantisme prussien, à l'Est contre l'orthodoxie gréco-slave, l'Eglise polonaise s'est trouvée après la dernière guerre devant une situation nouvelle : cette fois, l'adversaire, et quel adversaire, se trouvait à l'intérieur. Le combat à ses débuts fut des plus âpres : il en allait de l'« *âme polonaise* ». Fort de l'appui extérieur, de la légitimité acquise pendant la guerre contre l'ennemi nazi, et d'une idéologie alors encore conquérante, le pouvoir communiste ne recula pas alors devant la répression et les persécutions, tempérées seulement par une certaine tradition nationale de tolérance et surtout par l'enracinement populaire de la foi. Faut-il rappeler que, pendant trois ans, de 1953 à 1956, Mgr Wyszynski, l'archevêque de Varsovie, fut assigné à résidence, que pendant des années il lui fut interdit de se rendre à l'étranger, qu'en 1965 encore, à la suite de l'appel pourtant hautement respectable des évêques polonais aux évêques allemands en vue d'une réconciliation entre les deux peuples, les autorités lui retirèrent son passeport comme à un vulgaire chenapan ?

### Le singe et le gardien du zoo

Quoi d'étonnant dans ces conditions que l'Eglise et les catholiques polonais se montrent souvent réservés ou amusés lorsqu'on leur parle de la coopération avec les marxistes. Quel genre de dialogue un singe mène-t-il avec un gardien de zoo ? Comme le dit M. Jerzy Turowicz, rédacteur en chef de l'hebdomadaire catholique *Tygodnik Powszechny* : « *Nous étions toujours prêts à un dialogue avec les marxistes, mais, il faut l'avouer il est beaucoup plus facile de mener ce dialogue dans un pays où les communistes ne sont pas au pouvoir...* » Dans un système qui n'a pas réussi, plus de trente ans après son instauration, à reconnaître institutionnellement et politiquement le pluralisme idéologique qui existe de fait, où la liberté d'opinion et d'association se heurte à des contraintes évidentes, où la presse et l'édition restent soumises à une censure tatillonne, les catholiques se considèrent comme les défenseurs des valeurs culturelles fondamentales de la nation mises en danger par un projet totalisant.

Cette situation d'affrontement idéologique, qui dure encore aujourd'hui, bien que peut-être sous une forme atténuée, ne pouvait que freiner à l'intérieur de l'Eglise les tendances à la contestation. La solidarité entre les membres de la famille était une question vitale. Ainsi s'expliquent la surprenante discipline de cette Eglise constamment sur ses gardes, son apparent monolithisme, l'obéissance du peuple des fidèles au clergé. Mais l'unité de façade cache la diversité de recherches en profondeur. Tous les catholiques polonais vénèrent en Mgr Wyszynski leur chef incontesté, ils ne sont pas pour autant tous aussi carrés dans l'expression de leur foi.

Si la parole de l'Eglise déborde aujourd'hui en Pologne le cadre pourtant large du peuple des croyants, c'est parce qu'elle est porteuse d'un souffle de liberté, parce qu'elle s'élève contre les atteintes au droit et qu'elle invite à l'engagement social pour plus de justice et de respect de l'homme. L'un des premiers à avoir compris cette dimension du catholicisme polonais est le sociologue Jan Strzelecki. Dès la période de la résistance, pendant la guerre, cet intellectuel marxiste, sensible et chaleureux, écrivait à propos de ses compagnons chrétiens : « *Il ne nous venait pas à l'idée de remettre en question les fondements de la foi de ceux qui faisaient ce qu'ils devaient faire, en offrant leur aide face au danger. S'ils appelaient Dieu ce principe dont ils déduisaient le sentiment qu'ils étaient responsables du sort du persécuté, nous reconnaissions leur Dieu comme symbole des sources de l'humanité, des forces qui ordonnent qu'on aille au-devant de ses semblables, même si cela implique d'aller au-devant de la mort.* » Et encore cette phrase : « *Le christianisme se mettait en travers de l'auto-adulation du parti, de l'Etat, du peuple, en travers des éthiques de collectifs militarisés, qui récitaient leurs propres dix commandements et parlaient une langue de mystique et de coups de feu.* »

Ancien membre du parti socialiste, puis du parti ouvrier unifié, après la fusion avec le P.C., M. Strzelecki en a été exclu il y a quelques semaines pour avoir refusé de condamner les cours de l'université « volante » organisés par les milieux contestataires. Le dialogue, disiez-vous ?...

### Une reprise en main

La situation faite à l'Eglise a certainement freiné certaines évolutions salutaires. Le défi qui la mettait globalement en cause a renforcé sa cohésion. Aussi ne faut-il pas s'étonner si les catholiques jugent jusqu'à aujourd'hui que cet enjeu est plus important que la question du célibat des prêtres ou de l'emploi de la pilule. Il est compréhensible, dans ces conditions, qu'il soit pour ainsi dire impossible de recueillir, dans les milieux d'intellectuels catholiques de Varsovie ou de Cracovie, la moindre critique envers Jean-Paul II.

Des représentants du groupe Pax, proche du pouvoir, aux cercles libéraux de Znak, réunis autour de la revue *Wiez* et du *Tygodnik Powszechny*, en passant par M. Zablocki, chef du néo-Znak, qui se flatte d'entretenir de bonnes relations à la fois avec le primat et avec le parti, l'unité de vues est impressionnante. Résumons : oui, c'est une reprise en main, mais n'était-elle pas nécessaire ? A force de vouloir cataloguer le pape comme un conservateur ou un progressiste, les catholiques occidentaux oublient que ces catégories politiques négligent le caractère surnaturel de la communauté ecclésiale.

Ecoutons, par exemple, M. Jerzy Turowicz, ce tranquille patriarche, vraiment peu suspect d'intégrisme : « *Face à la crise de l'Eglise, à la permissivité, à la relâche de la discipline, le pape pense qu'il faut remettre de l'ordre. Mais il ne va pas prendre des mesures d'autorité, bien qu'elles ne soient pas exclues. Il va se mettre au-dessus de la mêlée par sa foi, son témoignage et, à la longue, même les milieux de gauche en France et en Italie seront impressionnés.* » A Varsovie, un autre intellectuel catholique nous disait : « *En 1956, nous avons tous cru qu'on pouvait réformer le socialisme marxiste, de telle sorte qu'il soit à la fois efficace et humain. Cette conviction, aujourd'hui, a disparu presque totalement. L'opinion est fatiguée de ces promesses trop optimistes, de cette conception d'un progrès linéaire qui n'est même pas en mesure d'assurer la sécurité aux gens, mais augmente les menaces, non seulement en cas de guerre mais aussi en temps de paix : voyez la pollution, l'épuisement des ressources énergétiques, le sentiment d'aliénation. Ce n'est pas un hasard si tous ces thèmes se retrouvent dans la première encyclique de Jean-Paul II.* » Et d'ajouter avec un sourire narquois : « *Sans faire preuve d'un nationalisme déplacé, nous, Polonais, croyons être les interprètes les plus compétents de la pensée du pape.* »

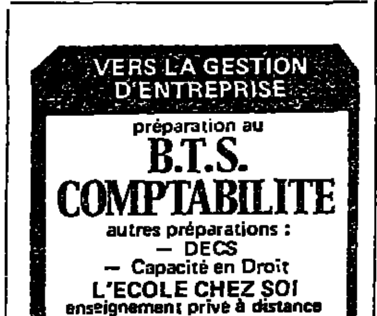
Difficile, en effet, de comprendre ce pape sans sa référence polonaise. A Varsovie, à Cracovie, on n'est pas mécontent de cette inspiration de l'Esprit Saint qui a soufflé sur le conclave, même si l'on admet que les catholiques occidentaux doivent être un peu désorientés. Mais l'Occident est-il le nombril du monde ?

(1) Dans l'ouvrage collectif *Nous chrétiens de Pologne*, publié par Jean Offredo, aux Editions Cana.

Prochain article :

**LA LIGNE DE MOINDRE RÉSISTANCE**


















# EUROPE

## Tchécoslovaquie

### Une étude de la Charte 77 dénonce les graves carences de l'économie

Prague (*A.F.P.*). — Les porte-parole de la Charte 77 viennent de faire paraître une étude sur le coût de la vie en Tchécoslovaquie, réalisée par plusieurs économistes dissidents — parmi lesquels M. Vladimir Kadlec, ancien ministre de l'éducation et ancien recteur de l'Ecole supérieure économique de Prague.

Les auteurs soulignent les insuffisances du marché intérieur, portant aussi bien sur la qualité que sur la quantité et sur les habitudes de troc et de corruption qu'elles entraînent. Bien que, selon les statistiques officielles, le coût de la vie n'ait augmenté, durant les dix dernières années, que de 10,8, la pratique des pots-de-vin, précisent-ils, en modifie l'estimation. De nombreux gérants de restaurants doivent corrompre les livreurs pour obtenir un approvisionnement convenable. La bouchère garde son foie de veau pour sa collègue du magasin des textiles, qui, à son tour, lui vendra des collants. Ils évoquent les longues queues qui se forment devant les magasins dès la mise en vente de certaines denrées alimentaires, voire de livres intéressants, mais édités en nombre insuffisant.

*« On manque de viande de qualité, de légumes et de fruits frais, de certains outils et de pièces de rechange, de matériaux de construction, de vêtements et de chaussures »*, notent-ils. Et l'insuffisance et l'inefficacité des services ont souvent entraîné la formation d'une économie secondaire faite de travail au « noir ».

Le problème du logement prend des proportions alarmantes dans les grandes villes. Il faut attendre des années pour obtenir un appartement. Les jeunes retardent le moment de fonder un foyer ou divorcent en raison des conditions d'hébergement chez les parents ou grands-parents.

*« Le désordre, le gaspillage et l'absence de gestion planifiée rendent les gens indifférents à leur travail, en sorte que le rendement du travailleur tchécoslovaque peut apparaître inférieur à celui d'autres pays »*, constatent-ils. Pour cette raison, l'industrie mécanique, notamment, ne peut plus assurer les ressources en devises, dont la Tchécoslovaquie a besoin. Aussi, l'économie est-elle obligée de développer l'exportation des biens de consommation de haute qualité, qui font défaut sur le marché intérieur : viande, bicyclettes, textiles, bois et charbon. Quant aux conditions d'exportation de l'uranium, les auteurs de l'étude avouent qu'il est impossible de pouvoir les préciser.

Ils relèvent qu'il faut 2 heures 55 minutes de travail à un ouvrier tchécoslovaque pour se payer 1 kilo de beurre (selon le salaire moyen donné par les statistiques officielles), alors qu'il ne faut que 48 minutes à un travailleur ouest-allemand, 419 heures pour l'achat d'un réfrigérateur contre 68 à un autrichien, 100 heures pour un poste à transistors contre 8 à un hollandais, et 4 334 heures pour une automobile contre 1 434 à un français. L'étude regrette enfin que l'insuffisance de biens de consommation entraîne dans la population une tendance généralisée à l'individualisme.

### APRÈS L'ARTICLE DE L'AMBASSADEUR A PARIS

*Nous avons reçu le communiqué suivant :*

Le temps n'est plus où les représentants diplomatiques du camp socialiste pouvaient compter sur la caution de nombreux journalistes français quand ils présentaient comme globalement bonne la pratique des libertés individuelles et publiques dans leur pays respectif : l'opinion publique française est plus avertie qu'il y a trois ans. Son Excellence M. l'ambassadeur de la République socialiste de Tchécoslovaquie le sait. Quelle raison peut-il donc avoir d'offrir aux lecteurs du *Monde* (8 mai 1979) un texte voué à susciter leur incrédulité ?

C'est que la négation de l'évidence a l'effet d'une démonstration de force, de la même manière que la désinvolture avec laquelle le Surhomme s'affranchit des normes communes frappe de sidération les âmes ordinaires. Tout comme l'invasion d'août 1968, l'énoncé de contre-vérités flagrantes montre qu'on ne recule devant rien. N'est-ce pas un spectacle bien fait pour corroder le peu de détermination qui reste à ceux qui, depuis la guerre de Corée, reculent sans cesse ?

★ Eugène Faucher, président d'Amitié franco-tchécoslovaque ; Henri Kerch, président de l'Amitié France - Tchécoslovaquie ; Vojtech Gruber, membre du Conseil de la Tchécoslovaquie libre ; Frantisek Fiedler, président de Sokol de Paris ; Edmund Rehak, représentant de l'Assemblée des nations captives de l'Europe, à Paris.

## Turquie

### M. ECEVIT EST RECONDUIT A LA PRÉSIDENCE DE SON PARTI

(De notre correspondant.)

Ankara. — Le vingt-quatrième congrès national du parti républicain du peuple s'est achevé le samedi 26 mai par une victoire de M. Ecevit et de ses fidèles. Sans concurrent, le chef du gouvernement turc a été reconduit dans ses fonctions de président du parti, qu'il assume depuis 1972. De même, la liste pour le renouvellement du comité directeur national, de vingt membres, préparée par M. Ecevit en personne, a été adoptée intégralement par l'assemblée générale des délégués départementaux.

Il semble donc que l'opposition interne du P.R.P. entende désormais laisser l'équipe de M. Ecevit préparer les élections sénatoriales partielles d'octobre et qu'elle soit prête à exploiter contre M. Ecevit le moindre recul électoral.

M. Ecevit aurait souhaité que figurent au sein du nouveau comité directeur national des représentants « modérés » des divers groupements opposés à la direction actuelle du parti. Mais il s'est heurté au refus de ses rivaux, qui promettent cependant de le soutenir sur la scène politique nationale.

Les adversaires de M. Ecevit présentent les succès du premier ministre devant le congrès comme une victoire à la Pyrrhus. L'unité apparente qui règne au parti républicain est trompeuse, ajoutent certains, et risque de se briser au profit de l'aile gauche si le gouvernement de M. Ecevit n'arrive pas à surmonter les difficultés économiques et politiques que traverse la Turquie. Ils estiment que le chef du parti devrait se montrer plus attentif à la voix de la base, qui l'a porté au pouvoir il y a sept ans en l'aidant à détrôner le prestigieux dirigeant qu'était alors M. Ismet Inonü.

ARTUN UNSALL.

## Suisse

### La ville de Genève va avoir un maire communiste

De notre correspondant

Berne. — Le conseil municipal de Genève s'apprête à élire, le 5 juin, le premier maire communiste de l'histoire de la ville. Lors du récent renouvellement des cinq membres de l'exécutif de Genève, les partis « bourgeois » avaient vainement tenté d'évincer le représentant du parti suisse du travail (P.S.T.), M. Roger Dafflon.

Ce dernier, bénéficiant d'une grande popularité personnelle, a été réélu par 57,2 % des votants, devançant tous ses concurrents. S'inclinant devant la volonté populaire, les partis libéral, radical et démocrate-chrétien ont fait savoir qu'ils ne s'opposeraient plus, comme par le passé, à l'accession du représentant communiste à la mairie de Genève. Cette fonction est normalement assumée pour une année, à tour de rôle, par chacun des cinq membres de l'exécutif.

En revanche, de solides préventions subsistent à l'égard de l'extrême gauche en Suisse alémanique. Ainsi le gouvernement du canton de Zurich vient-il de justifier publiquement la mesure d'interdiction professionnelle ayant récemment frappé certains militants ou sympathisants du P.S.T.

La question avait connu un regain d'actualité à la suite du refus des autorités de reconduire dans ses fonctions un aide assistant de l'institut de psychologie de l'université de Zurich. Interrogé par un député, le gouvernement cantonal a répondu que le P.S.T. *« doit être considéré comme un parti extrémiste, portant en lui, à l'état latent, le danger de tenter, par des moyens contraires au droit, d'apporter des modifications à l'ordre constitutionnel ». « Par conséquent*, ajoutaient les autorités zurichoises, *ce parti doit être contrôlé dans le cadre des mesures de protection de l'Etat. »*

La conférence nationale du P.S.T., réunie dimanche 27 mai, précisément à Zurich, a protesté contre cette attitude qualifiée de « calomnieuse ». Les communistes suisses reprochent aussi aux autorités zurichoises de chercher à les reléguer *« dans une zone de grisaille, aux confins de la légalité et de l'illégalité, alors que les activités et les banques du P.S.T. sont accessibles à chacun, contrairement aux activités des banques qui ne sont ni publiques ni contrôlées par l'Etat »*.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *L'abbé Woftech Srna* a été condamné par le tribunal d'Usti-Nad-Orlici (Bohême) à un an de prison et trois années de mise à l'épreuve durant lesquelles il lui sera interdit d'exercer son ministère. Il lui était reproché d'avoir célébré des messes sans l'accord des autorités. Le même tribunal a condamné M. M. Svacek, trente-huit ans, à quinze mois de prison et trois ans de mise à l'épreuve pour avoir assisté l'abbé Srna. — *(A.F.P.)*

## Union soviétique

### DOUZE MILLE JUIFS AURAIENT QUITTÉ LE PAYS DEPUIS TROIS MOIS

M. Dulzin, président de l'Organisation mondiale sioniste, a rencontré à Rome (où s'est tenue une conférence mondiale des communautés juives pour les juifs d'U.R.R.S.). M. Hawk, le dirigeant syndical australien, qui a obtenu des syndicats soviétiques des assurances sur la prochaine libération de juifs soviétiques et sur l'octroi de facilités à l'émigration. *« Nous espérons une confirmation rapide »*, a dit M. Dulzin (*le Monde* daté 27-28 et 29 mai).

Au cours de la conférence, M. Kluznitch, président du Congrès juif mondial, a indiqué que, au cours des trois derniers mois, douze mille juifs avaient quitté l'U.R.S.S. dont 35 % se trouvent à Vienne en instance de depart pour Israël, les autres s'étant rendus à Rome avant d'obtenir des visas pour les Etats-Unis.

A Paris, le bulletin de l'Agence télégraphique juive a consacré son éditorial du lundi 28 mai à cette question. Après un long hommage à tous ceux qui ont lutté pour le droit à l'émigration des juifs d'U.R.S.S., le bulletin fait en ces termes allusion à la position française : *« Combien apparaît vain l'esprit de prudence ou le caractère timoré qui ont été ceux de certain gouvernement occidental toujours désireux de ménager le puissant partenaire oriental, et aux yeux duquel le cas des juifs d'U.R.S.S. ne valait pas le scandale ! »*

En revanche, le bulletin tient à exprimer sa reconnaissance *« aux contestataires soviétiques, à ceux qui, n'étant pas juifs, ont, au prix d'un risque considérable, au nom des droits de l'homme et d'un amour véritable de leur patrie, défendu la cause des juifs et l'expression de leur revendication pour la liberté d'émigration.*

*» A Sakharov et aux autres dissidents, aux militants des droits de l'homme, à ceux qui réclament la liberté et les droits démocratiques à l'intérieur de l'U.R.S.S., il faut dire que l'éventuelle victoire des juifs est d'abord leur victoire, et que ceux-là ne seront pas absents du combat qu'ils continuent de mener pour le plus grand bien de tout leur peuple. Ils sont l'honneur de la Russie et de toutes les nations qui composent ce grand pays. »*

● *Un comité français* pour la défense du prêtre orthodoxe roumain Gheorghe Calciu, arrêté le 10 mars dernier à Bucarest (*le Monde* du 22 mars) vient de se constituer à Paris. Les adhésions peuvent être envoyées au siège du comité, chez M. Grossu, directeur du journal *Catacombes*, B.P. 98, 92405 Courbevoie, Cedex.



## Espagne

### L'ETA REJETTE TOUTE RESPONSABILITÉ DANS L'ATTENTAT DE LA RUE GOYA

L'organisation séparatiste basque ETA a rejeté, le lundi 28 mai, toute responsabilité dans l'attentat à la bombe de la cafétéria California de la rue Goya, qui a fait samedi dernier à Madrid huit morts et quarante blessés. Dans un communiqué, l'ETA a, d'autre part, démenti avoir tenté d'enlever M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale française.

Selon l'organisation basque, il s'agit dans ces deux cas *« d'une campagne d'intoxication de l'opinion publique avec l'aide de la presse gouvernementale »*. En revanche, l'ETA a revendiqué l'attentat, vendredi 25 mai à Madrid, dans lequel trois officiers supérieurs et leur chauffeur ont été tués.

D'autre part, des incidents ont eu lieu, lundi soir, près de la cafétéria de la rue Goya. Des groupes de jeunes manifestants du parti d'extrême droite Force nouvelle ont brûlé plusieurs voitures et brisé des vitrines de magasins. La police les a dispersés et a procédé à seize arrestations.

Dans le même quartier central de la capitale, un objet suspect a été découvert, lundi, dans un café proche de la cafétéria. Mais les artificiers de la police n'ont trouvé qu'une simple caisse vide. Cet incident illustre la psychose à la bombe qui règne à Madrid.

A Saint-Sébastien, une bombe placée sous la voiture d'un membre de la police nationale a été désamorcée dans la nuit de dimanche à lundi, a annoncé un communiqué du gouverneur civil.

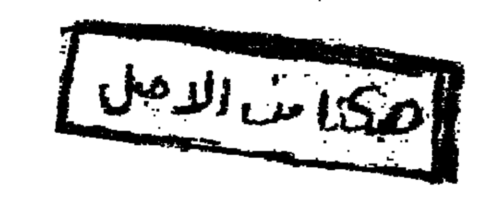
D'autre part, M. Suarez a procédé pendant six heures, en compagnie de membres de son cabinet et des chefs d'état-major, à l'examen des mesures destinées à enrayer la montée du terrorisme. Les mesures adoptées par le Parlement prévoient d'inciter la population à coopérer avec la police et d'étendre la surveillance policière dans les villes.

Les dix-sept victimes, dont trois officiers, abattues en deux jours en Espagne portent à soixante-six le nombre de tués dans des affrontements politiques depuis le début de l'année. Cette violence avait fait quatre-vingt-dix-neuf morts en 1978. — *(A.P., A.F.P., Reuter.)*

### Accusé d'avoir insulté le vice-président du gouvernement

### LE GÉNÉRAL ATARES EST ACQUITTÉ

Madrid (*A.P., Reuter*). — *Le général de la garde civile, Atares Pena, qui était accusé d'avoir insulté publiquement le général Manuel Gutierrez Mellado, vice-président du gouvernement, a été acquitté par la cour martiale de Valence, le lundi 28 mai. Le général avait qualifié de « traître » le vice-président du gouvernement, le 17 novembre 1978, à Carthagène, au cours d'une cérémonie militaire. Le procureur avait réclamé trois ans de prison. La décision de la cour doit être confirmée par le commandant de la région militaire de Valence.*



# EUROPE

## LA CAMPAGNE ÉLECTORALE EN ITALIE

# Le sursaut des communistes dans une petite ville du Sud

De notre envoyé spécial

Castellammare-di-Stabia (Campanie). — Ce n'est pas le genre de ville dont on parle tous les jours. Coincée entre mer et montagnes, à une trentaine de kilomètres de Naples, la paisible Castellammare-di-Stabia envisage de revenir à son nom (Stabia) pour se faire un peu remarquer. *« Au moins on saura prononcer notre nom »*, disent les édiles municipaux.

Cette ville méridionale de soixante-quinze mille habitants avait pourtant défrayé la chronique en avril 1977. Des élections municipales s'étaient révélées catastrophiques pour le parti communiste, qui perdit treize points par rapport à son score historique (45,8 %) de l'année précédente. Et, selon le principe des vases communicants, la démocratie chrétienne gagna sept points, passant à 40 %. Du jour au lendemain, Castellammare devenait le symbole du « reflux ».

### Une municipalité mal gérée

Les dirigeants communistes y virent un sérieux avertissement. Ils perdaient six mille voix dans une ville gouvernée par la gauche, face à une démocratie chrétienne vieillotte qui n'avait rien, en principe, pour attirer les foules. Castellammare n'est-elle pas le royaume de M. Antonio Gava ? Et M. Antonio Gava n'est-il pas le symbole du féodalisme méridional ? Ce politicien de quarante-neuf ans, qui a pris la succession de son père, incarne le « clientélisme » en Italie. Ses hommes semblent être partout ; à la mairie, à l'hôpital, dans les banques, dans les thermes..., et à Naples où remontent tous les dossiers. Il peut donc fournir les denrées les plus précieuses à ses électeurs : des emplois et des pensions. Ce sont des choses difficiles à mesurer. On ne sait plus quelle est la part de réalité et de légende dans l'épopée de M. Gava.

Il n'a même pas besoin de se montrer à Castellammare, où aucun parti ne compte de dirigeants de sa taille. Et à la démocratie chrétienne locale il n'a plus rien à craindre : la paix vient d'être conclue avec son rival, M. Francesco Patriarca, seigneur de la ville voisine de Gagnano. Finies les luttes fratricides. On se partage le gâteau : M. Gava se présente tout seul à la Chambre (il aura donc de nombreux votes de préférence qui lui sont nécessaires pour s'affirmer à Naples et à Rome), tandis que M. Patriarca serait élu au Sénat dans un fauteuil.

Castellammare-di-Stabia est une ville indéfinissable : industrielle, puisqu'elle compte l'un des plus vieux chantiers navals d'Italie, commerciale, comme le montrent d'innombrables magasins regorgeant de marchandises, thermale, enfin, avec vingt-huit sources d'eau minérale exploitées par deux grands établissements de soins. Ces activités cohabitent sans aucune coordination. Elles se gênent même entre elles, le centre commercial — toujours embouteillé et d'une saleté repoussante — faisant fuir les clients des thermes, qui préfèrent se faire soigner à Salerne, et les thermes inquiétant les ouvriers des chantiers, qui se sentent menacés par une « tertiarisation » galopante.

Privée de plan d'urbanisme, Castellammare souffre de constructions « spontanées » qui ont démoli un site splendide. Privée d'un épurateur, elle ne peut utiliser ses plages depuis sept ans, car les égouts se déversent directement dans la mer. Quant aux thermes, ils sont surtout fréquentés par des militaires en cure : ce n'est pas un tourisme compétitif, mais de l'assistance.

A qui la faute ? Il n'est pas facile de départager les responsabilités, puisque la démocratie chrétienne et la gauche socialo-communiste n'ont cessé de se succéder à la mairie. Castellammare était une ville « rouge » jusqu'en 1954. Puis elle a fait une cure de « blanc » pendant six ans. Gagnée de nouveau par la gauche en 1960, elle est gouvernée par la démocratie chrétienne depuis dix-huit ans. Et ces phases successives ont été troublées par diverses crises, provoquées notamment par les volte-face du petit parti républicain, soupçonné de chercher à tout prix la vice-présidence de l'hôpital San-Leonardo.

Aucune « junte » municipale, de gauche ou de droite, n'a donc vraiment gouverné cette ville fortement endettée. Sa chance a été d'avoir des industries liées aux transports, donc peu affectées par la crise économique. Mais les difficultés commencent : on y compte déjà quelque six mille chômeurs, dont une moitié de diplômés.

La démocratie chrétienne accuse les communistes de s'être polarisés sur l'industrie, alors que l'avenir de la ville était ailleurs. *« Nos sources d'eau minérale auraient dû être le pétrole de Castellammare*, dit le maire, M. Antonio Somma. *Mais le P.C.I. n'aime que les chantiers navals. Avec une grande myopie, il a fait croire aux ouvriers que le tourisme pourrait pénaliser l'industrie. Nous avons dû nous battre, dans les années 50, pour faire construire les établissements thermaux. »*

### Une triple correction de tir

Les communistes admettent à demi-mot qu'ils se sont trompés sur ce point. Mais, selon eux, la démocratie chrétienne est responsable de tout le reste. *« Nous, nous savons faire des autocritiques, alors que la D.C. rejette systématiquement sur les autres ses propres échecs »*, affirme M. Antonio Di Martino, secrétaire de la fédération du P.C.I.

La défaite électorale de 1977 a été, en tout cas, l'occasion d'une sérieuse autocritique pour les communistes. Ils auraient pu se retrancher derrière une explication commode : les élections législatives les favorisent toujours, alors que les élections municipales les desservent. Mais, cette fois, l'écart entre les deux scrutins était deux fois plus large que d'habitude.

Une explication complémentaire est fournie par l'ancien maire socialiste, M. La Mura. Selon lui, le P.C.I. de Castellammare était *« staliniste »* jusqu'à une date récente. Il n'aurait pas payé sa modération à l'échelle nationale, mais son sectarisme au plan local. N'a-t-on pas remplacé le secrétaire de la fédération, qui incarnait l'ancienne ligne, après la défaite électorale ?

Le parti a passé au crible les résultats électoraux, s'apercevant que ses pertes étaient sensibles dans les milieux populaires. D'où une action de propagande, rue par rue, mais avec des arguments différents. Le P.C.I. de Castellammare a corrigé le tir de trois manières : en décentralisant ses structures pour permettre aux sections de prendre des initiatives ; en s'intéressant à des catégories sociales négligées, comme les jeunes, les commerçants et les artisans ; en respectant davantage l'autonomie des syndicats et des élus municipaux.

Cette politique commencerait à donner ses fruits : *« Nous sommes en pleine reprise »*, affirme l'ancien maire communiste, M. de Filippo, qui prévoit un résultat moins bon qu'en 1976, mais certainement meilleur qu'en 1977.

Le P.C.I. est favorisé par le manque d'initiatives de ses adversaires. Guidée par des avocats et des notaires, la démocratie chrétienne locale ne compte guère de militants. Et elle s'affaiblirait beaucoup si l'Eglise, très bien organisée (*« mieux organisée que nous »*, disent les communistes) ne débordait d'activité dans ses écoles, ses patronages et ses diverses institutions.

A Castellammare, comme dans beaucoup de villes du Sud, les élections européennes sont totalement éclipsées par les élections législatives. Et celles-ci ne semblent guère mobiliser la population. Aucune formation extrémiste ne se manifeste, la démocratie chrétienne ayant fait quasiment le vide sur sa droite et le P.C.I. sur sa gauche. Rome est loin et Strasbourg encore plus. On n'aperçoit que Naples à l'horizon, où les communistes s'enlisent depuis 1976 malgré tous leurs efforts. Castellammare n'a pas beaucoup d'illusions, ni sur le Parlement européen, dont il connaît vaguement l'existence, ni sur l'épurateur d'égout dont elle n'arrête pas d'entendre parler.

ROBERT SOLÉ.




**Le Monde**

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE - D.O.M. - T.O.M. | 128 F | 235 F | 343 F | 450 F |
| TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE | 225 F | 425 F | 643 F | 850 F |
| ETRANGER (par messageries) | | | | |
| I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 155 F | 290 F | 425 F | 560 F |
| II. — SUISSE - TUNISIE | 203 F | 385 F | 568 F | 750 F |

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

# Le Monde le débat européen

## Un entretien avec M.

*(Suite de la première page.)*

Le jeu qui consiste à gouverner avec une autre majorité que celle qui est sortie des urnes est un jeu de la IIIe et de la IVe République ; il ne peut et ne doit en aucun cas devenir une pratique de la Ve République. En mars 1978, les Français ont choisi une majorité — en même temps qu'un type de société — et il peut être question de mettre en cause ce choix avant cinq ans, sauf dissolution. Cela étant précisé, je n'exclus pas, pour répondre très complètement à votre question, que certains ne soient tentés, au lendemain du scrutin du 10 juin, d'en revenir aux « grandes manœuvres » de 1974. Une telle attitude compromettrait l'efficacité du gouvernement à un moment où les problèmes d'ordre économique, d'ordre financier, d'ordre social, en raison même de leur gravité, demeurent la priorité.

### « Mes doutes se sont accentués »

*— M. Raymond Barre a cautionné personnellement la liste conduite par Mme Simone Veil et il a insisté sur son attachement à la formule confédérale, disant qu'elle représentait la forme la plus avancée d'une coopération organisée sauvegardant l'indépendance des Etats membres. Il a écarté catégoriquement toute idée d'évolution supranationale des institutions communautaires. Pouvez-vous nous résumer ce qui, dans ces conditions, sépare votre propre liste de celle de Mme Veil ? Ecartez-vous tout à fait l'idée que, parmi ceux que vous qualifiez d'opportunistes, il puisse se trouver des gens qui se soient rendu compte que les rêves d'hier sont aujourd'hui dépassés et qui, finalement, aient pris leur parti très sincèrement de ce que vous appelez « l'Europe des réalités » ?*

— Lorsque je me reporte simplement deux ou trois ans en arrière, quand je relis les propos que j'ai tenus lorsque j'ai créé, par exemple, le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France, et quand je vois les critiques qui m'ont été alors jetées à la figure, je me réjouis de constater que ceux qui m'avaient critiqué reprennent exactement aujourd'hui le même vocabulaire et, je l'espère, derrière ce vocabulaire, les mêmes idées.

» Je suis tout prêt à considérer que leur évolution est définitive. Je fais cependant deux remarques : j'ai été très frappé d'entendre le président de la République parler de l'éventualité d'un référendum pour modifier la Constitution. Je dois dire que ce n'est pas le langage que j'attendais. J'attendais un langage qui écarte l'idée d'une modification de la Constitution. Quels peuvent être les motifs de ce référendum ? Un nouveau transfert de souveraineté ? Un régime électoral découpant dans la chair de la France de nouvelles circonscriptions, ce qui a été déclaré inconstitutionnel par le Conseil constitutionnel ? Dès lors, depuis le discours d'Alsace, mes inquiétudes sont plus grandes.

» Si vraiment il était entendu que l'on se dirige, comme M. Barre l'a indiqué, vers une forme organisée d'association des Etats, notre Constitution suffirait. Elle prévoit des traités, elle prévoit que s'ils sont conformes à la Constitution, et s'ils sont appliqués d'une manière réciproque par tous les participants, ils ont en France une valeur égale et même supérieure à la loi. Dès lors, les doutes que je nourrissais toujours au fond de mon cœur se sont plutôt accentués au cours des derniers jours. Je crains que sous certaines pressions on n'aboutisse à de nouveaux traités conformes à ce que vous disiez être l'idéologie abandonnée.

» Je suis frappé, par exemple, de voir que certaines personnalités, bien situées sur la liste que dirige Mme Veil, se taisent ; elles se taisent, je crois pouvoir le dire, parce qu'elles ne tiendraient pas le même discours que celui que tiennent leur tête de liste et le premier ministre qui la soutient.

*— N'y a-t-il pas un paradoxe de la part du R.P.R. à condamner à la fois l'orientation générale de la politique gouvernementale et à maintenir ses ministres au sein de ce gouvernement ?*

— Ni vous ni moi ne sommes tombés de la dernière pluie, et vous et moi savons ce que sont les formations politiques en France depuis la République, et j'oserai dire même avant la République. A tort ou à raison, un individualisme et peut-être une certaine richesse en personnalités aboutissent à ce que des hommes apprécient l'intérêt général et son service d'une manière différente, même lorsqu'ils appartiennent à la même formation.

» Ce que je regrette, c'est que nous en revenions, à travers des institutions qui donnent au gouvernement de la France un aspect honorable, à un défaut dont j'ai souffert une très grande partie de ma vie, à la fin de la IIIe République, puis, de nouveau, très vite après la libération : la classe politique — et par là je n'entends pas seulement les élus, mais aussi tous ceux qui s'intéressent aux affaires de la France et de l'Etat — ne me paraît pas prendre de la manière de gouverner la mesure qui convient. Au lieu de partir des exigences et d'en tirer des conclusions quant au gouvernement, on part d'une situation parlementaire et l'on en tire la manière de faire face aux exigences.

» Voulez-vous que je poursuive ma pensée ? Nous savons que la France ne peut pas continuer à vivre avec un déficit des finances publiques et un déficit de la sécurité sociale qui alimentent, je n'oserai pas dire l'inflation, mais la surinflation. De toutes parts on reconnaît qu'il n'est pas concevable d'envisager un avenir digne pour les travailleurs si l'épargne continue à ne pas s'investir dans de nouvelles activités industrielles ou agricoles, qui créent des emplois. Chacun commence à reconnaître que si l'on ne donne pas, en politique intérieure, une priorité absolue à la politique familiale de la mère de famille et de l'enfant, dans dix ans nous nous trouverons dans une situation économique, sociale et politique extrêmement préoccupante, c'est le moins que je puisse dire.

### « Il faut un gouvernement de salut public »

» Face à ces exigences, auxquelles il faut ajouter ce que j'appelle la guerre économique, et que les perspectives en matière de pétrole ne font qu'accentuer, quel doit être le gouvernement de la France ? J'en arrive à conclure qu'il faut un gouvernement de salut public ; oserai-je vous dire : avant qu'il ne soit trop tard.

» Ce n'est pas la démarche à laquelle nous assistons. On regarde les formations politiques, on écoute les revendications des organisations professionnelles et syndicales, on examine les tendances intellectuelles et psychologiques et, ayant fait ainsi un examen des éléments politiques en présence, on en tire volontiers la conclusion qu'on ne peut pas agir autrement qu'on ne le fait. Vous connaissez les formules, elles sont vieilles comme les gouvernements. On fait pour le mieux, on évite le pire !

» Je crois cette manière de voir et ces formules détestables. Sachez bien que je ne suis ni un prophète de malheur ni un partisan de l'apocalypse. Au contraire, je suis scandalisé de vior que, à travers toutes les expériences qui ont été celles de la monarchie et de la république et face à la situation du monde d'aujourd'hui, on en revient à ce que j'ai vu sous la IIIe ou sous la IVe République : on savait parfaitement, en 1934, 1935 et 1936 qu'on allait à la guerre ; on savait parfaitement en 1954, 1955 et 1956 qu'on allait au drame outre-mer et même à l'intérieur, du point de vue économique et financier, et puis on ne disait rien, ou plutôt on disait beaucoup mais on ne faisait rien.

» L'histoire ne se répète pas dans ses détails, mais il y a une répétition et cette répétition consiste à penser que, sans faire d'efforts, alors que la situation est sérieuse, cela pourra aller mieux demain. Je suis à ce point persuadé du contraire que, gardant à ceux qui prennent des responsabilités l'estime que méritent leur labeur et leur bonne foi, au fond de moi-même je me dis : c'est ainsi qu'on laisse périr les régimes.

*— Vous venez de parler de guerre économique. Dans une guerre il faut des alliés. Pensez-vous que l'Europe des Neuf puisse constituer pour la France un cadre qui la mette à même de faire face à une mesure qui, après tout, ne se limite pas à notre propre pays ?*

— Je vous répondrai sans hésiter : oui, mais à certaines conditions. Oui, il est clair, par exemple, que face à l'ensemble des problèmes que pose l'attitude politique des pays producteurs de pétrole, ou l'expansionnisme commercial de certains pays à bas taux de main-d'œuvre, ou face au protectionnisme inouï des Etats-Unis d'Amérique, il est bon, il est utile, il serait nécessaire même qu'il y ait une vue commune et donc une alliance. Mais il est difficile de mettre dans l'esprit des autres ce que nous avons dans notre propre esprit. La Grande-Bretagne estime que le prix élevé du pétrole contribue très largement à son redressement. Cette manière de voir est assez partagée par les Hollandais possesseurs de leur gaz. A l'égard de l'Allemagne nous sommes dans une situation assez particulière, car sa capacité exportatrice et la réévaluation de sa monnaie lui ont fait supporter plus facilement que nous les hausses de prix.

» D'autre part, la France a une conception que je crois juste de sa mise en valeur agricole et industrielle qui exclut les abandons de secteurs, alors que les autres pays, ayant peut-être une capacité commerciale plus grande que la nôtre, acceptent très volontiers une spécialisation qui n'est pas notre fait.

### « Une alliance qui ne va pas de soi »

» Dès lors, on voit bien que l'alliance est une alliance qui ne va pas de soi. Vous rappellerai-je la situation telle que nous l'avons observée pendant tout le cours de ces malheureuses négociations dites du « Tokyo round » et qui, en fin de compte, ne sont pas terminées ? Nos partenaires ont clairement manifesté leur volonté d'ouvrir le marché européen, quelles que soient les mesures de protection qu'opposent les Américains ou les Japonais à nos produits, réserves faites de la sauvegarde de quelques-uns de leurs intérêts particuliers. Une position que nous ne pouvons pas accepter. Pour la deuxième ou la troisième fois, nous avons enregistré des promesses américaines. De nouveau, ces promesses risquent de ne pas être tenues. Une preuve parmi d'autres : quelques jours après la fin des négociations officielles, les Américains ont décidé de frapper de taxes compensatrices les importations de sucre en provenance de France, d'Allemagne et de Belgique. Pourquoi ? Parce que le Trésor américain a considéré que la progression de nos exportations de sucre « portait préjudice aux intérêts des producteurs américains »... Dans cette affaire, comme dans celle de la sidérurgie, la Communauté européenne n'a pas su adopter l'attitude de fermeté et de détermination qui devrait être la sienne dans les grandes négociations internationales.

» Bref, l'alliance serait d'une grande utilité. Je la considère comme nécessaire. Mais, encore une fois, elle est plus facile à énoncer qu'à pratiquer.

» D'où la conséquence, qui est vraie en matière militaire comme en matière économique : on est écouté dans la mesure où soi-même on est fort. On en revient aux problèmes de politique intérieure. Je veux dire par là que la stabilité de notre monnaie, la croissance de nos investissements, la force de nos exportations, notamment à l'intérieur du Marché commun, sont autant d'éléments qui nous rendent crédibles lorsque nous voulons une alliance. A l'inverse, la faiblesse de notre monnaie, la montée du chômage et la défaillance de nos exportations, notamment à l'intérieur du Marché commun, sont autant d'éléments qui n'encouragent pas à une alliance qui risquerait de se retourner contre nous. J'ai obtenu la politique agricole commune au début de la Ve République. L'obtiendrions-nous maintenant ?

» En d'autres termes, il faut d'abord être forts, après quoi les autres peuvent compter sur nous et nous pouvons compter sur les autres. Et votre question m'amène à une conclusion dont je m'étonne qu'elle ne soit pas sur les lèvres de tous les hommes politiques : le discours européen est un discours totalement trompeur s'il n'a pas une préface. J'entends dire l'Europe, c'est la paix, l'Europe, c'est la prospérité, l'Europe, c'est la fin du chômage, l'Europe, c'est le progrès. Volontiers je souscris à ces affirmations, mais je n'y souscris que si l'on dit aux Français : faites d'abord le nécessaire pour être vous-mêmes forts. Vous serez respectés dans la mesure où vous serez respectables.

» Les Anglais, les Allemands, les Italiens n'ont pas intérêt à diminuer le nombre de vos chômeurs si vous n'avez pas une politique de lutte contre le chômage. Ils n'ont pas davantage intérêt à ce que vous ayez une forte et indépendante armée si vous ne faites pas le nécessaire pour avoir cette armée. En d'autres termes, et c'est peut-être là la différence fondamentale que vous cherchiez à me faire dire lorsque vous évoquiez la différence entre la liste que soutient le gouvernement et la liste que j'ai formée avec Jacques Chirac, c'est que, quoi qu'il arrive, nous disons aux Françaises et aux Français : Attention, un discours européen, s'il n'est pas précédé de tout ce que vous a enseigné l'histoire, et, à notre époque, de tout ce que vous a réenseigné le général de Gaulle, c'est-à-dire « *Soyez forts* », ce discours européen est un discours trompeur. Il n'est prometteur que dans la mesure où vous avez à tous égards les mains nettes.

### « L'imposante confédération »

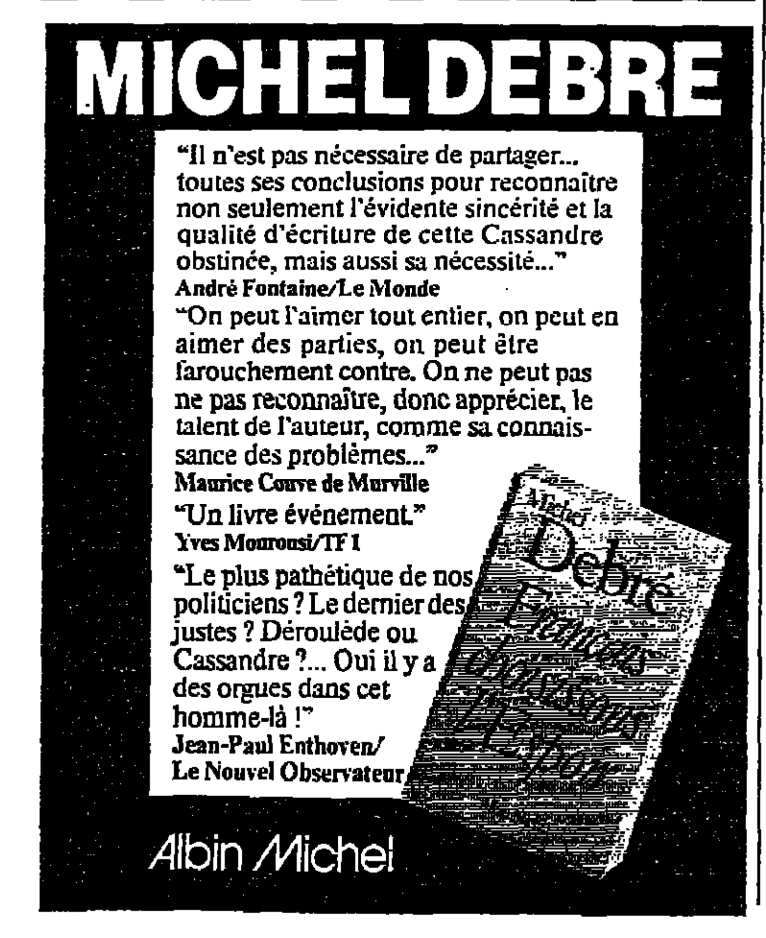
*— Comme le général de Gaulle et Georges Pompidou, M. Giscard d'Estaing préconise une Europe confédérale. Etes-vous vous-même favorable à cette formule ?*

— Je n'emploie pas le mot « confédération », parce qu'il est ambigu. Je préfère « coopération ». Le général de Gaulle employait l'expression « *l'imposante confédération* », comme à l'occasion du Plan il avait dit « *l'ardente obligation* ». Cette maîtrise exceptionnelle de la langue française donne à l'adjectif qui précède le substantif un certain éclairage.

» Je veux dire par là que le mot « *confédération* » ou le mot « *obligation* », employés seuls, ont un sens juridique, tandis qu'à partir du moment où vous mettez « *l'imposante* » ou « *l'ardente* », vous quittez le domaine du droit pour entrer dans le domaine d'une certaine conception réaliste en même temps qu'idéale.

» La différence véritable est bien connue et de nombreux hommes, tel par exemple M. Couve de Murville, l'ont fréquemment exposée. J'en ai fait l'expérience aux alentours des années 50 : elle est dans ce qui sépare la limitation de souveraineté du transfert de souveraineté. Si l'organisation des Etats se fait selon la règle normale, si les Etats limitent réciproquement leur souveraineté pour mener des actions communes dont ils gardent la supervision, voilà une forme de coopération européenne que l'on peut, si l'on veut, appeler « confédérale », à condition de bien l'éclairer. A l'opposé, se situe la conception du transfert de souveraineté, c'est-à-dire de l'abandon. J'en suis l'adversaire du point de vue des principes car elle me paraît contraire à la légitimité de la République, et je suis obligé de dire à l'expérience, ne serait-ce qu'avec la sidérurgie, qu'elle nous réserve les plus mauvaises surprises.






## Le Parlement européen demandera de nouveaux pouvoirs mais ne pourra s'en arroger

### déclare M. Thorn, chef du gouvernement luxembourgeois

M. Thorn, président du gouvernement luxembourgeois, interrogé lundi 28 mai au micro de R.T.L., par Philippe Alexandre et André Fontaine, a indiqué qu'à son avis l'Assemblée européenne élue ne serait pas « maximaliste ». « *Les élus*, dit-il, *défendront les intérêts locaux, ce qui exclut un Parlement ultra-européen.* » Il estime cependant que le Parlement demandera de nouveaux pouvoirs.

M. Thorn a ajouté : « *Le Parlement européen tel qu'il était élu jusqu'à présent, c'est-à-dire au second degré, n'en demandait pas moins, année après année, jour après jour, de nouveaux pouvoirs. (...) En fait, les Neuf furent d'accord pour donner au Parlement européen plus de pouvoirs, avant même les élections. Nous l'avons fait, avec la procédure qui s'imposait* (1). *Est-ce qu'alors on peut décemment, aujourd'hui, s'étonner quand quelqu'un vous demande : (...) le jour où il sera élu au suffrage universel direct (...), est-ce que le Parlement demandera de nouveaux pouvoirs (...) ? C'est dans la logique des choses, et c'est ce qui va arriver. Mais (...) nous ne pensons pas que ce Parlement élu puisse s'arroger comme par un coup d'Etat de nouvelles compétences. Il faudra que ces nouvelles compétences lui soient reconnues, au besoin à l'unanimité, et par ratification des Parlements nationaux (...).*

» *Les traités européens sont évolutifs dans leur caractère, c'est-à-dire qu'ils sont une projection, que c'est un développement qui doit aller en s'amplifiant vers quelque chose. Alors en disant tout le traité, mais rien que le traité, les uns donnent l'impression qu'on s'arrête, que c'est un minimum et que c'est figé, alors que d'autres, pensant la même chose, en interprétant les textes, vous diront : mais ce sera chaque jour aller un peu plus loin (...). Le Parlement, au lendemain du 10 juin ne pourra pas s'arroger de nouveaux pouvoirs, mais nous ne pourrons pas lui refuser d'en réclamer, ce qui est légitime. Le Parlement n'aura aucune autorité, aucun pouvoir pour agir en Constituante, mais s'il le faisait et s'il proposait une définition des buts européens, des finalités européennes, de ce que devrait être l'union européenne que Georges Pompidou et les huit autres chefs de gouvernement avaient essayé de circonscrire en 1972, s'il essayait de faire cela, et d'un consensus commun, il dépendrait des chefs d'Etat, de gouvernement et de nos Parlements nationaux de donner à cela un certain assentiment.* »

### M. CARSTENS : ce serait juste et conséquent.

De son côté, M. Carstens, nouveau président désigné de l'Allemagne fédérale, a estimé lundi, à *TF 1*, que l'« *élargissement progressif des compétences du Parlement européen serait à la fois juste et conséquent* ». Toutefois, a-t-il dit, « *nous connaissons les difficultés qu'il y a à ce propos dans d'autres pays, par exemple en France, et je crois donc devoir dire qu'il faut être très prudent à ce sujet* ».

Enfin, M. Jenkins, président de la Commission européenne, dans des déclarations publiées lundi dans *les Dernières nouvelles d'Alsace*, considère que le Parlement élu « *aura forcément plus de pouvoirs, du simple fait qu'il est directement élu* ». Les pouvoirs « *formels* » resteront les mêmes, a-t-il dit, « *mais ce Parlement aura forcément plus d'influence et son autorité morale s'en trouvera accrue. Il pourra ainsi jouer un grand rôle dans le cadre des pouvoirs existants, définis par le traité de Rome.* »

(1) M. Thorn fait allusion aux traités du 22 avril 1970 et du 22 juillet 1975 accordant des pouvoirs budgétaires à l'Assemblée.

## L'U.N.C. fait campagne pour une Europe « des valeurs morales et spirituelles »

De notre correspondant

Caen. — La nécessité d'une Europe des « cœurs et des libertés », la défense des « valeurs morales et spirituelles », auront été les thèmes majeurs du 54e congrès de l'Union nationale des combattants (U.N.C.), réuni du 25 au 27 mai à Caen. L'U.N.C. et les treize associations qui l'ont suivie pour former le « groupe de la rue Vézelay » ont quitté l'Union française des associations de combattants (UFAC) il y a deux ans, sous un prétexte juridique, en fait pour des raisons politiques. L'U.N.C. se veut apolitique, mais sa défense de la « *démocratie et du pluralisme dans tous les domaines* » l'entraîne à critiquer le totalitarisme « *de Pinochet à Brejnev* » et à se montrer sévère avec les régimes marxistes.

Alors que l'UFAC regroupe plus de deux millions de personnes, le groupe de l'U.N.C. en réunit aux environs de trois cent cinquante mille. Malgré l'apport l'an dernier de dix mille anciens de la seconde guerre mondiale, ceux d'Algérie représentent maintenant plus de la moitié des adhérents. Ils y prennent de plus en plus de poids, ce qui fait évoluer quelque peu la tonalité de l'association. L'U.N.C. a ainsi créé « Soldats de France ».

Ce groupe, qui a quelque mal à s'implanter dans tous le pays, veut, à l'image de la Royal British Legion, réunir tous ceux qui ont fait leur service militaire sans avoir combattu. Là aussi aucune arrière-pensée politique, affirme son président, M. François Porteu de La Morandière, par ailleurs président de l'U.N.C.-A.F.N. et vice-président de l'U.N.C. Mais il fixe comme objectif à « Soldats de France » d'assurer le maintien de l'« *esprit combattant* », de « *motiver les jeunes à la défense du pays* » et de participer à la « *défense des valeurs morales* ». Cette préoccupation est revenue fréquemment au cours du congrès. Mme Leclerc de Hauteclocque, qui participait aux travaux, a ainsi déclaré : « *On veut donner le bonheur en supprimant toute contrainte.* »

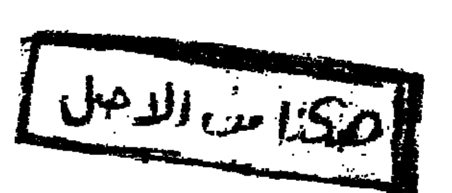
Elle a, par ailleurs, durement critiqué les lois Neuwirth et Veil sur la contraception et l'interruption volontaire de grossesse. Certains « *excès* » des grèves dans les services publics ont été aussi dénoncés. Le président de l'U.N.C. M. Jean-Albert Dom a, à plusieurs reprises, insisté pour sa part sur la « *nécessaire prééminence des devoirs sur les droits* », parlant aussi de « *sacrifices individuels pour sauver nos collectivités* ».

Mais le congrès s'est surtout préoccupé de l'Europe. Sans vouloir prendre parti dans la campagne actuelle dont il a regretté le ton, il a insisté sur la nécessité de « *faire l'Europe* ». Une Europe qui ne soit pas seulement « *un espace économique* », mais qui ait aussi « *une dimension politique et spirituelle* ». Pour les congressistes réunis à Caen, les pays européens ont une même civilisation et « *des valeurs spirituelles communes qui sont menacées par une subversion insidieuse et une violence croissante* ». D'ailleurs, M. Porteu de la Morandière a regretté que dans le débat actuel il ne soit nulle part fait état de la « *nécessaire défense commune de l'Europe* », qui, d'après lui, est menacée par la suprématie des forces du pacte de Varsovie.

M. Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, venu samedi à Caen, a rassuré les congressistes sur les projets du gouvernement. Il n'est pas question de toucher aux droits de réparation que représentent les pensions, ni fiscaliser celles-ci, mais simplement « *remédier aux abus* » et cela avec le « *consensus le plus large* » des associations représentatives.

Le rassemblement de quelque six mille anciens combattants a aussi été marqué par un certain nombre de manifestations publiques et de défilés. Mais les Caennais n'y ont guère participé, ni surtout pavoisé comme il leur avait été pourtant demandé. On était loin du « Caen la Tricolore » du congrès de l'U.N.C. en 1938. L'époque était autre et le maréchal Pétain était là...

THIERRY BREHIER.



# M. Michel Debré

*— C'est un peu ce qu'a dit M. Barre dans son interview au* Monde...

— Encore une fois, lorsque M. Barre parle, je crois distinguer une lumière qui, quoique diffuse, n'est pas très différente de celle qui éclaire certains de mes propos. Mais alors je pose la question : « Qu'est-ce que cette Assemblée qui est mise en place sans que l'on ait modifié l'article du traité de Rome qui crée la responsabilité de la Commission devant elle, c'est-à-dire une Assemblée dont nul n'ignore qu'elle est inspirée, qu'elle a été inspirée par ceux qui avaient de l'Europe une tout autre conception ? » Lorsque j'ai commencé à voir, en 1974, le chemin qu'on prenait, dans le secret des cabinets ministériels, j'ai dit : « Faites attention ; puisque vous être amenés à conclure un accord international, complétez-le, prévoyez, par des sessions limitées, par la fixation de l'ordre du jour, par la modification de l'article sur la responsabilité de la Commission, que votre appel au suffrage universel se rapproche davantage de des états généraux des nations, des Etats généraux des nations, plutôt que d'une Assemblée qui a tout le caractère, voulu à l'origine, de l'Assemblée d'un Etat unitaire. » Je ne mésestime pas la portée de la conversion verbale que j'ai vue s'opérer sous mes yeux depuis dix-huit mois ou deux ans; mais je suis obligé de dire que je croirais à cette conversion si l'on avait modifié le traité de Rome en même temps que l'on se mettait d'accord pour recourir au suffrage universel, par exemple, en supprimant la responsabilité de la Commission, ou en déterminant dans des conditions qui ne sont ignorées ni du Parlement britannique ni du Parlement français, les règles permettant d'éviter le débordement des attributions de cette Assemblée.

» En d'autres termes, je vois bien — et ce n'est pas seulement le fait de la campagne électorale, quoi que celle-ci y ait une grande responsabilité — que nous sommes en présence de vocabulaires que l'on cherche à rendre identiques, ou en tout cas très analogues, avec des arrière-pensées qui ne sont pas les mêmes. Il y a une grande ambiguïté. Cette ambiguïté a éclaté il y a quelques mois lorsqu'on a vu M. Giscard d'Estaing dire blanc et M. Schmidt dire noir : depuis, l'un et l'autre s'emploient à parler gris. Il n'empêche que ce que l'histoire retiendra — et l'expérience le prouvera — c'est que l'on a mis en mouvement un immense mécanisme défendant une conception qui n'était pas celle au nom de laquelle ce mécanisme a été envisagé, et en dissimulant le fait que les propos tenus de part et d'autre des frontières n'étaient pas les mêmes.

## « L'Assemblée outrepassera ses pouvoirs »

*— Vous attendez-vous à voir l'Assemblée parlementaire européenne outrepasser rapidement ses pouvoirs ?*

— Dans les semaines qui viennent... Comment voulez-vous qu'il en soit autrement ? Elle créera une commission de la Constitution, ce qu'elle n'a pas le droit de faire ; elle voudra constituer une commission des affaires extérieure qui s'occupera très rapidement des problèmes de défense, ce qu'elle n'a pas le droit de faire. Comme je l'ai dit et écrit, qu'une Assemblée européene débatte de toutes les questions qui unissent ou séparent les peuples européens, je n'y vois aucune objection, j'y suis même favorable. Ce que je n'admets pas, c'est qu'il y ait des commissions d'enquête, des commissions d'étude ou des motions votées sur des sujets qui ne sont pas strictement délimités par les chapitres économiques et sociaux du traité de Rome sur le Marché commun.

» Je vais même vous surprendre, peut-être. Cette Assemblée va vouloir s'occuper des droits de l'homme, alors que, à mes yeux, les droits de l'homme relèvent du Conseil de l'Europe et non pas de l'Assemblée des Communautés. Mais quelles sont les arrière-pensées de certains des membres de cette Assemblée et surtout de certains de ses inspirateurs ? C'est, à travers les droits de l'homme, de lutter contre l'unité de l'Etat et de la nation. On a rapidement fait silence sur cette brochure, à mes yeux scandaleuse, qui a été publiée aux frais des contribuables, à la fois par l'Assemblée et par la Commission, et qui établit que la France a violé les droits de l'homme au même titre que le Chili. Et pourquoi ? Parce que la police a interpellé pendant quelques heures — et la justice interrogé pendant quelques heures — un personnage suspecté d'avoir pris part à un attentat séparatiste contre le château de Versailles. Le problème — les rédacteurs de cette brochure le savaient bien — n'était pas les droits de l'homme. C'étaient, en réalité, les droits de la France que l'on voulait atteindre.

» Eh bien ! N'en doutez pas, le combat sera dur sur tous les plans.

*— Vous vous considérez donc, vous et la liste sur laquelle vous figurez, pratiquement comme les seuls défenseurs de l'indépendance française ?*

— J'ai dit que nous sommes la seule liste qui n'accepte pas les transferts de souveraineté. Là aussi il y a un mauvais procès qui nous est fait et en particulier qui m'est fait depuis toujours : sous prétexte de ne pas être favorable aux transferts de souveraineté, on dit que nous sommes des nationalistes maurrassiens. C'est la tartufferie classique. La vérité, cela a été prouvé, c'est que des limitations de souveraineté ou des accords pour des actions communes sont la voie de l'Europe féconde. L'hostilité aux transferts de souveraineté, voilà notre caractéristique.

» J'ai pour moi un exemple que je reprends souvent, mais qu'on ne cite jamais : quand, premier ministre, j'ai eu à prendre la décision sur l'usine de Pierrelatte — usine civile : usine basse ; usine militaire : usine haute — j'ai dit au général de Gaulle qui m'a donné le « feu vert » que j'allais, pour l'usine basse, demander à nos partenaires s'ils acceptaient d'en faire une usine européenne. C'était une action commune destinée à faire que l'enrichissement de l'uranium à des fins civiles fût produit en Europe. J'ai obtenu en quelques semaines une cascade de refus.

» On me dit aujourd'hui que c'est parce que tel ou tel pays avait dans l'idée un autre procédé. C'est une invention *a posteriori*. En réalité, les ambassadeurs américains dans toutes les capitales ont promis à nos partenaires que l'uranium enrichi américain serait vendu à un prix plus bas que l'uranium enrichi résultant d'une usine européenne. Quel est l'exemple d'action commune européenne plus spectaculaire que celle que j'ai proposée ? Ce n'est pas la notion d'indépendance qui est en cause. J'ai dit et écrit, contrairement à ce que certains racontent depuis vingt-cinq ans, que les accords qui limitent la souveraineté ou qui créent les actions communes sont les accords européens les meilleurs. Mais les transferts de souveraineté relèvent d'une autre philosophie, et c'est là où mon hostilité est totale, pour des raisons de principe comme pour des raisons pratiques.

*— Et vous sentez dans les autres listes une volonté beaucoup moins ferme que la vôtre sur ce plan-là ? Est-ce que vous n'êtes pas en train de faire un procès d'intention aux autres candidats ?*

— Je ne fais pas de procès d'intention. Vous avez sur les deux autres listes — la liste gouvernementale et la liste socialiste — des hommes qui ne cachent pas leur passé, leur présent et leur avenir de partisans de la supranationalité. Ils n'emploient pas actuellement ce vocabulaire, mais je ne me fais pas d'illusion, et vous ne vous en faites pas non plus.

## « Je mettrais au feu toutes les dispositions institutionnelles »

*— Cette dernière remarque amène à un jugement d'ensemble sur l'efficacité de l'action européenne au cours des trente dernières années. Plus on regarde cette entreprise et plus on est pris par un certain sentiment d'échec. Ne croyez-vous pas que l'idée européenne est un peu usée et qu'elle a peu de chances de ce fait de repartir maintenant ?*

— Avec beaucoup de superbe — et je m'en excuse à l'avance auprès de vous et de vos lecteurs, — je vous dirai que si j'étais aux affaires je ferais avancer l'idée européenne, parce qu'une fois pour toutes, moi, juriste, je mettrais au feu toutes les dispositions institutionnelles qui nous sont présentées comme la construction européenne, alors qu'elles ne sont qu'une sorte de festival d'apparence juridique destiné à créer des emplois.

» Quels sont les intérêts communs aux Européens d'aujourd'hui et de demain ? Ces intérêts communs, je vous assure qu'il suffirait de peu de temps pour que les gens de bonne foi s'entendent à les définir. Je vous en donnerai quelques exemples : allons-nous laisser l'espace en monopole aux Russes, aux Américains ? Les télécommunications mondiales seront-elles américaines, russes et éventuellement chinoises ? N'y aura-t-il pas un réseau européen de télécommunications ? Et j'ajoute : est-ce que si, comme je l'avais souhaité en tant que premier ministre en 1961, nous nous étions associés pour envoyer des Européens dans l'espace, on n'aurait pas créer un sentiment de solidarité sans commune mesure avec les résultats misérables de toutes les conférences multipliées depuis quinze ans.

» Je prends un autre problème, celui de cette mine probable de richesses pour l'humanité de demain que sont les océans et le fond des mers. Comme pour l'espace, nos nations européennes ne sont probablement pas en mesure isolément d'agir autrement que d'une manière artisanale à l'égard de la recherche et de l'exploitation de ces richesses. Il y a là un domaine qui, avec le domaine spatial, constitue un domaine inouï pour l'avenir.

» Je prendrai un troisième aspect, qui n'est pas le moindre : je suis le seul à dire que tous les gouvernements de l'Europe sont en train de nous préparer l'Europe des cercueils.

» Vous avez en effet des pays où déjà le nombre des décès l'emporte sur le nombre des naissances, et d'autres où l'évolution y conduit. Alors, quand j'entends ces matamores de l'Europe parler de l'Europe grande puissance et que je la vois démographiquement s'enfoncer, je me demande où est la raison : dans les propos lénifiants de ces personnages ou dans les propos un peu passionnés que je tiens ?

» En d'autres termes, on a réussi à transformer le discours européen en un bégaiement. Prenons-le plutôt comme, par exemple, le général de Gaulle a pris le problème de la réconciliation franco-allemande et comme, malheureusement, les Allemands ne l'ont pas compris, c'est-à-dire prenons-le dans le champ des réalités.

## « Entre les nations, les rapports sont toujours des rapports de force »

*— Dans cet ensemble européen, la République fédérale est le pays dont le dynamisme économique est le plus remarquable et, petit à petit, on la sent prendre un peu plus de liberté vis-à-vis des Etats-Unis. On s'y intéresse de plus en plus du côté soviétique. Vous attendez-vous à une évolution en profondeur de la politique allemande au cours des prochains mois et des prochaines années ? Plus généralement, croyez-vous que l'Allmagne finira par être réunifiée et jugez-vous cet aboutissement souhaitable ? Quelle politique préconisez-vous de la part de la France vis-à-vis de la République fédérale ?*

— Je ne puis guère répondre avec pertinence qu'à la fin de votre question. Je suis de ceux qui ont toujours pensé que nous avions deux obligations : la première, c'est de ne jamais oublier le passé, de n'oublier ni la politique wilhelmienne, ni la politique hitlérienne, ni ce qui en a résulté. Mais une autre obligation est de faire en sorte que nos enfants ne revoient jamais ce que nos pères et nous avons connu.

» Certes, il y a un langage à tenir, une attitude à tenir. J'ai tenu ce langage très tôt. Quant à l'attitude, il n'y en a pas deux : c'est la capacité et la force de la France. Entre nations, les rapports sont toujours des rapports de force ; jamais une nation ne fait pour une autre ce que celle-ci ne fait pas pour elle-même. Nous voulons tous une réconciliation profonde. Elle exige ce qu'on appelle des intérêts croisés. Elle exige également que chacune des parties ait conscience de ses intérêts propres et qu'elle ne peut pas exiger de l'autre d'assimiler ses intérêts propres aux siens. Puisque telle est l'exigence, il faut un équilibre des forces. C'est vrai, et je l'ai toujours dit, une certaine dégradation des rapports avec l'Allemagne, que nous constatons, n'est pas le fait de l'Allemagne, dont nous ne pouvons qu'apprécier l'effort et la politique suivie jusqu'à présent. Elle est le fait de notre insuffisance. Si vous me voyez, depuis 1972-1973, si inquiet, c'est que dès ce moment-là — les lecteurs du *Monde* pourraient en témoigner, à qui j'ai demandé plusieurs fois de garder mes articles pour les relire cinq à six ans plus tard, — j'ai dit qu'en acceptant 10 % à 12 % d'inflation et en ne veillant pas à la politique communautaire trop profondément imprégnée d'idées économiques qui ne sont pas favorables au développement de la France, nous allions créer une situation de déséquilibre dont nous pâtirions.

» Le président de la République a dit que dans dix ans nous rejoindrions l'Allemagne ; il y a dix ans, du point de vue monétaire, du point de vue économique, du point de vue de la natalité, nous étions à égalité. Si le déséquilibre s'est créé, encore une fois, n'en faisons pas reproche à l'Allemagne, mais tirons-en notre leçon.

» Pourquoi donc le taux d'inflation français a-t-il été deux fois supérieur au taux d'inflation allemand en 1974, 1975 et 1976, deux et demie supérieur en 1977 et quatre fois supérieur en 1978 ?

» Pourquoi donc le franc a-t-il perdu un peu plus du tiers de sa valeur par rapport au deutschemark au cours des cinq dernières années ? Je ne cherche en aucune façon à faire des reproches à tel ou tel homme politique, à telle ou telle formation et je sais parfaitement que les programmes de l'opposition encore moins que les programmes de la majorité n'ont correspondu à la réalité du bien public. Mais si l'on veut que dans les années qui viennent on sente de nouveau la possibilité d'une coopération durable avec l'Allemagne, c'est à nous Français de faire l'effort. A partir de ce moment-là, les choses seront changées, en tout cas pour nous, mais, je le crois, aussi pour les Allemands.

*— Comment concevez-vous les rapports de l'Europe et du tiers-monde ? Croyez-vous qu'il existe dans le tiers monde des données qui permettent de rêver d'une extension du marché et d'une relance de l'économie nationale ? L'idée d'un plan Marschall pour le tiers-monde dont on a beaucoup parlé ces derniers temps vous paraît-elle séduisante ?*

— Je vous répondrai par l'affirmative, avec deux observations à mes yeux essentielles : la première c'est qu'il y a un tiers-monde riche et un tiers-monde pauvre. Tant qu'on les confondra, on s'empêchera d'agir. La seconde observation, c'est qu'un plan Marshall de l'Europe ou de l'Occident suppose non pas l'application des trente-cinq heures de travail, mais, le cas échéant, une heure ou deux heures de travail supplémentaire pour tout le monde, de telle façon que l'augmentation de la production, donc du revenu, permette de faire face aux besoins. Si ce n'est pas ainsi, ce plan Marshall provoquera une sorte de relance mondiale de l'inflation. Mais si ces deux observations sont, l'une et l'autre, prises en considération, l'idée d'une générosité des pays industriels ou des pays riches en matières premières en faveur des autres est certainement l'une des grandes idées des prochaines années. »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE
et ANDRÉ PASSERON.

---

● *M. Alain Devaquet*, secrétaire général du R.P.R., a affirmé lundi qu'« *étant scientifique, il ne croyait pas du tout à la réalité des sondages* » publiés actuellement. Devant l'Association de la presse étrangère il a précisé : « *Un sondage, s'il est fait sur un millier ou quinze cents personnes, sérieusement, c'est-à-dire si les questions sont claires et si tout le monde est réellement interviewé, ce qui n'est pas toujours le cas, a déjà une marge d'erreurs de plus ou moins 5 %.* »

● *L'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle*, que préside M. Pierre Lefranc, appelle à voter « *pour la liste qui affirme placer au premier rang de ses préoccupations la défense de l'identité et de l'indépendance nationale, c'est-à-dire la liste pour la Défense des intérêts de la France en Europe (liste Chirac-Debré)* ».

● *M. Jacques Vendroux*, beau-frère du général de Gaulle, ancien président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, affirme que « *la liste DIFE est la seule qui puisse prétendre, sur le fond, à la continuité de la politique européenne du général de Gaulle* ».

# LE DÉBAT EUROPÉEN

## LA « CAMPAGNE D'EXPLICATION » DU PREMIER MINISTRE

# M. Barre durcit le ton de ses répliques à M. Chirac

De notre envoyé spécial

Autun. — Les protestations de M. Jacques Chirac contre le « détournement d'héritage » pratiqué, selon lui, par les giscardiens au détriment des gaullistes, ont produit sur les organisateurs de la « campagne d'explication » de M. Raymond Barre l'effet d'un cautère sur une jambe de bois. N'en déplaise au président du R.P.R., c'est de nouveau sous les trois portraits du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de M. Valéry Giscard d'Estaing que le premier ministre a pris la parole, lundi soir 28 mai, à Autun (Saône-et-Loire), comme il l'avait fait le lundi précédent à Annecy (Haute-Savoie). Sur le chef du gouvernement, les remarques du maire de Paris ont eu, au contraire, un effet abrasif. Durcissant le ton, M. Barre a estimé que M. Chirac fondait ses critiques sur des « raisons curieuses et inexactes », et il lui a répliqué en affichant « la plus parfaite indifférence et le plus grand mépris ». A preuve de son gaullisme, le premier ministre a souligné que c'était le général de Gaulle qui lui avait demandé, en 1967, de représenter la France à la Commission des Communautés européennes, puis Georges Pompidou qui l'avait confirmé en 1970 dans cette mission, enfin M. Jacques Chirac en personne qui avait proposé à M. Valéry Giscard d'Estaing, au début de 1976, de le faire entrer au gouvernement, où il avait été nommé ministre du commerce extérieur.

Deux membres du gouvernement, élus bourguignons, MM. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, et Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, ainsi que plusieurs parlementaires giscardiens des départements voisins, MM. Marc Masson, député de l'Yonne, Gilbert Mathieu, député de la Côte-d'Or, Paul Guillaumot, sénateur de l'Yonne, Michel Sordel, sénateur de la Côte-d'Or, avaient pris place à la tribune officielle auprès du premier ministre et du maire d'Autun, M. Marcel Lucotte, sénateur, président du conseil régional de Bourgogne, candidat sur la liste de Mme Simone Veil, qui avait organisé ce meeting.

Deux autres candidats de cette liste y figuraient également : Mlle Geneviève Anger, conseiller municipal de Dijon, et M. Charles Delatte, président de la Confédération nationale de la mutualité, du crédit et de la coopération agricoles et président du comité économique et social de la région, qui prit la parole au cours de la réunion. Celle-ci s'est déroulée devant près de mille cinq cents personnes qui ont accueilli très chaleureusement les propos de M. Barre, tandis qu'au centre de la ville, en fin d'après-midi, quelques centaines de manifestants avaient défilé sur la chaussée à l'appel des syndicats et des partis de gauche pour protester contre la politique du gouvernement.

A Autun, les organisateurs de la campagne de M. Barre avaient mis en place le même dispositif qu'à Toulon, le 17 mai et à Annecy le 21, afin que les déclarations du premier ministre puissent avoir le plus gros impact possible, malgré son absence dans la campagne officielle à la radio et à la télévision. Le meeting, organisé dans le « hall d'agriculture » de la ville, a débuté vers 18 h. 30. M. Barre a pris la parole à 19 h. 10 et, selon un scénario désormais bien réglé, le chef du gouvernement a prononcé, dès le début de son discours, les « petites phrases » qu'il avait jugé bon de préparer en réponse aux détracteurs de sa politique et aux adversaires de la liste soutenue par l'U.D.F. L'objectif a été atteint : les chaines de télévision ont eu le temps de souligner, dans leurs journaux de 20 heures, les déclarations ainsi placées en exergue.

Répondant à M. Lucotte qui avait rendu hommage à son « courage » et l'avait félicité de « *maintenir le cap au milieu du tohu-bohu de la surenchère de la démagogie* », M. Barre est allé droit au but : « *Je ne suis pas près de me laisser accuser de diviser la majorité par ceux-là mêmes qui, au sein de la majorité, tiennent des propos contre l'action que mène le gouvernement sous l'autorité du président de la République* », a-t-il déclaré en dénonçant implicitement l'attitude du R.P.R.

### Les « faux dangers »

Il a poursuivi en réaffirmant la continuité des orientations européennes du gouvernement : « *La politique européenne que mène le gouvernement est celle de la Ve République depuis 1958. On a osé me reprocher d'avoir parlé devant les portraits du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de M. Valéry Giscard d'Estaing. On a inventé des raisons curieuses et inexactes selon lesquelles je n'avais pas le droit de le faire. J'accueille tout cela avec la plus parfaite indifférence et le plus grand mépris.* »

Après avoir rappelé dans quelles circonstances il avait été nommé vice-président de la Commission des Communautés européennes sous les présidences du général de Gaulle et de Georges Pompidou, M. Barre a ajouté : « *Quand, au début de 1976, le président de la République m'a appelé au gouvernement, cela a été sur la proposition du premier ministre d'alors* [N.D.L.R. : le premier ministre était alors M. Chirac.] *Ce sont là des faits et je n'ai pas, en ce qui me concerne, la capacité d'oubli dont certains autres font preuve par rapport aux responsabilités qu'ils ont assumées dans le passé.* »

Le premier ministre s'est également employé à répondre aux critiques formulées par les leaders de la liste du R.P.R. à propos du déficit de la balance commerciale de la France dans ses échanges avec les pays de la Communauté : « *En 1976, nous étions déficitaires vis-à-vis de la Communauté de 17 800 millions de francs. En 1978, nous avons été déficitaires de 8 300 millions de francs. C'est vrai que nous sommes déficitaires par rapport aux autres pays de la Communauté, mais nous sommes excédentaires sur d'autres pays... C'est vrai que nos partenaires ont été plus industrialisés que nous, et plus tôt, et que nous leur achetons plus de produits industriels, mais nous leur vendons plus de produits agricoles qu'ils ne nous en vendent. Par conséquent, c'est le solde de base qui compte. Dans le secteur industriel, en 1976, le solde débiteur était de 28 milliards de francs et, en 1978, il a été réduit à 18 milliards de francs. En deux ans, nous avons gagné 10 millions de francs. J'ai confiance que ce déficit va encore se réduire.* »

M. Barre a ajouté : « *Quand j'entends dire que la Communauté économique européenne est la source de tous les maux, je me demande comment on peut avoir l'audace de tenir des propos pareils.* »

Devant un auditoire très sensibilisé aux problèmes agricoles, le premier ministre a insisté sur la volonté du gouvernement de défendre en permanence les intérêts des paysans : « *La politique agricole commune n'est pas une concession en faveur des agriculteurs français qualifiés par certains d'inefficaces. C'est la juste contre-partie de ce qui nous avons accepté sur le plan industriel.* »

Dans sa conclusion, M. Barre a invité les électeurs à ne pas « *se laisser obnubiler par les faux dangers* » qui sont évoqués, selon lui, tant par le R.P.R. que par le P.C.F. Au nombre de ceux-ci, le chef du gouvernement place la thèse selon laquelle la France serait inéluctablement dominée par l'Allemagne fédérale : « *Cessons de regarder le passé. Nous n'avons rien à oublier mais nous pouvons, au nom de l'avenir, faire ensemble, Français et Allemands, une politique courageuse et noble au service de la construction européenne et de la paix dans le monde.* »

Autre « faux danger », selon M. Barre : la notion de supranationalité : « *J'ai passé six ans à Bruxelles et j'ai vu s'évanouir cette idée*, a indiqué le premier ministre. *Ne créons pas le mythe d'une Assemblée qui, brusquement, se substituerait aux institutions et aux gouvernements pour régler les problèmes des pays européens. Il n'en est pas question. Pourquoi évoquer le spectre d'une France qui serait pieds et poings liés à un régime d'assemblée ?* »

C'est à Lyon, le jeudi 31 mai, que M. Barre tiendra son prochain meeting, en vedette américaine, à côté de Mme Simone Veil. Ce soir-là, pour la première fois, la campagne parallèle du premier ministre croisera publiquement la campagne officielle de l'U.D.F. Mais ce ne sera certes pas la première fois que toutes deux apparaîtront, sinon identiques, du moins complémentaires.

ALAIN ROLLAT.

## UN « FORUM » A QUATRE

# Des convergences inattendues

« Quatre Européens et l'Europe »; le débat organisé sur ce thème par l'Association des libertés, sous la présidence de M. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (Gauche démocratique), a permis à MM. Jean Elleinstein (P.C.), Edgard Pisani (P.S.), Michel Poniatowski (U.D.F.) et Alexandre Sanguinetti, ancien secrétaire général du R.P.R. en congé de parti, d'exprimer le fond de leur pensée sur l'Europe.

Animé avec efficacité par Ivan Levaï, ce « forum », qui s'est tenu le 25 mai au Palais du Luxembourg, a eu le mérite d'obliger ces personnalités à sortir du terrain des rivalités partisanes pour dire les raisons, remarquablement convergentes, qu'ils avaient de vouloir une Europe solidaire, face aux contraintes extérieures (économiques ou monétaires) et aux tendances hégémoniques des deux blocs rivaux. Certes, l'Europe de MM. Elleinstein ou Pisani n'est pas celle de M. Sanguinetti ni celle de M. Poniatowski. Mais tous les quatre jugent son unité nécessaire mais pas suffisante, pour les mêmes raisons : elle seule peut nous permettre, selon l'expression de M. Sanguinetti reprise par d'autres orateurs, de ne pas devenir « européoricains » ou « européosoviétiques ». Tous les quatre aussi n'écartent pas, à long terme, l'idée d'une véritable fédération européenne.

M. Sanguinetti estime même que l'on est déjà entré dans le procesus fédéral et, s'il le déplore (il s'abstiendra de voter le 10 juin), c'est essentiellement pour des raisons d'efficacité : il pense que l'Assemblée qui va être élue risque de compromettre les chances véritables de l'Europe, en accentuant encore la vigueur des affrontements nationaux.

D. Poniatowski considère qu' « *une forme trop fédérative* » bloquerait la possibilité pour l'Europe de s'ouvrir un jour à l'Est.

Pour M. Pisani, le fait même que le traité de Rome nous lie sans limitation de durée prouve que « *nous sommes déjà entrés dans un processus qui dépasse de beaucoup la confédération. Il faut*, ajoute-t-il, *inventer une institution originale : la Communauté, à mi-distance de la fédération et de la confédération.* » Pour l'immédiat, ce socialiste, ancien ministre du général de Gaulle, propose cette réforme : les décisions du conseil des ministres seraient prises à la majorité. Pour les grandes décisions qui engagent les nations, les gouvernements nationaux auraient une sorte de droit de veto.

Pour M. Elleinstein, si « *l'Europe n'a pas encore fait ses preuves* », l'élection d'une Assemblée peut le lui permettre, notamment en aidant nos nations à maitriser et à réduire le pouvoir des sociétés multinationales. Il ne faut pas exclure, non plus, pour l'avenir (ce qu'approuvent les autres conférenciers) des formes d'association avec les pays de l'Est.

Mais, semble-t-il, le principal intérêt pour lui, de l'étape du 10 juin, sera de favoriser une plus étroite coopération de son parti avec les partis communistes italien, et, bientôt, espagnol. Cela permettra, déclare M. Elleinstein : « *un peu plus de socialisme dans l'Europe de l'Ouest et un peu plus de démocratie et d'indépendance dans l'Europe de l'Est* ». — A. G.

## La liste du RUC n'est pas recevable

Le Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et des groupements de défense (RUC) a déposé, vendredi 25 mai, quelques heures avant l'expiration du délai de dépôt des candidatures, une déclaration de candidature aux élections européennes. Estimant que cette déclaration ne remplissait pas les conditions légales, le ministre de l'intérieur saisit dans les vingt-quatre heures le Conseil d'Etat afin qu'il se prononce sur sa régularité, conformément aux dispositions de l'article 12 de la loi du 7 juillet 1977 relative à l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes. Par une décision rendue le lundi 28 mai, sur le rapport de M. Taupignon, et conformément aux conclusions de M. Massot, après observations de Me Ryziger, le Conseil d'Etat a jugé que cette déclaration de candidature ne remplissait pas les conditions fixées par la loi du 7 juillet 1977.

Le ministre de l'intérieur a estimé que la déclaration de candidature présentée par le RUC était irrecevable parce qu'elle n'était pas accompagnée du récépissé justifiant du versement du cautionnement de 100 000 francs, comme l'exige l'article 3 du décret du 28 février 1979, pris pour l'application de la loi du 7 juillet 1977. Si les dispositions du décret sont sur ce point formelles, le RUC soutenait qu'elles vont au-delà des exigences posées par la loi du 7 juillet 1977 ; il estimait en effet qu'il résulte des dispositions des articles 10 et 13 de celle-ci qu'une déclaration de candidature peut être déposée avant le versement du cautionnement, qui doit seulement intervenir dans les quatre jours suivant le dépôt de cette déclaration.

Le Conseil d'Etat a rejeté cette argumentation. Il a relevé que l'exigence du cautionnement est posée par l'article 11 de la loi du 7 juillet 1977 et que l'article 12 permet au ministre de l'intérieur de saisir le Conseil d'Etat de la régularité d'une déclaration de candidature qui ne remplit pas « *les conditions prévues aux articles 7 et suivants* ». Il en a déduit que, en prévoyant à l'article 3 du décret du 28 février 1979 que le récépissé du versement du cautionnement est joint à chaque déclaration de candidature, le gouvernement, chargé de fixer les modalités d'application de la loi du 7 juillet 1977, « *a édicté légalement une prescription destinée à permettre au ministre de l'intérieur d'exercer dans un délai de vingt-quatre heures, qui court à compter du dépôt de la déclaration de candidature, un recours pour faire apprécier par le Conseil d'Etat si les conditions prévues aux articles 7 et suivants de la loi, au nombre desquels figure la condition du versement du cautionnement, sont remplies* ». Comme il était constant, en l'espèce, que le RUC n'avait pas produit le récépissé de versement du cautionnement à l'appui de sa déclaration de candidature, le Conseil d'Etat a jugé que celle-ci était irrégulière.

# HISTOIRE

## « Le meurtre de l'amiral Darlan » sur Antenne 2

### LE COMTE DE PARIS NE RÉPLIQUERA PAS A M. ALAIN DECAUX

Le comte de Paris, mis en cause par M. Alain Decaux lors de l'émission « Alain Decaux raconte le meurtre de l'amiral Darlan », a finalement décidé de ne pas répliquer spécialement à l'historien (*le Monde* du 29 mai).

S'il maintient n'avoir jamais ordonné à Alger, où il se trouvait alors, d' « éliminer » Darlan « sans délai » et « par tous les moyens », il a jugé que ce serait pour lui « s'abaisser » que d'opposer spécialement un démenti à l'exposé de M. Decaux et aux témoignages dont ce dernier a fait état lors de l'émission du samedi 26 mai. Il se réserve cependant de revenir sur ce chapitre à l'occasion d'une émission d'Antenne 2 dont il doit être l'invité à l'automne prochain pour parler de ses *Mémoires d'exil et de combats.*

● *M. Michel Crépeau*, a engagé une instance en référé, au nom du Mouvement des radicaux de gauche qu'il préside, pour demander qu'il soit interdit à M. Jean-Jacques Servan-Schreiber et à six candidats de sa liste Emploi-Egalité-Europe, MM. Guy Gennesseaux, conseiller de Paris ; Michel Grossmann, adjoint au maire de Saint-Etienne ; Jean Monnier, conseiller municipal d'Arras ; Alain Marx, avocat à Strasbourg ; Paul Hermitan, agent commercial, et Gérard Samet, de se prévaloir des étiquettes M.R.G. ou « radical de gauche ».

● *Le préfet de la Loire* a opposé une fin de non-recevoir à M. Joseph Sanguedolce, maire (P.C.F.) de Saint-Etienne, qui lui avait fait part de son intention de faire clore à 18 heures le scrutin des élections européennes (*le Monde* du 25 mai). « *Les arguments que vous avancez ne me semblent ni pertinents ni irréfutables* », écrit notamment M. Georges Badault, se référant au contenu de l'acte communautaire du 20 septembre 1976 pour justifier la clôture du scrutin à 22 heures.

● *Le Rassemblement des Français musulmans*, que président MM. Larbi Maddad et Claude Talbot, invite, dans un communiqué, « *les Français, quels que soient leur confession ou leur rang social, à voter pour la liste de MM. Chirac et Debré, face à l'Europe supranationale des autres* ».

### M. TIXIER-VIGNANCOUR EXPLIQUE LE FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE DU P.F.N. PAR UN « SURSAUT DE LA DROITE »

M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, porte-parole du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) et tête de liste de l'« *Union française pour l'Eurodroite* », a indiqué, lundi 28 mai, que cette liste avait pu être constituée grâce à une campagne de cautionnement déclenchée par un « *sursaut de l'électorat de droite* », après l'échec de l'alliance avec le Front national de M. Jean-Marie Le Pen.

Il a précisé que le « *sursaut* » de l'électorat de droite a permis de recueillir 170 millions de centimes pour permettre la participation de la liste « *Union française pour l'Eurodroite* ». Il a démenti les propos tenus par M. Le Pen (*le Monde* du 29 mai) en soulignant que sa liste n'avait pas reçu le soutien financier de partis d'extrême droite étrangers. (Le P.F.N. est la composante française de l'Eurodroite, regroupement au sein duquel figurent le Mouvement social italien et le parti espagnol Fuerza Nueva.)

De son côté, M. Michel de Saint-Pierre a précisé que la campagne du P.F.N. « *n'engage plus la responsabilité ni la présence des autres composantes* » de la liste d'union de l'extrême droite qu'il avait souhaité conduire.

## A Lille

# Mme Veil : si nous n'organisons pas l'Europe les temps de l'horreur reviendront

De notre correspondant

Lille. — Mme Simone Veil a souligné, lundi 28 mai à Lille, devant un public de deux à trois mille personnes — une assistance sensiblement de même importance que celle qu'avait réunie M. Chirac la semaine dernière dans cette ville — la nécessité de construire l'Europe sociale.

Quant Mme Veil s'est approchée du micro, des sifflets ont jailli de la salle, des tracts ont été distribués et des pancartes brandies, sur lesquelles on lisait : « *Veil-Hitler, même combat* », « *Loi Veil égale un million de morts* » et, dans le tumulte, la grande majorité l'acclamant et scandant : « *Simone, Simone.* » Mme Veil s'est écrié : « *Fascistes, sortez de la salle ! J'ai vu vos pancartes ; les nazis, c'est vous. J'en ai la preuve par le courrier que vous m'adressez...* » Les trublions furent rapidement expulsés.

Mme Veil expliqua alors que l'Europe est le chemin de la paix : « *Ecoutez la voix de tous ceux qui sont morts dans leurs tranchées, écoutez la voix des torturés, de tous ceux qui ont subi l'épouvante des camps ; cette voix du fond de nos mémoires nous avertit que si nous n'organisons pas l'Europe ensemble, les temps de l'horreur reviendront pour nous et pour nos enfants...* », a-t-elle déclaré.

Elle a ensuite précisé quelques points :

« *Il faut bien voir que, désormais, l'Europe est devenue la condition du progrès social. Ce progrès, nous savons qu'il est nécessaire parce que nous mesurons tout ce qui reste à faire dans notre pays comme ailleurs ; mais nous savons aussi qu'il pèse sur les coûts de la main-d'œuvre, c'est-à-dire sur la compétitivité de nos entreprises, et, en définitive, sur l'emploi. (...) Je prendrai un seul cas, le plus évident : celui de la réduction de la durée du travail. Ce pourrait être, parmi d'autres, une contribution à la réduction du chômage. Or cette revendication ne peut être mise en œuvre que si l'on procède par étapes, en tenant compte des situations qui sont celles des différentes entreprises et des différents secteurs d'activité. Il faut que l'on procède d'une façon concertée, grâce à une entente au niveau européen. Toute autre démarche serait dangereuse et aggraverait encore le chômage.* »

Au cours de cette soirée, qui était présidée par M. Norbert Segard, secrétaire d'Etat aux P.T.T., et à laquelle participait notamment M. Michel Debatisse, qui fit un plaidoyer vigoureux pour l'Europe agricole, les orateurs qui ont précédé Mme Veil, et elle-même aussi, ont décoché des flèches au parti communiste et au parti socialiste, mais, de M. Chirac, il ne fut pratiquement pas question. — G. S.

### M. DEFFERRE DÉNONCE L'« ALIGNEMENT » DU P.C.F. SUR LES POSITIONS DE L'UNION SOVIÉTIQUE

M. Gaston Defferre, député (P.S.), maire de Marseille, écrit dans un éditorial publié mardi 29 mai par *le Provençal*, que « *les staliniens, qu'ils soient soviétiques ou français, ont combattu l'idée de la construction européenne dès ses premiers balbutiements* ». Le président du groupe socialiste à l'Assemblée nationale poursuit : « *Ils continuent d'ailleurs avec la même vigueur après avoir — timidement il est vrai, — répudié le stalinisme. Contrairement à beaucoup de Français, je ne suis en aucune façon indigné de voir l'Union soviétique chercher à étendre son influence dans le monde entier. Pourquoi reconnaitrait-elle aux seuls U.S.A. le droit de se comporter en gendarme du monde ?* »

M. Gaston Defferre écrit encore : « *Ce qui est choquant, c'est de voir un parti politique français s'aligner sur les positions de l'Union soviétique. Le seul moyen pour les pays occidentaux de rester libres et de reconquérir leur indépendance contre les super-grands, notamment dans le domaine économique, consistait à s'unir, à construire l'Europe économique, politique, institutionnelle. C'est ce qui m'a personnellement amené à devenir européen.* »

### M. SARRE : les positions des quatre « grands » sont claires.

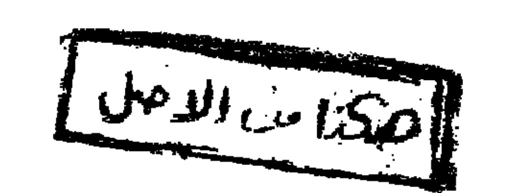
M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au conseil de Paris, a déclaré, lundi 28 mai : « *Contrairement à une opinion savamment entretenue, les positions des quatre grandes formations politiques françaises sont claires et tranchées. L'U.D.F. a une démarche cohérente. Il s'agit d'obtenir l'insertion sans trop de réticences de l'économie française dans le dispositif atlantique. (...) Le R.P.R. a une position contradictoire. On ne peut pas à la fois se soumettre aux privilèges du grand capital et affirmer sa volonté d'indépendance nationale. Dans ces conditions, le R.P.R. ne peut être qu'un anachronisme.*

» *(...) Le parti communiste français se sert de l'Europe et des revendications des travailleurs pour faire prévaloir ses intérêts politiques. Il se bat exclusivement pour atteindre plus de 20 % des suffrages le 10 juin. (...) La ligne du parti socialiste peut se résumer simplement : France, Europe, un seul combat, un même langage, construire un front anticapitaliste au service des travailleurs.* »

### DES PARLEMENTAIRES COMMUNISTES FRANÇAISES ET ITALIENNES SOULIGNENT LA COMMUNAUTÉ DE LEURS OBJECTIFS

Mmes Adriana Lodi, Briase Belardi et Eletta Bertani, députés, membres du comité central du P.C. italien, ont rencontré, lundi 28 mai, à l'Assemblée nationale, Mme Gisèle Moreau, député de Paris, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., et Mmes Marie-Thérèse Goutmann, député de la Seine-Saint-Denis, et Rolande Perlican, sénateur de Paris, membres du comité central. L'entrevue a été consacrée, selon un communiqué, à un « *large échange de vues sur la gravité des problèmes auxquels les femmes ont à faire face dans les deux pays, tant en ce qui concerne l'emploi que les conditions de travail* ». « *Les deux délégations*, ajoute le communiqué, *se sont félicitées de la communauté des objectifs que les deux partis entendent mettre en avant dans leurs pays respectifs et au sein de l'Assemblée européenne élue.* »





هكذا من الاصل



# Dans L'Express cette semaine
# Spécial Cadres :
# le hit-parade du niveau de vie

## CADRE FRANÇAIS
## SALAIRE BRUT 130000 F. PAR AN,
## AIMERAIT SAVOIR
## QUELLE SERAIT SA SITUATION
## PROFESSIONNELLE
## DANS LES AUTRES PAYS D'EUROPE

**Dans quel pays vaut-il mieux gagner son argent ?**
**Où le déclarer ? Où le dépenser ? Où vaut-il mieux vivre ?**

**Georges VALANCE, de L'Express, et Management Centre Europe ont réalisé une enquête exclusive sur le niveau de vie des cadres européens.**

# Dans L'Express cette semaine

# LE DÉBAT EUROPÉEN

## L'ADHÉSION DE LA GRÈCE A LA C.E.E.

# Les problèmes actuels imposent « une accélération » de l'unification européenne

### DÉCLARE M. CARAMANLIS

**Le soir même de la signature du traité d'adhésion de la Grèce à la C.E.E., le porte-parole du ministère turc des affaires étrangères a déclaré, lundi 28 mai : « La Turquie a toujours manifesté des préoccupations quant aux effets de l'adhésion de la Grèce sur l'avenir des relations Turquie-C.E.E. » « Il n'a jamas été question de nous opposer à la demande d'adhésion de la Grèce, a-t-il poursuivi. Il reste toutefois essentiel que la Communauté prenne des mesures pour remédier aux problèmes importants que cette adhésion suscitera dans le cadre des relations Turquie-C.E.E. » Le porte-parole a ajouté qu'il serait utile que des mesures soient prises dès maintenant pour éviter que ne s'aggravent les différents entre la Turquie et la Grèce.**

Athènes. — Le traité d'adhésion de la Grèce à la C.E.E. a été signé à Athènes, en présence de M. Giscard d'Estaing. Le grand bâtiment néo-classique du Zappeion, au cœur de la capitale, a servi de cadre aux cérémonies. Un grand nombre d'Athéniens s'étaient déplacés pour assister à l'arrivée des signataires. Le matin, M. Giscard d'Estaing, seul chef d'Etat présent, avait été accueilli par une foule dense le long du parcours.

A l'aéroport, M. Caramanlis, premier ministre grec, avait salué dans le président *« l'ami qui contribua de manière décisive à l'adhésion de la Grèce à la Communauté »*. M. Giscard d'Estaing avait répondu, en grec, puis en français, qu'il est *« très important pour la France, fille de la Grèce classique, de se trouver sœur de la Grèce contemporaine »*.

Cependant, l'opinion grecque n'est pas unanime à l'égard de de l'adhésion. La presse du soir et les murs de la ville reflétaient le débat qui avait précédé et qui se poursuivra sans doute. L'opposition de gauche est hostile à l'adhésion, de même que l'extrême droite (très minoritaire). Le PASOK de M. Papandréou réclame un référendum. Sur les murs d'Athènes, on pouvait voir lundi, en de très nombreux exemplaires, une affiche du parti communiste de l'extérieur (il y a deux P.C. en Grèce, dont l'un, dit *« de l'extérieur »*, est proche de l'Union soviétique). On pouvait lire : *« Derrière le masque de l'Europe se cachent les militaires. »* Sur le passage du cortège, les élèves de l'Ecole des sciences politiques et économiques avaient peint et collé sur leur établissement de nombreux slogans en plusieurs langues se résumant par *« Non à la C.E.E. »*.

Ces cérémonies — ce *« tournant historique »*, dit-on ici — constituent pour le premier ministre grec le couronnement de ses efforts (voilà bientôt vingt ans qu'il œuvre dans ce sens) et un investissement politique. Les élections auront lieu en novembre 1981, c'est-à-dire onze mois après l'entrée en vigueur du traité, et il n'est pas exclu qu'ultérieurement M. Caramanlis soit candidat à la présidence de la République.

De notre envoyé spécial

Avant d'apposer sa signature, M. Caramanlis a notamment déclaré : *« Nous avons atteint le point de non-retour. Il peut exister certainement des différences de vue quant à l'étendue, la forme, la procédure et le rythme de cette réalisation* [l'unification de l'Europe]. *Mais personne ne peut contester sa nécessité historique. Si les pays de notre continent n'arrivent pas à unir leurs forces matérielles et morales en une unité organique, ils seront fatalement relégués en marge de l'histoire. »*

Le ministre français des affaires étrangères, M. François-Poncet, président en exercice du conseil des Communautés, a pris alors la parole. Après avoir rendu hommage au courage et à la détermination de M. Caramanlis, il a déclaré : *« A l'effort de compréhension qu'ont accompli les neuf Etats membres pour tenir compte de la situation propre à leur nouveau partenaire correspond l'acte de confiance de la Grèce envers elle-même (...). De cet ensemble résulte la perspective d'une élévation du niveau de vie des Grecs qui est de notre intérêt et qui justifie les efforts consentis. »*

### M. JENKINS : renforcer les institutions.

Enfin, M. Jenkins, président de la Commission, a exprimé l'espoir que les candidatures espagnole et portugaise connaîtront le même succès que celle de la Grèce. Il a poursuivi : *« Il ne faut pas que l'élargissement à douze se traduise par un affaiblissement de la Communauté. Des décisions seront nécessaires pour renforcer les institutions et pour élargir et approfondir les politiques communes essentielles au succès de l'entreprise. »*

Après la cérémonie, M. Caramanlis a repris la parole pour déclarer : *« Je suis conscient (...) des problèmes politiques, économiques et sociaux auxquels l'Europe doit aujourd'hui faire face. Je crois cependant que ces problèmes non seulement ne justifient pas le retard de l'unification de l'Europe, mais imposent au contraire son accélération. »*

N.-J. BERGEROUX.

## M. GISCARD D'ESTAING RÉPOND A M. MARCHAIS

# « Le Parlement français se prononcera sur l'adhésion grecque »

Avant de se rendre à Athènes, lundi 28 mai, le président de la République a répondu à la lettre de M. Marchais (*le Monde* du 26 mai) lui reprochant d'aller *« signer le traité d'adhésion de la Grèce au Marché commun (...) sans la moindre consultation des citoyens français et de leurs élus »*.

Dans sa réponse, M. Giscard d'Estaing écrit notamment : *« C'est pour manifester, par ma présence en tant que président en exercice du Conseil européen, l'importance de la signature de ce traité, et non pour le signer moi-même, comme vous l'écrivez de façon inexacte, que je me rendrai à Athènes le 28 mai.*

*» La méconnaissance que traduit cette lettre des règles constitutionnelles qui fixent les responsabilités des institutions de la République en matière d'accords internationaux me surprend. Je vous rappelle sur ce point le texte de l'article 51 de la Constitution, suivant lequel « le président de » la République négocie et ratifie » les traités ». Quant à la nécessité du débat démocratique, la Constitution l'a prévu avant que le président de la République ne puisse ratifier un traité. C'est pourquoi le gouvernement veillera à soumettre au Parlement le texte de l'accord d'adhésion de la Grèce aux Communautés européennes pour lui demander d'en délibérer et de se prononcer par un vote. Comme les autres députés et sénateurs, vous aurez alors l'occasion de faire valoir, au sein des Assemblées, votre point de vue sur ce problème et de le confirmer par votre vote. »*

Le secrétaire général du P.C. répond à son tour dans *l'Humanité* de mardi :

*« Le gouvernement français avait la possibilité, lors du conseil des ministres des Neuf, il a quelques semaines, d'user de son droit de veto au traité d'adhésion de la Grèce au Marché commun. Le ministre des affaires étrangères ne l'a pas fait. Il a donné l'accord de la France à ce traité, dont le contenu est toujours caché, sans la moindre consultation des Français et de leurs élus. Aujourd'hui même, le président de la République est à Athènes afin — écrit-il lui-même — de souligner l' « importance » de cette adhésion et de donner plus de solennité à cet acte alors que rien ne l'obligeait à y participer. »*

● *M. Raymond Barre* se rendra à Bonn, le vendredi 1er juin, à l'invitation du chancelier de la République fédérale d'Allemagne, M. Helmut Schmidt, pour une visite de travail, annonce-t-on ce lundi 28 mai à Matignon.

● *Le Mouvement de la jeunesse socialiste* (M.J.S.) a dénoncé, lundi 28 mai, *« le discours démagogue du président de la République, qui s'adressait aux jeunes à Rouen »*. Le M.J.S. a ajouté : *« Comment croire un tel discours quand le ministre de la justice fait aggraver les condamnations des manifestants du 23 mars qui sont pour la plupart des jeunes qui ne sont en aucune manière responsables des incidents du 23 mars ? Les jeunes ne sont pas dupes de ce langage qui a su si bien se concrétiser puisque plus de 50 % des chômeurs sont des jeunes. »*



## PUBLICATION JUDICIAIRE

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE

Extrait d'un JUGEMENT CORRECTIONNEL rendu par le TRIBUNAL de TOULOUSE le 6 décembre 1978 à la suite d'une plainte en diffamation déposée par Alain SAVARY, député de la Haute-Garonne, contre Alain AYACHE, Directeur du journal « LE MEILLEUR ».

« Dans son édition du 3 au 9 mars 1978, à la veille du premier tour des élections législatives de mars 1978, l'hebdomadaire « LE MEILLEUR » distribué et vendu à TOULOUSE a publié un article non signé intitulé « Pourquoi les pieds-noirs toulousains ne voteront pas pour SAVARY »...

» Alain SAVARY réélu ensuite au second tour député de la Haute-Garonne est mis en cause en sa qualité de Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères pour les Affaires Marocaines et Tunisiennes dans le gouvernement Guy MOLLET...

» ... En n'établissant pas qu'il est de bonne foi, le prévenu, déjà condamné cinq fois pour diffamation, s'est rendu coupable du délit de diffamation publique envers un membre du Ministère...

» PAR CES MOTIFS, le Tribunal, en premier ressort, par jugement contradictoire, déclare Alain AYACHE coupable du délit de diffamation publique envers un membre du ministère pour avoir dans le numéro 444 du 3 au 9 mars 1978 de l'hebdomadaire « LE MEILLEUR » publié un article ... contenant à l'égard d'Alain SAVARY des imputations l'atteignant dans son honneur et sa réputation.

» En répression et par application de la loi du 29 juillet 1881, le condamne à la peine de 10.000 F d'amende.

» Reçoit en sa constitution la partie civile... Condamne Alain AYACHE à payer à M. Alain SAVARY la somme de 1 F de dommages-intérêts.

» Ordonne que le texte du présent jugement sera publié dans « LE MEILLEUR », « LA DEPECHE DU MIDI », « LE MONDE », « LE MATIN », aux frais du prévenu... ».

Pour extrait Me Albert VIALA, Avocat

# POLITIQUE

## LE P.C.F. ET LES INTELLECTUELS

# M. Marchais rappelle que les communistes français ont condamné « sans appel » le stalinisme

**M. Georges Marchais et plusieurs membres du bureau politique se sont entretenus, lundi 28 mai, au cours d'une réception donnée à l'hôtel P.L.M., à Paris, avec les intellectuels signataires de l'appel en faveur de la liste communiste aux élections européennes (« le Monde » du 29 mai). Le discours prononcé à cette occasion par le secrétaire général du P.C.F. était une version adaptée à son public des positions développées depuis le vingt-troisième congrès.**

**M. Marchais a ainsi souligné que la défense de la nation n'est pas un « repli frileux sur l'Hexagone », mais une lutte pour la préservation de l'identité de chaque peuple. Il a insisté sur l'engagement du P.C.F. « dans la voie de l'eurocommunisme » et il a saisi l'occasion de la polémique avec le P.S. pour rappeler que les communistes français ont condamné « sans appel » le stalinisme.**

**La relance de l'action du P.C.F. parmi les intellectuels doit être marquée par une session du comité central à laquelle les dirigeants communistes veulent donner une importance égale à celle qu'avait eue la session d'Argenteuil en mars 1966. Cette réunion avait opéré la jonction du P.C.F. avec l'avant-garde intellectuelle de l'époque. Le paysage politique et intellectuel ayant changé depuis lors, les communistes entendent rebâtir cette alliance à nouveaux frais.**

**La rencontre de M. Marchais avec plusieurs intellectuels qui avaient critiqué les orientations de la direction donne corps à l'affirmation du secrétaire général qui, à la fin du vingt-troisième congrès, avait appelé tous les communistes à participer à la mise en œuvre des décisions prises par ce congrès. En s'entretenant devant les journalistes avec M. Jean Elleinstein, M. Marchais a montré qu'un communiste peut être en désaccord avec la politique de son parti sans pour autant s'exclure de son application. — P.J.**

M. Georges Marchais a d'abord évoqué la préparation et la tenue du vingt-troisième congrès du P.C.F.

*« Sans doute est-il possible d'améliorer, de perfectionner encore la vie démocratique de notre parti,* a-t-il déclaré. *Mais cela n'enlève rien à ce fait que, trois mois durant, des centaines de milliers de communistes ont débattu franchement et de manière approfondie de la politique de leur parti. Au terme de ce débat, ils ont pris une décision de grande portée, celle de progresser dans la voie ouverte par notre vingt-deuxième congrès, de prolonger et d'enrichir, à partir de l'expérience, la stratégie qu'il a définie d'une avancée démocratique au socialisme. Dans le même temps, ils se sont donné la direction et les moyens pour mettre en œuvre cette politique de manière offensive, créatrice, conquérante. »*

Le secrétaire général a indiqué que le vingt-troisième congrès avait constitué, après la rencontre du bureau politique avec quatre cents intellectuels, à Vitry, les 9 et 10 décembre 1978, la deuxième étape d'une entreprise d'amélioration du travail du parti parmi les intellectuels. *« Une troisième se prépare puisque nous allons tenir une session du comité central consacrée à ces problèmes,* a déclaré M. Marchais. *Cette session aura lieu dans plusieurs mois, car nous voulons la préparer très sérieusement, en multipliant les rencontres, les échanges d'idées, les confrontations qui s'imposent. Naturellement, nous consacrons aujourd'hui toutes nos forces à la bataille en cours. Mais je peux vous dire que dès la rentrée nous allons nous engager activement dans la préparation de cette session du comité central. »*

M. Marchais a ensuite fait le bilan de la construction européenne dans les domaines qui concernent les intellectuels. L'*« Europe des multinationales »*, a-t-il dit notamment, est celle *« où toute création culturelle nationale et régionale devient indésirable, où le pluralisme des idées est étouffé sous la domination des industries culturelles et des médias, où devient obsédante l'emprise d'une sous-culture coulée dans le moule américain »*.

M. Marchais a poursuivi : *« Notre attachement résolu, de principe, à l'indépendance de la France n'a naturellement rien à voir avec un repli frileux sur l'Hexagone. La place considérable qu'à notre congrès nous avons accordée à la définition d'une grande politique internationale témoigne du contraire. »*

Le secrétaire général a souligné que les communistes français *« sont plus que jamais décidés à aller de l'avant dans la voie de l'eurocommunisme »* et qu'ils veulent *« une Europe de la diversité et de la confrontation des cultures, ce qui suppose que chaque nation, chaque peuple, préserve et développe librement son identité »*. Il a ajouté : *« Quand nous dénonçons le danger d'une culture coulée dans un moule à dominante germano-américaine, nous menons le même combat que les intellectuels allemands, en butte à la domination des Konzern et de la presse Springer, à la politique social-démocrate de gestion de la crise dans l'intérêt du grand capital. »*

Le secrétaire général a évoqué enfin la question des rapports du P.C.F. avec le P.S. Il a reproché à M. François Mitterrand d'avoir parlé de *« stalinisme »* à propos des déclarations de M. Marchais relatives à leur entrevue au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle de 1974. *« Je l'ai dit au congrès,* a déclaré M. Marchais, *et je le répète avec la même mesure : nous portons en nous l'horreur des fautes et des crimes que le XXe congrès du P.C.U.S. a révélés. Nous avons prononcé contre les conceptions et les pratiques du « stalinisme » une condamnation sans appel. Nous poursuivons depuis des années, et notre congrès vient d'en être une nouvelle expression, un grand travail pour en tirer concrètement toutes les leçons. Les accusations portées contre nous sont ignobles. Aucun jeu politicien ne peut les justifier. La fin ne justifie pas les moyens. »*

Estimant que *« l'orientation à droite »* du P.S. s'exprime ainsi *« de manière plus ouverte et plus affirmée »*, le secrétaire général a déclaré que le vote socialiste, le 10 juin, *« va être utilisé pour favoriser, sous le couvert européen, l'opération visant au rapprochement des giscardiens et des socialistes »*. M. Marchais a affirmé que *« nombre de démocrates, y compris des électeurs socialistes, y réfléchissent »*. Il a souligné que tout l'effort du P.C.F. *« tend à construire une union nouvelle, une union des forces populaires, une union de la gauche »*, effort qui ne peut aboutir que grâce à un *« débat politique public »*, auquel le parti communiste n'entend pas renoncer.

# Mort de M. Georges Dayan

## sénateur de Paris

**M. Georges Dayan, sénateur de Paris, vice-président du groupe socialiste de l'Hôtel de Ville, vice-président du présidium du comité directeur du parti socialiste, conseiller d'État en position de détachement de longue durée, est décédé lundi 28 mai, à la suite d'une maladie cardiaque.**

**Il sera remplacé au Sénat par son suivant de liste, Mme Cécile Goldet, docteur en médecine.**

Agé de soixante-quatre ans — il était né le 15 mars 1915 à Oran, — Georges Dayan avait été victime, l'an dernier, d'une rupture d'anévrisme et n'avait pu être sauvé alors que grâce à la promptitude d'une intervention chirurgicale délicate. Cet accident de santé, survenant peu de mois après son élection au Sénat, ne lui avait pas permis de donner, au palais du Luxembourg, sa mesure d'élu de la capitale. La fonction sénatoriale s'accordait parfaitement, en effet, aux qualités de ce parlementaire courtois, discret, efficace.

Ses très nombreux titres, y compris celui, officiel, au sein du parti socialiste, de « chargé de mission auprès du premier secrétaire », ne rendent pas compte de ce que fut la réalité de son influence. Lié à M. François Mitterrand depuis sa jeunesse — ils avaient fait ensemble leurs études de droit et leur service militaire. — Georges Dayan était devenu non seulement le confident de son ami, mais également son conseiller : loyal et fidèle en amitié, il avait aussi la sagesse, la liberté de jugement et cette distance avec l'événement que procure un engagement moins quotidien, moins brutal, dans la lutte politique. — A. G.

**

*Avocat à la cour d'appel de Paris en 1947, après avoir débuté au barreau d'Oran, Georges Dayan devient, le 23 novembre de cette même année, le chef de cabinet de M. François Mitterrand, ministre des anciens combattants. Il restera ensuite son chef de cabinet dans ses postes ministériels, sous la IVe République. En 1952, M. Mitterrand est ministre d'Etat ; en 1953, ministre délégué au Conseil de l'Europe ; en 1954, ministre d'Etat, garde des sceaux. Dans ce dernier poste, Georges Dayan occupe aussi les fonctions de conseiller technique. Parallèlement, il anime ((1952 - 1962) l'U.D.S.R., ce petit parti où siègent notamment MM. Claudius Petit, Pleven et Mitterrand, et qui joua, à l'Assemblée nationale, un rôle qui dépassait l'importance de ses effectifs.*

*En décembre 1965, Georges Dayan est l'un des fondateurs de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.), qui regroupe des mouvements et « clubs » dispersés autour de la « Convention des institutions républicaines » que lui-même a contribué à créer. Membre du comité exécutif de la F.G.D.S., il devient le vice-président de son groupe parlementaire, après son élection à l'Assemblée nationale, le 12 mars 1967, comme député du Gard (première circonscription, Nîmes). Il avait été l'un des treize candidats F.G.D.S. qui avaient bénéficié au second tour du désistement de communistes arrivés devant eux au premier tour.*

*Après les événements de mai 1968 et la dissolution de l'Assemblée, Georges Dayan se représente à Nîmes. Mais, dans la circonscription dont l'élu est aujourd'hui un communiste, il est battu par un gaulliste de gauche, M. Jean-Claude Servan-Schreiber, directeur général de la Régie française de publicité, qui avait été député de Paris de 1965 à 1967 (comme suppléant de M. Roger Frey). Après cet échec, Georges Dayan poursuit son action dans les instances dirigeantes de la Convention des institutions républicaines. Il participe à la création du nouveau parti socialiste et, en 1971, devient secrétaire de son comité directeur. Le 20 mars 1977 il est élu conseiller de Paris (2e secteur), et le 24 mars vice-président du groupe socialiste du Conseil de Paris. Le 25 septembre de la même année, les grands électeurs de la capitale l'envoient siéger au Sénat. Il est nommé peu après vice-président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains. Le 11 octobre dernier, Georges Dayan avait été admis à faire valoir ses droits à la retraite de conseiller d'Etat.*

Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

*PRÉHISTOIRE*

# LE MUSÉE DE TAUTAVEL : le plus vieil Européen reste chez lui

**La municipalité de Tautavel (Pyrénées-Orientales) et le laboratoire de paléontologie humaine et de préhistoire de l'université d'Aix-Marseille ont présenté à la presse, le 26 mai, le musée spécialement construit pour montrer au public les résultats des importantes fouilles faites sur le territoire de la commune.**

**Ce village, niché dans une vallée verdoyante dominée par les derniers chaînons calcaires des Corbières, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Perpignan, a acquis, en effet, depuis huit ans, une célébrité mondiale : le 22 juillet 1971, l'équipe dirigée par M. Henry de Lumley, maintenant professeur à l'université d'Aix-Marseille et directeur de recherches au C.N.R.S., mettait au jour, dans une grotte du versant nord, la Caune de l'Arago, une face humaine complète, la plus ancienne jamais trouvée en Europe. Plus ancienne même qu'on l'avait cru d'abord. Les mesures de datation faites récemment par anatomie comparée et par diverses méthodes physiques et biochimiques attribuent à ces restes un âge de 450 000 ans, alors que les premières estimations leur avaient donné une ancienneté de « seulement » 200 000 ans.**

COMME tous les hominiens d'âge comparable trouvés en Afrique et en Asie, « l'Homme de Tautavel » est un *Homo erectus*, appelé autrefois Pithécanthrope, qui dans la lignée humaine, entre — 1 000 000 et — 100 000 ans, se situe très probablement entre l'*Homo habilis*, plus primitif, et l'*Homo sapiens* moderne. L'Homme de Tautavel devait avoir une capacité crânienne à peine supérieure à 1 000 centimètres cubes. Ses yeux étaient abrités par un très fort bourrelet sus-orbitaire, son front était fuyant, sa face très prognathe. Il est vraisemblablement l'ancêtre de l'Homme de Neandertal *(Homo sapiens neandertalensis)*, qui a vécu, du Moyen-Orient jusqu'à l'ouest de l'Europe, de — 100 000 à — 40 000 ans et qui a disparu au profit de l'*Homo sapiens sapiens*, l'homme actuel.

Le musée de Tautavel est une belle réussite à tous égards. Construit en marbre local, sur le versant sud de la vallée, il domine le village et les vignes sans déparer le village. Par ses grandes baies, on voit la falaise au pied de laquelle est située la Caune de l'Arago d'où a été sorti l'essentiel du matériel présenté dans le musée. Depuis son invention, on peut dire que l'Homme de Tautavel est vraiment l'affaire des habitants : M. Jean Abelanet, le préhistorien amateur qui a « découvert » le site préhistorique de la Caune de l'Arago, est devenu le premier conservateur du musée.

Officiellement, il s'agit d'un « musée municipal à vocation départementale, régionale et nationale ». On pourrait ajouter : internationale, car ses organisateurs ont voulu y présenter l'histoire de l'humanité illustrée par des exemples tirés des fouilles locales. Certes, on n'a trouvé en Europe ni Australopithèque, ni *Homo habilis*, ces premiers hominiens d'Afrique orientale et australe, ni même les plus anciens *Homo erectus*, mais on a mis au jour, dans le Roussillon, des galets aménagés vers — 1 000 000 d'années, analogues aux premiers outils que nos lointains ancêtres ont su « fabriquer » en Afrique il y a plus de deux millions d'années.

L'environnement de l'Homme de Tautavel est abondamment décrit. Le climat y était plus froid que maintenant — c'était alors la période glaciaire de Mindel, — la végétation était celle d'une steppe, mais il y avait des arbres (bouleaux, chênes) et, curieusement, la végétation méditerranéenne s'est toujours maintenue (pins, cyprès, pistachiers, platanes, vigne sauvage, oliviers...). La faune est, elle aussi, un curieux mélange d'espèces de climats froids (rennes, bœufs musqués, renards bleus, lemmings) et de climats plus tempérés (chevaux, mouflons, éléphants, rhinocéros, lions, panthères, lynx, cervidés et même tortues).

L'Homme de Tautavel ignorait le feu. Aucun foyer, aucune cendre, aucun os brûlé n'ont été trouvés dans les amas de débris qu'il a laissés. Ces dépôts sont d'ailleurs d'importance très inégale. Tantôt l'Homme de Tautavel venait passer quelques jours dans la Caune de l'Arago, tantôt il s'y installait pour plusieurs mois. Comment expliquer autrement que par des séjours prolongés ces énormes tas d'os enchevêtrés et cassés (pour extraire la moelle) : les restes de ses repas. Tous les débris humains, le crâne trouvé en 1971, les mandibules découvertes en 1969 et 1970, l'os iliaque mis au jour en 1978 (le troisième os iliaque d'*Homo erectus* connu pour le monde entier), les deux douzaines de dents, le péroné, les os de main et de pied, les fragments d'os du crâne étaient mélangés à ces débris culinaires. L'Homme de Tautavel semble donc avoir été cannibale...

Seul un des onze ou treize individus dénombrés paraît avoir atteint la cinquantaine. Trois d'entre eux étaient des enfants de moins de dix ans et trois des adultes d'une vingtaine d'années. L'*Homo erectus* se tenait debout, mais il est possible que sa démarche ait été un peu différente de la nôtre : la cavité de l'os iliaque, où pivote la tête du fémur, est légèrement ovalisée au lieu d'être ronde comme la nôtre. Cette caractéristique se retrouve aussi bien chez l'Homme de Tautavel que dans les deux os iliaques d'*Homo erectus* trouvés en Afrique orientale.

L'alimentation était très carnée, les chevaux étant la principale source de viande (crue). Quant aux animaux à fourrure, le castor notamment, ils étaient peut-être chassés pour leur peau, qui pouvait fournir de chaudes couvertures. La vie de l'Homme de Tautavel était rude : aucun habitat construit, aucune structure coupe-vent ; seules de grosses pierres étaient apportées pour constituer un sol ferme. La fouille de la Caune de l'Arago est loin d'être achevée. Une cinquantaine de personnes poursuivent ce travail tous les ans pendant trois mois. Il y aurait du travail pour plusieurs dizaines d'années...

Les grottes de la vallée de Tautavel ont été longtemps utilisées. Aucune trace de l'Homme de Neandertal, mais des chasseurs magdaléniens (vers — 12 000 ans) ont occupé le site de la Teulera, dans la vallée. De même on retrouve des traces de populations de l'époque néolithique (dans la Cova de les Bruixes — ou grotte des sorcières) avec des céramiques et quelques outils. L'âge de bronze est aussi représenté, notamment par un crâne trépané dont le propriétaire a survécu à l'opération. Enfin, la dernière vitrine du musée contient quelques objets trouvés dans le château, témoignages de l'importance stratégique du Roussillon.

Tautavel est donc bien un résumé de l'histoire humaine.

YVONNE REBEYROL.

★ Ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 heures à 12 heures, et de 14 heures à 18 heures. Entrée : 3 F (enfants : 1 F).

## L'EFFORT EXCEPTIONNEL D'UNE PETITE COMMUNE

Tautavel compte actuellement un peu moins de huit cents habitants. Pourtant, sous l'impulsion de l'ancien maire, M. Albert Pla, et de son successeur, M. Guy Ilary, la commune a consenti, pour avoir son musée, un effort exceptionnel qui mérite d'être souligné. Sur les 650 000 francs nécessaires à la construction du musée et de son annexe, à la fois laboratoire et dépôt de fouilles, 50 % ont été apportés par la commune, 30 % par le conseil général des Pyrénées-Orientales et 20 % par le ministère de la culture et de la communication. La commune a aussi participé pour une large part aux dépenses créées par les aménagements intérieurs, le matériel audio-visuel, le catalogue, etc. Elle contribue aux frais de fonctionnement avec le conseil général, la mission interministérielle d'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon, la délégation générale à la recherche scientifique et technique, le fonds d'intervention culturel, deux ministères : l'éducation, culture et communication, le conseil régional.

L'effort de la commune commence à être récompensé. Entrouvert depuis l'été 1978, le musée a déjà reçu près de dix mille visiteurs dont deux mille écoliers depuis le mois de mars dernier.

Y. R.

*EN TOUTE LOGIQUE*

## Racines

**PROBLEME N° 148**

Les calculettes sont maintenant sur tous les bureaux, mais souvent sous leur forme la plus fruste : avec les quatre opérations, la mise en mémoire additive (M+), la mise en mémoire substractive (M—) et la restitution de la mémoire (RM). A l'aide d'un tel appareil, comment extraire une racine carrée, avec le moins de tâtonnements possible en allant directement à la meilleure approximation que la machine puisse donner ?

De nombreux algorithmes sont sans doute envisageables. Nous publierons dans le prochain *Monde des sciences et des techniques* la méthode proposée par un de nos lecteurs : Roger Durif, qui peut s'adapter aux racines de toutes les puissances entières.

**Solution du problème n° 147**

Le texte codé est : SUR L'ABATTANT DU VASISTAS, UN ANIMAL AU THORAX INDIGO, A L'AIGUILLON SAFRAN, NI UN CAFARD, NI UN CHARANÇON, MAIS PLUTOT UN ARTISON, S'AVANÇAIT, TRAINANT UN BRIN D'ALFA.

Ce texte offre la particularité, malgré ses cent trente et une lettres, d'éviter totalement la lettre E. Le fait est remarquable, puisque la fréquence du E est d'environ 18 %. L'exploit est dû à l'art de Georges Perec, le texte provenant du début de son roman sans E : *la Disparition*.

Le codage a été réalisé en décalant chaque lettre de quinze places dans un alphabet où la lettre E a été préalablement supprimée.

PIERRE BERLOQUIN.























## EN BIOLOGIE ET EN RADIOPROTECTION

# L'introduction de nouvelles unités se heurte à des réticences

**L'accident de Three-Mile-Island a été, dans de nombreux pays, à l'origine d'un effort d'information très large sur les problèmes du nucléaire. De plus en plus de gens commencent à avoir une petite idée de ce qu'est un curie, un rad ou un rem. Las ! Ces unités ne sont, pour certaines, que tolérées, et toutes sont en voie de disparition ; elles sont ou seront respectivement remplacées par le becquerel, le gray et le sievert. Ce qui ne laisse pas d'inquiéter certains spécialistes de radioprotection, qui estiment que ces modifications, imposées par l'extension progressive du système international d'unités (système S.I.), risquent de poser, en particulier aux travailleurs de l'industrie nucléaire, de sérieux problèmes de sécurité.**

**Avec des arguments du même ordre, de nombreux médecins dénoncent les modifications en cours depuis le début de cette année dans la présentation des résultats d'analyses biologiques. Là encore, certains font état des difficultés que le changement d'unités ne peut manquer de faire apparaître.**

« *JE n'y comprends rien. J'ai des moles dans le sang !* » Cette réaction d'un patient à la lecture des résultats d'analyses réalisées par un laboratoire illustre bien les difficultés que peut provoquer, aussi bien dans le grand public que chez certains praticiens, un changement d'unités. De quoi s'agit-il au juste ?

Depuis le 1er janvier dernier, les laboratoires d'analyses biologiques sont tenus de donner leurs résultats en unités S.I. Ce système, dont les origines remontent à la naissance du système métrique, lors de la Révolution française, est en effet en passe, dans tous les domaines de la science et de la technique, de devenir le seul système d'unités employé dans tous les pays du monde, au détriment notamment du « système impérial » d'unités employé par les pays anglo-saxons.

En France, les unités légales sont définies par décrets, le plus récent est celui du 4 décembre 1975 (1). En fait, les unités françaises légales sont exactement celles du système S.I., que fixent les Conférences générales des poids et mesures (C.G.P.M.). D'autre part, la réglementation française doit se plier aux directives (elles ne sont — heureusement — pas contradictoires) de la Commission de Bruxelles.

Le système S.I. comprend sept unités de base : le mètre (m), unité de longueur ; le *kilogramme* (kg), masse ; la *seconde* (s), temps ; l'*ampère* (A), intensité du courant électrique ; le *kelvin* (K), température thermodynamique ; la *mole* (mol), quantité de matière ; la *candéla* (cd), intensité lumineuse. A celles-ci s'ajoutent deux *unités supplémentaires*, le *radian* (rad), unité d'angle plan, et le *stéradian* (sr), unité d'angle solide.

A partir de ces unités de base et supplémentaires sont définies des *unités dérivées ;* les définitions correspondantes sont, précisent les textes, « *données par des expressions algébriques sous la forme de produits de puissances des unités S.I. de base ou supplémentaires avec un facteur numérique égal à un* ». Ainsi, l'unité de volume est le mètre cube, l'unité de masse volumique le kilogramme par mètre cube. Certaines de ces unités dérivées peuvent recevoir des noms particuliers : ainsi, l'unité de fréquence est le *hertz* (Hz), fréquence d'un phénomène périodique dont la période est une seconde. L'unité de force est le *newton* (N), force qui communique à un corps ayant une masse de 1 kilogramme une accélération de 1 mètre par seconde carrée. L'unité de contrainte et de pression est le *pascal* (Pa), contrainte qui, agissant sur une surface plane de 1 mètre carré, exerce sur cette surface une force totale de 1 newton.

### Des appellations particulières

Toutes ces unités ont des multiples et des sous-multiples (voir encadré), dont certains peuvent recevoir une appellation particulière : par exemple l'*angström* (un dix milliardième de mètre), le *bar* (cent mille pascals), l'*hectare*, l'*are*, le *litre*, la *tonne*, le *quintal*, etc. D'autre part, l'usage d'un certain nombre d'unités qui ne font pas partie du système S.I. est autorisé : la minute, l'heure, le jour, le mille, le nœud, le watt-heure, le curie (Ci), le roentgen (R), le grade, le degré, etc. En revanche, l'usage de la calorie, de la thermie, de la frigorie et du stère n'est plus autorisé depuis le 1er janvier 1978.

L'usage de ces unités légales est obligatoire dans toute l'activité économique : par exemple, les instruments de mesure vendus et utilisés en France (sauf ceux « *destinés à des fins scientifiques* ») ne doivent porter que des inscriptions ou des graduations employant les unités légales.

C'est de tous ces facteurs que résulte l'emploi du système S.I. dans les analyses biologiques. La mesure des quantités de substance contenues par exemple dans le sang doit donc se faire en moles par litre (ou en sous-multiples : millimoles, micromoles, nanomoles, etc.) ; les médecins, habitués à lire des comptes rendus de laboratoires en g/ml, doivent apprendre aujourd'hui à reconnaître les millimoles (mmol) par litre. Par exemple, dans l'ancien système, le taux d'hémoglobine dans le sang était, normalement, situé entre 12,9 et 17,7 g/100 ml. Dans le système S.I., il doit se trouver entre 8 et 11 mmol/l, ce qui correspond, entre l'ancien et le nouveau système, à un facteur multiplicatif de 0,621. Au lieu d'avoir entre 0,67 et 1,67 mg/l de fer, le patient « normal » doit avoir entre 12 et 30 micromoles par litre.

L'introduction en biologie des unités S.I. répond-elle à une nécessité justifiée ? Ne conduit-elle pas à compliquer inutilement la tâche des médecins, pour la plupart, et notamment des plus âgés, habitués de longue date aux « anciennes unités » ? Cette question fait l'objet depuis le début de l'année de nombreux débats dans les milieux médicaux qui transparaissent largement dans la presse médicale.

Les problèmes de sécurité que peut poser, pour la santé des patients, cette modification importante des habitudes, ne sont sans doute pas négligeables. Encore faut-il les tempérer en notant que — comme cela était le cas pour les anciennes unités — les laboratoires d'analyses médicales donnent sur leurs feuilles de résultats, en même temps que la valeur des substances trouvées dans le sang, l'urine... du patient, la « fourchette » dans laquelle cette valeur doit « normalement » se situer pour un sujet sain.

### Un système universel

Du côté des partisans de ce qui apparaît aux yeux du corps médical comme une petite révolution, on avance deux sortes d'arguments.

Les premiers sont d'ordre général, et s'attachent, finalement, aux principes mêmes qui plaident pour faire du système S.I. le système d'unités vraiment universel. Au nom de quoi l'activité des médecins devrait-elle échapper à ce mouvement général, destiné notamment à faciliter dans tous les domaines la coopération scientifique, technique et économique internationale ? Les Anglais sont bien passés, dans le domaine monétaire, d'une livre de vingt shillings de douze pence chacun à une livre de cent pence. Le monde anglo-saxon dans son ensemble est en train de faire, difficilement il est vrai, sa conversion au système S.I. Et tout laisse penser que (dans un avenir certainement lointain celui-là) les aviateurs devront aussi renoncer un jour à s'exprimer en milles, en nœuds et en pieds.

La deuxième famille d'arguments en faveur du S.I. est d'ordre plus scientifique : alors que la médecine devient, sous bien des aspects, de plus en plus scientifique, n'est-il pas essentiel que médecins, biologistes et chimistes aient un langage commun ? Dans une réaction chimique (ou biochimique), ce n'est pas la masse des produits en présence qui est importante, mais bien le nombre de molécules qui agissent les unes avec les autres. Et c'est bien cette donnée que permet de faire apparaître la mole, « *quantité de matière d'un système contenant autant d'entités élémentaires qu'il y a d'atomes dans 0,012 kilogramme de carbone 12* », c'est-à-dire contenant environ $6{,}0225 \times 10^{23}$ entités élémentaires.

Tout bachelier sait (ou devrait savoir) que, pour neutraliser un litre de solution molaire d'acide chlorhydrique (c'est-à-dire contenant une mole par litre d'eau), il faut un litre de solution molaire de soude : si on veut exprimer cette même vérité en employant les unités traditionnelles qu'utilisent les médecins (le gramme par litre, par exemple), il faut calculer la masse molaire de l'acide chlorhydrique (environ 36,5), celle de la soude environ 40), pour pouvoir dire que, pour neutraliser une solution d'acide chlorhydrique à 36,5 g d'acide par litre, il faut la même quantité d'une solution de soude à 40 grammes de soude par litre. Encore cet exemple est-il des plus simples : on devine ce qu'il advient quand il s'agit de faire des calculs sur des réactions mettant en jeu des molécules, organiques par exemple, constituées de dizaines d'atomes ou plus. L'utilisation des moles permet donc aisément de s'affranchir de ces calculs, et de prendre en compte le nombre de molécules présentes.

### Les nouvelles unités radiologiques

« *Les commissions internationales (...) produisent, du haut de leur tour d'ivoire, soi-disant au nom des utilisateurs, des nouvelles unités mal adaptées et parfois dangereuses.* » Cette phrase pourrait sans doute être de la plume d'un médecin opposé aux nouvelles unités en biologie. Elle est en fait due à M. Gaulard, ingénieur au service « normalisation et brevets » d'Electricité de France, dans un article qu'il signe dans le numéro de janvier-février de la *Revue générale nucléaire*, sous le titre « Réflexions sur les nouvelles unités radiologiques et leur application en radioprotection ». Les unités encore légalement utilisables mais qui vont progressivement disparaître sont le curie, le rad et le roentgen.

● Le *curie*, qui est l'activité d'une quantité de nucléide radioactif pour lequel le nombre de transitions nucléaires spontanées par seconde est de $3{,}7\ 10^{10}$ (c'est l'activité d'un gramme de radium), est remplacé, dans le S.I., par le *becquerel* (Bq). Celui-ci est l'activité d'une quantité de nucléide radioactif pour laquelle le nombre de transitions spontanées par seconde est égal à 1.

● Le *rad* est la dose absorbée dans un élément de matière de masse 1 kilogramme auquel les rayonnements ionisants communiquent de façon uniforme une énergie de 0,01 joule. Il est remplacé par le *gray* (Gy), pour lequel l'énergie correspondante est de 1 joule.

● Enfin, le *roentgen* (R), unité d'exposition correspondant à l'ionisation de 1 kilogramme d'air sous l'effet des rayonnements X et gamma telle que la charge électrique produite soit $2{,}58 \times 10^{-4}$ coulomb est remplacé par le *coulomb par kilogramme*.

D'autre part, une nouvelle unité va très favorablement être adoptée, à l'automne prochain, par la C.G.P.M. Elle remplacerait l'unité actuelle « d'équivalent de dose », le *rem* (abréviation de l'anglais *rad equivalent man*) qui cherche à mesurer l'effet biologique des rayonnements absorbés en tenant compte d'un certain nombre de facteurs, comme la répartition géométrique des rayonnements auxquels est soumis l'organisme. Cette unité est celle utilisée pour la définition des normes de protection auxquelles est soumise l'industrie nucléaire ; elle est donc utilisée quotidiennement par les travailleurs de cette industrie, dans tous les pays du monde. Or, selon les projets en cours, le rem serait remplacé par le *sievert*, égal à 100 rem. Cela serait d'ailleurs l'occasion de l'introduction d'une unité d'équivalent de dose dans le S. I., qui n'a pas actuellement d'unité de ce type.

M. Gaulard affirme, dans son article, que ces unités S. I. « *sont mal adaptées à la radioprotection, du fait qu'elles correspondent à des niveaux très supérieurs à ceux habituellement rencontrés* », pour passer du curie au becquerel, par exemple, il faut tout multiplier par un facteur 27 milliards : l'activité des rejets gazeux ou des déchets solides des centrales nucléaires devra être mesurée non plus en curies mais en térabecquerels.

Presque vingt ans après l'apparition du « nouveau franc », on continue couramment à parler de « francs lourds », et à donner des sommes importantes en « milliards de centimes ». Il est difficile d'en vouloir à certains spécialistes attachés à leurs habitudes.

**XAVIER WEEGER.**

(1) Ces textes officiels sont réunis dans la brochure n° 1194 des Journaux officiels, intitulée *Unités de mesure*.

## Exa, peta, femto, atto

*Il est très courant d'avoir à utiliser, pour exprimer une grandeur, des multiples ou sous-multiples des unités élémentaires. Les énergéticiens parlent par exemple de mégawatts de puissance électrique. Chacun sait que mille mètres sont un kilomètre (km). On utilise donc un certain nombre de préfixes, rassemblés dans les deux tableaux suivants. Rappelons que* $10^n$ *(n entier positif) est le nombre figuré par un 1 suivi de n zéros ;* $10^{-n}$ *est l'inverse de* $10^n$ *: par exemple,* $10^6$ *vaut un million (1 000 000),* $10^{-6}$*, un millionième (0,000 001).*

**MULTIPLES**

| FACTEUR par lequel est multipliée l'unité | PREFIXE à mettre avant le nom de l'unité | SYMBOLE à mettre avant celui de l'unité |
|---|---|---|
| $10^{18}$ | exa | E |
| $10^{15}$ | peta | P |
| $10^{12}$ | téra | T |
| $10^{9}$ | giga | G |
| $10^{6}$ | méga | M |
| $10^{3}$ | kilo | k |
| $10^{2}$ | hecto | h |
| $10^{1}$ | déca | da |

**SOUS-MULTIPLES**

| FACTEUR par lequel est multipliée l'unité | PREFIXE à mettre avant le nom de l'unité | SYMBOLE à mettre avant celui de l'unité |
|---|---|---|
| $10^{-1}$ | déci | d |
| $10^{-2}$ | centi | c |
| $10^{-3}$ | milli | m |
| $10^{-6}$ | micro | mu (*) |
| $10^{-9}$ | nano | n |
| $10^{-12}$ | pico | p |
| $10^{-15}$ | femto | f |
| $10^{-18}$ | atto | a |

(*) Il faut employer la lettre grecque mu.

# Le tabac, l'alcool et les cancers du larynx chez l'homme

***Le traitement des cancers des voies aérodigestives supérieures (cavité buccale, pharynx et larynx), malgré des résultats encourageants, est le plus souvent mutilant et ses séquelles sont d'autant plus invalidantes que le diagnostic aura été porté tardivement. Devant ce constat pessimiste, les perspectives de prévention, qui sont réelles et qui commencent à être bien connues, ont été récemment l'un des thèmes majeurs de l'assemblée générale annuelle du comité de la Ligue nationale française contre le cancer (1).***

***Le nombre de ces cancers est actuellement en expansion régulière. En France, chaque année, environ 15 000 cas nouveaux se déclarent chez l'homme et 1 300 chez la femme. Ils occupent ainsi chez l'homme la deuxième place après le cancer des bronches.***

***Quatre facteurs principaux : le tabac, l'alcool, la mauvaise hygiène bucco-dentaire et l'absorption ou l'inhalation de poussières irritantes d'origine professionnelle, favorisent l'apparition de ces cancers. Les trois premiers facteurs, les plus fréquents, relèvent de la responsabilité individuelle, et il ne tient donc qu'aux intéressés eux-mêmes de les supprimer et de faire ainsi baisser considérablement la fréquence de ces cancers.***

Les plus anciennement connus de ces facteurs de risques, les mieux étudiés et les plus certains, sont le tabac et l'alcool. Les produits de combustion et le goudron du tabac altèrent progressivement les muqueuses que l'alcool fragilise. L'alcool favorise l'action cancéreuse du tabac dans des proportions importantes et démontrées. Dans une enquête menée à l'Institut Curie de Paris depuis plus de trois ans, il n'a été retrouvé que 2 % de non-fumeurs parmi 1 600 patients atteints de cancers de type.

Le mauvais état dentaire, particulièrement répandu en France, paraît être aussi un facteur favorisant, d'autant plus important qu'il est associé à l'intoxication alcoolo-tabagique.

Enfin, certains facteurs professionnels (absorption et inhalation de poussières irritantes) jouent certainement un rôle dans l'apparition de ces cancers, mais, en dehors de cas particuliers (poussières de bois responsables des cancers des sinus), les études à ce sujet sont encore rares. Cependant, la recherche systématique des conditions de travail chez les patients de l'Institut Curie atteints de cancers des voies aérodigestives supérieures montre une grande proportion de travailleurs manuels peu ou non qualifiés (80 %) et d'ouvriers de la métallurgie, du bâtiment, des hydrocarbures, peintures et produits chimiques.

### Chirurgie et radiothérapie

Les deux méthodes essentielles de traitement sont la radiothérapie (cobalt) et la chirurgie.

Lorsque la lésion est importante, l'ablation totale du larynx est parfois indispensable. Ainsi, l'extirpation complète de la tumeur permet des guérisons définitives dans certains cas, mais elle entraîne une mutilation importante : une voie unique conduit les aliments de la bouche à l'œsophage, et la trachée s'abouche directement à la peau à la base du cou. La suppression des cordes vocales entraîne des difficultés de communication : la voix chuchotée est retrouvée spontanément après l'opération, mais elle est souvent faible et difficilement compréhensible. La rééducation vocale par un orthophoniste permet d'utiliser avec plus ou moins de succès une voix dite « *œsophagienne* ». Il existe deux associations qui aident ces opérés à se réinsérer socialement (2).

« *La réduction de la mortalité due à ces cancers*, a précisé le docteur Brugère (Institut Curie de Paris), *passe par un dépistage plus précoce, mais surtout par une diminution de la consommation de l'alcool et du tabac. La montée du tabagisme chez les jeunes et chez les femmes en particulier n'est pas, de ce point de vue, un élément encourageant.* »

**Docteur PH. L.**

(1) 13, av. de la Grande-Armée, 75116 Paris. Tél. : 500-00-17.

(2) Union des associations françaises de laryngectomisés et mutilés de la voix, 148, av. de Wagram, 75017 Paris. Tél. : 924-45-36.

— Fédération nationale des laryngectomisés, 6, rue de la République, 13001 Marseille. T. : (91) 91-05-63.

## BIBLIOGRAPHIE

■ HYPERTENSION ARTERIELLE, du professeur Philippe Meyer. Flammarion Médecine, 174 pages, 82 francs.

Préfacé par le professeur Paul Milliez, écrit par l'un des maîtres français de la médecine expérimentale, ce traité, par sa précision, sa clarté remarquable, sa maniabilité, ne pourra que rendre, à tous les praticiens, un très grand service.

Concernant l'une des affections les plus répandues, les plus accessibles au traitement et donc à la prévention, les plus meurtrières aussi lorsqu'elle est négligée, un tel bilan des connaissances les plus actuelles s'imposait, et celui du docteur Meyer est une parfaite réussite.

### Après la visite de M. Giscard d'Estaing à l'École vétérinaire

# Menaces et privilèges

par JACQUES FOUCHIER (*)

DEPUIS vingt-cinq ou trente ans, nous assistons à un assez profond bouleversement de nos relations avec l'animal domestique. Elles paraissent marquées, assez paradoxalement, par deux tendances opposées : menaces, d'une part, privilèges de l'autre.

Si l'on s'en tient aux espèces domestiques, à celles qui assurent une partie de notre alimentation, on ne peut évoquer à leur égard une quelconque menace ; les progrès scientifiques et techniques tendent à valoriser notre cheptel. Il transparaît cependant, derrière l'intérêt porté à la production animale, un certain nombre de dangers.

Une « industrialisation » des méthodes tend à rationaliser les techniques, à les automatiser, à homogénéiser les produits, à rentabiliser au mieux l'exploitation. Pour se soustraire aux contraintes climatiques, pour favoriser la distribution d'une alimentation calculée, on a donc vu se développer un élevage « hors sol ». Enfermés dans des bâtiments conditionnés pour assurer une ambiance thermique correcte et pour prévenir l'apparition des maladies infectieuses, les animaux sont rassemblés en lots homogènes, de densité souvent élevée : les jeunes sont sevrés précocement. Ces méthodes répondent aux possibilités qu'offre une alimentation préparée industriellement, qui n'a plus que de lointains souvenirs avec la nourriture fermière, mais qui est fondée sur une connaissance très précise des besoins nutritionnels animaux.

La productivité s'est encore accrue, grâce aux efforts de sélection. Mais cette sélection qui se fait sur la dominance de certains gènes, ceux qui permettent de privilégier les voies menant aux meilleurs critères de production, s'opère en définitive au détriment d'autres potentialités (rusticité ou résistance aux maladies).

Le polymorphisme génétique tend à s'estomper. Favoriser le potentiel productif, c'est aussi, si l'on n'y prend garde, appauvrir les capacités intrinsèques de l'espèce. Ne voir dans l'animal qu'un transformateur de protéines, si c'est un enrichissement économique, c'est aussi un appauvrissement biologique.

L'affadissement des rapports qu'entretiennent l'homme et les animaux de rente a sa contrepartie. Elle s'exprime à travers l'engouement de notre société pour l'animal de compagnie.

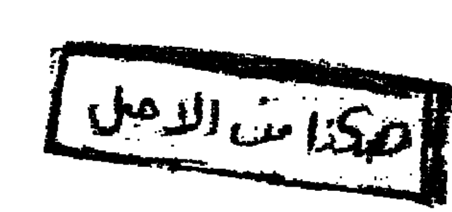
La France est devenue, avec plus de dix millions de chiens et de chats, le pays d'Europe le plus peuplé en animaux de compagnie. Cette intégration de l'animal dans la vie familiale s'inscrit dans un « rousseauisme » moderne, une recherche du paradis perdu dont sont issus heureusement la protection de la nature, la restauration des vieilles demeures, la résidence secondaire, les jeux et sports de plein air, l'équitation, qui a sauvé le cheval éliminé par la machine...

Mais il y a aussi chez nos contemporains la recherche d'un refuge face aux difficultés d'une existence soit trop isolée, soit trop monotone ou trop agitée.

Mieux intégrer l'animal de production dans notre monde passe aussi par le repeuplement des zones les plus défavorisées du territoire, par ces troupeaux rustiques, qui auraient l'avantage de meubler le paysage, de valoriser des régions pauvres, de maintenir un potentiel génétique varié.

L'homme découvre un peu tardivement, à certains égards, que cette domination sur l'animal n'est pas seulement un pouvoir de destruction, mais aussi, et surtout, un pouvoir de protection.

(*) Secrétaire d'État auprès du ministre de l'agriculture.



L'INFECTION INTESTINALE A LA MATERNITÉ BAUDELOCQUE

# Un germe redoutable mais accessible à la thérapeutique

**Aucun nouveau cas d'infection intestinale n'a été signalé à la clinique Baudelocque depuis dix-huit jours. On peut donc espérer que le germe qui a frappé un nombre important de nouveau-nés a pu être maîtrisé.**

**Les dernières études bactériologiques, conduites notamment à l'Institut Pasteur, semblent avoir conduit à son identification, comme l'a indiqué le professeur Sureau (« le Monde » du 29 mai). Il s'agirait d'un bacille appartenant à la famille des « clostridium » et dont on peut espérer qu'il soit accessible à la fois à l'antibiothérapie et aux efforts d'éradication entrepris dans le service.**

Les *clostridium* appartiennent à la famille des bacilles vivant sans oxygène (anaérobies) essentiellement dans le sol, mais aussi dans l'intestin des hommes et des animaux. Très résistants, car sporulés, ils sécrètent des toxines dont certaines sont particulièrement puissantes.

Le bacille tétanique fait partie de cette famille bactériologique, de même que le groupe des « anaérobies telluriques des gangrènes » qui comporte essentiellement une série de *clostridium*, bâtonnets à spore centrale ou subterminale et dont la dangerosité tient à la fois à la pullulation directe et à la sécrétion de toxines.

La plupart des bacilles anaérobies sont sensibles à des antibiotiques appartenant à la famille des pénicillines.

Les infections du nouveau-né sont le plus fréquemment dues soit à des colibacilles pathogènes, soit aux streptocoques, soit aux listeria. Les infections à bacilles anaérobies du type *clostridium* sont les plus exceptionnellement rencontrées. Elles peuvent atteindre le fœtus, ou le nouveau-né, soit par la mère, au moment de l'accouchement, soit, ce qui est beaucoup plus rare, par un vecteur extérieur (biberon ou autre, à la suite du non-respect des règles d'hygiène dans un service).

Un récent bilan du professeur Henrion (1) montre que l'infection bactérienne du nouveau-né a légèrement augmenté en France. A la maternité Port-Royal (voisine de Baudelocque) soixante-sept cas ont été traités en trente mois, soit 1,14 % des naissances. Les enfants de faible poids en ont été les principales victimes. Sur ces soixante-sept cas, huit morts ont été déplorées, dont six de grands prématurés.

## Quarante et un pour cent des décès

L'infection dite « materno-fœtale », c'est-à-dire l'atteinte du fœtus à la suite d'une infection de la mère, est redoutée des obstétriciens et des pédiatres. En 1978, elle a été responsable de 41 % des décès dans les unités de soins intensifs pour nouveau-nés. Le faible poids de naissance, la prématurité, les infections préexistantes des mères constituent le « terrain » de prédilection sur lequel se déploient ces infections.

Les entérocolites du nouveau-né résultent de multiples facteurs, parmi lesquels les infections bactériennes. Les péritonites ou septicémies à point de départ digestif sont dues à ces germes et à leurs toxines, particulièrement actives dans le cas du *clostridium perfringens* qui semble avoir été en cause à Baudelocque et dont l'identification est difficile et la présence rare.

Les infections qu'acquiert un nouveau-né après sa naissance sont presque toujours la rançon de fautes d'hygiène, en particulier lorsqu'il s'agit des germes particulièrement redoutables que sont les anaérobies *clostridium* ou les « gram négatifs » (colibacilles).

Les entérocolites ulcéro-nécrosantes s'accompagnent de pullulation de ces germes. En dépit des progrès remarquables accomplis, les infections des nourrissons fragiles, prématurés, nés dans des conditions difficiles, de mères fragilisées, restent très fréquentes. A Port-Royal, elles atteignaient pendant les six premiers mois de 1978 un nouveau-né sur cinq, dans le service de soins intensifs.

La diminution constante de la mortalité et de la morbidité accompagnant la naissance est, en France, un acquis spectaculaire de ces dix dernières années. Dans ce contexte, la légère augmentation des infections (que l'on constate dans tous les pays occidentaux) constitue à l'heure actuelle l'un des soucis essentiels des obstétriciens et des pédiatres.

## Risque important

Ce risque est naturellement plus important dans des services hautement spécialisés, hautement équipés, comme celui du professeur Sureau, qui mènent à bien les grossesses et les accouchements les plus difficiles, dans des conditions qui, hier encore, auraient condamné et la mère et l'enfant.

Il est clair que tout doit être mis en œuvre pour que de tels services bénéficient du matériel, des locaux, et des personnels qui permettent de parer, par une hygiène rigoureuse, aux risques à l'évidence accrus que courent des nourrissons entre tous fragiles, par définition, et dont la naissance même est souvent un exploit. — Dr E. L.

(1) Dans la *Revue du praticien* du 1er mai 1979 : « Les infections bactériennes néonatales. »



LES PRIX CÉLINE ET GALIEN

# LES RECHERCHES EN PARASITOLOGIE ET DEUX NOUVEAUX MÉDICAMENTS A L'HONNEUR

● *Le Prix Céline 79* vient d'être remis par Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, à l'unité de parasitologie expérimentale de l'Institut Pasteur, dirigée par les professeurs Luiz Pereira da Silva et Harvey Isen.

Ce prix, d'un montant de 250 000 francs, a été créé en 1973 par M. Richard Vipiana, président-directeur général de la société Céline. Il récompense chaque année le travail d'une unité de l'Institut Pasteur. Cette année, les travaux primés portent sur le paludisme et, en particulier, sur la recherche d'un vaccin d'efficacité durable. Le paludisme est un véritable fléau dans certains pays du tiers-monde. Il est en recrudescence en France et en Europe, du fait principalement des voyages intercontinentaux et de la non-application des mesures de prophylaxie par les voyageurs (*le Monde* du 21 mars).

La contamination par le parasite ou *plasmodium* n'entraîne pas d'immunité réelle et les travaux entrepris pour la préparation d uvaccin se heurtent à de très grandes dificultés, nécessitant un important travail de biologie fondamentale, travail dans lequel les équipes françaises (et notamment à l'Institut Pasteur de Lille,) se sont particulièrement distinguées.

● *Le Prix Galien*, décerné chaque année à un ou plusieurs médicaments récents pour le progrès qu'ils ont apporté ou pour leur originalité, vient d'être attribué à la cimétidine d'une part et au maléate de Timolol d'autre part.

La Cimetidine a permis une approche nouvelle de la maladie ulcéreuse de l'estomac et du duodénum. Elle est déjà largement diffusée et connue des médecins (*le Monde* du 28 septembre 1977). Analogue structural de l'histamine, elle entre en compétition avec celle-ci pour se fixer sur des récepteurs (dits H2) qui provoquent une sécrétion acide au niveau de l'estomac et en limitent le débit.

Le maléate de Timolol, plus récent, se présente sous forme d'un collyre utilisé pour le traitement du glaucome. Cette maladie se caractérise par une augmentation de la pression intraoculaire due à l'accumulation de l'humeur aqueuse, liquide qui circule constamment entre le cristallin et la cornée dans la partie antérieure de l'œil. A long terme, si elle n'est pas traitée, elle entraîne la perte de la vision. Elle représente la cause principale de cécité irréversible aux Etats-Unis et en Europe.

Dr Ph. L.

Le Monde

# société

DÉBAT

# Prescription des crimes nazis

## II — LE RETOUR DU DIABLE

par GILBERT COMTE

**Dans un premier article, Gilbert Comte s'est demandé si la campagne destinée à barrer la route de l'antisémitisme ne risquait pas d'aboutir à des conséquences contraires aux résultats souhaités (« le Monde » du 29 mai).**

Etonnant monde moderne ! Continuera-t-il encore longtemps de défier la nature ? De prétendre organiser la vie sans les symboles et les mythes, les valeurs et les croyances où l'homme reconnut son identité depuis l'aube des âges ? Dans le désarroi général, aucun signe ne l'annonce. Dubitatifs, désabusés, les intellectuels campent ou se prélassent entre les frontières jadis infranchissables du tabou et de la transgression, du permis et de l'interdit. « *Qu'est-ce que le bien ?* », questionnent les uns. « *Où est le mal ?* », interrogent d'autres. Allez donc le savoir lorsque, après Dieu, la patrie, la famille, la culture, mis en pièces par une contestation permanente, l'individu se dissout dans la production, parmi les grondements d'une vaste anarchie planétaire.

Non sans avantages pour la jeune règle du profit, du commerce, de la banque. Affranchi des cultes conservateurs, des vieilles fidélités territoriales, l'habitant sans souvenirs du vingtième siècle se plie plus docilement aux ordres de l'entreprise, aux décrets de la reconversion. Revenu de tant d'illusions, où ses aïeux laissèrent leurs songes, il se consacre entièrement aux pointages. Plus d'anges ni de démons dans les âmes ; plus d'épopées dans les cœurs sauf celle du travail, avec autour un mélange de terne grisaille et de cadences convulsives, les bruyantes frénésies de l'utilitaire. Finies les étincelles célestes dans les cieux, la légende dorée des héros et des saints. Du firmament des grandes villes, le néon publicitaire éclipse le rêve et chasse les étoiles.

### Belzébuth en SS

Quand l'administration des choses se substitue au gouvernement des hommes, les individus eux-mêmes se transforment en objets. Le dangereux dessein d'un homme où l'économie remplacerait les passions, où le besoin d'absolu s'exprimerait, s'absorberait dans les statistiques, en nourrit l'absurde chimère. Hélas ! les chiffres manqueront toujours de chair et d'esprit. Dieu, Satan, l'histoire ne s'enterrent pas à la Bourse. Tués dans un canton de l'âme, ils ressuscitent invariablement dans celui d'à côté. La forme, l'aspect, l'habit extérieur, seuls ont changé. Belzébuth renonce à ses cornes. Au gré des hantises contemporaines, il endosse chaque matin quelque nouveau costume, s'habille ici en écologiste ou en communiste, ailleurs en technicien du nucléaire, en ténébreux agent de la Trilatérale Aucun de ces rôles ne satisfait tous les publics Les goûts incertains varient comme la mode et réclament paradoxalement des compositions très élaborées. L'identification au nazisme réussit en revanche pour tous les spectacles. Dans ce cas-là, n'importe qui devient en quelques heures un diable très acceptable de première catégorie, surtout si la télévision s'en mêle et officialise le travestissement.

Comme toute fantasmagorie sociale, celle-ci engendre des hallucinations collectives. Un professeur fâcheusement inspiré met-il en cause l'existence des fours crématoires ? Un livre secondaire confectionne-t-il à la hâte un portrait approximatif d'Eva Braun ? La France entière palpite, s'enflamme, résonne d'interminables imprécations. Une, deux, trois, dix, vingt, cent, bientôt mille voix, s'étranglent d'horreur, annoncent la réhabilitation du IIIe Reich, toute une « campagne » en sa faveur, comme si ses partisans investissaient réellement la presse, s'infiltraient autour du pouvoir, ou régnaient déjà sur les ondes. Là, plus de sarcasmes ni de doutes ! Le symbole fonctionne admirablement. Terminés les sourires malins, l'ironie supérieure. La répulsion collective exige droiture et simplicité, la foi sincère du charbonnier, des fureurs, un intégrisme de moine espagnol.

Le mythe nazi déclenche mieux qu'un autre ces révulsions parce que à la fois en deçà et au-delà de la politique immédiate, il unit deux dimensions de l'histoire : la morte et la vivante. Voilà trente-quatre ans qu'il gît au sol, atroce, décomposé dans l'immense étendue de ses crimes. Beaucoup de contemporains l'ont vu. D'autres l'ont combattu. Sa démence obsède les mémoires. Sa défaite punit autant ses abjections qu'elle consacre son écrasement. A une société sans croyances, elles apportent toutes deux la consolation d'avoir des certitudes. L'exercice ne comporte d'ailleurs aucun danger Il réclame peu d'efforts. Il n'exige donc pas des vertus héroïques. En revanche, il opère de miraculeuses réconciliations.

Du R.P.R. aux gauchistes, de Simone Veil à Georges Marchais, institutions, partis, individus séparés par des haines proverbiales, des vindictes héréditaires, des intérêts inconciliables, constamment prêts à se soupçonner les uns les autres de bas stratagèmes, des pires noirceurs, n'éprouvent soudain plus aucun doute sur leur sincérité réciproque lorsqu'il s'agit de pourfendre ensemble non pas tant une menace effective qu'un souvenir du cauchemar vaincu à la satisfaction générale voici largement plus d'un quart de siècle, sans espoirs de revanche. L'anathème éclate dans une unanimité religieuse digne des grandes communions médiévales. Chacun se croise farouchement. Notre époque rationnelle, adepte des sciences critiques et du doute, ne s'étonne même plus qu'une fureur présumée naturelle obéisse platement au rituel des même stéréotypes.

### De Baader à Darquier de Pellepoix

Non sans quelques péripéties où le conformisme du jour s'étale dans toute son ampleur ! Il suffit, par exemple, qu'aux Pays-Bas de mystérieuses mains anonymes exhument des archives une carte du mouvement national-socialiste néerlandais datée de 1933, au nom de M. Joseph Luns, actuel secrétaire général de l'OTAN, pour que, aussitôt, la calomnie bourdonne. Certes, l'accusé dément. Chacun admet d'ailleurs qu'en 1933 le parti de son hypothétique adhésion n'entretenait pas encore de rapports inexcusables avec l'Allemagne hitlérienne. Nul ne dénonce pour autant la vilenie de la manœuvre, ni n'ose rappeler qu'aucune morale ne permet d'attaquer un homme irréprochable de soixante-sept ans sur un choix politique sans conséquences de sa première jeunese, quoi qu'il en soit de cette option elle-même. Les mœurs si honnêtes de 1979 comportent-elles tant de pureté dans les affaires publiques qu'elles justifient une telle intransigeance ? Qu'aucune grande voix n'ait voulu poser dans ce cas la question en apprend davantage qu'une somme psycho-sociologique sur les mécanismes mentaux du temps.

Douze mois avant le scandale Darquier de Pellepoix, le meurtre de Hans-Martin Schleyer en Allemagne fédérale cristallisa pour la première fois cette étonnante unité de sentiments et de vocabulaire. En quelques jours, l'opinion occidentale mobilisa contre Andreas Baader, déjà mort dans sa prison de Stuttgart, les trésors d'invectives qu'elle réserve aux seules causes perdues. Plusieurs fois par jour, des analyses minutieuses expliquèrent savamment qu'un totalitarisme doctrinal commun aux groupuscules extrémistes et aux Etats dictatoriaux secrète un mépris semblable de la vie humaine, à cette nuance près qu'il aboutit aux attentats individuels dans un cas et au terrorisme policier dans l'autre.

Parfait ! Parfait ! La démonstration annoncerait un réconfortant progrès des mœurs et de l'esprit si elle mobilisait des cœurs sincères. Hélas ! des drames semblables se répètent journellement dans le monde sans émouvoir personne. Quand *Jeune Afrique* annonce l'ignominieuse liquidation de l'ancien secrétaire général de l'Organisation de l'Unité africaine, M. Diallo Telli, dans sa Guinée natale, la nouvelle s'attarde peu sur les ondes. Nos moralistes télégéniques n'en parlent guère. Ne concèdent-ils donc pas au sang d'un Nègre le poids de tragédie évalué au premier coup d'œil dans l'assassinat d'un industriel rhénan ? Evidemment qu'ils le reconnaissent ! Mais jamais sans l'autorisation préalable de M. le chef de service.

Dans la logique du système, la rare infortune d'appartenir à une cause indéfendable, définitivement battue, rapproche bien davantage l'ancien commissaire aux affaires juives de Vichy et les compagnons d'Ulrike Meinhof, qu'une quelconque dialectique de la violence à l'intérieur de leurs fantasmes respectifs. Vainqueurs, ils trouveraient pour les soutenir les voix mêmes d'un certain nombre de leurs accusateurs d'aujourd'hui. Les vertus publicitaires du jour se déchaînent d'autant plus férocement qu'elles ne courent aucun risque. Bien qu'elles proviennent d'une révolte légitime contre l'horreur, les poursuites engagées par Me Serge Klarsfeld pour les familles de certains déportés contre M. Leguay, ancien délégué de la police vichyste en 1942 et 1944, se greffent sur des passions devenues trop artificielles pour servir sérieusement la justice. Aussi pénible qu'il soit de le constater, les récentes manifestations de Strasbourg contre les verdicts de Maldenek pâtissent des mêmes équivoques.

Certes, l'acharnement d'un organisme comme l'Association juive pour le jugement des criminels nazis qui ont opéré en France se comprend sans peine. Ceux qu'un délire sanglant traqua comme des bêtes, pourquoi ne traqueraient-ils pas à leur tour ? Le malheur absolu donne le droit d'exiger des comptes. Jamais sans doute, au cours de sa millénaire et terrifiante histoire, le peuple juif ne se sentit davantage près de l'extermination qu'au cours des six années comprises entre 1939 et 1945. Ballotté entre les ghettos et les camps, il gravit un calvaire qu'aucun d'entre nous n'oublierait s'il l'avait connu. Ce sombre devoir de poursuivre, repérer, cerner puis prendre le bourreau d'hier, le tenir à merci comme il tua votre père, assassina votre mère, qui ne l'accomplirait implacablement ?

Captif d'écrasants blocages, indifférent à la signification de ses actes, insensible à celle de son infernale destinée, un Leguay ne se reconnaît pourtant pas dans la déportation un rôle très différent de celui du « *chef de gare qui faisait partir les trains* ». C'est peu dire qu'une pareille phrase révulse ! Elle tord le cœur, disqualifie pour toujours la bouche d'où elle tombe. A la place de cette argutie administrative du fonctionnaire enfoui sous ses paperasses, l'humanité aurait souhaité pour lui comme pour elle qu'un cri, un remords, un regret lui échappe. Non qu'il demande pardon, tant la chose et le mot excèdent les forces d'un seul être devant l'étendue du mal, mais qu'une larme, une seule au moins, perle quelques secondes à ses yeux. Elle ne rachèterait rien, ne ressusciterait pas une ombre. Aux vindictes vibrantes d'inguérissables douleurs, elle rendrait au moins l'hommage silencieux du sanglot.

Là, rien ! Rien ! Le bloc minéral d'un cœur sec ! Individuellement, il ne mérite aucune miséricorde. Collectivement, sa condamnation servira-t-elle la justice ? C'est la question fondamentale qu'il n'appartient plus à personne d'esquiver. Tôt ou tard, la conscience publique refusera d'admettre qu'après tant d'autres hécatombes survenues sur le globe avant ou après 1945, le droit ne frappe qu'en un seul cas, et toujours le même.

A Nuremberg, les vainqueurs du nazisme, encore sous le choc des macabres découvertes d'Auschwitz ou de Buchenwald, assignèrent une prescription à ces crimes. Chacun reconnaîtra qu'ils ne prirent pas cette décision sous l'effet d'une particulière bienveillance. La postérité acceptera mal que, à trente-quatre ans de là, en 1979, une génération épargnée dans l'ensemble par la précédente guerre, mais compromise à son tour par de vastes carnages et de belles lâchetés, se soit montrée plus difficile et plus sévère.

### Tant de noirceur et de hontes !

En 1964, deux votes unanimes de l'Assemblée nationale, puis du Sénat, déclarèrent néanmoins, « *imprescriptibles par leur nature* », aux yeux de la France, les crimes contre l'humanité définis par le tribunal interallié réuni en 1945. De son mouvement propre, hélas ! la nature prescrit, nivelle, engloutit sans cesse. Infatigable, elle annule, elle efface. Par de grandioses défis, l'homme seul ose mettre des bornes au temps. Nul n'ignore dans quels gouffres celui-ci les jette. Une vengeance légitime exclut l'oubli. Par pitié, laissez la nature tranquille ! Ne lui demandez pas cette mémoire qu'elle vous refusa toujours !

Me Serge Klarsfeld n'établit pas de références plus solides lorsque l'infâme épisode des enfants juifs livrés aux Allemands après les rafles de l'été 1942 ouvre pour lui « *la page la plus noire, la plus honteuse de toute l'histoire de France* », et justifie par elle ses propres poursuites contre M. Leguay. Après deux mille ans, l'histoire d'un pays comporte tant de noirceurs et de hontes qu'il s'avère hasardeux de distinguer entre elles et de prétendre connaître la pire. Des grandes compagnies aux huguenots précipités vivants sur les piques de ses troupes par le baron des Adrets, de la Saint-Barthélemy aux dragonnades, un long catalogue de l'épouvante étend sur plusieurs siècles l'affreuse description de nos haines *fratricides*.

Pauvres Français de tous les âges, tellement torturés, embrochés, décapités par les vôtres, intrépides sous le fer, dans le feu, aux galères, devant la potence ou la hache, de quel massacre, de quel cri datez-vous l'ère des martyrologes ? Un exemple parmi cent ! A Nantes, le citoyen Carrier ne noyait pas seulement par dizaines de vieux prêtres dans la Loire. Le 27 frimaire An II, il ordonna l'exécution de quatre garçons entre treize et quatorze ans, puis s'en alla voir tomber leurs têtes sous la guillotine.

Taine évalue à *cinq cent mille morts de tout âge et des deux sexes* les suites de la répression conduite pendant vingt mois dans les onze départements de l'Ouest insurgés contre la Ire République. Soixante-quinze ans plus tard, l'armée bourgeoise de M. Thiers écrasait la Commune de Paris en huit jours de combats sauvages, et marchait glorieusement sur les vingt mille cadavres de l'élite ouvrière, sans distinguer non plus entre ses adversaires et les innocents, les adultes et les adolescents. Voulez-vous d'autres exemples ? Arrêtons-nous à ceux-là, pareils à des cailloux ramassés presque par hasard dans un fleuve de sang.

Certes, des drames plus récents retiennent mieux l'attention. Mais si la date d'un deuil décide de sa gravité, quels arguments interdiront alors aux proches d'autres immolés de rouvrir les tombes les plus fraîches ?

Par une cruelle ironie du sort, le Parlement responsable de la loi de 1964 sur « *l'imprescriptibilité par nature* », laissa disparaître deux ans plus tôt sans beaucoup s'émouvoir près de trois mille Français et environ trente mille harkis dans les prisons clandestines de l'Algérie algérienne. Des justes épris de vérité demanderont-ils qu'un programme spécial de la télévision apprenne aux jeunes l'histoire de cette épouvantable *catastrophe* ? Les rapports des témoins oculaires décrivent des scènes insoutenables.

Aux mêmes endroits, l'armée française interrogeait à l'électricité des centaines, peut-être des milliers de gens arrêtés par hasard, quelqeus années plus tôt. En 1957, ses chefs les plus illustres couvrirent solennellement de leur autorité le meurtre du professeur communiste Maurice Audin, étranglé comme une bête dans un repaire de soudards. Depuis vingt ans, une épouse à jamais meurtrie attend qu'un pouvoir juste frappe les coupables qu'il saurait parfaitement où trouver. Là, nul juge d'instruction ne bronche. La prudence officielle laisse les morts enterrer les morts. A force de vouloir en venger d'autres, ne craint-on pas de rendre la précaution inutile et toute amnistie suspecte ?

### Le sacré en plaideur

Les exemples dangereux agissent comme le vent lorsqu'il sème la tempête. Admise une seule fois, l'imprescriptibilité d'un crime par sa nature même, rajeunira partout d'inexpiables haines. Sur notre vieux monde inapte au repos, elle, suspendra désormais la menace de damnation perpétuelle.

La communauté juive ne saurait admettre qu'un tel précédent se crée au souvenir de ses morts. Ses malheurs entrent dans le cortège commun des malheurs de l'espèce. Des persécutions ancestrales leur ajoutent certainement l'angoisse insidieuse et poignante d'en subir de nouvelles dans dix mois, dans dix ans, si des précautions draconiennes n'en interdisent pas le retour. Mais une commémoration spéciale, continue, finira par les mettre à part. Comme dans un piège.

L'unité du genre humain recommande d'en sortir. L'égalitarisme moderne des nations et des individus souffre mal les privilèges historiques, surtout assortis de poursuites judiciaires. L'antisémitisme embryonnaire réapparu depuis l'automne délimite en pointillé une zone à ne plus franchir. Par les polémiques, les tempêtes qu'il soulèvera inévitablement, le procès de M. Leguay menace fort de rouvrir une brèche béante à cet endroit. Et pour un cas déjà jugé ! La sagesse conseille d'y renoncer. A celui-là comme à tous les autres.

La prescription des crimes nazis pose évidemment un cas de conscience redoutable. Affranchis de la peur d'avoir à rendre des comptes, les anciens bourreaux n'en profiteront-ils pas pour justifier leurs actes ? Ne pousseront-ils pas la provocation jusqu'à venir parader insolemment sous les fenêtres de leurs victimes ? Le risque existe effectivement. Mais enfin, le mépris social, leurs adversaires unis en associations officielles ne possèdent-ils pas la puissance nécessaire pour les neutraliser ? Faut-il troubler irrémédiablement la conscience publique pour abattre dix ou quinze survivants d'une aventure détestée de tous ?

Comme toute cause humaine, le judaïsme a ses extrémistes. Peu nombreux, mais spectaculaires. Ils protestent, parlent beaucoup depuis l'affaire Darquier de Pellepoix. Autour d'eux, la majorité de leurs frères se tait, écoute, regarde. Souvent elle s'inquiète. Elle sait d'expérience qu'au cours de la seconde guerre mondiale des souffrances inouïes la sacralisèrent. Nul n'osait plus s'en prendre aux juifs sous peine d'outrager, à travers eux, l'humanité tout entière. Un seul geste peut désormais rompre le charme. Transformer le sacré en plaideur, et l'asseoir à jamais au pied des tribunaux.

FIN

---

*Une militante d'extrême gauche enlevée et torturée à Caen*

## « Sale rouge... on va te marquer »

De notre envoyée spéciale

**Caen. — Mme Annick Chapelière, trente et un ans, militante d'extrême gauche connue à Caen — elle a également milité à la C.F.D.T. pendant les cinq années où elle travaillait au centre hospitalier universitaire — a été enlevée, vendredi soir 25 mai, par plusieurs hommes (« le Monde » du 29 mai). Dans un endroit qu'elle n'a pu identifier, Mme Chapelière a été torturée à coups de rasoir. Ses agresseurs ont dessiné une croix gammée et une sorte de faisceau sur sa poitrine avant de l'abandonner sur une route de campagne.**

Trois hommes, quatre hommes... Annick ne sait plus. Tout a été trop confus, à la fois si long et si précipité, entre le moment où elle a été ceinturée et projetée dans une voiture — alors qu'elle venait de descendre de l'autobus et rentrait chez elle, vendredi 25 mai, vers 18 h. 30 — et celui où, deux heures plus tard, elle s'est retrouvée dans son appartement, n'osant regarder ses blessures.

Annick Chapelière est connue à Caen, où elle figurait en deuxième position sur la liste « *Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs* », aux élections municipales de 1977. Son adresse est également connue puisqu'elle fut, pendant plusieurs années, celle de l'Organisation communiste des travailleurs (O.C.T.). Cette agression est pourtant, pour elle comme pour ses amis, inexplicable.

Vendredi soir, le quartier est encore plus calme qu'à l'accoutumée, en raison du pont de l'Ascension. Les agresseurs n'ont pas fait un bruit. On lui retire ses lunettes, on lui bande les yeux, on l'insulte en la jetant dans une voiture : « *Sale gouine rouge*, disaient-ils, *ce n'est qu'un avertissement. La prochaine fois, on te crèvera les yeux ! On va te marquer. Toi et tes copains rouges, on vous aura tous.* »

Le véhicule s'arrête vraisemblablement dans la campagne. On la couche sur le sol, un homme assis sur son visage, maintenant ses bras, un autre lui tenant les jambes écartées. Elle entend parler de rasoir et commence à sentir des griffures, pas très douloureuses, sur la poitrine et l'abdomen. « *Il me semblait que c'était simultané en haut et en bas*, précise-t-elle, *ce qui voudrait dire qu'ils étaient quatre... Mais je ne peux rien affirmer.* »

Annick revient à elle sur la route de Caen à Ouistreham, où un automobiliste la recueille.

Elle tente, en vain, de téléphoner à des amis avant de rentrer chez elle. C'est là que trois amies l'ont trouvée prostrée, vers une heure du matin. Elles l'ont emmenée au centre hospitalier universitaire (C.H.U.) où elle a été soignée.

Un certificat médical a été établi. « *De là, j'ai prévenu la police*, dit Joëlle. *Ils m'ont demandé mon identité ; puis ils sont venus.* » La police affirme, elle, avoir été prévenue par le C.H.U., « *comme toujours quand, après un accident ou une agression, quelqu'un vient se faire soigner à l'hôpital* ».

### « On dit »

A partir de là, les policiers ont agi d'une manière qu'ils semblent être les seuls à trouver normale. Ils ont rédigé un court rapport faisant état des déclarations de la victime et ils ont attendu. D'après M. Georges Bastelica, commissaire divisionnaire, « *tout ça, c'est ce qu'elle prétend. Depuis, elle n'est pas chez elle, elle n'est pas venue à la convocation. Il n'y a pas de plainte. Donc ce ne sont que des on-dit* ». Annick affirme au contraire que les policiers venus à l'hôpital, « *très compréhensifs* », lui ont expliqué qu'elle pouvait se reposer et que, « *puisque les faits étaient constatés* », elle « *avait tout le temps* » de porter plainte.

La justice n'a pas été alertée pendant le week-end et c'est en ouvrant le journal local, lundi 28 mai, que M. Jean Touzet, procureur de la République, a eu connaissance des faits. « *C'est une affaire entre la police et moi*, se bornait-il à déclarer, lundi après-midi. *Je viens de demander qu'on m'adresse un rapport au vu duquel je vais immédiatement ouvrir une information contre X...* »

Le parti communiste, la C.F.D.T., le mouvement autonome Collectif le Trublion ont protesté, dans des communiqués, contre cette agression « *commise par des individus qui ne peuvent être que des fascistes* ». « *Ce n'est pas forcement une décision prise à froid par une organisation d'extrême droite*, précisent les amis d'Annick, *ce peut être l'acte d'individus isolés. Si l'extrême droite organisée apparaît peu à Caen*, ajoutent-ils, *il semble que les militants soient plus nombreux cette année à la faculté de droit.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

---

# FAITS ET JUGEMENTS

### La jeune fille inculpée après les incidents du 23 mars sera jugée le 2 juillet.

Le procès de Mlle Agnès Lutman, arrêtée après les incidents du 23 mars à Paris, aura lieu le 2 juillet. Accusée d'avoir lancé des projectiles sur des policiers, Mlle Lutman devait comparaître en flagrant délit lundi 28 mai devant la vingt-troisième chambre du tribunal correctionnel de Paris. Son avocat a indiqué au tribunal qu'elle avait été hospitalisée le matin même pour une intervention chirurgicale. Mlle Lutman avait comparu une première fois le 26 mars devant la vingt-troisième chambre correctionnelle qui l'avait remise en liberté et avait ordonné une expertise psychiatrique (*le Monde* du 28 mars).

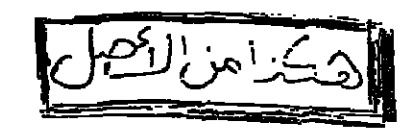
Les unions régionales de la C.G.T., de la C.F.D.T., ainsi que les sections de l'Ile-de-France de la FEN, qui avaient organisé le 22 mai un meeting commun à la Bourse du travail (*le Monde* du 24 mai) se sont réunies lundi 28 pour examiner la suite de leur action en faveur des condamnés du 23 mars et du 1er mai. La C.F.D.T. a décidé d'organiser une manifestation, à laquelle s'associe la Ligue communiste révolutionnaire, jeudi 31 mai à 18 heures place de la Bastille, à la veille de l'audience de la cour d'appel. La C.G.T. et la FEN ne se sont pas associées à cette initiative. La C.G.T. propose l'organisation d'une manifestation à la mi-juin et, d'ici là, l'envoi de pétitions au président de la République.

Une réunion publique d'information organisée notamment par les cent deux physiciens qui ont signé dans (*le Monde* du 12 mai un appel en faveur des condamnés du 23 mars devait avoir lieu ce mardi 29 au Centre universitaire Jussieu à 20 heures.

### Attentat contre le siège des Renseignements généraux à Saint-Brieuc.

L'immeuble abritant les services des Renseignements généraux, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord), a été la cible d'un nouvel attentat à l'explosif dans la nuit du lundi 28 au mardi 29 mai à 1 h. 45. Le 6 mars, une charge placée contre la porte de ce petit immeuble situé dans un quartier résidentiel avait endommagé le hall d'entrée et brisé des dizaines de vitres alentour. Cette fois l'explosion a détruit les trois bureaux du rez-de-chaussée et endommagé l'escalier d'accès aux étages. Des tracts du F.L.B. - Armée révolutionnaire bretonne, dénonçant la situation économique de la Bretagne et les « valets du pouvoir », ont été trouvés à proximité de l'immeuble. Un correspondant anonyme a téléphoné au bureau de l'Agence France-Presse de Rennes pour revendiquer l'attentat au nom du F.L.B.-A.R.B.

Les dégâts dans le voisinage ont été plus importants que lors du premier attentat. A l'époque de celui-ci, les voisins avaient réclamé dans une pétition le départ des Renseignements généraux de ce quartier. — *(Corresp.)*



## LE CONGRÈS INTERNATIONAL DES HOMOPHILES

# Les Bulgares aussi...

**Le congrès international d'Arcadie, le mouvement des homophiles de France, a pris fin au Palais des congrès, à Paris, dimanche 27 mai. La veille, les délégations des pays étrangers ont pris la parole. Les homosexuels du Portugal, du Québec, d'Ecosse, de Belgique, de Hollande ont informé les huit cent cinquante membres du congrès des conditions faites à l'homosexualité dans leurs pays et proposé des moyens d'action. Parmi les participants, les homosexuels des pays de l'Est ont, à leur tour, apporté leurs témoignages.**

Socialisme, capitalisme, les systèmes politiques ne fixent guère le sort des homosexuels, aussi variable dans les pays de l'Est que dans les démocraties occidentales. Autant de différences en effet entre la législation « progressiste » de la Pologne et la sévérité roumaine qu'entre le puritanisme canadien, par exemple, et le libéralisme hollandais. Le degré de répression de l'homosexualité étant apprécié souverainement par les Etats, il marque en quelque sorte, au-delà des grands principes dont ils s'inspirent, le seuil de tolérance de chaque régime. « *En Pologne*, explique une femme ingénieur, émigrée en France, *les « homo » ne sont pas pourchassés, mais ils sont plutôt mal vus. Dans certains milieux artistiques ou étudiants, l'homosexualité est regardée avec curiosité et assez souvent « essayée ». Mais la tradition catholique et le désir des Polonaises de vivre une vie familiale leur font se cacher à elles-mêmes leur homosexualité. En tous cas, la Constitution de mon pays n'interdit pas de telles pratiques sexuelles.* »

Ce n'est pas le cas de la Roumanie et de la Bulgarie. Dans ces pays, les homosexuels encourent des peines d'emprisonnement. La répression n'a évidemment pas enrayé ce « vice » qui, pour être plus discret, n'en est pas moins pratiqué. L'été, sur les côtes de la mer Noire, les étrangers attirent de nombreux homosexuels. « *A Varna*, se souvient un participant du congrès, *il y a une plage de nudistes réservée aux hommes et une autre aux femmes. Eh bien, ces plages sont essentiellement fréquentées par des homosexuels.* » « *Des jeunes garçons sont venus me proposer leurs services pour du chewing-gum* », témoigne un « arcadien ». Dans certains milieux l'homosexualité est mieux tolérée. A l'opéra de Bucarest, par exemple, elle est admise, mais dans les villages de Bucovine elle est toujours réprimée. A Stettin, en Pologne, il n'y a pas de clubs, pas de lieux de rencontre, mais les homosexuels trouvent leurs partenaires dans les gares où les jeunes soldats en permission débarquent. Le vendredi et le mardi c'est, à l'université, le jour des « amitiés particulières » ; « *Pourtant*, explique l'ingénieur polonais, *j'ai un ami qui a émigré parce qu'il ne pouvait pas vivre sa sexualité à visage découvert.* »

### Choisir la « libération »

Des ressortissants des pays de l'Est ne choisissent en fait la « liberté » que pour avoir librement des relations avec les partenaires de leur choix. L'homosexualité là-bas, ni plus ni moins virulente qu'ici — certainement moins militante, — demeure, pour les gouvernements les moins forts, un bon motif de poursuite : elle permet de passer sous silence les vraies raisons, moins avouables.

A la tribune, une Roumaine est venue défendre un ami emprisonné à Bucarest. Emil Kiman, cinquante ans, directeur de l'opéra municipal de la capitale roumaine, connu depuis longtemps pour ses orientations sexuelles, a été dénoncé par un adulte consentant et condamné, le 8 mai, à dix-huit mois de prison pour homosexualité. « *Je demandai à un médecin roumain comment il se comporterait avec un patient homosexuel qui viendrait lui parler de l'inconfort de sa condition, de ses difficultés psychologiques, et le médecin m'a répondu : « La question n'est pas » posée par le parti communiste » roumain »*, a relaté à ce propos un autre participant. *Pourtant, ça ne m'a pas empêché de trouver des partenaires dans les cinémas, sur les plages, et, le plus souvent, sous l'œil bienveillant de la police.* »

A l'Est, à l'Ouest, le homosexuels paraissent faits « pour mettre à nu » l'hypocrisie des gouvernements qui tantôt les pourchassent, et qui, tantôt impuissants, ne peuvent que baisser les bras. Le représentant italien ne rappelait-il pas qu'on avait dû conseiller à un premier ministre de se séparer de son chauffeur, trop provocant.

Robert Merle, au cours d'une conférence, vendredi 25 mai, a indiqué qu'actuellement, en Angleterre, « *une femme d'Etat* » voudrait rétablir des peines contre l'homosexualité, comme à l'époque — lointaine outre-Manche, mais très actuelle en Roumanie — où le retentissant procès d'Oscar Wilde aboutit à « *la mise à mort graduelle d'un homme de lettres choisi comme un bouc émissaire* ». La pudibonderie n'est pas seulement la pimbêche de la morale, c'est aussi, c'est toujours un moyen de gouvernement.

CHRISTIAN COLOMBANI.

## LES MALVERSATIONS AU DÉTRIMENT DES CAISSES DE RETRAITE DU BATIMENT

# Cinq ans d'emprisonnement sont requis contre M. Breuil

Les chiffres sont comme les faits : têtus. Depuis le 17 avril que la onzième chambre correctionnelle de Paris examine le lourd dossier des malversations commises au détriment des Caisses de prévoyance et de retraite du bâtiment (1), on n'arrête pas de trébucher sur ces quelque 69 millions de francs, prélevés sur les cotisations des salariés du bâtiment entre 1972 et 1975, et qui se sont évaporés dans la nature sous forme de contrats d'études « bidons », de projets immobiliers malencontreux et d'avals frauduleux à des sociétés « *sans activité ni bilan* ».

Aujourd'hui, on appelle cela de la délinquance en « col blanc ». Dans cette affaire, il y avait au moins deux « cols blancs » : M. Yves Pergeaux, président fondateur, aujourd'hui décédé, des deux caisses qui percevaient 2 milliards de francs par an : et M. Georges Breuil, homme d'affaires, héraut de l'ingénierie sociale, seul devant ses juges, sans son allié. En trois heures de temps, lundi 28 mai, M. Jean-Pierre Monestié, substitut, lui aura à nouveau fait vivre de sales quarts d'heure. A lui, « *la grand âme de ce concert frauduleux* », bien sûr ! Mais à quelques autres également, assis à ses côtés, et qui furent ses banquiers dans l'espoir, sans doute, de devenir ceux des Caisses de prévoyance et de retraite du bâtiment.

M. Monestié, dans son réquisitoire, a présenté avec soin l'attitude de la Banque internationale pour l'Afrique occidentale (BIAO) et de la Banque régionale d'escompte et de dépôt (BRED) à l'égard de M. Breuil, « *débiteur invétéré* ». Une attitude de banques soucieuses de ne pas perdre d'argent, quitte à prendre des risques, quitte à en faire « *courir aux autres* »... Ainsi, la BIAO et la BRED acceptèrent, l'une 7 millions, l'autre 10.4 millions, en provenance des Caisses de prévoyance et de retraite du bâtiment, pour apurer les comptes à découvert de M. Breuil. Ce faisant, elles commettaient une double erreur : *primo*, les banques acceptaient de l'argent « *versé de façon clandestine par M. Pergeaux qui outrepassait son mandat à l'insu de son conseil d'administration* ». *Secundo*, la BRED et la BIAO faisaient mine d'ignorer que les sommes versées l'étaient en opposition à l'objet social des deux caisses.

### Les « argentivores »

Le service contentieux de la BIAO avait pourtant déclaré le projet « *abberrant* » (sic). Rien n'y fit. MM. Pierre Roques, président de la BIAO, et Marc-Antoine Dumas de Chabaud-Latour, son directeur, tentèrent le coup. « *Un banquier est aussi un commerçant* », avait déclaré M. Roques, le 9 mai. La BRED aussi risqua l'affaire. MM. Louis Tourriol, son président, et Louis Chevallier, son directeur général, expliquent : « *Nous aurions pu contrôler. Mais, à l'époque, M. Breuil était un vieux client, et les caisses rayonnaient de leur aura et de leur richesse. Il était de notoriété publique que M. Pergeaux les engageait en seigneur et maître.* » Bref, l'« argentivore », que l'on ne s'y trompe pas, c'est M. Breuil.

N'a-t-il pas mangé voracement « son » argent ? N'entretenait-il pas une « *cour de parasites* » ? Avant de le fixer sur ses réquisitions, M. Monestié lui a fait la morale. « *M. Breuil, tous les gens qui sont à côté de vous* (soit neuf autres prévenus) *vous les y avez menés.* » Le substitut a requis cinq ans d'emprisonnement, et la délivrance à l'audience d'un mandat de dépôt, ainsi qu'une amende.

Contre M. Pierre Ducasse, secrétaire général des caisses, une peine d'emprisonnement avec un sursis a été demandée, ainsi que contre M. Maurice Jacq, attaché de direction des caisses.

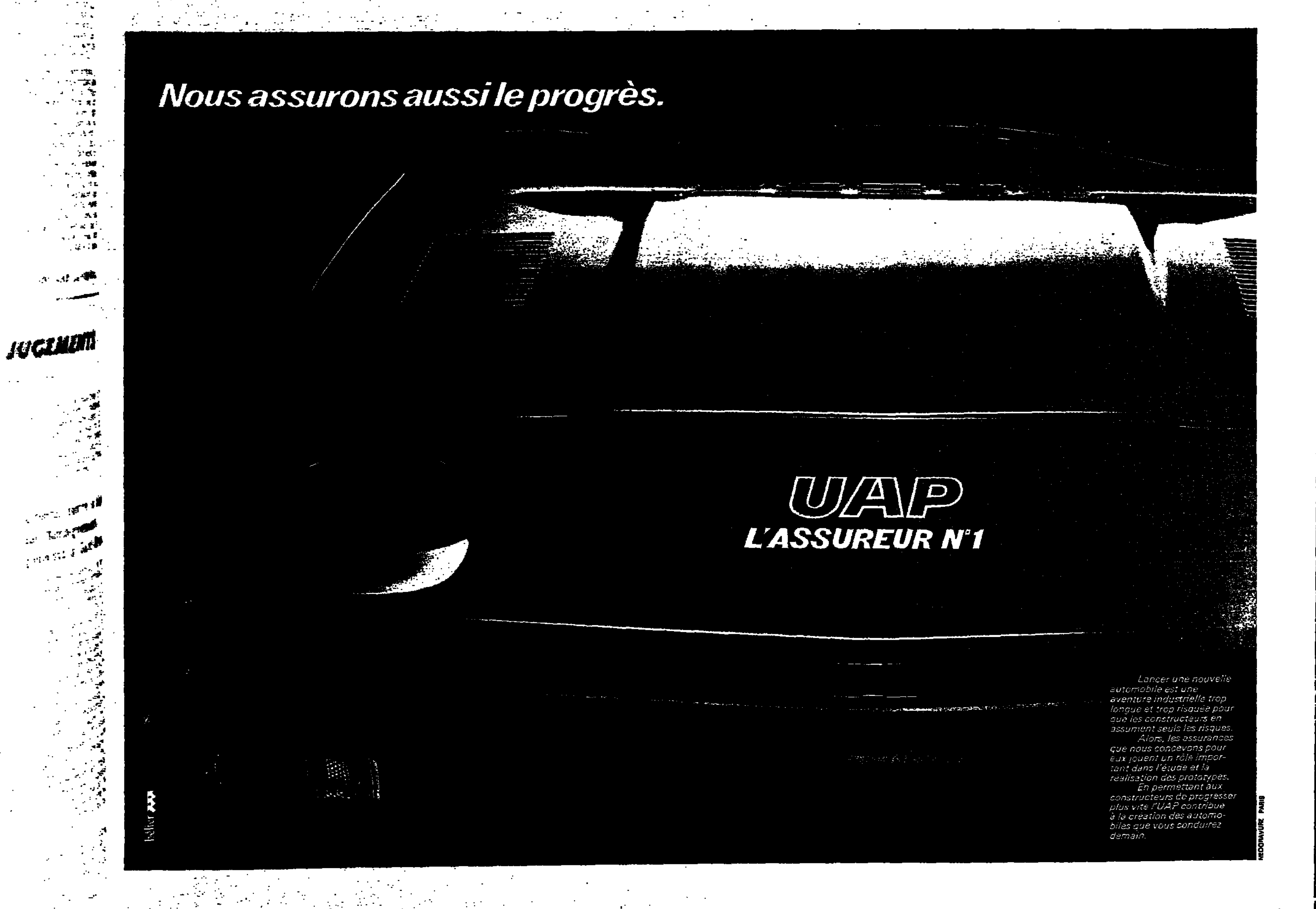
A l'encontre des banquiers, — « *des hommes honnêtes, qui ont agi ainsi dans l'intérêt de leurs sociétés et ne l'auraient pas fait pour eux* », a dit le substitut, — il a été requis une peine d'emprisonnement. « *Vous verrez, messieurs, si la peine est assortie du sursis* », a précisé M. Monestié. Enfin, M Monestié a requis contre MM. Fernand Balavoine, entrepreneur en bâtiment, et Jean-Pierre Mullard, ingénieur, les peines habituellement infligées aux gérants de paille, et contre M. Philippe Rigaut, cadre financier des caisses, une peine de substitution destinée à l'« *éliminer à jamais du monde des affaires* ».

LAURENT GREILSAMER.

(1) Voir *le Monde* des 19, 20 et 21 avril.

● *Evasion de la prison de Perpignan.* — Claude Cantenys, quarante-deux ans, s'est évadé, jeudi matin 24 mai, de la prison de Perpignan (Pyrénées-Orientales), où il purgeait une peine de huit années d'emprisonnement pour sa participation à une affaire de trafic de drogue et de faux dollars. C'est la quatrième évasion de cette prison en trois mois.





# RELIGION

DIRIGEANT DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN LITUANIE SOVIÉTIQUE

## L'évêque de Kaunas est mort

**Mgr Yozas Matulaitis-Labukas, évêque de Kaunas, un des cinq dirigeants de l'Eglise catholique en Lituanie soviétique, est mort le 28 mai à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.**

**Selon certaines informations, ce seraient les fidèles de la République soviétique balte de Lituanie — seul territoire de l'U.R.S.S. ayant une populaiton majoritairement catholique — que Jean-Paul II aurait voulu honorer en la personne de l'évêque de Vilnius en le nommant cardinal « in petto » (en secret).**

## Les catholiques polonais et leurs « frères lituaniens »

De notre envoyé spécial

Varsovie. — L'intérêt du peuple et, d'une manière générale, des catholiques polonais pour leurs « frères » de Lituanie a ses racines dans l'histoire. Malgré certaines discordes, notamment après la première guerre mondiale, après que la Lituanie fut devenue une République indépendante, la nation polonaise et sa nation « sœur » ont été longtemps liées par un destin commun.

En union personnelle avec la Pologne depuis 1386, à la suite du mariage du grand-duc Ladislas de Jagellon avec la reine enfant Edwige, la Lituanie fut rattachée à la couronne polonaise par le traité de Lublin en 1569 et le resta jusqu'au troisième partage de la Pologne en 1795. En épousant Edwige, Ladislas II abjura le paganisme et, de cette date, commence la christianisation de la Lituanie par la Pologne.

Aujourd'hui, la République soviétique balte de Lituanie est le seul territoire de l'U.R.S.S. habité par une population catholique à forte majorité. Sur quelque trois millions trois cent mille habitants, environ les trois quarts se déclarent catholiques. La plupart de ceux-ci sont Polonais ou d'origine polonaise. La pratique religieuse reste élevée malgré les persécutions de toutes sortes qui n'ont guère cessé depuis une quarantaine d'années. En 1940, date du rattachement à l'U.R.S.S., il y avait en Lituanie mille cinq cent quatre-vingts prêtres. Il n'en reste plus que la moitié, qui administrent six cents paroisses, contre sept cent vingt autrefois.

Dans aucun des sept districts ecclésiastiques il n'existe d'évêque résidentiel. L'évêché de Vilnius, la capitale de la République, se trouve, du point de vue de l'Eglise dans une situation administrative curieuse. Traversé par l'actuelle frontière soviéto-polonaise, il est placé sous l'autorité de deux administrateurs apostoliques : pour la partie polonaise, Mgr Edward Kisiel, résidant à Blalystok et qui n'a pas le droit de se rendre dans l'autre partie du diocèse, pour la partie lituanienne Mgr Julijonas Stepoenavicius, qui est empêché d'exercer son ministère depuis 1961, qui, selon certaines informations, pourrait être le cardinal « secret » nommé *in petto* par Jean-Paul II (*le Monde* du 29 mai).

### Des relations délicates

Cette question des limites territoriales du diocèse est l'une des plus délicates qui se posent au Vatican dans ses relations avec les gouvernements de Pologne et d'U.R.S.S. Mais ces derniers aussi sont embarrassés. Il est significatif que Varsovie, qui a tant insisté dans le passé pour faire appliquer le principe selon lequel les frontières de l'Eglise doivent coïncider avec celles des Etats, n'ait jusqu'à maintenant rien entrepris au sujet de l'évêché de Vilnius.

Cette situation a-t-elle été évoquée, comme certains l'ont dit, lors de l'audience que Jean-Paul II a accordée, fin janvier, à M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères ? A l'issue de cette entrevue, il avait simplement été dit, mais c'était déjà beaucoup, que les *« questions concernant la vie de l'Eglise en Union soviétique »* avaient été abordées. Il y a quelques années, une pétition, soutenue par dix-sept mille personnes, avait fait quelque bruit en Lituanie. Les signataires réclamaient la liberté religieuse et culturelle, le droit à l'éducation religieuse (actuellement interdite), la libération des prêtres et des croyants arrêtés. Depuis lors, une publication clandestine, la *Chronique de l'Eglise catholique lituanienne*, circule sous le manteau. Après l'élection de Jean-Paul II, un comité de défense des croyants a été créé par cinq prêtres lituaniens. A la veille du voyage du pape en Pologne, l'un d'eux vient de lui lancer un appel pour lui demander de *« soutenir et défendre »* les catholiques lituaniens pendant son pèlerinage.

En dépit des chicanes persistantes, une très légère amélioration de la situation a été notée ces dernières années en ce qui concerne la formation des prêtres et les contacts avec l'étranger. En 1975, le cardinal Alfred Bengsch, résidant à Berlin-Est, a pu se rendre à Kaunas, sur l'invitation de Mgr Yozas Matulaitis-Labukas, l'évêque qui vient de mourir, qui lui a rendu sa visite l'année suivante. Depuis lors, trois autres évêques est-allemands sont allés à leur tour en Lituanie. Quant à l'unique séminaire existant à Kaunas, il accueille, aujourd'hui, quelque quatre-vingts étudiants, ce qui représente un doublement des effectifs par rapport à il y a seulement quelques années.

M. L.

# ÉDUCATION

Achevé en 1976

## LE RAPPORT DU SÉNAT SUR L'INCENDIE DU C.E.S. PAILLERON EST PUBLIÉ

Le rapport d'information du Sénat sur les problèmes des constructions scolaires et l'incendie du C.E.S. Édouard-Pailleron a été rendu public le 28 mai.

Ce rapport de 483 pages, établi au nom de la commission des affaires culturelles du Sénat par MM. Jacques Carat, sénateur socialiste du Val-de-Marne, maire de Cachan, et Roland Ruet, sénateur U.D.F. (républicain indépendant) de l'Ain, a été achevé en 1976, mais sa publication a été différée (*le Monde* du 14 avril 1977) pour éviter toute pression sur les procès en cours.

L'Association des familles des victimes de l'incendie du C.E.S. Édouard-Pailleron avait cependant publié le rapport (*le Monde* du 17 mai 1977), qui met en cause la politique du ministère de l'éducation. *« L'une des causes fondamentales »* du drame — qui coûta la vie à vingt et un enfants le 6 février 1973 — réside, selon le rapport, dans la *« confusion généralisée »* des compétences et des responsabilités dans le choix des matériaux, la construction et la mise en conformité des bâtiments scolaires.

## DEUX CENTS MAITRES AUXILIAIRES ONT MANIFESTÉ A PARIS

A l'appel du Comité des non-titulaires de l'éducation, deux cents maîtres auxiliaires ont participé, samedi 26 mai, à un « sit in » sur le parvis du Centre Beaubourg, à Paris.

Affirmant que dix mille non-titulaires de l'éducation pourraient être licenciés à la rentrée prochaine, le comité, créé le 21 mars par des syndiqués et des non-syndiqués, réclame *« la garantie de l'emploi, avec affectation sur un poste à temps complet dès la mi-juin pour l'année scolaire 1979-1980 »*.

Dimanche 27 mai, une centaine de délégués venus de différentes régions ont voté à une faible majorité le principe d'une manifestation nationale, indépendante des organisations syndicales, le 13 juin, devant le ministère de l'éducation.







UNE RENCONTRE DU C.I.E.L.

## Les nouveaux philosophes dissèquent l'école en déclin

*Les enseignants ne sont pas des* « travailleurs intellectuels », *mais des* « intellectuels au travail ». *Ce postulat de M. Alain Ravennes, fondateur du Comité des intellectuels pour l'Europe des libertés (CIEL), sert de base à l'action que le mouvement a décidé d'engager auprès des enseignants* (« la masse la plus importante des intellectuels ») *pour promouvoir* « un système éducatif qui garantisse la pluralité des pensées, l'autonomie de l'individu et le libre exercice des responsabilités, dans le respect des compétences ».

*Pour lancer cette action, le CIEL vient d'organiser à Paris une rencontre sur le thème « Education et liberté », à laquelle ont participé une quarantaine d'enseignants du secondaire et du supérieur* (1). *La réunion avait pour but de préparer deux journées sur le même thème, qui auront lieu en novembre prochain.*

Pour lancer le débat sur la condition de l'enseignant dans notre société, le CIEL avait fait appel — entre autres — à deux représentants de ceux qu'il est convenu d'appeler les « nouveaux philosophes », MM. Jean-Marie Benoist et Philippe Nemo, tous deux enseignants, philosophes et auteurs de plusieurs essais ou pamphlets sur la condition de l'intellectuel aujourd'hui.

M. Jean-Marie Benoist, maître-assistant au Collège de France, mais aussi père de trois enfants entrés dans le « système éducatif », choisit de provoquer l'assistance en clouant au pilori la réforme Haby (collège unique) considérée comme *« l'abolition des différences au nom d'un égalitarisme mal compris »*, et la voie ouverte au *« SMIC culturel »*.

Pour l'ancien « challenger » de M. Marchais aux élections législatives du Val-de-Marne, *« nous sommes guettés par l'amnésie »*, c'est-à-dire la perte de notre *« mémoire culturelle »*. Cette amnésie culturelle qui, progressivement, gagne tous les cycles de notre enseignement, touche particulièrement des disciplines comme l'enseignement de l'histoire et du français. A cet égard, *« les manuels sont éclatants »* : l'histoire et la géographie « thématiques », où *« la période de 1500 à 1914 est traitée en cent quarante pages »*, et les livres de français, *« marelle littéraire »*, où *« la communication prime sur l'expression »*, contribuent activement à *« l'abaissement généralisé du savoir »*.

M. Jean-Marie Benoist n'a pas de mots assez durs contre des manuels *« pochettes-surprise »*, où l'on mêle *« Homère et Michel Jazy »* en guise de références littéraires et où, *« à l'heure de Georges Duby et d'Emmanuel Le Roy-Ladurie, le Moyen Age est présenté comme une période sombre de la lutte des classes. »*. La réforme Haby, selon lui, condamne les enseignants à être *« les gentils organisateurs de l'école moyenne »*, chargés d'une *« réforme au pas cadencé »*.

Plus serein, et en même temps plus « théoricien », M. Philippe Nemo a souligné que *« le système éducatif n'est qu'un organe d'un système plus vaste de reproduction sociale »*. Pour être *« performant »*, le *« sous-système éducatif doit véhiculer des valeurs admises par tous »*. Quant aux enseignants — *« les clercs »* —, *« ils ont pour devoir de transmettre la mémoire culturelle »*.

Malheureusement pour eux, *« l'école s'est trouvée marginalisée et déconnectée »*. Alors qu'elle s'était construite *« sur la maîtrise de l'écrit »*, elle est aujourd'hui prise à contre-pied par d'autres supports (télévision, cinéma, téléphone, etc.).

Pour l'auteur de *l'Homme structural*, *« c'est cette inutilité qui a jeté l'école dans la dissidence et, donc parfois, dans le marxisme, et non le marxisme qui a jeté l'école dans la dissidence »*.

Le remède, selon Philippe Nemo ? *« Explorer les voies et moyens pour que la même fonction* [celle de l'enseignant] *puisse être exercée à l'époque moderne »* et *« construire sur ce nouveau système de supports* [non écrits] *le même travail de stockage et d'organisation de la mémoire »*.

ROGER CANS.

(1) Fondé en janvier 1978, le CIEL compte à ce jour près d'un millier d'adhérents, dont 30 % à 40 % d'enseignants.

● *Une nouvelle organisation lycéenne.* — Une trentaine de délégués, déclarant représenter une centaine d'établissements dans trente villes, réunis en congrès les 26 et 27 mai à Paris ont créé « la coordination permanente lycéenne ».

Cette organisation veut favoriser *« l'auto-organisation à la base »*. Elle entend mener à la rentrée 1979 une campagne sur les droits et libertés des lycéens.

## CORRESPONDANCE

### Capito ! (suite)

*M. Christian Bec, président du jury de l'agrégation d'italien, nous demande* « au nom des membres du jury unanimes », *d'apporter les précisions suivantes, après la publication dans nos colonnes* (le Monde *daté 13-14 mai*), *sous le titre* « Capito ? », *du sujet de la première dissertation du dernier concours :*

1) La traduction par vos soins du sujet incriminé comporte une erreur grave, qui en défigure sensiblement le sens ;

2) Si des termes comme « analyse conceptuelle », « introspection », « métaphysique », « psychologie mécaniste » sont jugés comme relevant d'une herméneutique peu accessible aux candidats à l'agrégation, que penser du langage des critiques littéraires auxquels *le Monde* ouvre régulièrement ses colonnes ?

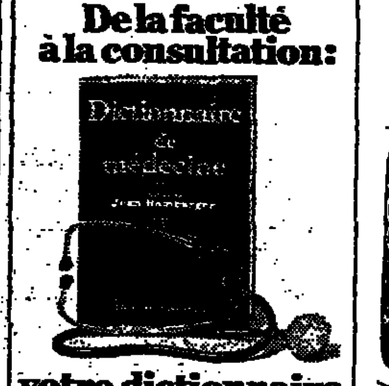
3) Le jugement proposé était de Paul Renucci, professeur français (récemment décédé) ; il a été publié dans la *Storia d'Italia* d'un éditeur italien, ouvrage destiné à un large public et vendu à plus de cinquante mille exemplaires ;

4) Peut-on enfin faire semblant d'ignorer que ce sujet était celui d'une épreuve de spécialité, sur programme, préparée par les étudiants et leurs professeurs pendant une année universitaire ? Pourquoi ne pas traiter alors d'obscurs les sujets de l'agrégation de mathématiques ou... d'une simple deuxième année de médecine ?









# SPORTS

TENNIS

PREMIÈRE JOURNÉE DE ROLAND-GARROS

## Kodès toujours là

Les cinquante et unièmes championnats internationaux de France ont commencé lundi 28 mai dans le cadre rénové du stade Roland-Garros, favorisés par un soleil aimable et une affluence à laquelle les organisateurs n'auraient pu rêver aux premières heures de l'« *open* » il y a une dizaine d'années. L'évènement de la journée, dont l'affiche était assez médiocre, fut l'élimination sur le court numéro deux du Mexicain Raul Ramirez, deux fois demi-finaliste des Internationaux (en 1976 et 1977), par l'Américain Sandy Mayer.

Ramirez, qui, sans posséder le panache des grands champions, était hier encore redoutable par sa régularité, ne parvient plus à retrouver le moral du vainqueur. Il n'a que vingt-cinq ans et ce n'est sans doute qu'une crise passagère, mais le score atteste son désenchantement présent : il fut battu 7-6, 6-4, 6-0 par Mayer qui, ne l'oublions pas, rallia les demi-finales de Wimbledon en 1973, l'année où Yan Kodès fut champion sur herbe.

Kodès, ce fut encore à lui que l'on dut, en fin de journée, ce retournement passionné qui sécrète la dramaturgie du tennis, en gagnant à l'arraché une rencontre qu'il avait failli perdre contre le grand faucheur australien Dick Crealy. Le match avait lieu sur ce même court A du fond du stade, où le petit Tchèque s'était révélé en livrant un combat homérique à John Newcombe. C'était l'époque où Crealy avait provoqué une surprise qui restera à jamais célèbre dans les annales du central de Roland-Garros. Mener par deux sets à zéro et avoir le match en main devant l'invincible Rod Laver, lequel devait l'emporter par un rétablissement miracle, déclarant par la suite qu'il avait connu là la plus grosse émotion de sa carrière.

Kodes et Crealy ne sont plus tous les deux de la première jeunesse : Kodès a trente-trois ans, Crealy en a trente-quatre. Mais le premier est plus usé que le second, encore que celui-ci soit moins bien classé sur les tablettes que celui-là. Kodès, en réalité, comme les grands d'hier, Nastase ou Smith, a perdu son punch. *« J'ai toujours la vitesse en moi, mais je ne sais plus l'exprimer »*, a dit un jour le fameux coureur australien John Landy, ancien recordman du *« mille »*. C'est le cas de Kodès qui ne retrouve plus l'éclair de la frappe ultra-rapide et l'anticipation qui faisaient sa force. Mais l'homme n'a pas perdu son adresse naturelle dans tous les compartiments du jeu et son cœur est toujours énorme. On le vit bien quand, mené par deux sets à un (7-6, 6-7, 3-6), puis par deux jeux à zéro au cinquième set, il réussit à remonter l'Australien grâce à quelques points magnifiques où il laissa sur place son adversaire qui luttait sur toutes les balles avec sa sportivité spectaculaire familière à Roland-Garros. Kodès, possédant deux balles de match en sa faveur à 5-4, ne parvenait néanmoins pas à conclure. Un dernier sursaut et le champion tchèque bouclait le match à la joie de la foule que cette fin de partie avait fait vibrer comme aux plus beaux jours.

OLIVIER MERLIN.

LES RESULTATS
SIMPLE MESSIEURS

Soixante-quatrièmes de finale : Ocleppo (It.) b. Goven, 6-4, 4-6, 6-2, 7-5, Ashe (E.-U.) b. J. Soler (Esp.), 6-4, 6-2, 6-3 ; Dominguez b. Proisy, 6-4, 6-4, 6-7, 7-6 ; Dupre (E.-U.) b. Munoz (Esp.), 6-4, 6-4, 7-6; Gottfried (E.-U.) b. Genois (Can.), 7-5, 6-2, 6-4 ; Cahill (E.-U.) b. Prajoux (Chili), 6-1, 6-3, 6-4.

Lewis (N.-Z.) b. Molina (Col.), 7-6, 2-6, 6-1, 6-3 ; Moore (Afr. Sud) b. Amritraj (Inde), 6-3, 7-5, 6-3 ; Tim Gullikson (E.-U.) b. Andrew (Ven.), 6-4, 6-3, 6-1 ; Tom Gullikson (E.-U.) b. Gauvain, 5-7, 7-5, 6-4, 6-2 ; Scanlon (E.-U.) b. Fagel (E.-U.), 6-4, 6-3, 6-2 ; Gehring (R.F.A.) b. Soares (Brésil), 6-4, 6-2, 6-7, 6-2.

Wzirngibl (R. F. A.) b. Winitski (E.-U.), 7-5, 6-2, 0-6, 6-3 ; Amaya (E.-U.) b. Norback (Suède), 6-4, 7-6, 7-5, Guedes (Brésil) b. Gardiner (Austr.), 6-4, 7-6, 6-2 ; Teltscher (E.-U.) b. Taygan (E.-U.), 6-1, 6-3, 5-7, 2-6, 7-5 ; Warwick (Austr.) b. Maurer (R.F.A.), 6-1, 6-1, 7-6 ; Motta (Brésil) b. Crawford (E.-U.), 6-2, 4-6, 6-4, 6-1.

Yuill (Afr. Sud) b. Simpson (N.-Z.), 3-6, 6-1, 5-7, 6-2, 6-3 ; Gonzales (Porto-Rico) b. Spear (Youg.), 6-2, 7-6, 7-6 ; Sandy Mayer (E.-U.) b. Ramirez (Mex.), 7-6, 6-4, 6-0 ; Kodes (Tch.) b. Crealy (Austr.), 7-6, 6-7, 3-6, 6-4, 7-5 ; Pattison (Rodh.) b. Montano (Mex.), 6-2, 6-4, 3-6, 6-2 ; Rowe (E.-U.) b. Kronk (Aust.), 2-6, 6-3 6-4, 6-1.

Granat (Tch.) b. Damiani (Ur.), 4-6, 6-3, 6-3, 7-6 ; Panatta (It.) b. Gimenez (Esp.), 6-3, 6-3, 6-3 : Manson (E.-U.) b. Brunet, 6-3, 6-2, 7-6.

James (Aust.) b. Ycaza (Eq.), 6-3, 7-6, 6-1 : Sanders (P.-B.), b. McNamara (Aust.), 6-3, 2-6, 6-1, 3-6, 6-3.

● ERRATUM. — Une erreur de transmission a rendu incompréhensible un passage de l'article consacré, mardi 29 mai, au Grand Prix de Monaco. Au lieu de *« au troisième tour, Jacques Laffite a repris plus de quarante secondes à Scheckter et à Villeneuve »*, il fallait bien évidemment lire *« en trente tours Jacques Laffite a repris plus de quarante secondes... »*.

CYCLISME

## LA DÉMONSTRATION DE BERNARD HINAULT

Bernard Hinault a remporté le Critérium du *Dauphiné libéré*, l'une des grandes épreuves du calendrier international, en gagnant la totalité des étapes stratégiques. Premier au sommet du mont Ventoux et de la Bastille de Grenoble, il a éliminé ses principaux adversaires, dont Zoetemelk et Nilsson, dans le massif de la Chartreuse, pour les battre à nouveau, lundi 28 mai, à l'issue de la course contre la montre organisée autour du lac d'Annecy.

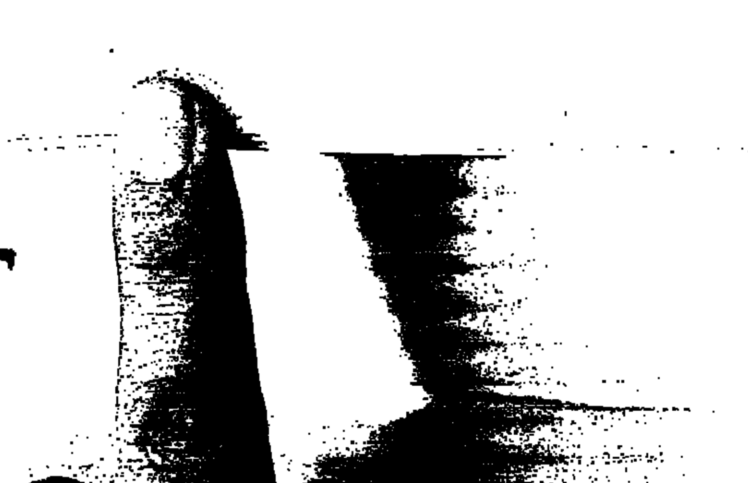
Cette victoire, sanctionnant un parcours sans faute, nous restitue le coureur ponctuel qui avait atteint l'an passé l'essentiel de ses objectifs. Elle résulte d'une préparation méthodique et d'une ambition qui repose sur une évalutation exacte des possibilités. Après une mise en route prudente, voire laborieuse, ce qui lui avait valu de subir à plusieurs reprises la loi de Zoetemelk, Hinault obtient désormais son meilleur rendement et affirme sa supériorité sur ceux qui ont peut-être brûlé prématurément leurs cartouches.

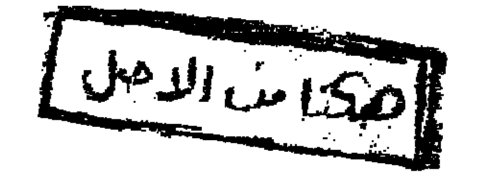
L'enchaînement de ses performances semble indiquer qu'avec l'aide de son directeur sportif, Cyrille Guimard, il a adroitement conduit sa saison, celle-ci étant d'abord orientée en fonction du Tour de France. On ajoutera qu'il a modifié sa position et qu'il s'est entraîné sur les routes alpestres à la manière d'Antonin Magne autrefois : une discipline à laquelle les routiers modernes avaient perdu l'habitude de se plier.

JACQUES AUGENDRE.









# CARNET

## Naissances

— Anne et Geoffroy PIEYRE DE MANDIARGUES sont heureux de faire part de la naissance de

**Julien,**

le 21 mai à Toulouse.
Berat, 31370 Rieumes.

## Fiançailles

— M. Jean-Claude HORNUS et Mme, née Claudie Azam,
M. Marc de PRÉVAL et Mme, née Frédérique de Magnienville,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

**Muriel et Jérôme.**

92200 Neuilly.
Fleur-Fontaine, 06130 Grasse.

## Décès

— Le comité de la société de l'Histoire du protestantisme français a le grand regret de faire part du décès de son président d'honneur,

**Jacques ALLIER.**

Le service religieux aura lieu en l'église réformée de l'Oratoire, le mercredi 30 mai, à 14 heures.

— M. et Mme Roger Benamou et leurs enfants,
Suzanne et Joseph Lejoyeux et leurs enfants,
Et ses deux nièces Elisa Bentolila,
Et ses enfants,
Camille Benamozif,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Ester BENAMOU,**
née Lasserie.

Les obsèques ont lieu ce jour au caveau de famille du cimetière israélite de 93500 Pantin.

— M. Julien Binet et ses enfants,
Les familles Bouteloup et de Boisgisson,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Annie BINET,**
née Peray.

50100 Cherbourg, le 20 mai 1979.

— Marie-Claire Crouvizier, son épouse,
Agnès Crouvizier, sa fille,
M. Paul Crouvizier,
M. et Mme Maurice Passebosc et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la disparition en mer de

**Claude CROUVIZIER,**

survenue en sa quarante-huitième année.
17, avenue de Saxe, 75007 Paris.

— M. Richard Piani, président du conseil d'administration,
La direction et le personnel de la société la Cellophane du groupe Rhône-Poulenc,
ont le regret de faire part du décès de

**Claude CROUVIZIER,**
ancien élève
de l'Ecole des hautes études commerciales,
directeur du secteur emballage,

survenu accidentellement le 19 mai 1979, dans sa quarante-huitième année.
17, avenue de Saxe, 75007 Paris.
S.L.C., 119, boulevard Haussmann, Paris (8e).

— Mme Georges Dayan, son épouse,
M. et Mme Jacques Cohen,
M. Jean-François Dayan,
ses enfants,
Les familles Dayan, Benichou, Djian,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Georges DAYAN,**
conseiller d'Etat (E.R.),
sénateur de Paris,

survenu le 28 mai 1979.
Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris (14e), le mercredi 30 mai 1979, à 11 h. 15.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
178, rue de Rivoli.

(Lire page 12.)



— Mme Jacques Deshayes, son épouse,
M. et Mme Michel Aujean, ses enfants,
Stéphane, Eric et Laurent, ses petits-enfants,
Sœur Suzanne Deshayes, Fille de la Charité, sa sœur,
Les familles Deshayes, Carré, Lacour, Bleger, Derieux, Daniel,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques DESHAYES,**
chevalier de la Légion d'honneur,
conseiller financier
du « Nouvel Observateur »,
administrateur du « Matin de Paris ».

Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 31 mai 1979, à 16 heures, en la chapelle du Père-Lachaise, à Paris (entrée porte principale boulevard de Ménilmontant), suivies de l'inumation dans le caveau de famille.
Sans fleurs ni couronnes.
La Chaumière,
Saint-Cyr-la-Campagne,
76320 Caudebec-les-Elbeuf.

[Après avoir débuté dans l'enseignement, Jacques Deshayes fut, entre 1950 et 1960, rédacteur en chef de « la Vie des métiers » qu'il animait avec talent et autorité.

Il prit ultérieurement une part active au développement du « Nouvel Observateur » et au lancement du « Matin de Paris ».]

— Mme Georges Hollier-Larousse
Et toute la famille,
ont la grande peine d'annoncer le décès du

**docteur Georges HOLLIER-LAROUSSE,**

survenu en sa maison de Carrouges (Orne), le 19 mai 1979, dans sa soixante-septième année.
Selon sa volonté les obsèques ont lieu dans la plus stricte intimité le 30 mai, à Louvigny (Calvados).

« Heureux ceux qui ont pitié des autres, car Dieu aura pitié d'eux. »
(Matthieu, V, 7.).

Cet avis tient lieu de faire-part.
25, rue Saint-James,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Mme Georges Huisman,
Mme Jean-Claude Huisman et Raphaël,
M. et Mme Denis Huisman et leurs enfants,
Mme Roger Barbaud et ses enfants,
Mme Philippe Huisman et ses enfants,
Toute sa famille, tous ses amis,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition à la suite d'un accident de la route, de

**Jean-Claude HUISMAN,**
cinéaste.

Les obsèques ont eu lieu à Valmondois dans la plus stricte intimité.
Paris, le 16 mai 1979.
79, faubourg Saint-Jacques,
Paris (14e).

[Né le 22 juillet 1921 à Paris, licencié en droit, Jean-Claude Huisman devient réalisateur de courts métrages documentaires en 1947. Il fonde un organisme de production, l'Omnium français du film, et tourne une cinquantaine de films, parmi lesquels « Vaison-la-Romaine », « Raoul Dufy », « Poésie réglementaire », « Par le trou de la palette » (en collaboration avec Jacques Audiberti). Très intéressé par les théories psycho-sociales, il participe en 1961 à l'ouvrage de son frère, Denis Huisman, sur « les Relations publiques ».]

— Rémilly-sur-Tille (Côte-d'Or).
Mme Jean-Louis Jacquemin, son épouse,
Sophie, Clarisse et Marc-André, ses enfants,
Mme André Jacquemin, sa mère,
M. et Mme Bernard Trouvé, ses beaux-parents,
Le docteur Jean Adnet, son grand-père,
M. et Mme Patrick Hirsinger et leurs enfants,
M. et Mme Arnaud le Levreur,
Mme Monique Trouvé et ses enfants,
M. et Mme Jacques Trouvé et leurs enfants,
ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Toutes les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jean-Louis JACQUEMIN,**
ingénieur E.N.S.I.A.A.,

survenu le 25 mai 1979, à l'âge de trente-six ans.
Les obsèques ont eu lieu en l'église de Rémilly-sur-Tille, le lundi 28 mai.
Rémilly-sur-Tille, 21110 Genlis.

— Mme Maurice Lambert,
M. Eric Lambert,
M. et Mme Pascal Lambert et leurs enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Maurice-Xavier LAMBERT,**
orientaliste, sumérologue au C.N.R.S.
et à l'Ecole du Louvre,

survenu le 24 mai 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.
19, rue Mirabeau,
94300 Vincennes.

[Né en 1914, Maurice-Xavier Lambert était l'un des meilleurs spécialistes français des Sumériens et de leur histoire. Après avoir passé un an (1947-1948) à l'Ecole biblique et archéologique française de Jérusalem, il fut le collaborateur d'Edouard Dhorme à la « Revue d'assyriologie ». Il a été aussi pendant de longues années répétiteur puis professeur de sumérien et d'élamite, à l'Ecole du Louvre. Depuis 1965, il était chargé de mission au cabinet d'assyriologie du musée du Louvre.

Auteur de très nombreux articles, publiés le plus souvent dans la « Revue d'assyriologie », Maurice-Xavier Lambert travaillait à la publication de tablettes du deuxième millénaire avant notre ère, écrite essentiellement en acadien et découvertes à Suse (Iran).]

— M. René Naggiar, consul général de France, et Mme Naggiar, leurs enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur fils, frère et oncle,

**Daniel NAGGIAR,**

survenu accidentellement le 25 mai 1979, à l'âge de vingt-huit ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 31 mai 1979, à 14 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation à Paris (16e). Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Meudon.
Priez pour lui.
48, rue de la Tour, 75016 Paris.
Consulat général de France,
33, Van Arteveldeplein,
9000 Gent (Belgique).



— Mme André Therond, née Raymonde Kipen, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

**M. André THEROND,**

survenu le 27 mai 1979, à l'âge de soixante-dix ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale à Montpellier.
40, rue Victor-Hugo, 81100 Castres.

## Remerciements

— Mme Aboulafia, son épouse,
Mme Nessim, sa sœur,
Djénane et Marc, ses enfants,
Tous ses neveux et nièces,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

**M. Léo ABOULAFIA,**

expriment leurs sincères remerciements.

— M. Bernard Tocanne et ses enfants, très touchés des nombreux témoignages de sympathie qu'ils ont reçus lors du décès de

**Mme Anne-Marie TOCANNE,**

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

## Anniversaires

— Pour le huitième anniversaire de la mort de

**l'ingénieur général**
**Louis BONTE,**

une pensée est demandée à tous ceux qui gardent fidèlement son souvenir.
Ses amis se réuniront au cimetière des Gonards, à Versailles, le vendredi 1er juin, à 9 heures. Rendez-vous à l'entrée du cimetière.

## Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-X-Nanterre, mercredi 30 mai à 14 h. 30, salle C 26, M. Claude Lévy : « Les romans de Saul Bellow, structures et significations »

— Université de Paris-III, mardi 5 juin, à 14 heures, salle Octave-Gréard, Mme Marie-Cécile Benassy-Berling : « Humanisme et religion chez Sor Juana Inès de la Cruz ».

— Université de Paris-II, mardi 5 juin, à 9 h. 30, salle des Commissions, Mme Tonnel : « L'euro-marché du dollar : essai d'interprétation ».

— Université de Paris-I, mardi 5 juin, à 14 h. 30, amphithéâtre Louis-Liard, Mme Germaine Memmi : « L'esthétique freudienne ».

— Université de Paris-IV, mercredi 6 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Jeannine Raffy : « Le versant tyrrhénien de l'Apennin central, étude géomorphologique ».

— Université de Paris-IV, vendredi 8 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Claude Balaize : « Aspects généraux et originaux de la vie rurale en République du Vietnam : le Gia-Dinh rural, province péri-urbaine de Saigon ».

— Université de Paris-IV, samedi 9 juin, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mlle Nina Denissoff : « Fédor Sologoub, 1863-1927 ».

— Université de Paris-I, samedi 9 juin, à 14 heures, amphithéâtre Richelieu, M. Jean-Louis Huot : « Les céramiques monochromes lissées en Anatolie à l'époque du bronze ancien ».

— Université de Paris-III, samedi 9 juin, à 14 heures, salle Gréard, M. Joseph Rovan : « Contribution à l'explication réciproque historique et politique de la France et de l'Allemagne ».

— Université de Paris-IV, samedi 9 juin, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, M. Bernard Darbord : « Sémantique textuelle ; domaine hispanique : Poema de Mio Cid, Poema de Fernan Gonzales ».

— Université de Paris-IV, mardi 12 juin, à 10 heures, salle Louis-Liard, Mme Marie-Thérèse Valentin-Mory : « A partir de la peine de mort, réflexion sur la pensée de Victor Hugo ».

— Université de Paris-II, mardi 12 juin, à 17 h. 30, salle des Commissions, M. Abdolali Ghaznavi-Djahromi : « La théorie des nullités en droit iranien comparé ».

## Communications diverses

— Trois jours sur Sociétés arabes et Islam, les 5, 6 et 7 juin 1979. Inscriptions au CREA-France. Tél. : 293-43-00.

— Sœur Jacqueline Edith cherche à reloger ses Petites Sœurs de Jésus dans des locaux simples (même vétustes), permettant d'accueillir une douzaine de Petites Sœurs. Leurs moyens sont évidemment modestes. Téléphonez à 783-35-17 ou écrivez 23, rue Oudinot, Paris (7e).

— Dans le cadre des Rendez-vous de la rue d'Ulm, Claude Courchay donnera une conférence sur « l'état actuel de la littérature en France » mercredi 30 mai, à 20 h. 30, 45, rue d'Ulm.

## Visites et conférences

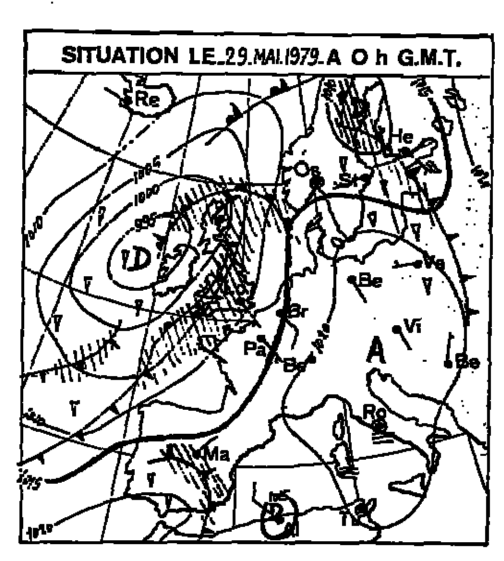
MERCREDI 30 MAI

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., portail central, Mme Legregeois : « Notre-Dame ».
15 h., Musée des monuments français, Palais de Chaillot, Mme Lemarchand : « La Renaissance »
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « L'hôtel de Sully ».
15 h., 17, quai Malaquais, Mme Vermeersch : « L'Ecole nationale supérieure des beaux-arts ».
15 h. 30, entrée hall gauche, côté parc, Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte » (Caisse nationale des monuments historiques).
18 h. 30, galeries nationales du Grand Palais, avenue du Général-Eisenhower, M. M. Serullaz : « Ingres et Delacroix à l'Hôtel de Ville ».
15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (Approche de l'art).
15 h. 15, 110, rue Vieille-du-Temple : « Hôtels des rues de Saintonge, de Poitou, du Perche » (Mme Barbier).
15 h., entrée de la cinémathèque du Palais de Chaillot, Mme Vackier : « Le musée du cinéma inconnu » (Mme Hager).
15 h., 63, rue de Monceau : « Hôtel de Camondo » (Mme Ferrand).
18 h., métro Saint-Paul - Le Marais, Mlle Candeni : « Les hôtels secrets du Marais » (Lutèce-Visites).
15 h., 107, rue de Rivoli, Mme V. Granoff : « Ils donnent aux arts décoratifs ».
16 h. 30, Grand Palais : « L'art en France sous le Second Empire » (Tourisme culturel).
15 h., métro Mabillon : « Le village de Saint-Germain-des-Prés » (M. Teurnier).

CONFERENCES. — 13 h., 16 h. et 20 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » (entrée libre).
18 h. 30, 107, rue de Rivoli, M. A. Plessis : « Les classes dirigeantes et l'économie du Second Empire ».
19 h., 6, rue Notre-Dame-des-Victoires : « L'héritage de Saint-Augustin contre l'empirisme britannique » (Académie d'études humanistes).
20 h. 30, Centre Beaubourg, petite salle, M. D. Sibony : « Ecriture et psychanalyse ».
20 h. 30, Institut autrichien, 30, bd des Invalides, Mme Sigrid Kurzel-Runtscheiner : « Ephèse ».
20 h. 30, grande salle de la Domus Medica, 60, bd de Latour-Maubourg, M. Yves Diénal : « La paranoïa » (Psycho-Santé).
21 h., 21, rue Cassette, Mme K. Chevalier : « Watteau et les fêtes galantes » (Arcus).

# AUJOURD'HUI

## MÉTÉOROLOGIE




PRÉVISIONS POUR LE 30 MAI 1979 DÉBUT DE MATINÉE

D Br Pa St A Li Bo To Ma Aj 1020

≡ Brouillard ∼ Verglas dans la région

**Evolution probable du temps en France entre le mardi 29 mai à 0 heure et le mercredi 30 mai à 24 heures :**

Un flux d'air chaud et humide, de secteur sud, persistera sur la France, et le front froid des perturbations océaniques, qui s'étendait mardi matin des îles Britanniques au nord-ouest de l'Espagne ne pénétrera que très lentement en France par l'ouest.

Mercredi 30 mai, le temps sera encore très nuageux en France, le matin, avec quelques ondées orageuses éparses. Au cours de la journée, un temps un peu plus frais s'établira progressivement en Bretagne, en Vendée et en Normandie, le ciel devenant variable avec des éclaircies assez belles.

Sur le reste de notre pays, le temps chaud et humide persistera. Les vents, faibles ou modérés, viendront du secteur sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 28 mai ; le second, le minimum de la nuit du 28 au 29) : Ajaccio, 22 et 13 degrés ; Biarritz, 29 et 21 ; Bordeaux, 28 et 17 ; Brest, 14 et 12 ; Caen, 21 et 16 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 27 et 16 ; Dijon, 25 et 14 ; Grenoble, 28 et 12 ; Lille, 21 et 16 ; Lyon, 25 et 16 ; Marseille, 25 et 16 ; Nancy, 23 et 10 ; Nantes, 24 et 14 ; Nice, 20 et 15 ; Paris - Le Bourget, 23 et 16 ; Pau, 28 et 21 ; Perpignan, 21 et 14 ; Rennes, 23 et 15 ; Strasbourg, 23 et 11 ; Tours, 23 et 18 ; Toulouse, 25 et 17 ; Pointe-à-Pitre, 27 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 19 degrés ; Amsterdam, 19 et 16 ; Athènes, 27 et 17 ; Berlin, 21 et 12 ; Bonn, 22 et 13 ; Bruxelles, 21 et 15 ; îles Canaries, 23 et 17 ; Copenhague, 17 et 8 ; Genève, 22 et 11 ; Lisbonne, 22 et 16 ; Londres, 16 et 14 ; Madrid, 28 et 16 ; Moscou, 30 et 19 ; Nairobi, 23 et 16 ; New-York, 22 et 14 ; Palma-de-Majorque, 29 et 14 ; Rome, 26 et 14 ; Stockholm, 21 et 9.

Le mardi 29 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,8 millibars, soit 759,7 millimètres de mercure.

## Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* des 28 et 29 mai 1979 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 18 décembre 1967 relatif à la Caisse nationale de crédit agricole.

● Relatif aux interventions des caisse de crédit agricole mutuel en faveur des bénéficiaires qui ne peuvent être sociétaires et *arrêté* du 28 mai 1979 fixant la date d'entrée en vigueur des dispositions relatives aux concours financiers des caisses de crédit agricole mutuel en faveur des usagers mentionnés au 2° de l'article 2 de ce décret.

UN AVIS

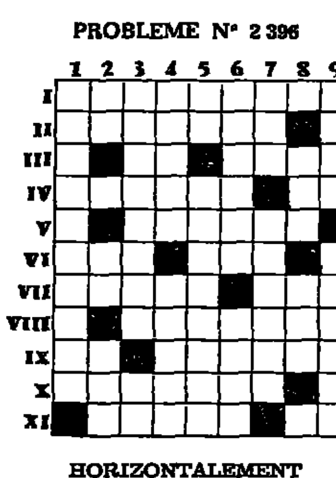
● Relatif à l'ordre de passage et à la durée des émissions radiotélévisées de la campagne pour l'élection des représentants à l'Assemblée des Communautés européennes du 10 juin 1979.

## Prix

● *Gravure sur bois.* — Un prix de 6 000 F. destiné à récompenser le travail d'un xylographe, sera attribué en décembre 1979. Pour tous renseignements, s'adresser à l'association Jean-Chièze pour l'encouragement à la gravure sur bois, 11, rue Berryer, 75008 Paris, le jeudi, de 15 à 18 heures. Pour les correspondances, joindre une enveloppe timbrée.

## MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 396




HORIZONTALEMENT

I. Livre où l'on trouve toujours une préface. — II. Endroit où l'on fait le point. — III. Peut être descendu à Saint-Omer ; Peut exprimer une évidence. — IV. Peut devenir une défense quand elle est très grande ; Redevient neuf quand on arrive au bout. — V. Ne sont pas dans la mesure des moyens. — VI. Est difficile à plaquer ; Adverbe latin. — VII. Généralement petits quand ils sont muets ; Amène à la raison. — VIII. Forme un nouveau groupe. — IX. Préposition ; Dont on n'a pas tenu compte. — X. Parfois petite pour un prêteur. — XI. N'est pas le premier venu ; Pour la protection d'une phalange.

VERTICALEMENT

1. Magasins où l'on peut acheter des noix. — 2. Fait rarement des remous ; Passe à Turin ; Utile pour le laboureur. — 3. On peut se fier à sa parole ; Actionné. — 4. Qui n'est donc pas déguisée ; Se fait généralement bout par bout. — 5. Eut beaucoup d'yeux fixés sur elle ; Pourra devenir claire — 6. N'abandonnent pas ; On y met facilement le pied. — 7. D'un verbe actif ; Pas dit mais entendu. — 8. Peut servir de couvert à la campagne ; Peut constituer une lourde charge. — 9. Un bon coin ; Impossible à faire quand il n'y a pas mèche.

**Solution du problème n° 2 395**

*Horizontalement*

I. Anecdotes. — II. Cétoine. — III. Courtiser. — IV. Onde. — V. Ellipse — VI. CC ; Laque (cf « Boudin »). — VII. Habitudes. — VIII. Ere ; Rées. — IX. Ut ; Fi. — X. Sec ; Ecrit. — XI. Esaü ; Lé.

*Verticalement*

1. Accoucheuse. — 2. Néon ; Cartes. — 3. Etude ; BE ; Ça. — 4. Corelli. — 5. Dit ; Latrie. — 6. Onirique ; Ci. — 7. Tes ; Pudeur. — 8. Sées ; Il. — 9. Serpe ; Eté.

GUY BROUTY.

# PRESSE

## Le Syndicat national des journalistes se veut présent sur tous les fronts

De notre correspondant

Avignon. — Tous les délégués au 58e Congrès du Syndicat national des journalistes, qui s'est achevé vendredi soir 25 mai à Avignon, ont été invités à mobiliser leurs sections pour l'élection des représentants des journalistes à la commission de la carte d'identité professionnelle, prévues le 13 juin.

Organisation majoritaire chez les journalistes, le S.N.J. (autonome) se veut présent sur tous les fronts : mise en place des techniques modernes, établissement d'un statut du journaliste chômage, compressions de personnel, phénomènes de concentration, répression contre les syndicats. La motion finale, adoptée à la quasi-unanimité, déclare notamment, à propos de la modernisation des moyens d'impression : « *Les nouveaux matériels ne doivent pas se traduire par une moins-value de l'information*, estime le congrès dans sa motion de synthèse.

Le S.N.J. précise que « *la mise en page sur écran par informatique n'est pas du domaine du secrétaire de rédaction* » et, « *en ce qui concerne la saisie de la copie sur écran de visualisation, les journalistes sont opposés par principe à l'accomplir eux-mêmes* ».

Le congrès a dénoncé par ailleurs l'attitude de certaines directions de journaux qui diluent le concept professionnel en institutionnalisant des sous-qualifications : auxiliaires de presse, pigistes, correspondants, employés de presse appelés le plus souvent à remplir des missions d'information.

En ce qui concerne les concentrations, le S.N.J exprime son désaccord avec l'avis adopté par le Conseil économique et social sur la base du rapport Vedel, qui vise en fait à supprimer toute possibilité réelle d'application de l'ordonnance d'août 1944.

La résolution finale du congrès d'Avignon se félicite, d'autre part, de la mise en place, le 8 mai dernier, d'une commission nationale de l'emploi réclamée depuis 1976. Il réitère sa demande d'ouverture de négociations avec les employeurs et l'UNEDIC en vue de l'ouverture de droits à la pré-retraite sur la base du volontariat à partir de soixante ans. Enfin, il proteste contre l'incursion de la publicité payante de caractère politique, philosophique, religieux ou moral, « *pratique qui tend à se substituer au rôle premier du journaliste et qui vise à remplacer la matière traditionnelle par le discours de propagande* ».

Ajoutons que l'élection de M. François Boissarie à la présidence du S.N.J. pourrait être un puissant facteur d'unité et de renouveau pour le S.N.J.

JEAN FAURE.

[Agé de quarante et un ans, licencié du *Figaro* voici trois ans, M. François Boissarie est très au fait des négociations salariales. Il fut, dans un passé récent, président de l'Union nationale des syndicats de journalistes. Il est aujourd'hui rédacteur en chef de la revue *Epanouir*, organe de l'UNAPEI (Union nationale des associations de parents d'enfants inadaptés.]

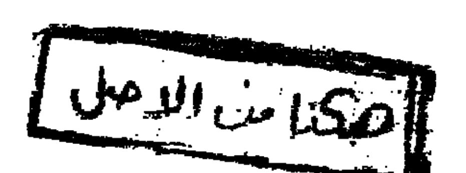
● *Le « Financial Times »*, quotidien des milieux d'affaires londoniens, n'a pas paru mardi matin 29 mai. Un arrêt de travail, dont les motifs ne sont pas précisés, a été décidé par les imprimeurs, membres du syndicat SOGAT (Society of Graphical and Allied Trades).

En ce qui concerne le *Times* — dont l'édition est interrompue depuis la fin novembre 1978, — la direction du groupe a renoncé à son projet de faire reparaître une édition hebdomadaire du journal qui serait imprimée à l'étranger et va concentrer ses efforts sur la reparution du quotidien en Grande-Bretagne.

Des initiatives ont été enregistrées ces derniers jours, qui pourraient permettre de relancer les négociations en Grande-Bretagne. Celles-ci achoppent pour le moment sur le refus des syndicats d'autoriser l'accès aux consoles informatiques à des personnes autres que des membres du Syndicat des ouvriers de presse (N.G.A.).

● *Notre collaborateur Michel Bernard* s'est vu attribuer la « plume d'or S.E.V. » (Cibié, Marchal, Paris-Rhône), qui couronne un article consacré à l'automobile. Ce prix, décerné pour la première fois, lui a été remis, lundi 28 mai, par M. Maurice Schumann, de l'Académie française, au siège de l'Automobile-Club de France, à Paris. Le jury avait retenu un article paru dans *le Monde* du 31 mai 1978 et portant sur l'électronique appliquée aux véhicules.





هكذا من الأصل



Le Monde

# culture

## LE JOUR — DES ARTS

### La vie d'artiste.

*« Comment vivent les artistes aujourd'hui ? » sera le thème d'une assemblée-débat qui aura lieu le 30 mai au centre Georges-Pompidou (18 h., grande salle, premier sous-sol). Ce sont des artistes qui ont constitué un collectif (le collectif La vie d'artiste aujourd'hui), parmi lesquels on retrouve les anciens ténors du comité anti-Cavar (la caisse de retraite des artistes) et plusieurs membres actifs du Syndicat national des artistes plasticiens (SNAP-C.G.T.) qui ont organisé cette rencontre. Son point de départ : le document « Pour une nouvelle condition de l'artiste » publié à la Documentation française à l'initiative du ministère de la culture, et que M. Jean-Philippe Lecat préfaçait en 1978 avec un bel optimisme :* « Pour ma part, je suis certain que les divers départements ministériels concernés par les propositions s'emploieront à dégager les moyens nécessaires à leur réalisation. » *Les artistes du collectif ne voyant rien venir, alors que* « les mesures préconisées auraient dû être mises en place depuis longtemps », *concluent que ce rapport est* « une entreprise d'un cynisme extraordinaire que nous devons dénoncer clairement ».

### Cet été dans les centres de rencontre.

*Dans les Centres culturels de rencontre, on ne fait pas que se réunir en séminaires, en colloques, en journées d'études. Chaque centre, un monument chargé d'histoire, entré dans l'association créée en 1972 sous l'impulsion des responsables de la Caisse nationale des monuments historiques (ils sont actuellement : les abbayes de Royaumont, de Pont-à-Mousson, de Fontevraud, de Sénanque, le couvent de Saint-Maximin, la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, la fondation C.-N.-Ledoux d'Arc-et-Senans et l'écomusée du Creusot), a mis plusieurs cordes à son arc visant l'animation des lieux et, selon leur nature, leur enracinement culturel dans la région. Durant l'été, des concerts et des expositions y sont organisés.*

*Les expositions de l'été 1979 :*

● Fontevraud : « Les rois à Fontevraud », *une exposition photographique de grande ampleur autour des gisants des Plantagenêts enterrés dans l'abbaye (jusqu'au 31 octobre).*

● Sénanque : « Au temps des Gaulois », *un panorama de la vie quotidienne dans le midi de la Gaule du quatrième au premier siècle ;* « La Haute-Provence d'hier et d'aujourd'hui », *étude, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine naturel et culturel (1er juin - 1er octobre) ; et l'art contemporain des œuvres inédites de* Dominique Thiollat *(16 juin - 23 juillet) et de* Jean Degottex *(27 juillet - 30 septembre).*

● Arc-et-Senans : *autour de la* « Fête du futur », *qui aura pour thème cette année le soleil (19 - 24 juin), douze expositions sur le soleil seront présentées (15 juin - 15 septembre).*

● Pont-à-Mousson : « L'Ancien Testament dans l'art allemand du Moyen Age » *(15 juin-15 juillet) ;* Roger Bezombes, *tentures murales, mosaïques, lithographies, etc. (20 juin-30 août).*

● Villeneuve-lès-Avignon : « Les signes de la préhistoire dans le Languedoc-Roussillon » *(7 juillet - 30 septembre) ;* « Temps-mort », *un environnement onirique sur le temps, par Gérard Pascual (7 juillet-30 août).*

*La réunion du premier comité des Centres culturels de rencontre se tiendra à l'hôtel de Sully, ce mardi 29 mai, en présence de M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication.*



## Théâtre

# Trois spectacles à Londres

*(Suite de la première page.)*

Brusquement elle révèle l'existence d'un mystérieux étranger — Terence Stamp, décidément voué aux rôles de créatures fantasmatiques, — à qui, il y a dix ans, elle s'est unie dans des noces mystiques. Elle pressent son retour ; effectivement, il revient. Elle supplie son mari de la laisser partir, puis renonce, ou plutôt elle choisit de rester, elle se choisit.

On pourrait penser que la laideur du rocher en carton entouré d'eau qui sert de décor est voulue, que c'est une manière de jouer avec le côté magasin d'accessoires de la Round House, mais rien n'est moins sûr. En fait, le public vient pour Vanessa Redgrave, et le spectacle repose essentiellement sur son interprétation, sur sa senbilité farouche, sa noblesse, sur ses regards graves, exigeants, sur les fragilités de son corps sculptural et sa froideur brûlante. Vanessa Redgrave construit un personnage assez semblable à celui de l'abbesse dans « les Diables », le film de Ken Russell. Elle ne le copie pas cependant, elle l'adapte, affine son art de faire ressentir les battements fous de la passion refoulée.

Interdits et refoulements sont encore les thèmes du « Portrait de Dora », la pièce d'Hélène Cixous d'après Freud que Simone Ben Mussa, après l'avoir montée au Petit-Orsay, reprend au New End, un tout petit théâtre des plus sophistiqués, aménagé dans l'ancienne morgue d'un hôpital. David Hockney y vient en imperméable blanc tout froissé, traînant ses pieds dans des sabots, l'un bleu et l'autre rouge. Simone Ben Mussa a déjà tenté la même expérience avec « Albert Nobbs », qui a reçu un accueil triomphal. Son « Portrait de Dora », version anglaise, est plus précis, plus dépouillé qu'à Paris, de sorte que les rapports entre les personnages prennent une importance extrême. Caroline Langrishe (Dora) et Sheila Gish (Mme K, sa belle-mère) sont moins agressives, moins tendues que ne l'étaient Nathalie Neill et Michèle Marquais. Elles ne s'affrontent pas, elles tournent autour des pensées « coupables » comme en un jeu complice dans un climat très doux de sensualité. On ne peut qu'admirer leur pudeur feutrée, grinçante comme un ongle sur une vitre, et l'humour intelligent de Terence Bayler (Freud).

On ne doit pas quitter Londres sans avoir vu un Shakespeare, et il y en a un au Riverside — deux anciens studios de la B.B.C. pris en charge par une équipe très active. Comme il s'agit de « Mesure pour mesure », il est encore question de conflits entre licence et puritanisme. C'est en tous cas la ligne choisie par le metteur en scène Peter Gill. Comme Peter Brook aux Bouffes du Nord la saison dernière, il cherche d'abord à rendre claire cette pièce terriblement chaotique. Comme Peter Brook également — mais la comparaison s'arrête là, — il se prive de décor, utilise la nudité austère du mur de brique, juste coupé à mi-hauteur d'une plinthe de boiserie, et prolongé par un plancher imitant cette même brique. Les échafaudages, les tuyaux, les projecteurs demeurent bien visibles. Les seuls accessoires sont deux hauts fauteuils apportés quand ils sont indispensables.

Sinon, Peter Gill joue sur la nudité, sur l'embarras des comédiens obligés de rester debout sans rien pour les aider, engoncés dans des costumes élisotéthains pas bien seyants. Ils entrent par la salle, martèlent leurs pas pressés en avançant en flèches perpendiculaires, prennent leurs places. Comme si la scène était encore un studio de télévision, et les yeux des spectateurs les caméras chargées d'isoler les personnages ou de les prendre en plan général, en obéissant au parti pris du metteur en scène, qui s'impose très fort,

Il ne s'attarde pas à décrire une société décadente, il en donne un aperçu dans le personnage de Lucio (Hugh Thomas), homosexuel futile et gaffeur, le bouc émissaire rêvé. On croirait presque une allusion à la manière dont a éclaté le « scandale Thorpe ». Il en dénonce l'hypocrisie dans le personnage du duc (Georges Baker), qui décide de laisser le pouvoir à Angelo (Patrick Dury), se déguise en moine afin de voir ce qui se passe et met son grain de sel libéral en travers des lois qu'il a intimé l'ordre d'appliquer sévèrement : un premier ministre qui, dans une période difficile démissionnerait, laisserait ses collègues tirer les marrons du feu et reviendrait en homme providentiel.

Peter Gill dispose les péripéties de l'affaire autour de la confrontation entre Angelo, le puritain saisi par le désir et l'orgueil du pouvoir, et Isabelle (Helen Mirren), vierge intraitable, sœur d'Antigone, qui n'accepte pas pourtant de sacrifier son honneur pour sauver son frère. Elle n'a rien d'une hystérique, elle est au contraire forte, réfléchie, logique jusqu'à la cruauté, elle est impressionnante et attendrissante. Elle est merveilleuse, la troupe dans son entier est excellente, d'une grande cohésion.

En voyant ces trois pièces, qui ont été montées à Paris (« la Dame de la mer » l'a été par Jean-Louis Thamin avec Silvia Monfort), il semble que la principale qualité des comédiens anglais soit leur capacité à trouver une unité de style, sans pour autant se neutraliser. Ce n'est pas toujours le cas en France.

COLETTE GODARD.

# « Un peu de musique pour Monsieur » à Ivry

Au studio d'Ivry, Jeanne Vitez et Macha Makeieff ont écrit, ont mis en scène et interprètent *Un peu de musique pour Monsieur*, une pièce à l'intention des enfants. A partir de trois ans, précisent-elles.

Pour décor : une toile peinte, façade rose d'une maison. Une porte, deux fenêtres dont les petits stores de toile se remontent de l'intérieur

Aux fenêtres apparaissent deux marionnettes, drôles de visages de bons chiens, d'oiseaux, mais humains quand même. Ce sont deux voisines qui cancanent à qui mieux mieux, dans une langue inconnue, très vive et colorée, accent italien.

Potins, indignations partagées, puis prises de bec, fâcherie. On se réconciliera. Les mots sont comme des bruits vifs, une musique, rien de saisissable, mais les mille nuances des sentiments sont claires.

Ces deux numéros rentrent dans leurs trous, et apparaissent, plus grands, une femme et un homme, aux grosses têtes de carton bouilli, mémé et pépé, une famille. Jardinage, ménage.

Ils ont des gestes lents, simples. Madame sert sa tasse de café à Monsieur. Tantôt ils feront de la musique. Ils sont liés, ils se parlent peu, mais une foule de petits détails, dans les faits et gestes, indiquent tout un tissu de disputes, d'armistices, de griefs et de pardons. La mort, avec qui les enfants sont plus que nous de plain-pied, frôle parfois ces deux vieux.

La pièce ne finit pas, elle nous quitte brusquement, comme au coin d'une rue une passante qui nous a frappé, qu'on reverra sans doute.

Cette pièce a une couleur juste parce qu'elle n'est pas condescendante, elle ne traite pas les enfants comme des enfants. A la maison ou dans la rue, sur les routes pendant un voyage en voiture, les enfants sont tout de suite les spectateurs de beaucoup de choses : la visite d'un huissier, la crise d'asthme d'une grand-mère, une scène affreuse entre les parents, un accident sur l'autoroute. Ainsi de suite. Et ils peuvent entendre les dialogues les plus durs dans un escalier ou sur un quai de métro.

Les enfants ont horreur des chichis, des enfantillages. Ils sont susceptibles, ils croient vite que nous nous moquons d'eux.

Il n'y a, dans *Un peu de musique pour Monsieur*, rien de violent, de grossier, de tragique. La pièce est faite d'éléments visuels et sonores purs, bien détachés, on pourrait dire « propres », tels que les aiment les enfants, tels qu'ils en inventent eux-mêmes lorsqu'ils font de la peinture, de la musique ou « du théâtre ». Mais ces éléments simples supposent connu un monde entier et réel, adulte, qu'en effet les enfants ont éprouvé déjà, dès leurs premiers jours.

La pièce de Jeanne Vitez et Macha Makeieff est un peu un modèle du genre. D'ailleurs modeste. Elle est jouée au Studio d'Ivry, chaque mercredi, à 16 heures. Laissez vos enfants vous y conduire.

MICHEL COURNOT.

★ Studio d'Ivry, 21, rue Ledru-Rollin, à Ivry.

## NOMINATION DE LA NOUVELLE COMMISSION D'AIDE A LA CRÉATION

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, vient de procéder au renouvellement de la commission consultative d'aide à la création dramatique, le mandat de la précédente commission — présidée par Robert Kanters — étant arrivé à terme. La commission devra sélectionner des textes de théâtre avant qu'ils ne soient joués, afin de faciliter leur production, et ne proposera plus de subvention *a posteriori*. Elle recherchera des tempéraments nouveaux pour déceler des auteurs français ou d'expression française. Il s'agit d'un retour à une politique qui favorise les auteurs et qui avait été modifiée d'une part pour tenir compte des expériences d'écriture collective, nées directement du travail sur scène, d'autre part parce que les aides accordées s'étaient souvent révélées insuffisantes pour monter une production.

La présidence de la nouvelle commission est confiée à Alfred Simon, critique à la revue *Esprit*, auteur d'essais sur le théâtre. Les autres membres sont : Moussa Abadi, critique, Jean-Pierre de Beaumarchais, universitaire, Robert Chandeau, directeur de *l'Avant-Scène-Théâtre*, Daniel Couty, universitaire, Eleonore Hirt, comédienne, Roland Monod, metteur en scène, Rose-Marie Moudoues, spécialiste des questions de théâtre pour enfants, Raymonde Temkine, critique et auteur d'essais sur le théâtre. La Société des auteurs et compositeurs dramatiques est également représentée.





## Jazz

# Ahmad Jamal forfait

*Comme à chaque concert attendu et proprement annoncé, l'Espace Cardin n'a pu contenir le public venu en nombre, dimanche soir, applaudir le trio d'Ahmad Jamal pour sa deuxième apparition en France. Remarqué comme un pianiste surdoué dès ses débuts professionnels, en 1952, Ahmad Jamal a, ensuite, mis du temps pour faire admettre l'influence énorme qu'il a exercée sur ses contemporains (pour ne citer que les pianistes de Miles Davis : Red Garland, Wynton Kelly, Herbie Hancock, Joe Zawinul) Lorsque la vérité a enfin éclaté, Jamal a fait l'objet d'un véritable culte, s'est vu promu au plus haut rang des créateurs de sa génération. Robin Kenyatta, saxophoniste alto, qui se produisait en première partie, avait donc, a priori, fort à faire pour mobiliser des spectateurs, pour la plupart, impatients et curieux d'entendre « live », le légendaire pianiste, dont aucun disque n'est distribué en Europe.*

*Pourtant Kenyatta, accompagné d'une solide section rythmique locale, s'imposa facilement, trouva une forte réponse, même dans la salle, et fut rappelé deux fois. Kenyatta a, depuis quelque temps déjà, abandonné les chemins du free jazz pour un discours très modéré (trop peut-être) tendant à la recherche de la souplesse, de l'élasticité, et d'une sonorité, non pas grondante et passionnée mais volontairement lisse et calme. Ses improvisations sur tempo rapide le montrent sous son meilleur jour, très bien servi par François Couturier, jeune pianiste français dont le public a reconnu immédiatement le talent.*

*Kenyatta emportera toute la gloire de cette soirée de jazz, car, quelques minutes après sa sortie de scène, André Francis, responsable des concerts de jazz de Radio-France, est venu annoncer le forfait imprévu d'Ahmad Jamal qui avait, dit-il, refusé de venir jouer. Le pianiste aura manqué ses retrouvailles avec ses supporters fidèles et déçu ses jeunes admirateurs. Bien que l'exigence de Jamal en matière d'organisation et d'acoustique soit connue, un tel incident reste stupéfiant.*

*Un moment après cette annulation, de sa chambre d'hôtel qu'il n'avait quittée que pour la répétition, l'artiste nous a déclaré :* « J'ai beaucoup d'amis et de fans en France, et je suis vraiment désolé de n'avoir pu jouer. Qu'ils soient remerciés de leur présence, mais qu'ils sachent aussi qu'il m'a été impossible de donner ce concert alors que les conditions d'encadrement et d'acoustique prévues n'avaient pas été respectées. Je suis un musicien mais également un homme d'affaires et, en tant que tel, je ne puis transiger. »

PAUL-ETIENNE RAZOU.

## Architecture

# Philip Johnson lauréat d'un nouveau prix international

Un nouveau prix international d'architecture, le Pritzker, dont les promoteurs — américains — voudraient faire un équivalent du Nobel dans des domaines que celui-ci ignore (*le Monde* du 3 novembre 1978), a été décerné pour la première fois le 23 mai. Comme le Nobel, il récompense l'ensemble des travaux ou des œuvres que le lauréat a réalisés durant sa vie, et il est accompagné d'une importante somme d'argent, en l'occurrence 100 000 dollars.

C'est l'architecte américain Philip Johnson qui a obtenu le Pritzker cette année, choix qui peut laisser sceptique. International, ce prix prend un départ teinté de nationalisme ; il vient ensuite récompenser un architecte riche et reconnu dont les innovations principales auront été à bien des égards la faculté d'emboîter le pas aux tendances ou aux modes successives de l'architecture américaine, et, plus qu'un réel « style » historiciste, un éclectisme volontiers superficiel. Sans doute ses réalisations révèlent-elles un sens poussé du raffinement, une sensibilité vive à la forme et au détail, une liberté sereine qui ne ménage pas la surprise (ou l'agacement) du public, toutes vertus dont l'appréciation par les jurés du Pritzker pourrait laisser imaginer chez ceux-ci un sens moyennement ample du courage, du talent et de l'originalité si l'on n'y trouvait les noms de Sir Kenneth Clark, des architectes Kenzo Tange, Luis Barragan, Cesar Pelli, du directeur de la National Gallery de Washington, de J. Ervin Miller, etc.

Le prix est organisé par la Fondation Hyatt (Chicago), créée par les propriétaires de la chaîne d'hôtels américaine qui porte le même nom. Les architectes qui ont construit pour la chaîne d'hôtels, en particulier John Portman, ne pouvaient et ne pourront recevoir le prix. — F. E.

*Né en 1906, fils d'un éminent avocat de Cleveland, Philip Johnson commença par faire de longues études de philosophie à Harvard. Sa découverte de l'architecture et un voyage en Allemagne (1930), qui lui permet de rencontrer Mies van der Rohe, Gropius, Le Corbusier, le conduisent en 1923 à publier, avec H. R. Hitchock, un livre sur le phénomène nouveau qu'est alors le* « style international ». *Nommé directeur du département architecture au Musée d'art moderne de New-York, il abandonne ce poste en 1936 pour tenter, sans succès, de créer un parti fasciste aux Etats-Unis.*

*En 1937, cependant, il aide Mies van der Rohe à partir d'Allemagne et, dans les années qui suivent, il en devient le plus fidèle disciple. Cette association durera, malgré des divergences de style croissantes, jusqu'en 1957, date à laquelle les deux architectes réalisent le Seagram Building. L'œuvre qui révéla Philip Johnson fut la maison qu'il se construisit à New-Canaan (Connecticut) et qui lui permit de construire de nombreuses autres villas.*

*La synagogue Tifereth Israel, à Port-Chester (Etat de New-York, 1955), la Sheldon Art Gallery, à Lincoln (Nebraska), le Théâtre du Lincoln Center (New-York, 1964), sont les premières grandes étapes personnelles qui l'éloignent de Mies van der Rohe pour le rapprocher d'une forme moderne de néo-classicisme. Par la suite, il continuera d'osciller entre la sobriété de l'architecture* « moderne » *et des réminiscences historiques variées (Rome, la Renaissance, l'architecture médiévale, etc.). Ses derniers projets, l'immeuble A. T. and T. (New-York), l'église de la communauté de Garden Grove (Californie), et le Pittsburgh Plate Glass (dit P.P.G.), à Pittsburg, entretiennent les mêmes rapports ambigus et complexes entre les techniques actuelles et les jeux d'histoire.*

■ **L'animation musicale de la « plazza » du Centre Georges-Pompidou est désormais interdite à partir de 19 heures, certains habitants du quartier s'étant plaints du bruit.**

## NOUVELLES MENACES DE GRÈVE DANS LES MUSÉES

Le syndicat C.G.T. des personnels des affaires culturelles a déposé un préavis de grève pour l'ensemble des personnels de surveillance et de gardiennage des Musées nationaux et des monuments historiques les 1er, 2, 3, 4 et 5 juin.

Cette action, qui risque d'entraîner la fermeture partielle ou totale de certains musées pendant les fêtes de la Pentecôte, fait suite au mouvement de grève déclenché autour du week-end pascal par les syndicats, afin d'obtenir de meilleures conditions de travail, les revendications n'ayant pas été satisfaites. Il s'agit notamment pour les gardiens des musées et des monuments — les personnels de vente et comptoirs de la réunion des Musées nationaux et de la Caisse des monuments historiques sont également concernés par cette grève — de l'obtention de deux dimanches de repos par mois, de la revalorisation des primes (dominicales et d'été) et du respect des jours fériés légaux.



## DOCUMENTS PRÉSIDENTIELS AUX ARCHIVES DE FRANCE

A l'occasion du treizième congrès des Archives de France qui s'est ouvert lundi 28 mai à Besançon en présence de deux cent cinquante participants, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a annoncé que le président de la République souhaitait faire assurer par les Archives de France la conservation des documents relatifs à la politique générale de la présidence pendant son mandat. Cette innovation est la conséquence de la loi sur les archives promulguée le 3 janvier 1979 qui prévoit la sauvegarde pour l'histoire des archives privées et l'élargissement de la notion d'archives publiques.

## CALENDRIER DES ORGANISATEURS DE CONCERTS

| | |
|---|---|
| EGLISE ST-SEVERIN LES MARDIS TOUS à 21 heures Loc. : face Eglise et Durand (Werner.) | Saison Parisienne 1979 ORCHESTRE et CHORALE **KUENTZ** 29 mai : HAENDEL TE DEUM et DIXIT 5 juin : BRANDEBOURGEOIS |
| SALLE GAVEAU Mardi 29 mai à 21 heures (Werner, p.e. Valmalète.) | Sous la Présidence de Mme Valéry GISCARD D'ESTAING **CONCERT DE GALA** organisé au bénéfice du CHATEAU DE VERSAILLES avec le concours de **Danielle LAVAL** Tania et Eric **HEIDSIECK** **TRIO PASQUIER** **Maxence LARRIEU** GRIEG - DEBUSSY - RAVEL MOZART - FAURE |
| THEATRE du RANELAGH 5, rue des Vignes Mercredi 30 mai à 20 h 30 (Valmalète.) | SCHUBERT Les Sonates pour piano interprétées par **Thérèse DUSSAUT** Premier Grand Prix International de MUNICH |
| THEATRE de l'ATHENEE-L.-JOUVET Lundi 4 juin à 21 heures (P.e. Valmalète.) | Les LUNDIS MUSICAUX de l'ATHENEE **EDDA MOSER** soprano Christoph **Echenbach** piano Schumann - Wolf Strauss - Schubert |
| THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Mardi 5 juin à 20 h 30 (Dandelot, p.e. Luxconcert.) | **BEETHOVEN** Sonate Pastorale **LISZT** Transcription de la Symphonie Pastorale, par CYPRIEN **KATSARIS** |
| THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Jeudi 7 juin à 20 h 30 (P.e. Valmalète.) | Les Spectacles Lumbroso et l'ALAP présentent : Premier Récital à Paris du violoniste soviétique **GHIDON KREMER** au piano **Elena Bachkirova** Stravinski - Bach - Beethoven Stockhausen - Schnittke Schubert |
| SALLE GAVEAU Jeudi 7 juin à 21 heures (Dandelot, p.e. Mondial Musique.) | Concert pour **Miguel-Angel Estrella** CH. EDA-PIERRE, M. POLLINI B. GIURANNA, E. KRIVINE E. et T. HEIDSIECK A. MARION, etc. Schubert, Beethoven, Mozart... |
| EGLISE ST-GERMAIN-DES-PRES Jeudi 7 juin à 21 heures (P.e. Werner.) | FESTIVAL DE MUSIQUE SACREE DE PARIS **CHANTS SACRÉS ORTHODOXES** CHŒUR TCHAIKOWSKY Direction Galina **GRIGORIEVA** |
| Du 10 au 23 juin Salle GAVEAU Du 10 au 22 juin THEATRE des CHAMPS-ELYSEES Les 16 et 23 juin (Valmalète.) | CONCOURS INTERNATIONAL **M. LONG J. THIBAUD** Violon et piano |
| SALLE GAVEAU Lundi 11 juin à 21 heures (Werner.) | Récital de piano BERNARD **JOB** SCHUBERT LISZT |
| SALLE PLEYEL 11, 13, 15, 19 et 20 juin à 21 heures (De Saint-Ours.) | « TROIS GUITARES TROIS AMIS » **A. YUPANQUI O. CACERES P. SOLER** |
| SALLE GAVEAU Mardi 12 juin à 21 heures (P.e. Kiesgen.) | « Pianistes et Concerts » Piano à quatre mains LESLIE et NADINE **WRIGHT** Schubert, Beethoven, Brahms |



# SPECTACLES

## théâtres

### *Les salles subventionnées*

Salle Favart, 20 h. 30 : Ensemble intercontemporain.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Chaillot, Gémier, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Odéon, 20 h. 30 : l'Atelier.
T.E.P., 20 h. 30 : Qui est Anna Marks ?

### *Les salles municipales*

Théâtre de la Ville, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ballet-Opéra de Hambourg.

### *Les autres salles*

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Artalect, 20 h. 45 : Lira.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Atelier, 21 h. : Siegfried 78.
Athénée, I, 20 h. 30 : Avec ou sans arbres. — II, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre du Soleil, 20 h. : Méphisto. — Epée-de-Bois, 20 h. 30 : Spectacle XII, d'après les Justes.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Daunou, 21 h. : Remarie-moi.
Essaïon, I, 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit.
FIAP, 21 h. : Coup de soleil.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Forum des Halles, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron.
Galerie-de Nesle, 21 h. : la Belle et la Bête.
Gymnase, 21 h. : Coluche
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 21 h. : l'Epouse prudente.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Mogador, 20 h. 45 : la Périchole.
Montparnasse, 21 h. : le Philanthrope.
Oblique, 18 h. 30 : Yes, peut-être.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Plaisance, 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.
Plateau Saint-Merri, 20 h. 30 : la Foire aux patrons.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Théâtre 18, 21 h. : Christophe Colomb.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais, 20 h. 10 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
Théâtre-en-Rond, 21 h : Sylvie Joly.
Théâtre 13, 20 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : la Vie en pièces.

### *Les cafés-théâtres*

Au Bec fin, 20 h. : Homoportrait ; 21 h. : Chris et Laure ; 22 h. 15 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge ; 23 h. 45 : Je m'appelle H. Dave.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 20 h. : les Après-Midi d'Emilie ; 21 h. : D. Lavanant ; 22 h. : R. Magdane.
Dix-Heures, 20 h. : les Etoiles ; 21 h. 15 : Clovis ; 22 h. 30 : Tchouk tchouk nougah.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
La Mirandière, 20 h. 30 : Qu'on m'amène ce jeune homme ; 22 h. : Un cœur sous une soutane.
Point-Virgule, 20 h. 15 : le Client ; 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Sélénite, 20 h. 30 : J. Rougerie ; 22 h. : Y a d' la joie ; 22 h. 30 : Céline Hit.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : Tsvika ; 22 h. 30 : A. Denis.
La Tanière, 20 h. 45 : Mottar et Vibert ; 22 h. 30 : P. Garnier.

### *Les concerts*

Salle Gaveau, 21 h. : Gala au profit du château de Versailles (Fauré, Debussy, Ravel, Mozart, Grieg).
American Center, 20 h. 30 : R. Dick (Asia, Varèse, Berio, Dick).
Lucernaire, 21 h. : Autour de Wiener (Satie, Schubert, Wiener)
Centre culturel américain, 20 h. 30 : The Gregg Smith Singers (Carter, Pine, Copland).
Cité internationale, 21 h. : Trio Risler (Haydn, Beethoven, Schubert).
Radio-France, studio 105, 19 h. : J. Demus (Beethoven) ; 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, sol. M. Beroff (Ravel, Beethoven, Tchaïkovski).

### *La danse*

Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : le G.R.T.O.P., Peter Morin et C. Carlson.
Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Carmen, Roméo et Juliette...).
Palais des glaces, 20 h. 30 : Free Dance Song.
Théâtre Oblique, 20 h. 30 : Peter Goss Dance Company.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Ballet Joseph Russillo.

### *Jazz, pop', rock, folk*

Chapelle des Lombards, 20 h. 30 : Musique traditionnelle antillaise : 22 h. 30 : Evelyn Blakey Quintet.
Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : P. Guin et B. Vasseur Quintet.
Campagne-Première, 20 h. et 22 h. : C. Chenier — II, 20 h. : La Veille.
Le 28-Rue-Dunois, 21 h. : Webb's Wonder, Bob Daven.

### *Les chansonniers*

Caveau de la République, 21 h. : les Europhages.
Deux-Anes, 21 h. : A.-M. Carrière, C. Vebel, J. Mailhot.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

**Mardi 29 mai**

# SPECTACLES

## cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

### *La cinémathèque*

Chaillot, 16 h. : le Montreur d'ombres, d'A. Robison ; 18 h., Vingt-cinq ans de cinéma italien : Umberto D, de V. De Sica ; 20 h. : Un film coho austros, de L. Martins ; Assunta das Americas, de L. Rosenberg Fileo ; 22 h. : l'Année dernière à Marienbad.

### *Les exclusivités*

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
ASHANTI (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES BELLES MANIÈRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) H Sp.
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTÉRESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Helder, 9e (770-11-24)
CLAUDE FRANÇOIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Sud, (331-51-16) ; mer., Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
LE COUP DU SINGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
LE COUTEAU DANS LA TÊTE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ÉCHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
ET LA TENDRESSE ? BORDEL ! (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Calypso, 17e (380-10-68) ; Capri, 2e (508-11-69)
L'ÉTRANGE AMOUR DE MANIA BECKER (Suéd., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Marignan, 8e (359-92-82)
[illegible] DE TREIZE ANS (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25)
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Berlitz, 2e (742-60-33).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HAIR (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARDCORE (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), mer. ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Richelieu, 2e (233-56-70).
LES HÉROÏNES DU MAL (Fr.) (**) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08)
L'HOMME EN COLÈRE (F.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
L'HYPOTHÈSE DU TABLEAU VOLÉ (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33).
L'INSPECTEUR BULLDOZER (It., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
INTÉRIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Français, 9e (770-33-88).
J'SUIS PAS UN DUR, MAIS ÇA VIENDRA (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86)
LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MAIS OÙ ET DONC ORNICAR (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LE MAÎTRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Images, 18e (522-87-41) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (*) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MOLIÈRE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-City, 8e (225-45-76).
PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PATRICK (Austr., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-30) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96)
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), h. sp.
LA PLUS BELLE SOIRÉE DE MA VIE (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
LA PROF JOUE ET GAGNE (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33), à partir de jeudi : Français, 9e (770-33-88).
QUINTET (A.) v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Haussmann, 9e (770-47-55)
REBECCA (Rééd.) (A.) (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
RETOUR (A.) (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), mer.
RETOUR À LA BIEN-AIMÉE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
ROCK'N ROLL (It.) (v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
SÉRIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82), mer., à partir de jeudi au Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES SŒURS BRONTË (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-49) ; Pagode, 7e (705-12-15), h. sp. ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e (387-50-70), mer., à partir de jeudi au Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
LE SOUFFLE DE LA TEMPÊTE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Mer., Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Mer., Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
S.O.S. CONCORDE (It., v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
LA TAVERNE DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 9e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
TORRI BELA (Port., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
UN ET UN (Suéd., v.o.) : Marais, 14e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42)
UN JOUR SUR LA PLAGE (Ang., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) H. sp.
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
LA VILLE À PRENDRE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Grands-Augustins, 6e (63-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42).
VISCONTI (v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : les Damnés ; le Guépard ; Rocco et ses Frères
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16) sam., dim., 15 h. 15 : les Aventures de Robin des Bois ; 17 h. (sauf mar.) : Jeux interdits ; 18 h. 30 (sf mar.) : Festival dessins animés Tex Avery (v.o.) ; 20 h. 30 (sf mar.), lun. 15 h. et 20 h. 30 : la Vallée (*) ; 22 h. 15 (sf mar.) : le Graphique de Boscop ; mar., 21 h. (v.o.) : Elmer Gantry.
STUDIO 28, 18e (606-36-07) : les Trente-Neuf Marches (v.o.).

### *Les séances spéciales*

ALERTEZ LES BÉBÉS (Fr.) : Le Marais, 3e (278-47-86), 14 h.
ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h., ven. et sam., 24 h.
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h.
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 30
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sauf dim.)
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sauf dim.)
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.)
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), 12 h. (sauf dim.)
MASCULIN-FÉMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LA MONTAGNE SACRÉE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.)
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h. et 24 h.
PINK NARCISSUS (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), mer., sam. et dim., mat.
PREMIER AMOUR (It., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.
LE PRIVÉ (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h. — Studio Bertrand, 7e (783-64-66)
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), ven., sam., 24 h.
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.)
UNE FEMME LIBRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf sam., dim.)
UTOPIA (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
UN SOIR, UN TRAIN (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

### Les films nouveaux

FÉLICITÉ, film français de Christine Pascal : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
LA DROLESSE, film français de Jacques Doillon : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79)
AGATHA, film américain de Michael Apted : v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
OLIVER'S STORY, film américain de John Korty, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (359-42-58) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE TRÉSOR DE MATACUMBA, film américain de Vincent McEvety, v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46)
SOLEIL DE FEU, film américain de L. Spiegel, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
O MADIANA, film français de Constant Gros-Dubois : Vendôme, 2e (742-97-52)
LES LYCÉENNES REDOUBLENT, film italien de M. Laurenti (*) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
À NOUS DEUX, film français de Claude Lelouch : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23)

### *Les festivals*

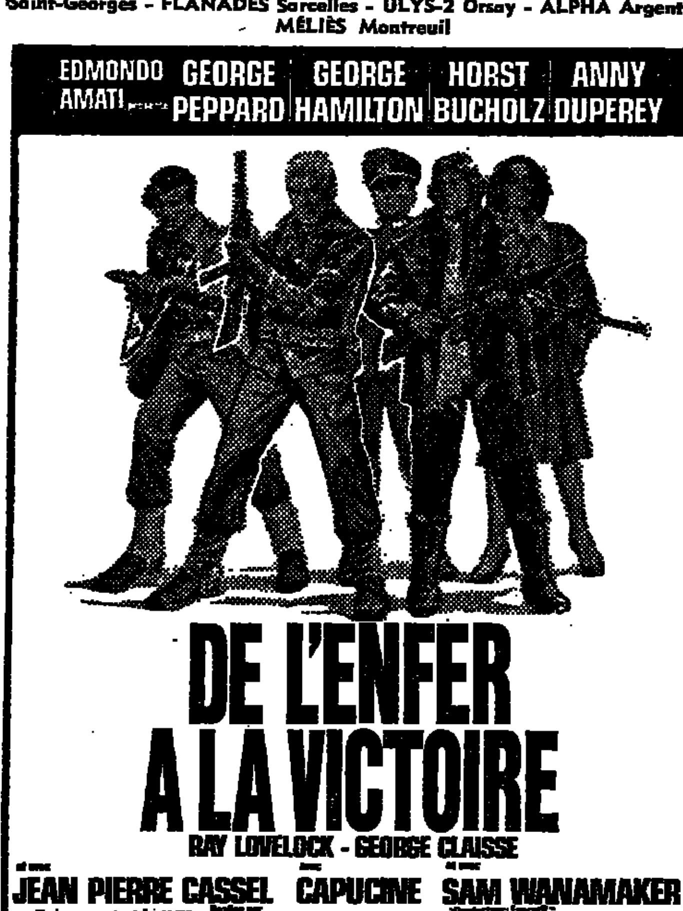
JAMES BOND, Maillot-Palace, 17e (574-10-40) (v.f.) en alternance : l'Homme au pistolet d'or ; Vivre et laisser mourir ; L'espion qui m'aimait ; Au service secret de Sa Majesté
SÉRIE NOIRE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : Le tueur s'est évadé. — Action La Fayette, 9e (878-80-50) : l'Ultime Razzia.
FELLINI (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Satyricon, 15 h. : les Clowns ; 16 h. 30 : Juliette des esprits ; 19 h. : Fellini Roma ; 21 h. : la Dolce Vita.
LA RELÈVE AMÉRICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Sauvez le tigre.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71), 13 h. 30 : les Damnés ; 16 h. 15 : Au-delà du bien et du mal ; 18 h. 30 : À bout de souffle ; 20 h. 10 : Taxi driver ; 22 h. 5 : Salo.
LA BOITE À FILM, 17e (754-51-50), I. 12 h. 50 : Klute ; 14 h. 50 : le Lauréat ; 16 h. 40 : Easy Rider ; 18 h. 30 : Flesh Gordon ; 20 h. 10 : Bonnie and Clyde ; 22 h. : Phantom of the Paradise. — II. 13 h. 15 : Emmerson Lake and Palmer ; 15 h. 15 et 20 h. : Mort à Venise ; 17 h. 30 : Music Lovers ; 22 h. 15 : les Yeux de Laura Mars.
ELVIS PRESLEY (v.o.), Broadway, 16e (527-41-16), en alternance : Love me Tender ; Un direct au cœur ; Une rousse qui porte bonheur ; Elvis Show ; les Rôdeurs de la plaine ; Amour sauvage ; le Shérif de ces dames.

## SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 30 mai au 5 juin)

Carré Silvia Monfort, Jardin d'acclimatation (745-31-43), mer., sam. et dim., 15 h. et 18 h. 30, jeudi, 15 h. : Cirque Gruss à l'ancienne ; mer., sam., 14 h. 30 : Atelier-mime G. Le Breton.
Marionnettes du Luxembourg (36-46-47), mer., sam., dim. et lundi, 15 h. et 16 h. : le Vieux Château.
Théâtre d'animation de Vincennes (365-44-43), mer. et dim., 15 h. : le Roman de Renart (marionnettes).
Atelier du Chaudron (Cartoucherie), Vincennes (328-97-04), sam. et dim., 15 h. et 16 h. 30 : l'Arbre fleuri (marionnettes) ; mer., 15 h. et 16 h. 30 : Punchinelle (marionnettes).
Atelier de l'Horloge (325-18-38), mer. et jeudi, 14 h. 30 : les Boîtes de peinture.
Café d'Edgar (320-85-11), mer., 14 h. et 16 h. ; sam., 15 h. : les Turlupins.
Nouveau Cirque de Paris - A. Fratellini (878-23-47), mardi, 9 h. 45 (démonstration) et 14 h. 15 : Cirque.
Théâtre Adyar (878-33-47), jeudi, ven., 14 h. 15 ; mardi, 14 h. 15 et 20 h. 30 : la Quête du pays, d'après Aucassin et Nicolette.
Théâtre Astral, Parc floral de la Ville de Paris (374-63-59), mer., 15 h. : la Dame au chapeau rose.
Théâtre des Blancs-Manteaux (261-38-36), mer., 14 h. 15 et 15 h. 45 ; sam., 16 h. ; dim., 16 h. 30 : M. Gabiolo et la Petite Sirène.
Théâtre de la Cité internationale, mer., 14 h. : Des animaux pas comme les autres ; mer., 16 h. : le Diable aux trois cheveux d'or.
Théâtre Fontaine (261-48-40), tous les jours, sauf sam., dim. et mer., 10 h. : la Farce de Maître Pathelin.
Théâtre Montparnasse (535-57-54), tous les jours, sauf sam., dim., fêtes, 14 h. 30 : les Fourberies de Scapin.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 30 ; sam., 16 h. : Robespierre le petit lapin magique.
Théâtre de la Tanière (749-08-13), mer. et dim., 15 h. : les Pesants Soucis d'Augustin Léger
Aulnay-sous-Bois, Rose-des-Vents (830-08-95), mer., 9 h. 30 : Nef 31.
Boulogne-Billancourt, T.B.B. (603-60-44), mardi, mer., jeudi, 20 h. 30 ; mer. et jeudi, 14 h. : les Marionnettes de Budapest
Montrouge, la Boulangerie, 67, rue de Bagneux, mer. et ven., 21 h. : les Capucines en chasse à Becaussine.
Cinéma. — Le label Chouette a été attribué par l'Association pour le cinéma et la jeunesse (enfants) Peter et Elliott le dragon, la Ballade des Dalton ; Molière, Jonathan Livingstone le goéland, Cendrillon, la Belle et le Clochard, Superman, le Petit Cheval bossu, Bambi, Goldorak, Allegro non troppo, la Fureur du danger, la Flûte à six Schtroumpfs, le Cid, le Tour du monde en quatre-vingts jours, la Princesse et le Petit-Pois, Kounak, le lynx fidèle, le Trésor de Matacumba ; (adolescents) Mort sur le Nil, l'Homme de marbre, Dossier 51, la Fièvre du samedi soir, Retour, 2001 Odyssée de l'espace, Harold et Maude, Monty Python sacré Graal, Blue Collar, Un mariage, le Second Eveil, la Malédiction de la Panthère rose, Intérieurs, Alertez les bébés, l'Argent des autres, Confidences pour confidences, Nosferatu, fantôme de la nuit, Coup de tête, l'Amour en fuite, Perceval le Gallois, Cap Horn, les Guichets du Louvre, Un si joli village, le Balcon en forêt, Mais où et donc Ornicar, Viva el presidente, Slow Dancing, le Couteau dans la tête, l'Echiquier de la passion, Voyage au bout de l'enfer, Quintet, le Coup de sirocco, Rebecca, le Bal des vampires, le Skieur de l'Everest, le Souffle de la tempête, la Grande Attaque du train d'or, Préparez vos mouchoirs, la Taverne de l'enfer, les Sœurs Brontë, l'Arbre aux sabots, Remember my Name, Un été 42 ; The Last Waltz, Little Big Man.









# SPECTACLES

## Cinéma

### « FÉLICITÉ », de Christine Pascal

La jeune et talentueuse comédienne des *Guichets du Louvre*, de Michel Mitrani, de *Que la fête commence* et *les Enfants gâtés*, de Bertrand Tavernier, des *Indiens sont encore loin*, de Patricia Moraz, a voulu, comme bien d'autres femmes, ces dernières années, donner de la femme une image qui ne soit pas celle voulue, choisie, expliquée par les hommes, au cinéma. Christine Pascal a donc écrit, réalisé et interprété, *Félicité*, un premier « film d'auteur » dans lequel elle s'est engagée totalement puisque l'histoire est, en grande partie, autobiographique et dépasse l'investissement d'un métier d'actrice.

Pendant que son frère, arrivé de province et auquel elle n'a accordé que cinq minutes, se pend dans une chambre d'hôtel, Félicité, après avoir fait, à son amant, en pleine rue, une scène de jalousie névrotique, s'enferme chez elle et, au cours d'une nuit d'exaspération, de rage, de fantasmes, explore son enfance, son passé, son présent, se bat avec des monstres intérieurs et personnels, dans le désordre des impressions, des souvenirs, des hantises qui peuvent venir à tout le monde aux heures d'insomnie et de solitude. Dans l'exhibitionnisme sentimental, psychologique et sexuel, *Félicité*, de Christine Pascal, va bien plus loin que *La femme qui pleure* de Jacques Doillon, ce qui n'est pas peu dire. Quoi qu'on pense (et, pour ma part, je n'y vois qu'une impasse de la création par impuissance à sortir du problème individuel) de cette tendance ultra-narcissique du jeune cinéma français, il importe peu qu'on ait ici la preuve qu'une femme cinéaste peut surpasser un homme dans le déballage intimiste, l'analyse du « moi » profond et la crudité du vocabulaire sexuel. On peut reconnaître à Christine Pascal le courage d'avoir donné d'elle-même, sans faire appel à l'émotion, à la sympathie, le portrait d'une jeune femme traumatisée par son enfance, malheureuse, rechignée, hystérique, obsédée par le sexe, à la fois masochiste et possessive dans sa relation « femelle » au mâle dominant. Mais, à quoi sert ce « courage » en termes de création, d'exploitation cinématographiques ?

*Félicité* est une étude clinique qui n'est jamais dominée par un point de vue venant de la mise en scène. S'il y a un « style » ici, c'est celui du directeur de la photographie Yves Lafaye et nous retombons donc dans la qualité illusoire de ce cinéma moderne où l'esthétique de l'image et des éclairages remplace la narration, masque, tant bien que mal, l'absence d'une véritable réalisation. En se délivrant, frénétiquement, par ce film, de ce qui l'encombrait, Christine Pascal - Félicité omniprésente, même sous la représentation d'une petite fille ou dans l'apport des autres acteurs, s'est exposée sur la pellicule comme elle se serait étendue sur le divan d'un psychanalyste pour une séance de « confession » médicale. Un psychanalyste est un praticien de l'étude et de la guérison des névroses, payé par son patient pour l'écouter pendant un certain temps. Or le film fait, en quelque sorte, assumer cette fonction aux spectateurs, qui, eux, vont payer pour assister à un spectacle dans un fauteuil. En tout état de cause, les spectateurs ne sauraient être des guérisseurs de névrose et *Félicité*, séance de psychanalyse rendue publique, altère gravement le rapport film - public. Christine Pascal s'est-elle rendu compte du malentendu intolérable que sa propre thérapeutique par le cinéma pouvait provoquer ?

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.



## Lettres

● *Le soixante-quinzième prix Fémina-Varesco*, destiné à récompenser un essai, a été attribué à Claude Vigee pour son ouvrage critique intitulé *l'Art et le Démonique* (Flammarion).

● *M. José Cabanis* a été nommé membre du conseil de l'Ordre des arts et des lettres, pour une période de cinq ans. Romancier et essayiste, M. José Cabanis avait obtenu le prix Renaudot en 1966 pour *la Bataille de Toulouse*, et le grand prix de littérature de l'Académie française en 1976, pour l'ensemble de son œuvre.

# RADIO-TÉLÉVISION

## RADIOS AMATEURS A STRASBOURG

● Réunies en congrès les 26 et 27 mai à Strasbourg sous l'égide du Réseau des émetteurs français (qui groupe actuellement 8 500 membres), 600 radios amateurs de 54 pays d'Europe et d'Amérique du Nord ont décidé de proposer ensemble un plan de répartition des bandes de fréquence lors de la prochaine Conférence internationale de télécommunication qui se tient en novembre prochain à Genève.

Cette conférence, qui a lieu tous les vingt ans, est chargée de répartir les fréquences entre leurs utilisateurs. Les Européens ont prévu le maintien et les Américains l'élargissement des bandes de fréquence sur lesquelles ils ont l'autorisation d'émettre. Le projet d'un satellite amateur européen a été abandonné, mais de nouvelles méthodes de transmission ont été étudiées.

● M. Michel Roux, directeur général de l'Institut national de l'audiovisuel, a annoncé, ce lundi 28 mai, qu'il quitterait ses fonctions le 31 mai, pour réintégrer, à sa demande, le Conseil d'État. Rappelons que M. Gabriel de Broglie a été nommé, vendredi 25 mai, président de l'INA, succédant à M. Pierre Emmanuel.

## TRIBUNES ET DEBATS

### MARDI 29 MAI

— *M. Christopher Soames*, lord président du Conseil, est interrogé par Ph. Alexandre et notre collaborateur H. Pierre, sur R.T.L., à 18 h 30.

— *MM. Philippe Malaud et Pierre Poujade*, liste UDI-FIDES pour les élections européennes, sont interviewés sur R.T.L., à 22 h 15.

### MERCREDI 30 MAI

— *Journal de l'Europe*, en direct de Dublin, sur Europe 1, à 8 h 15.

— Un débat sur « L'Europe et l'énergie » réunit *MM. Henri Caillavet*, liste Simone Veil, *Alain Bombard*, P.S., *André Turcat*, R.P.R., et *Félix Damette*, P.C., sur A 2, à 13 heures.

— *MM. Edgar Tailhade*, sénateur P.S. du Gard, président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, et *Paul Chastellain*, maire (P.C.) de Tarbes, parlent sur Radio-Andorre, à 13 h 15.

— *M. Altiero Spinelli*, ancien commissaire des Communautés européennes, est interrogé par Ph. Alexandre et notre collaborateur, J. Nobécourt, sur R.T.L., à 18 h 30.

— *Mme Huguette Bouchardeau* (Europe-Autogestion), *M. Jean Edern-Hallier* (Région - Europe), *Mme Solange Fernex* (Europe-Ecologie), *M. Alain Krivine* (Pour les Etats-Unis socialistes d'Europe), *M. Pierre Poujade* (Union et Défense interprofessionnelles), *M. Jean-Jacques Servan-Schreiber* (Emploi, Egalité, Europe) et *M. Jean-Louis Tixier-Vignancour* (Union pour l'Eurodroite), participent à un débat animé par G. Carreyrou, sur Europe 1, à 19 h 15.

— *M. Christian Barbet*, représentant du Centre d'information civique, est interviewé, sur R.T.L., à 22 h 15.

## VU

### LE MAL JOLI EN 1999

*C'était d'un prudent, ce débat sur la façon dont naîtront les bébés de l'an 2000 organisé lundi soir sur TF 1 dans la foulée d'un film de science-fiction Zardoz, et d'un prude ! Les savants réunis sur le plateau alignaient des évidences, des certitudes, des truismes plats comme le trottoir de la rue Cognacq-Jay : la fécondation à l'anglaise in vitro a fait progresser la science... une veuve pourrait aller chercher à la banque du sperme la semence congelée à — 196° de son mari décédé, et se faire inséminer... Et puis, jetant un regard inquiet sur Mme Pelletier — elle était là, — ils s'interrompaient, gênés. Qu'allaient donc penser les téléspectateurs ? Ne risquait-on pas de les choquer ? Très certainement ! Choquée, scandalisée même Mme le ministre de la condition féminine l'était aussi. Quelle horreur ! Une veuve ! Un enfant sans père ! C'était abominable.*

*Du coup, ils se faisaient tout-petits. Cette banque était destinée à pallier la stérilité des hommes. Et seulement des hommes. Avec leur consentement. Consentement du père receveur, ou si vous préférez adoptif, et consentement du donneur. En cas de décès de ce dernier, fût-il l'époux de la mère en puissance, plus d'autorisation, plus de sperme. De toute façon, du sperme on en manque. On ne peut fournir à la demande. Il y a eu, l'an dernier, sept cent cinquante applications au seul centre Bicêtre, et les caisses sont pratiquement vides.*

*Vide juridique aussi : Mme Pelletier a parlé d'un projet de loi visant à empêcher à l'avenir une récente et inadmissible décision du tribunal qui a permis à un père, d'abord consentant, de désavouer ensuite son enfant. Sur ce point, rien à redire. Ce qui surprend plutôt — on est déjà en 1979 — c'est le vide de la discussion. Pas un mot sur les manipulations génétiques possibles, imaginées par Huxley déjà. Pas un mot sur les conditions mêmes de la naissance. Signalons à ce propos le formidable pamphlet de Marie-José Jaubert contre les charlatans de l'accouchement sans violence et sans douleur. On a confirmé — qui l'ignorait ? — qu'on pourrait sûrement, oui, dans un avenir assez proche, choisir le sexe de son enfant. Choix dont on pense qu'il n'aura d'ailleurs aucune incidence heureuse sur l'effondrement de la courbe démographique.*

*Et c'est tout ? Non. On a mentionné la possibilité de transplanter, pratique courante pour les bovins, avec une pipette, un embryon fécondé de l'utérus d'une femme donneuse dans celui d'une femme porteuse. Ce qui a fait un peu tiquer madame le ministre. Quand on est allé plus loin et qu'on a envisagé l'éventualité d'un développement du fœtus en laboratoire du troisième au neuvième mois de gestation, elle a poussé de hauts cris : il fallait permettre à la mère de s'attacher lentement au fruit de ses entrailles et surtout laisser faire la nature. Très bien. Mais alors autant changer de sujet de conversation.*

CLAUDE SARRAUTE.

★ *Les Bateleurs du mal joli*, de Marie-José Jaubert, éd. Balland.

## MARDI 29 MAI

### CHAINE I : TF 1

18 h. 55. C'est arrivé un jour ; 19 h. 10. Une minute pour les femmes ; 19 h. 45. Campagne électorale ; 20 h., Journal.




20 h. 40. Téléfilm : La mine des Indiens, d'après J. London. Avec V. Glowna, M. Meriko, A. Pellea.

*Le récit d'aventures considéré sous l'angle de l'humour noir, ou l'histoire d'un jeune ingénieur des chemins de fer pris entre l'attrait de la fortune et le charme de l'amour.*

22 h. 10. Documentaire : Mot à mot, de S. Vannier.

*La vie de Suzanne Borel est inséparable de la création et du développement de l'orthophonie. A quatre-vingts ans, elle continue d'assurer sa consultation à l'hôpital Henri-Rousselle, ses cours à la Fondation Borel et ses leçons de rééducation.*

23 h. 5. Sports : Tennis à Roland-Garros.
23 h. 50. Journal.

### CHAINE II : A 2

17 h. 55. Récré A 2 ; 18 h. 55. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Campagne officielle pour les élections européennes ; 20 h., Journal.

20 h. 45. Les dossiers de l'écran : Il était une fois Roland Garros. Documentaire d'A. Dhrey, commentaire d'O. Merlin dit par C. Brasseur.

*Pour l'ouverture des Internationaux de tennis, l'histoire d'un stade qui retentit jadis du bruit des victoires françaises en Coupe Davis, abrita de la boxe, du théâtre, des présentations de mode, et accueille cette année Borg, Connors et quelques autres.*

Vers 22 h., Débat : Des millions dans une raquette.

*Avec des champions d'hier (René Lacoste, l'un des quatre « mousquetaires », Marcel Schaff, président du Racing-Club de France), et d'aujourd'hui (Françoise Durr, Yannick Noah et, bien sûr, Bjorn Borg), en présence de Philippe Chatrier, président de la Fédération française de tennis.*

23 h. 30. Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h., Emission du ministère des universités ; 18 h. 30. Pour les jeunes : 18 h. 55. Scènes de la vie de province : Vivre en travaillant (La palette a ses raisons, d'O. Collet) ; 19 h. 20. Emissions régionales : 19 h. 55. Dessin animé : 20 h., Les jeux.

20 h. 30. FILM (cinéma pour tous) : LA ROULOTTE DU PLAISIR, de V. Minnelli (1953), avec L. Ball, D. Arnaz, M. Main, K. Wynn, G. Hurlbut, M. Olsen.

*Les mésaventures d'un jeune couple parti en voyage de noces avec une caravane automobile ultra-moderne, mais bien encombrante.*

*Satire féroce et néanmoins très drôle de ce qui était, il y a vingt-cinq ans, le rêve de l'Américain moyen.*

22 h. 10. Journal.
22 h. 30. Campagne officielle pour les élections européennes.

### FRANCE-CULTURE

18 h. 30. Feuilleton : « Mystère », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30. Sciences : les progrès de la science ;
20 h., Dialogues franco-canadiens. M.-A. Bertrand et P. Robert : sociétés avancées et nouvelles formes de déviances ; 21 h. 15. Musiques de notre temps ; 22 h. 30. Nuits magnétiques : « Lectures volées ».

### FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2. Kiosque ; 18 h. 30. Rideau de scène ; 19 h. 5. Jazz ;
20 h. 30. En direct du Grand Auditorium : « le Tombeau de Couperin » (Ravel) ; « Troisième Concerto pour piano » (Prokofiev) ; « Symphonie n° 4 en fa mineur » (Tchaïkovski), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine. Avec M. Beroff, piano ; 23 h., Ouvert la nuit ; Aventures de Jeunesse et Croquenotes ; 1 h., Jazz pastel.

## MERCREDI 30 MAI

### CHAINE I : TF 1

12 h. 15. Réponse à tout ; 12 h. 30. Midi première ; 13 h. 35. Les visiteurs du mercredi ; 17 h. 20. Sports : Tennis (tournoi de Roland-Garros) ; 18 h. 55. C'est arrivé un jour ; 19 h. 10. Une minute pour les femmes (les centres de vacances pour les jeunes) : 19 h. 45. Campagne électorale ; 19 h. 53. Loto ; 20 h. 5. Journal.

20 h. 40. Sports : Football (finale de la Coupe d'Europe des clubs champions : Nottingham Forest-Malmoe).

23 h., Sports : Tennis, à Roland-Garros.
23 h. 30. Journal.

### CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15. Série : L'aventurier ; 13 h. 20. Magazine : Page spéciale (l'Europe) ; 13 h. 50. Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 15. Sports : Tennis (en direct de Roland-Garros) ; 17 h. 20. Récré A 2 ; 18 h. 35. C'est la vie ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Campagne pour les élections européennes ; 20 h. 10. Journal.

20 h. 35. Mi-fugue mi-raison (les jeunes aveugles).

22 h., Document de création : L'enfant et la guerre ; le pain et la pierre.

*Souvenirs de la guerre civile en Espagne.*

23 h., Journal.

### CHAINE III : FR 3

18 h., Emission de secrétariat d'Etat à la condition des travailleurs manuels ; 18 h. 30. Pour les jeunes : 18 h. 55. Scènes de la vie de province : Vivre en travaillant (Ce monsieur du bois doré, de C. Him) ; 19 h. 20. Emissions régionales : 19 h. 55. Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30. FILM (un film, un auteur) : LA DAME DANS L'AUTO AVEC DES LUNETTES ET UN FUSIL, d'A. Litvak (1970), avec S. Eggar, O. Reed, S. Audran, J. McEnery, B. Freson, M. Bozzuffi. (Rediffusion.)

*L'itinéraire cauchemardesque d'une jeune secrétaire ayant décidé, sans prévenir personne, d'aller de Paris à la Côte d'Azur au volant d'une automobile qu'on lui a confiée.*

*Transposition académique, réduite aux éléments de l'intrigue, d'un remarquable suspense psychologique et criminel de Sébastien Japrisot.*

22 h. 15. Documentaire : Les animaux et leur survie.

22 h. 40. Journal.

23 h., Campagne officielle pour les élections européennes.

### FRANCE-CULTURE

7 h. 2. Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La femme du dix-neuvième siècle ; à 8 h. 32. L'univers de Mircea Eliade : mythes et rites ; 8 h. 50. Echec au hasard ; 9 h. 7. Matinée des sciences et des techniques ; 10 h. 45. Le livre, ouverture sur la vie : Festival international du livre, à Nice ; 11 h. 2. Semaines musicales internationales d'Orléans (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5. A. comme artiste ; 12 h. 45. Panorama ;

13 h. 30. Les tournois du royaume de la musique ; 14 h., Un livre, des voix : « les Couleurs d'Odessa », d'A. Loesch ; 14 h. 42. L'école des parents et des éducateurs : le rôle du rang dans la famille ; 14 h. 57. Points d'interrogation : les grands événements de la philosophie ; 16 h. 30. Libre appel : les nouvelles techniques chirurgicales en ophtalmologie ;

18 h. 30. Feuilleton : « Mystères », d'après K. Hamsun ; 19 h. 30. La science en marche : science et vie ou le droit de savoir ;

20 h., La musique et les hommes : de l'interprétation (intuition et symbolique) ; 22 h. 30. Nuits magnétiques.

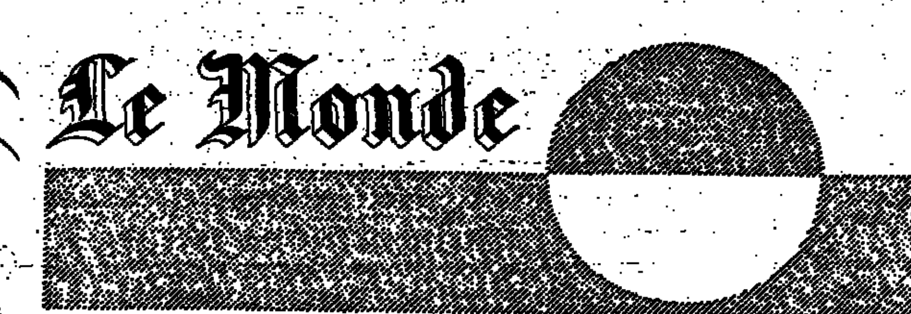
### FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3. Quotidien musique ; 9 h. 2. Eveil à la musique (et à 14 h.) ; 9 h. 17. Le matin des musiciens (la Main d'Orphée) ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35. Jazz classique : les fous chantants ;

13 h., Les anniversaires du jour : Goodman ; 14 h. 15. Musique en plume ; 14 h. 35. Concerto (Telemann) ; 15 h., Musique-France-Plus : Lili Boulanger, Landowski, Blake ;

18 h. 2. Kiosque ; 18 h. 30. Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5. Jazz ;

20 h. 30. En direct de la Salle Pleyel : « Benvenuto Cellini », ouverture (Berlioz) ; « Concerto n° 3 pour piano » (Beethoven) ; « Symphonie n° 3 en sol mineur » (Roussel), par l'Orchestre national de France. Direction S. Baudo. Avec B.-L. Gelber, piano ; 23 h., Ouvert la nuit : aventures de Jeunesse et Croquenotes ; 1 h., La fantaisie du voyageur.




# Modes du temps

## Les Parisiens veulent les préserver
# Vitrines de charme

LES boutiques et les vitrines de Paris sont les éléments essentiels du décor de la capitale. Pourquoi faut-il que des immeubles de qualité soient trop fréquemment cachés et avilis par « *un véritable racolage commercial* » et dénaturés jusqu'au premier étage par leurs coffrages de magasins aux devantures agressives d'un goût incertain, et par le néon aveuglant des enseignes ?

Il a donc paru nécessaire à la commission extra-municipale de l'environnement de la Ville de Paris, comme elle l'a indiqué au cours de sa dernière réunion, de porter son attention sur trois points essentiels : la conservation des boutiques anciennes, le respect de certaines normes dans la création et l'aménagement des nouveaux magasins, enfin, la sensibilisation des populations à ce problème.

Il subsiste encore dans Paris quantité de boutiques anciennes qui font partie du patrimoine de la Ville, et il n'est que de se promener dans les vieilles rues pour se convaincre de leur charme et de leur intérêt, à commencer par les cabarets à grilles, qui nous viennent de loin.

C'est, par exemple, la Petite Chaise, de la rue de Grenelle, fondée au dix-huitième siècle, et qui a conservé au-dessus de son joli décor Louis XV en fer forgé la petite enseigne qui a donné son nom à la rue qui lui fait face. C'est aussi le Franc Pinot du quai Bourbon, son aîné d'un siècle puisqu'il ouvrit ses grilles en 1650, et qui a vu passer beaucoup de monde, et de tout acabit. Malheureusement, depuis ces dernières années, la vieille maison, qui serait, paraît-il, classée, a perdu son apparence de vieil estaminet. On l'a « rénovée » fort maladroitement, en posant derrière ses beaux barreaux de fer ornés de pampres et de raisins, un épais vitrail moderne qui les rend quasiment invisibles, et on a parachevé le tout en remplaçant sa bonne façade de bois peint par un enduit d'un blanc éclatant du plus mauvais effet.

On n'en finirait pas d'énumérer tous ces beaux cabarets de pots et de pintes qui jalonnent les plus anciens quartiers de Paris. Mais c'est en remontant la rue des Saint-Pères qu'on découvre une des plus harmonieuses boutiques que nous ait léguées le début du règne de Charles X. La maison Debauve et Gallais « fournisseurs des rois » qui y débite toujours son délectable chocolat dans un cadre où Anatole France, lorsqu'il n'était encore que le petit Thibaud, croyait entrer dans le palais des fées. Amputée d'une bonne partie de sa devanture, la boutique de Debauve et Gallais offre encore aux yeux des passants une enseigne faite de lettres d'or bien proportionnées, bien carrées, avec des fenêtres cintrées aux imposts en éventail.

***

Ce n'est pas le palais des fées qu'on trouve au coin du faubourg Montmartre et de la rue de la Grange - Batelière, mais celui de Dame Tartine, à l'enseigne de la Mère de famille, vénérable maison fondée en 1761, épicerie fine et confiserie comme on disait il n'y a pas si longtemps et où, dans une devanture aux boiseries vert bronze et aux lettres fixées or, très fin de siècle, s'amoncellent des tonnes de petits fours, des corbeilles de bonbons et des pyramides de pots de confiture maison.

Il y a encore dans chaque arrondissement du centre de Paris beaucoup de magasins, de boutiques, qui peuvent rivaliser avec la Petite Chaise ou la Mère de famille, et la commission de l'environnement a bien raison de vouloir protéger ce qui nous reste d'un passé où l'on avait le temps de flâner en regardant les devantures. Pour cela, une solution a été proposée : donner à l'inventaire des boutiques anciennes, entrepris en 1977, sur l'initiative du ministre de la culture, une valeur juridique en l'annexant au règlement du plan d'occupation des sols.

Cela amène fort naturellement au second point étudié par la commission. Le respect de certaines normes dans la création et l'aménagement des nouveaux magasins. Si l'on en juge par ce qui a été obtenu dans la partie de la rue Royale, comprise entre la place de la Concorde et la rue Saint-Honoré, où désormais les boutiques s'intègrent peu à peu d'une façon parfaite dans le décor dessiné par Gabriel, qui avait imposé aux immeubles de la rue l'identité de façade, cela ne doit pas rencontrer de grandes difficultés à condition de modifier, comme le préconise un rapport de Mme Albrecht, certains textes législatifs et réglementaires.

Quant au public, directement intéressé par le paysage urbain qu'il a chaque jour sous les yeux, il devrait être mieux informé. D'abord, dans les mairies, leurs annexes, où les commissions d'arrondissement seraient invitées à prendre connaissance du rapport et à le diffuser, ensuite, par le truchement des chambres de commerce et des associations de commerçants, qui informeraient directement leurs ressortissants et les installateurs. Enfin, par des moyens tels que la diffusion de documents, la télévision ou des expositions organisées dans chaque arrondissement, les Parisiens seraient à même de mieux connaître les projets qui concernent le décor de leur vie quotidienne. Ce sont là les vœux de la sous-commission de l'environnement adoptés à l'unanimité par la commission dans son ensemble.

ANDRÉE JACOB.

## Il ne faut pas voir trop grand
# NOUVELLES PISCINES

SANS prétendre égaler nos voisins allemands et belges, la piscine est un investissement-loisir qui se développe progressivement en France. Il y a actuellement environ cinquante-cinq mille piscines installées dans un jardin. Ce marché, dont l'évolution est parallèle à celui de la maison individuelle ou de la résidence secondaire, a connu un certain tassement en 1978 ; mais les cinq premiers mois de cette année laissent espérer une légère reprise et de bonnes perspectives pour l'exportation, en particulier vers le Proche-Orient. A noter que les prix ont peu augmenté depuis l'an dernier.

L'industrie de la piscine se régionalise, pour se rapprocher de ses clients. La chambre syndicale, qui compte cent soixante-dix adhérents, s'est décentralisée en huit sections régionales, avec une représentation plus massive dans le Sud-Est, où les installations demeurent les plus fréquentes. « *Notre métier*, dit Mme Cebron, de la chambre syndicale, *est très saisonnier et il est tributaire du temps. Un été anormalement frais influera sur les ventes. En revanche, la piscine devient, malgré son prix, un achat d'* « *impulsion* », *lors d'une exposition par exemple.* »

Afin de préserver la qualité de l'environnement, l'installation d'une piscine est soumise à l'obtention d'un permis de construire. Toutefois, en sont exemptées les piscines fixes — enterrées ou semi-enterrées — ayant une surface d'eau inférieure à 100 mètres carrés. Mais la construction d'une piscine dite « hors sol » (plus difficiles à intégrer au site) nécessite un permis dès lors que la surface de son bassin est supérieure à 20 mètres carrés.

Les piscines traditionnelles sont construites en béton, coffré ou projeté, ou par éléments préfabriqués : leur bassin est revêtu d'un carrelage ou d'un enduit coloré. Autre modèle de piscine en « dur » : sur une forme en maçonnerie est stratifiée une coque-revêtement en résines de polyester armées de fibres de verre.

Les piscines « liner », dont la technique nous est venue des Etats-Unis, s'installent rapidement et leurs prix sont plus abordables, deux atouts qui justifient leur succès. Depuis 1975, ce modèle de piscine est fabriqué en France. Il s'agit d'une structure métallique autoportante, réalisée avec des panneaux assemblés sur place ; l'étanchéité est apportée par un revêtement souple, tissu en P.V.C. (« liner ») soudé en usine aux dimensions du bassin. Ces piscines sont enterrées ou semi-enterrées, seuls les petits bassins étant posés sur le sol.

### Le filtrage

En dur ou « liner », une piscine a besoin d'un système de filtrage. Les filtres à sable, un peu plus chers, se régénèrent sans difficulté, par simple lavage du sable à contre-courant. Les filtres à diatomées et à cartouches sont des systèmes plus complexes. Le chauffage (inévitable dans la majorité des régions) est procuré par une chaudière existante (avec adjonction d'un échangeur) ou par un système autonome au propane ou électrique. Parmi les solutions nouvelles : le chauffage solaire ou la pompe à chaleur, du modèle « eau-eau » (utilisant une source, un puits ou tout autre approvisionnement en eau froide). Ces techniques impliquent un investissement beaucoup plus important mais économisent l'énergie.

Les piscines « liner » valent, toutes équipées, entre 50 000 et 100 000 F selon leurs tailles. En béton, une piscine coûte entre 100 000 F et 200 000 F pour des dimensions courantes.

« *Les clients*, dit un constructeur de « liner », *ont toujours tendance à voir trop grand. Un bassin de 5 × 11,5 mètres convient parfaitement à une douzaine de personnes.* »

A l'exposition de la piscine qui était organisée dans le cadre de la Foire de Paris, la société PIER proposait des piscines en « kit ». Si l'économie réalisable est de l'ordre de 40 %, il faut pouvoir y consacrer de très nombreuses heures de travail et avoir une certaine habileté en maçonnerie, plomberie et électricité.

PIER, outre une brochure très détaillée avec tous les plans d'exécution, propose un « kit » à la carte, avec la réalisation d'une ou plusieurs phases de montage.

Chez « Aquatic », une piscine « liner » inédite en France est présentée en exclusivité. La structure (à enterrer) de cette « Aquapacific » est en polystyrène moulé, sans aucune pièce métallique. Ces piscines, ovales ou rectangulaires, valent entre 44 135 F et 57 900 F.

Florida adjoint à ses « liner » classiques un nouveau revêtement étanche, tissu PVC en double épaisseur à souder sur place, ce qui permet de réaliser des piscines de toutes les formes. Ce « Heavy duty » coûte deux fois et demie plus cher mais s'avère beaucoup plus solide.

JANY AUJAME.

★ La chambre syndicale des industries de la piscine, 23, rue de Rome, 75008 Paris, communique la liste de ses adhérents : PIER, place de l'Eglise, 91750 Nainville-les-Roches ; Aquatic, 43, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris ; Florida, Sainte-Appoline, 78370 Plaisir.

## Les robes de l'été
# Saint-Trop snobe encore

SI Saint-Tropez ne lance plus la mode de plage comme ce fut longtemps son privilège quand Manine Vachon élaborait dans son arrière-boutique des maillots et des robes pour Brigitte Bardot, du moins, sous les noms les plus divers, trouve-t-on ici tout ce qu'on peut imaginer de nouveau pour le bain, le bateau, la discothèque. En effet, il n'y a guère de ruelle qui n'arbore une vitrine de fringues.

Les grandes griffes parisiennes sont concentrées de la Ponche à la place de l'Hôtel-de-Ville. Quelques artisans subsistent encore, comme Mario, qui exécute, sur mesures, ses spartiates et autres sandales à lanières.

Claquant au vent d'est, la robe tee-shirt s'annonce comme le tube de l'année, à taille géante unique, à inscriptions pop, imprimée de calembours, voire de dessins insolites, sur fond blanc. Elle existe aussi en couleurs tendres ou à rayures géantes comme les maillots de footballeurs. On la noue d'un côté à la hanche pour montrer ses jambes.

Le short et la chemisette sont toujours proposés à celles qui aiment les vêtements près du corps. Le premier peut être coupé à pinces et à revers, à mi-cuisses, en toile blanche, avec un haut contrastant ou en crêpe à petits dessins multicolores naïfs, à accompagner d'un gilet rouge uni pour les soirées fraîches. De jolis ensembles comprennent des bermudas violets ou bleu lavande à hauts en forme de combinaison, incrustés de broderie.

Sous la robe tee-shirt, on portera le plus souvent le mini-slip d'un maillot deux-pièces dont le soutien-gorge miniature voisinera avec le gel à bronzer dans le sac de plage.

Ici, comme ailleurs, le « hâlage » est la plus grande affaire des vacances, qui ne souffre aucune contrainte de bretelles ou de marques dans le dos. Certes, dans la vague du rétro, les fabricants relancent le maillot nageur, mais en matières ultra-souples et moulantes, pour corps d'adolescentes. Ainsi « Huit », spécialiste des mini deux-pièces, lance-t-il toute une gamme de modèles rayés assez montants sur le buste, aux bretelles croisées dans le dos, destinés aussi aux nageuses des villes, qui pourront les trouver toute l'année.

Après les maillots de plage, voici ceux du soir. C'est, dit-on, la dernière idée hollywoodienne. En Californie, les vedettes ont pris conscience des méfaits du soleil et tournent le dos à la plage. Elles pratiquent le patin à roulettes et le jog à l'ombre, couvertes de grands chapeaux de paille, de chemises à manches longues, de gants tricotés, de shorts, de mi-bas, de sandales plates, et ne vont nager qu'au coucher du soleil. On se reçoit le soir, au bord de la piscine, en maillots ultra-sophistiqués d'une pièce, découpés de toutes parts et follement suggestifs... à la Jane Mansfield. Ces « maillots-parties » s'annoncent pour la canicule tropézienne, si canicule il y a, mais on peut leur préférer des formes moins outrancières à bustiers, voilés de paréos ou d'indiennes imprimées drapées en robes.

NATHALIE MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

**RASUREL** : deux-pièces sophistiqué à petits pois jaunes sur fond de lycra noir à soutien-gorge drapé, bretelle tour de cou amovible et slip string. 145 F dans les grands magasins et chez les dépositaires de la marque.

**YVES SAINT-LAURENT** : maillot en lycra charmeuse asymétrique noir et rouge, à bretelle blanche. 345 F, chez Franck et Fils, aux Galeries Lafayette et chez les dépositaires en province.

**MONOPRIX** : modèle séparable en lycra cyclamen à haut en bandeau et bretelle tour de cou et slip assorti, 25 F chacun.

# MODES DU TEMPS

## Bracelets de billets

*LA vie change par petites touches et dans ce cas précis en douceur. Pour protéger les billets, la Banque de France a décidé de faire la chasse à l'épingle qui retient les liasses et de la remplacer par un bracelet léger en plastique.*

*Cette décision met fin à une longue tradition. Les Français ont l'habitude d'épingler leurs billets par dizaines. Cet usage nous est particulier. Il est favorisé par notre papier fiduciaire qui est beaucoup plus fin que celui de nos voisins étrangers.*

*Mais cet usage est néfaste. Ces épinglages successifs contribuent notamment à la détérioration rapide des coupures. Les trous s'agrandissent, deviennent des déchirures et voilà le Quentin Latour, le Corneille et le Pascal inutilisables.*

*Cette pratique a d'autres effets perturbateurs. A la Banque de France, les opérations de comptage et de triage sont le plus souvent assurées par des machines automatiques. Or ces trous funestes — encore eux — provoquent des bourrages : deux ou trois billets étant aspirés à la fois.*

*Pour mettre fin à ces inconvénients, la Banque de France abandonne « l'épingle qui abîme » au profit du bracelet qui protège. C'est du reste le thème de la publicité que l'on peut voir actuellement. S'il coûte 2 centimes, c'est-à-dire le double de l'épingle, il a par ailleurs l'avantage d'enliasser le double de billets, c'est-à-dire vingt coupures. Près de trois cents millions de bracelets, de couleurs différentes selon la valeur des billets, ont déjà été livrés à la poste, aux caisses d'épargne et aux comptables publics. Pour l'instant, ce nouveau conditionnement circule seulement à l'intérieur des services, mais le client devrait pouvoir recevoir bientôt sa liasse de billets sans se piquer les doigts.*

FLORENCE BRETON.

## BOUTIQUES

## Néon aux Halles

LE néon, c'est le clin d'œil accrocheur des enseignes de la rue. C'est aussi, désormais, un décor pour la maison qui apparaît dans ce quartier des Halles qui n'en finit pas d'éclore. Anne Najmudel a ouvert une toute petite galerie, « Macadam-néon », où elle expose (l'après-midi) les tableaux qu'elle peint le matin. Parce qu'elle a appris à travailler le verre, elle ponctue ses toiles de courbes en néon : Deauville, sa plage, un transat et un parasol nimbé de soleil couchant ; une silhouette de gratte-ciel cernée de néon, et d'autres sujets plus ou moins réalistes. Ces tableaux-néon, qui valent entre 900 et 1 200 francs, apportent une note insolite et décorative.

De l'autre côté du « trou » des Halles, une équipe de trois jeunes Français, fascinés par l'expérience new-yorkaise de Rudi Stern, a ouvert une boutique à l'enseigne de « Let there be neon ». On y trouve des objets lumineux qui font entrer le néon dans la décoration. Le verre spécial qu'ils utilisent permet d'obtenir une cinquantaine de coloris, des plus clairs aux plus vifs. Montés sur un socle qui renferme l'indispensable transformateur, il y a le perroquet, le croissant de lune, l'arc-en-ciel et bien d'autres sujets.

Des cintres-néon (700 francs) peuvent animer une entrée et, à fixer au mur, une applique formée de deux trombones géants scintille en bleu vif. Premier maillon d'une future collection de meubles, le prototype d'un étonnant fauteuil cubique, très 1930, est réalisé en plexiglas transparent pour laisser fuser l'éclat de deux lignes parallèles de néon, l'une rouge et l'autre bleue. — J. A.

★ Macadam-néon, 4, rue Tiquetonne, 75002 Paris. « Let there be neon », 51, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

## «Elle» vous guide

Un guide des boutiques de mode de Paris : ce compagnon utile manquait à la femme et aussi à l'homme d'aujourd'hui, qui ont de moins en moins de temps à consacrer à leurs achats mais qui souhaitent savoir où s'habiller sans se tromper. Cette lacune est désormais comblée. Forte de son expérience dans le domaine de la mode, la rédaction du journal « Elle » publie un ouvrage qui donne six cent cinquante adresses de boutiques dans le vent, classées par arrondissement. Toutes les tendances de la mode sont représentées : grands couturiers, stylistes grande diffusion, sans oublier la frippe et l'attirail « folklo ». Le guide permet de s'habiller de la tête aux pieds et autant dessus que dessous, puisque les adresses mentionnent non seulement les vêtements mais aussi les chaussures, la lingerie et les bijoux.

L'ouvrage se veut plus qu'un simple répertoire. L'enquête a, en effet, été poussée loin. Le défini et des précisions sont apportées sur les marques représentées, les tailles disponibles, les prix moyens et les services fournis (retouches, sur mesure, livraisons à domicile). La qualité de l'accueil a, par ailleurs, fait l'objet d'une notation. Chacun ou chacune pourra trouver la boutique qui correspond à sa personnalité et à son budget.

Mais le guide ne s'est pas limité aux boutiques. Il mentionne les adresses des grands magasins et aussi celles des coiffeurs et des salons de thé à la mode, où l'on pourra faire halte entre deux shoppings. Le tour d'horizon est donc aussi complet que possible, et l'ouvrage profitera aux Parisiens, aux Parisiennes, aux habitants de la province et sûrement aussi aux touristes étrangers.

FL. B.

★ *Elle, guide des boutiques de mode à Paris.* France-Éditions et Publications, 6, rue Ancelle, 92521 Neuilly Cedex, tél. 745-14-41, 29 F.

## ÉCHOS

### Papiers peints arts déco

*Le Musée des arts décoratifs ouvre son département de papiers peints au public. Initiative d'autant plus intéressante que sa réserve comprend quelque vingt mille spécimens, allant des premiers témoins, ceux des dominotiers du XVIIe siècle, aux papiers peints modernes, comme ceux de Folon et d'André François. Une visite commentée d'une durée d'une heure et demie permettra de passer en revue quelques-uns des exemplaires les plus significatifs.*

★ 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tous les mercredis et vendredis de mai à juin à 14 h. 30, sauf le mercredi 23 mai, et les vendredi 25 mai et 1er juin. Les groupes seront limités à quinze personnes. Entrée : 9 F.

### Bijoux en montre

*La sixième exposition-vente des Antiquaires à Paris et de la Haute Joaillerie de France sera organisée du 8 au 17 juin dans les salons de l'hôtel George-V (de 11 heures à 23 heures).*

*Les vingt participants de cette manifestation comptent deux nouveaux : la galerie Schmit (396, rue Saint-Honoré), qu'anime Robert Schmit, spécialisée dans les maîtres français du XIXe et du XXe siècle, et Yves Mikaeloff, d'une famille d'antiquaires lyonnais, experts en tapis et tapisseries. Il s'installe d'ailleurs dans la capitale (15, rue Royale).*



## TROUVAILLES

### LA LAMPE POUSSE-PLANTE

Les plantes ont besoin de lumière. Mais on peut avoir envie de plantes vertes naturelles dans une entrée, une salle de bains sans fenêtre ou un coin sombre du séjour. Un nouveau spot, à suspendre, dégage des radiations qui activent la fonction chlorophyllienne et fait pousser les plantes... n'importe où dans la maison. L'ensemble « pousse-plante » est composé d'un spot (beige ou marron) avec son système de fixation, un câble de 5 m. et un raccourcisseur, et une lampe spéciale de 100 watts en 220-240 volts. Le spot s'installe entre 60 et 80 cm au-dessus des plantes, selon leur nature, et doit fonctionner de cinq à huit heures par jour.

★ Ready Made, 38, rue Jacob, 75006 Paris.

### COCO-MINUTE

Impossible dorénavant de rater la cuisson des œufs. Un thermomètre qu'on plonge dans l'eau bouillante de la casserole permet d'obtenir œuf coque, œuf mollet et œuf dur juste à point. Et ce petit appareil a, bien entendu, la forme d'un... œuf.

★ « Chef-d'œuf », 19,90 F. Samaritaine, rayon ménage

### TORCHONS A CONFITURE

Zofia Rostad a créé trois torchons amusants et colorés pour la saison des confitures. Elle a imaginé ce trio sur un support en métis (chaîne pur coton et trame lin) dans les couleurs mêmes de l'un des trois fruits adoptés : mandarine, quetsche ou cerise. Sur le premier torchon, une ribambelle de fruits ; sur le second, la recette de la confiture dessinée d'une belle écriture ; sur le troisième, un pot géant de la confiture du fruit choisi. L'ensemble de ces trois torchons originaux vaut 45 F.

★ Topka, 3, rue d'Arcole, 75004 Paris.

### CASSEROLE GADGET

Fini le lait, la soupe, le riz, les pâtes qui débordent. Cette casserole est entourée d'un rebord spécial en forme de vasque qui retient le liquide dès qu'il bout. Le récipient en aluminium, pourvu d'un solide fond de 3 mm d'épaisseur, fait 18 cm de diamètre.

★ 65 F. Samaritaine, rayon ménage.

### SUPER-COUTEAU

C'est un couteau impressionnant à double tranchant. Il est équipé d'une lame et d'une scie amovible en acier inox suédois dont la tension est réglable. Ce couteau coupe bien sûr la viande et le pain mais aussi les os, les produits surgelés et même le bois.

★ Husky Messer, 87,40 F. Samaritaine, rayon ménage.

### BATEAU SUR LE TOIT

Pour transporter en plus de ses bagages son bateau, une galerie spéciale se fixe sur la remorque Erka. En acier traité, composée de cinq barres transversales, elle mesure 1 m × 1,10 m. Cette galerie permet aussi d'adapter trois porte-vélos.

★ Fixe-Bateau Erka, 127 F Samaritaine, rayon camping.

### AGRAFEUSE

Cette agrafeuse en plastique orange permet de fermer hermétiquement tous les sacs en plastique et notamment ceux que l'on dépose dans son congélateur.

★ Fermodil, 29 F et 6,20 F la recharge de ruban pour cent sacs. Samaritaine, rayon ménage.

### EGOUTTOIR

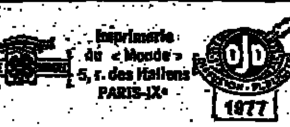
Pratique pour égoutter les légumes et pour rincer les poissons, ce bac en plastique rouge, qui se compose d'une cuvette et d'un plateau pouvant servir de plan de travail, se place en travers de l'évier.

★ 19 F. Samaritaine, rayon ménage.

### ONGLES CASSÉS

« Quick-Set », la colle qui répare les ongles fendus, voire cassés, s'applique à l'aide d'une épingle, en deux temps. Elle sèche en quarante-cinq secondes. Après la deuxième application, il suffit de limer pour retrouver un ongle normal. Le plus dur est d'en éliminer l'excès, une fois la colle durcie. En vente dans les stands Comaflex des grands magasins et chez les droguistes.


Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 54,09 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,93 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 37,63 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 37,63 |
| AGENDA | 32,00 | 37,63 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 99,98 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 27,00 | 31,75 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 7,05 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,69 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,69 |
| AGENDA | 21,00 | 24,69 |





## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux





























## emplois internationaux











**Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.**

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 54,09 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,93 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 37,63 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 37,63 |
| AGENDA | 32,00 | 37,63 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 99,96 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 27,00 | 31,75 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 7,05 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,69 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,69 |
| AGENDA | 21,00 | 24,69 |





## emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

**RIVOIRE & CARRET**
**à Marseille**
recherche

## L'ASSISTANT DIRECT du Directeur du Marketing et de la Distribution

Ces fonctions impliquent :
- une connaissance sérieuse des méthodes et des circuits modernes de la distribution
- la compétence et l'expérience de mener jusqu'à son terme une négociation de vente
- une formation commerciale supérieure
- une bonne connaissance de la grande distribution alimentaire sera appréciée.

Les opportunités de carrière sont réelles pour un responsable agé d'au moins 35 ans possédant une mentalité d'entrepreneur.

Notre discrétion est absolue.

*Envoyer première lettre manuscrite, CV complet photo et prétentions RIVOIRE ET CARRET Direction des Relations du Travail B.P. 518 - 13219 MARSEILLE Cedex 1*

---

Industrie lourde Sud-Ouest

## Direction d'Usine

Nous sommes filiale d'un grand groupe français.
L'une de nos usines, C.A. 180 millions, à taille humaine (400 personnes), connaît une forte mutation technique et technologique et, parallèlement, une mutation de sa gestion économique et sociale.

Appelée à les développer, elle est difficile par la diversité de ses techniques et exigeante parce que à feu continu avec une production diversifiée.

Vous avez au moins 32 ans.
Votre formation, X, Mines ou Centrale, et vos premières expériences professionnelles vous ont préparé à vous «investir» dans une telle unité de production et à en assumer les fonctions de direction.

En tandem avec son directeur, vous ferez votre apprentissage et puis... vous prendrez le relais.

Envoyez l'essentiel de votre CV manuscrit (en indiquant les sociétés auxquelles vous souhaitez ne pas le soumettre) à notre conseil, sous référence 8615. Il vous assure de sa discrétion absolue et vous téléphonera aussitôt pour un premier entretien. A votre demande, il vous adressera la description du poste.

LEPA

**LEPA-RECRUTEMENT**
94, rue St-Lazare - 75009 Paris

---

**SPERRY NEW HOLLAND**

CONSTRUCTEUR DE MACHINES AGRICOLES DE RÉPUTATION MONDIALE

DIVISION DE

**SPERRY RAND**
F R A N C E

recherche

pour son établissement de

**DIJON**

## SON DIRECTEUR FINANCIER

Rattaché à la Direction générale, et membre du Comité de Direction, il supervise les opérations financières, comptables et informatiques de l'établissement qui regroupe toutes les activités industrielles et commerciales.

Il dirige une équipe de 50 personnes. Son dynamisme et ses qualités humaines contribuent à une gestion efficace. Il prépare les plans financiers à court et long terme et en contrôle la réalisation. De formation supérieure, le candidat maîtrise la langue anglaise et a une solide expérience dans un poste similaire.

Adresser curric. vitae, prétent. et photo (retournée) à la Direction du Personnel, B.P. nº 8. 21600 Longvic.

---

**Black & Decker**

Nº 1 MONDIAL
DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF
recherche
dans le cadre du développement de son B.E. Européen implanté à
DARDILLY - RHONE

## INGENIEUR ELECTRONICIEN

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé d'une école d'ingénieur en électricité SUDELEC ou équivalent possédant une première expérience même courte dans le domaine de l'électronique Des connaissances en micro-processeurs sont nécessaires, la pratique de la langue anglaise indispensable.
Il sera chargé d'étudier des systèmes analogiques ou digitaux en vue de l'application industrielle de série.

Ecrire avec C.V. + prétentions au
Service du Personnel
BP 417 - 69218 LYON Cédex 01

---




TRANSMISSION DE PUISSANCE

Pour préparer une nouvelle phase d'expansion et dans le cadre de sa politique de service à la clientèle, la filiale française du premier fabricant mondial de transmission de puissance crée les postes suivants:

## directeur des études

**LILLE**

Sa mission sera d'animer une équipe pluridisciplinaire de plus de 20 personnes, chargée d'étudier la conception ou l'adaptation, des différents matériels, aux besoins de la clientèle. Ces études comportent l'établissement et la tenue à jour des plans, des gammes et des temps standards.
Il faut un ingénieur diplômé, AM ou équivalent, de 30 ans au moins, avec une bonne connaissance de l'anglais, et au moins 5 ans d'expérience d'études industrielles, comprenant obligatoirement les engrenages ou les boites de vitesse, et si possible les automatismes et les asservissements. C'est aussi un homme d'imagination, réalisateur et épris de nouveauté.
Réf. CS 35 M

## ingénieur études et méthodes

**CALAIS**

Sa mission sera, avec l'aide d'une équipe de 14 personnes, de rationaliser l'ensemble du cycle de production des chaines de transmission. Cette responsabilité comprend : les plans, les gammes, les temps, les outillages et l'implantation des machines.
Il faut un ingénieur, AM ou équivalent, de 28 ans au moins, connaissant bien l'anglais, avec au moins 5 ans d'expérience en mécanique générale, comprenant nécessairement les automatismes. Entraineur d'hommes, épris d'innovation, c'est aussi un homme de réflexion, doué du sens de la gestion.
Réf. CM 71 M

## ingénieur de vente

**RUEIL (92)**

Il assistera le Directeur des ventes de la division réducteurs et variateurs, dans sa mission de développement du chiffre d'affaires. Ses fonctions commerciales seront très complètes: principalement la négociation industrielle, mais aussi le marketing et le développement des produits, et enfin l'administration des ventes du département (devis, commandes). Pour cette dernière responsabilité, il sera assisté de 3 personnes.
Ce poste convient à un ingénieur confirmé de 28 ans au moins, connaissant bien l'anglais, et ayant au moins 3 ans d'expérience en mécanique générale. Technicien averti, c'est aussi un homme de contact, prêt à sortir fréquemment en clientèle.
Réf. CM 72 M

Voici pour vous l'occasion de faire carrière dans un groupe qui a prouvé sa solidité pendant la crise et qui maintenant, engage des investissements importants.

Adressez votre dossier complet, en précisant bien la référence, avec lettre manuscrite, curriculum vitae, photo, rémunération souhaitée à GemO, 32 rue Pierret, 92200 Neuilly, qui étudiera confidentiellement votre candidature. Réponse rapide assurée.

GemO

---

LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL
DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE
FILIALE D'UN DES PLUS PUISSANTS
GROUPES FRANÇAIS

Nous construisons des matériels téléphoniques entièrement électroniques, pilotés par microprocesseurs, qui, conçus autour d'une technologie de pointe, évoluent très rapidement vers des systèmes télématiques.

Souhaitant renforcer notre équipe technique, nous recherchons

## 2 INGÉNIEURS INFORMATICIENS confirmés

Leur expérience professionnelle leur permettra de prendre en charge d'importants projets.

## 3 INGÉNIEURS D'ÉTUDE LOGICIEL

Ils apporteront 2 à 3 ans d'expér. professionnelle.

## 5 INGÉNIEURS débutants

Les candidats auront une formation universitaire ou d'école d'ingénieurs spécialisée en systèmes informatiques.

Les projets en cours de développement se rapportant à des systèmes électroniques de pointe, à base de microprocesseurs, nécessitent, de la part des candidats, une forte volonté de progression technique.

Ces postes sont à pourvoir à STRASBOURG.

Envoyer C.V. et prét., sous le numéro 12973 à Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75001 PARIS.

---

## directeur de succursale
### génie climatique

**STRASBOURG**

La filiale française d'un Groupe Suisse, spécialisée dans le Génie Climatique recherche le futur Directeur de sa succursale de Strasbourg.

Cette succursale comprend une centaine de personnes, contrôle une agence à Mulhouse et réalise un important chiffre d'affaires.

Rattaché à la Direction de la filiale, le Directeur régional dispose d'une large autonomie. Il assume la responsabilité commerciale, technique et administrative de la succursale.

Ce poste conviendrait à un ingénieur spécialisé en Génie Climatique, ayant de solides références dans la profession : conduite de chantiers, négociations de contrats, gestion d'affaires. La pratique de la langue allemande ainsi que la connaissance de la région sont indispensables.

Les candidats enverront leur c.v. manuscrit en indiquant leurs prétentions sous référ. 75.062,
PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

Important constructeur d'équipements
de VIDE et COUCHES MINCES
disposant d'une bonne implantation à l'étranger
recherche

## INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORT

Ce poste conviendrait à un technicien ayant quelques années d'expérience en laboratoire ou atelier couches minces, ou jeune Ingénieur désireux de faire une carrière commerciale dans une technique avancée en pleine expansion.
Formation DUT, BTS ou diplôme d'ingénieur en physico-chimie - électronique - optique - mesures physiques.
Anglais courant indispensable. Allemand apprécié.

Région Rhône-Alpes.

Ce poste comporte de fréquents voyages de courte durée en Europe.

Adresser C.V. détaillé, prétentions à Nº 13.209, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr. Discrétion assurée.

---

*SOCIETE INDUSTRIELLE*
*Filiale d'un groupe multinational,*
*recherche pour son Siège Social situé près de*
*MARSEILLE*

## *cadre administratif et comptable*

*Agé au minimum de 30 ans, ayant une formation technique comptable supérieure (D.E.C.S., B.P., A.C.A. ou équivalent) et ayant acquis une solide expérience des problèmes de comptabilité, de fiscalité et de gestion comptable et administrative.*
*Responsable du service (3 personnes), il sera le collaborateur direct du D.G. et devra, par ailleurs, assurer des relations étroites avec les interlocuteurs financiers au niveau européen.*
*La connaissance de l'Anglais est indispensable.*

*Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 578 M au :*

*Cabinet Jean-Claude MAURICE*
*Conseil en Gestion du Personnel*
*397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS*

---

LEADER SUR LE MARCHÉ NATIONAL
DE LA TÉLÉPHONIE PRIVÉE
EN TRÈS FORTE EXPANSION
AU PLAN INTERNATIONAL

Nous pensons que la qualité n'est pas seulement une affaire de contrôle, mais également d'imagination, de persuasion et de méthode.

Nous recherchons un

## INGÉNIEUR QUALITÉ

Qui sera chargé de définir et de mettre en œuvre des méthodes modernes de gestion de la qualité. Ce rôle fonctionnel implique des relations permanentes avec les principaux secteurs de l'entreprise. Ingénieur diplômé — de préférence en électronique — le candidat devra faire preuve de rigueur dans l'analyse et d'un sens développé de l'organisation.

Une expérience des problèmes d'industrialisation acquise dans un service de fabrication ou de développement est fortement souhaitée.

Ce poste est à pourvoir à Strasbourg.

Env. C.V. et prét. ss le nº 12.971 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

---

**BANQUE DE DEPOT MARSEILLE**

FILIALE DE LA BANQUE DE L'
UNION EUROPÉENNE
rech. pour son Siège à MARSEILLE

## RESPONSABLE Sce ETRANGER

GESTION DE L'ENSEMBLE DES OPÉRATIONS de la Banque avec l'ETRANGER et des relations avec les correspondants (Sce de 8 personnes).

— UN SPECIALISTE —

DOUBLE EXPERIENCE INDISPENSABLE • de l'exploitation Bancaire (techniques des opérations courantes • d'un Sce ETRANGER (plusieurs années accomplies dans un Service Central ou une Succursale Régionale), maîtrisant bien toutes les opérations de ce secteur • ANGLAIS lu et écrit.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manusc., C.V. dét., rémunération et photo ss. réf. 4105 à

**SC sélection conseil**
6, PLACE DU MARECHAL JUIN, 75017 PARIS

---

IMPORTANTE ENTREPRISE INDUSTRIELLE
RÉGION ALSACE
LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE

recherche
pour la Division produits électroniques
de son département fabrication

## UN CHEF DE PRODUCTION

Directement rattaché au Directeur des Fabrications, il assumera la responsabilité globale d'une division de fabrication (250 personnes environ) au plan technique, financier et humain.

Dans le cadre d'une structure décentralisée, il disposera des moyens nécessaires (méthodes, contrôle, approvisionnement, ordonnancement, etc.).

Ingénieur ayant de solides connaissances en électronique et un vécu professionnel riche dans une fonction similaire, le candidat retenu possédera également une bonne formation en gestion. Une culture informatique serait appréciée.

Ce poste peut être très évolutif pour un élément de valeur.

Adr. C.V. et prét. ss le nº 12.974 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.



# emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



**THOMSON-CSF**

Division des activités sous-marines
Centre de CAGNES-SUR-MER (06)

POUR LABORATOIRES D'ÉTUDES

## DES AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

- Quelques années d'expérience dans les techniques digitales ;
- Connaissance des microprocesseurs 6800 appréciée.
- Anglais nécessaire.

Adresser curr. vitae détaillé à THOMSON C.S.F., Service du Personnel, B.P. 32, 06802 CAGNES/MER.

---

Importante Société Papetière
pour son Laboratoire
RECHERCHE et DEVELOPPEMENT
région Rhône-Alpes
recherche un jeune

## Ingénieur-Docteur CHIMISTE ou PAPETIER

La préférence sera donnée à un candidat ayant une expérience de 2 à 3 ans de la recherche en chimie des hauts polymères ou éventuellement de la Production dans le domaine papetier, parlant couramment et lisant l'Anglais.

Adresser votre C.V. détaillé (photo + prétentions) sous Réf. 3819 à

GAMMA Sélection
80, Boulevard Malesherbes 75008 PARIS

---



**THOMSON-CSF**

DIVISION
ACTIVITES SOUS-MARINES
à BREST
recherche

## UN INGÉNIEUR-INFORMATICIEN

Quelques années d'expérience en informatique temps réel pour applications sur mini-calculateurs.

Connaissances en électronique digitale et microprocesseurs souhaitées.

Anglais parlé apprécié.

## UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR NIVEAU V

Expérimenté en programmation temps réel sur mini-calculateur.

Env. C.V. et prétentions à THOMSON CSF/DASM
Route du Conquet - 29283 BREST CEDEX

---

FILIALE D'UN TRES IMPT GROUPE FRANÇAIS
INDUSTRIE ALIMENTAIRE

rech. pour son établissement industriel (350 personnes) 118 km NORD-EST PARIS

## CHEF DE SERVICE Maintenance et travaux neufs

Cette fonction recouvre l'entretien, les services généraux, les études travaux neufs, les investissements, dans une usine comportant 12 chaînes de production à automatiser.

Le candidat retenu, âgé d'au moins 35 ans, devra obligatoirement être ingénieur mécanicien diplômé.

Il aura une expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire précédée de plusieurs années dans la fonction études et méthodes.

Doué d'une excellente aptitude au commandement, responsable de son budget, il sera chargé de la réorganisation complète du service.

Ecrire lettre de candidature + photo (retournée) et prétentions n° 13.261 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er, qui transmettra.

---

Entreprise industrielle faisant partie d'un important groupe chimique
recherche pour une de ses usines (300 personnes) dans la région de

**BORDEAUX**

## ADJOINT AU CHEF DE SERVICE ENTRETIEN

Il sera responsable de l'atelier de mécanique, chaudronnerie et travaux extérieurs et DIRIGERA UNE QUARANTAINE DE PERSONNES

Le poste conviendrait à un INGENIEUR ayant une solide expérience de l'entretien, de bonnes connaissances en mécanique, électricité et régulation.

Il aura une formation SUPERIEURE DU TYPE ARTS ET METIERS ou équivalent.

Adr. lettre man. av. C.V. détail. et prétent. sous le n° 12.891, à CONTESSE Publi., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

## Technologie de pointe

Société américaine d'implantation multinationale nous avons choisi le Sud-Est de la France pour implanter un centre technique nouveau, de champ d'action européen. Elaboré selon une conception originale unique au monde, composé au départ d'une petite équipe d'experts, ce centre est destiné à se développer à un rythme plus que rapide, tout en conservant sa très haute spécificité. Nous souhaitons associer étroitement à l'élaboration, au lancement et à la stratégie de développement de cette unité un jeune

## directeur du personnel

Membre du Comité de Direction, vous assumerez, au sein de cette équipe internationale en cours de constitution, avec un(e) assistant(e) (à rechercher), la fonction personnel dans son acception la plus large : administration du personnel, recrutement des cadres (transferts, accueil, intégration...) et non cadres, mise en place d'une politique de rémunération directe et indirecte ; mais aussi : réflexion sur la structure, conseil de l'état-major en matière d'organisation et de gestion de personnel, aide permanente à la communication entre managers et experts, contacts avec les autorités locales...

Vous coordonnerez vos actions avec le Directeur du Personnel de notre filiale française à qui vous reporterez et aurez également de nombreux contacts avec notre siège Europe, l'un et l'autre vous assurant par ailleurs tout support technique nécessaire.

Agé d'au moins 32 ans, vous avez 5 à 10 ans d'expérience de la fonction personnel ou d'un secrétariat général l'incluant, acquise dans un contexte international, une maîtrise parfaite de l'anglais, une disposition exceptionnelle pour faciliter la communication. Votre rémunération actuelle est au moins égale à 130 000 F. Son niveau ne sera pas un obstacle à l'étude de votre dossier.

La mission de recueillir les offres de collaboration a été confiée à Résonance. Nous vous remercions d'adresser la vôtre, avec mentions éventuelles de non transmission et sous réf. M 607 à M. d'Aboville, 80, rue Taitbout, 75009 Paris.

structures • recrutement • appréciation • travail en équipe • information • progrès social

la gestion de personnel aujourd'hui. résonance

---

## RESPONSABLE PRODUCTION
### FUTUR DIRECTEUR D'USINE

Société fabriquant et commercialisant des produits alimentaires, filiale d'un Groupe important, recherche un Responsable des Services de Production pour son usine située dans le Nord de la France.
Dans cette unité qui emploie 500 personnes environ, il aura la responsabilité de l'ensemble des services de production (350 personnes).
Ses principaux objectifs seront l'animation et l'encadrement du personnel, l'organisation et la gestion de la production, l'hygiène et la qualité, la productivité.
Ingénieur diplômé, il aura acquis de 5 à 10 ans d'expérience dans les industries alimentaire ou pharmaceutique. Il y aura notamment exercé des responsabilités hiérarchiques dans des services de fabrication.
Sa personnalité et son potentiel doivent lui permettre d'évoluer vers des fonctions de Directeur d'usine.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. 76.752 M en précisant rémunération actuelle et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'INGÉNIEURS DE MARSEILLE

recherche un

## COORDINATEUR DES ENSEIGNEMENTS DE FORMATION INITIALE

Il aura pour mission :

— d'assister le Directeur de la Pédagogie dans l'organisation et la mise en œuvre du programme d'enseignement ;
— de contribuer à la formation des enseignants à temps partiel, à l'évaluation des formations et à leur amélioration ;
— de participer au développement de nouveaux programmes et de nouvelles méthodes pédagogiques.

Ingénieur Grande Ecole, âgé de 30 ans environ, ayant une expérience diversifiée et réussie d'entreprise, il aura à assurer la fiabilité du fonctionnement d'une activité reposant essentiellement sur près de 200 ingénieurs et cadres jouant à temps partiel le rôle de formateurs.

Homme de contact, sachant faire valoir son point de vue, capable d'obtenir la mise en œuvre efficace d'une politique pédagogique innovante, il doit avoir le goût et, si possible, une expérience de la formation et du contact avec les jeunes.

La rémunération sera fonction de l'expérience du candidat.

Adresser lettre, C.V. et photo sous le No 7912 « le Monde » Publi., 5, r. des Italiens 75427 Paris-9e

---

## JEUNE MANAGER
### POUR SOCIÉTÉ DE SERVICE BORDEAUX

*Vous avez un diplôme d'études supérieures.*
*Vous avez eu une première expérience de responsabilités d'une activité de nettoyage industriel en tant que chef d'agence par exemple.*
*Vous désirez prendre une responsabilité plus complète au niveau de tous les aspects de gestion d'une P.M.E. que vous aimeriez faire progresser (C.A. 8 millions de francs).*

*Nous sommes un groupe important à activités multiples pouvant proposer une telle responsabilité dans un premier temps puis plus tard une évolution de carrière à l'intérieur du groupe en fonction des résultats.*

*Écrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 1844 à SWEERTS, B.P. 269 – 75424 PARIS CÉDEX 09, qui transm.*

---



**PHILIPS** Data Systems

poursuit son expansion et recherche
pour région NORMANDIE

## INGÉNIEURS COMMERCIAUX

CONFIRMÉS(ÉES) dans la VENTE :
— d'ordinateurs de gestion destinés aux P.M.E. et P.M.I. ;
— de systèmes de saisie et de traitement en temps réel ;
— de systèmes de terminaux.

L'un de ces postes devrait déboucher à terme sur des responsabilités de Chef des ventes pour candidat ayant démontré ses capacités.

Nous souhaitons vous rencontrer rapidement et nous vous prions d'adresser votre candidature manuscrite à M. ZANTE PHILIPS Data Systems, boulevard Industriel 76300 SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN

---

SOCIETE APPARTENANT A GROUPE INTERNATIONAL
recherche pour son Département
*PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT*

## INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation grande école scientifique ou universitaire

- En collaboration avec le directeur, il sera chargé de la promotion des activités nouvelles de la société dans les domaines de la filtration des gaz et des liquides et participera à la mise en place des produits nouveaux.
- Le poste est à pourvoir au siège de la société dans une grande ville de l'Est de la France.
- Une expérience industrielle de 5 à 10 ans est indispensable.
- Les déplacements courts mais fréquents pourront atteindre 50 % du temps.
- Allemand parlé et lu. Anglais : bonnes connaissances.

Faire offre de candidature par lettre manuscrite avec C.V. et photo à Mme ROLAND

SECTION SPECIALISEE CADRES
12, place de la Croix-de-Bourgogne
54000 NANCY

---

## LILLE

IMPORTANT ORGANISME
offre situation intéressante et d'avenir à

## CADRE EXPÉRIMENTÉ

Formation Ingénieur complétée par expérience en gestion d'Entreprise.

AGE MINIMUM : 35 ANS

Aura pour rôle :
- Etudier les problèmes posés par les Entreprises.
- Mettre sur pieds et concrétiser les opérations dont il prendra l'initiative.
- Etablir la documentation dans un secteur défini.
- Participer à la vie de l'équipe.

Adresser lettre manuscrite, C.V. très complet et indiquer appointements désirés à CAMPBELL, sous numéro 875, B.P. 57, 75824 PARIS - CEDEX 17.

---

# offres d'emploi

**steria**

recherche, pour son unité STERIA SYSTEMES, des

## ANALYSTES et INGENIEURS INFORMATICIENS

pour participer au développement de très importants projets informatiques mettant en œuvre des techniques les plus élaborées en matière de :

- RESEAUX
- BASES de DONNEES
- SYSTEMES TEMPS REEL.

une bonne connaissance des matériels CII-HB (64, 66, MINI-6) et SEMS (MITRA 125 et SOLAR) est souhaitable.

Adresser C.V. et prétentions à P. HUGOT

steria 26, av. de l'Europe 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

---

SOCIETE SECTEUR ALIMENTAIRE — PARIS
(filiale groupe international de premier plan)
recherche
pour l'une de ses divisions (C.A. 150 millions FF)

## CHEF DE GROUPE PRODUITS/VENTES

Rattaché directement au directeur de la division, le candidat retenu aura pour mission :

— la gestion d'un groupe de produits important ;
— le développement et la promotion de ces produits en concertation permanente avec les services achats de la grande distribution qui sont nos clients ;
— l'organisation et la coordination des actions de la force de vente de la division (8 personnes).

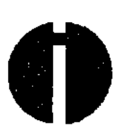
Le candidat type a environ 30 ans, bilingue anglais, de formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP. de CO ou équivalent), ayant déjà une expérience professionnelle, de préférence dans une entreprise moderne de produits de grande consommation.

Sa formation et son expérience ont déterminé une vocation de gestionnaire, mais aussi d'homme de contact. Il est imaginatif, mais possède le sens du concret. De personnalité assurée mais ouverte, il a un contact humain naturellement aisé à tous les niveaux.

Poste évolutif dans un groupe en pleine expansion.

Adresser candidature avec C.V., photo et prétent. sous réf. 2.357, à INTER P.A., B.P. 508, 75066 Paris, Cedex 02, qui transmettra.

---



**Olympia International**
crée le poste d'

## INGENIEUR COMMERCIAL
### TRAITEMENT DE TEXTES

Pour diffuser sur un important secteur parisien notre gamme d'équipements traitement de textes.

Nos objectifs sont ambitieux dans un marché en pleine évolution.

Expérience indispensable de la négociation de biens d'équipement et si possible de solides notions en organisation administrative et en traitement de textes.

- Une retraite cadre
- Un fixe élevé
- Une rémunération liée aux résultats (garantie pendant les premiers mois)
- Une indemnité voiture
- Une formation assurée.

Envoyer CV détaillé et rémunération actuelle à Mr OCANA
OLYMPIA FRANCE S.A.
10, avenue Réaumur
92142 CLAMART CEDEX

---

Filiale d'un GROUPE INTERNATIONAL
pour faire face à son expansion
recherche

## TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE
(débutant accepté)

- Sédentaire (réf. LM1 - TS), bonnes connaissances circuits TTL / CMOS, anglais technique et expérience LSI appréciés.
- Maintenance (réf. LM1 - TM), expérience système et anglais technique appréciés.
- Support technique et formation clients (LM1 - TF), bonne pratique composants (LSI), anglais technique lu.

## INGÉNIEURS COMMERCIAUX
(réf. LM1 - IC)

- haut niveau pour produit de grande technicité ;
- bonne connaissance électronique et anglais ;
- salaire supérieur à 100.000 F (fonction des résultats)

Poste à pourvoir immédiatement en banlieue OUEST et SUD.

Envoyer curriculum vitae et prétentions, en précisant la référence du poste. Réponse assurée. MIMOSA, rue Senouque, 78530 BUC, qui transm.

# ANNONCES CLASSEES

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 54,09 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,93 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 37,63 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 37,63 |
| AGENDA | 32,00 | 37,63 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 99,96 |

| ANNONCES ENCADRÉES | La m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 27,00 | 31,75 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 7,05 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,69 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,69 |
| AGENDA | 21,00 | 24,69 |



## offres d'emploi

## CONTROLLERS

Un groupe multinational en expansion, réalisant un C.A. de plus de 2.2 milliards de F, recherche pour ses filiales situées à PARIS, LYON et dans le NORD de la FRANCE, des CONTROLLERS.

Relevant hiérarchiquement de la direction locale et fonctionnellement du CONTROLLER du groupe, il est responsable de : • la comptabilité générale et analytique • l'établissement et le contrôle des budgets • l'informatique • la gestion de la trésorerie • aspects juridiques et fiscaux.

Ces postes conviendront à des candidats titulaires du DECS ou l'équivalent, travailleurs, ambitieux et dynamiques, très disponibles, capables de s'insérer dans de petites équipes et d'animer un petit service comptable ; une expérience pratique, de préférence industrielle ou d'audit, des méthodes anglo-saxonnes, est nécessaire.

La rémunération sera négociée à partir de F. 100.000/an selon les compétences des candidats.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 21.385 M à CLSP 3 av. Percier, 75008 Paris.






## Fromageries BEL

LA VACHE QUI RIT
(C.A. du Groupe en 1978 : 2,2 milliards)
recherche pour son siège social
Quartier Saint-Lazare Paris

## UN CHARGÉ D'ÉTUDES

**Comptabilité analytique et contrôle de gestion**

Formation supérieure.
2 ans d'expérience souhaitables.
Bonnes connaissances pratiques de l'informatique.

Les aptitudes d'animation et de coordination seront déterminantes.

Possibilité d'évolution.

Envoyer curr. vitae et rémunération souhaitée à :
Fromageries BEL - Service Recrutement,
4, rue d'Anjou, 75008 PARIS.




LEADER MONDIAL DU TRAITEMENT DES EAUX

recherche

## UN DELEGUE REGIONAL

70.000 +

• Profil : Ecole de Commerce ou équivalent

Après une formation complète et rémunérée à nos méthodes commerciales, il lui sera confié les missions suivantes :

* Assurer les stages de vente, aider les débutants
* Assister le Chef des Ventes Régional dans l'animation de la force de vente.

Notre délégué peut indifféremment être basé à Paris ou sur sa région : Est de la France.

La maitrise parfaite de la fonction, complétée par une formation permanente doit nous conduire à faire évoluer notre Délégué vers un poste de plus grande responsabilité.

Ecrire Ch. OLIVIER - CULLIGAN France
4, avenue Président Kennedy
78340 LES CLAYES S/BOIS

Association Loi 1901 de Défense des Consommateurs
recherche

## JURISTE DE HAUT NIVEAU

Créatif et fortement motivé par les problèmes de consommation pour :

1. Intervention au stade de l'élaboration des textes législatifs et réglementaires ;
2. Relations avec les Pouvoirs Publics français et les organismes internationaux ;
3. Rédaction d'articles et de fiches juridiques destinées aux publications de l'Association ;
4. Conseil sur l'implication juridique des actions menées par l'association.

Une expérience professionnelle de 3 à 5 ans est souhaitée.
Envoyer C.V., lettre manuscrite avec prétentions au no 799529 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur 75002 PARIS.

SERVICES INFORMATIQUES

## INGENIEUR COMMERCIAL

Cette société vend de l'énergie informatique : elle met à la disposition de sa clientèle des ordinateurs exploités en «libre service», service guichet, en conversationnel et en «time-sharing».

Créée il y a 8 ans, elle se développe de façon importante. Elle souhaite s'adjoindre un nouveau collaborateur commercial chargé de promouvoir ses services, ce qui implique la découverte, le suivi et la gestion d'une clientèle.

Nous souhaitons rencontrer un tempérament commercial ayant prouvé de réelles capacités «d'accrochage» et de négociation. La connaissance du produit informatique est importante mais l'entreprise étant capable d'assurer une formation, nous privilégions avant tout la personnalité et le potentiel humain.

Merci d'adresser C.V. complet, photo et prétentions à François Sanchez, sous référence M 6294 C. à

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris

Nous sommes une très importante division (près de 3 milliards de C.A., plus de 5000 personnes), au sein d'un grand groupe français. Notre originalité : plus de 40 filiales sur tout le territoire, d'où une décentralisation de fait doublée d'une autonomie de management et de gestion ; des activités dans le même environnement professionnel, mais des particularités locales et/ou historiques qui personnalisent chacune de nos entités : pour diriger et coordonner cet ensemble complexe, une structure de direction générale restreinte au siège à Paris. Nous avons réussi un brillant développement depuis une dizaine d'années, et il n'a été possible qu'en créant progressivement un esprit et un langage communs entre nous et les directions générales de nos filiales. Nous avons la volonté d'aller encore plus loin et, profitant de la synergie de communication établie nous pensons pouvoir aujourd'hui mettre en place une politique du personnel et des relations humaines, pragmatique et cohérente, intégrant le développement humain des hommes qui composent nos structures. Aussi souhaitons-nous qu'un cadre de haut niveau rejoigne notre équipe de direction générale à Paris, comme

## DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES

Votre mission essentielle revêtira deux aspects : une action directe de recrutement de certains cadres, de formation — analyse des besoins, coordination, gestion — et de la mise en place d'une gestion prévisionnelle de l'encadrement — analyse du potentiel humain, évolution de carrière — ; une assistance plus informelle auprès des dirigeants de nos filiales concernant les relations sociales et le management des hommes. Qu'attendons-nous de vous : une formation supérieure ; des expériences professionnelles réussies qui vous ont enrichi et qui vous ont permis de trouver votre épanouissement — nous serons plus sensibles à vos qualités personnelles qu'à vos diplômes — ; une compétence reconnue de l'ensemble de la fonction "personnel" ; un vécu d'expériences débordant cette fonction favoriserait votre évolution dans le groupe.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5281 M.

Rattachée à un important groupe industriel, leader sur son marché, notre société (600 personnes) exerce ses services techniques sur tout le territoire national. Notre équipe de direction doit s'étoffer d'un

## ADJOINT DIRECTION GENERALE

Vous êtes ingénieur diplômé (une formation complémentaire en gestion serait appréciée), âgé de 35 ans minimum et vous avez acquis une expérience diversifiée de l'industrie et des affaires à des postes où vous exerciez véritablement des responsabilités humaines, techniques, budgétaires... Nous vous confierons la responsabilité de missions d'analyse, d'organisation, d'assistance, d'harmonisation de nos unités régionales réparties sur toute la France. Comme vous l'avez compris, ces études nécessiteront de fréquents mais courts déplacements en province. Pour être efficace et crédible à ce poste, vous devez, au-delà de vos compétences professionnelles, être un homme de communication car l'aspect relationnel de cette fonction est prépondérant. Une personnalité de valeur pourrait à terme prendre une importante direction opérationnelle dans notre structure.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6286 M.

Notre société, filiale d'un important groupe français, fabrique et commercialise des biens d'équipement et sa position de leader sur le marché est incontestée. Nous recherchons pour notre principale unité de production située en proche **banlieue nord** (550 personnes) notre

## futur DIRECTEUR DU PERSONNEL

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (Droit, Sciences Humaines...) et, bien que jeune, vous avez déjà acquis une bonne expérience de l'ensemble de la fonction "personnel" dans un contexte de production. Sous l'autorité du directeur administratif, nous vous confierons la responsabilité de notre service du personnel. Votre mission couvrira l'ensemble de la fonction : recrutement, formation, politique salariale, négociations avec les partenaires sociaux et l'administration du personnel proprement dite. Nous comptons sur la qualité de votre vécu professionnel et relationnel pour faire de vous, à terme, notre directeur du personnel.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6285 M.

Une importante entreprise industrielle française leader sur son marché recherche pour l'une de ses filiales, spécialisée dans l'installation et la maintenance de matériels liés aux carburants, un

## CHEF DE PRODUIT futur RESPONSABLE REGIONAL

Vous êtes de formation technique supérieure, âgé d'au moins 33 ans, et vous avez acquis une expérience variée au travers de postes d'études, méthodes, fabrication, S.A.V. sur des produits mettant en oeuvre : mécanique, électricité, hydraulique, électronique digitale. Nous vous confierons dans un premier temps, sous l'autorité du directeur technique et commercial, et en étroite relation avec les constructeurs et utilisateurs, la responsabilité technique d'un produit, au sens de son installation et de sa maintenance préventive et curative, rationnelle, efficace et rentable. Vous proposerez les modifications souhaitables au produit, au cahier des charges et à nos méthodes de travail. Vous interviendrez dans la négociation de nos contrats. Vous assurerez un rôle important de conseiller technique auprès des responsables S.A.V. sur le terrain. Lorsque vous connaîtrez bien notre métier et notre fonctionnement, nous compléterons votre formation (gestion...) afin que vous puissiez prendre la responsabilité opérationnelle de l'une de nos régions. Il est donc indispensable que vous puissiez être mobile.

Ecrire à Jean-Loup Parichon sous réf. 6287 M.

Nous sommes une société française importante : 8000 personnes en France et dans nos filiales à l'étranger ; leader dans notre branche d'activité en France, auteur d'innovations fondamentales dans notre domaine technologique – retentissement mondial –. Nous développons une politique sociale avancée, et tout en prenant en compte l'économique nous sommes d'abord sensibles aux personnes qui composent l'entreprise. Pour renforcer notre équipe de direction des relations humaines, nous recherchons pour notre établissement central de 1200 personnes – administratif et commercial y compris nos agences de province – un

## CHEF DE PERSONNEL

Vous êtes un homme de dialogue. Vous avez une formation supérieure, au moins 5 années d'expérience de la fonction en milieu industriel qui vous ont permis de vivre les relations avec les partenaires sociaux et d'acquérir une bonne compréhension du monde industriel. Vous avez pu y développer vos qualités relationnelles, vous êtes très imprégné des problèmes sociaux et prêt à vous y impliquer. Vous serez le responsable du personnel de notre établissement central : administration du personnel, formation, préparation de la paie, service médico-social, relations paritaires, comité d'établissement... tout en étant le conseil social des chefs de service et d'agences. Vous assisterez par ailleurs le directeur des relations humaines sur certaines études, en particulier dans le domaine des rémunérations et dans celui de la législation sociale.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5284 M.

**PLASTIQUES ELASTOMERES** est une publication mensuelle de la COMPAGNIE FRANÇAISE D'EDITIONS : 500 personnes, 16 publications techniques, numéro 1 de la presse dans cette spécialité. Nous recherchons un journaliste – ou un cadre issu de la technique, du commercial, de la publicité... et intéressé par notre profession – pour lui confier la fonction de

## REDACTEUR EN CHEF

Quels que soient votre formation et votre passé professionnel d'une dizaine d'années, vous avez une connaissance certaine – technique, économique et des marchés – du secteur des matières plastiques et des élastomères (matières premières, machines, technologies, applications). Vous êtes un animateur d'équipe, et vous avez le vécu des contacts extérieurs nombreux et variés. Vous serez responsable – en liaison avec l'éditeur dont vous dépendrez – de l'application de la politique rédactionnelle, et dirigerez une petite équipe de rédaction. Vous devrez d'abord dans un esprit commercial renforcer le concept de la publication dans les milieux concernés, et y acquérir vous-même crédibilité et autorité de compétence. Vous réaliserez ensuite la rédaction – dans le respect des frais budgétés – en écrivant vous-même, et particulièrement l'éditorial où nous prenons position. Vous deviendrez aussi un catalyseur en créant des événements autour de la revue comme organe de communication de la profession. Vous aurez le statut de journaliste. Vous devrez pouvoir vous libérer rapidement.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5282 M.

**Société de services** – Nous sommes implantés sur l'ensemble du territoire, et leader dans notre domaine d'activité. Quoiqu'une P.M.E., nous proposons à un jeune cadre un plan de carrière pour rejoindre notre équipe de direction. Notre développement constant et progressif, ainsi que nos perspectives d'avenir sont garants des opportunités qui seront à prendre à moyen terme dans notre structure pour un

## HEC, ESSEC, ESC... (même débutant)

Vous pouvez faire la preuve de vos premières réussites dans la vie et/ou dans le démarrage de votre carrière professionnelle. Vous souhaitez dès aujourd'hui lier votre propre développement à celui d'une jeune société performante, et vous êtes prêt à investir pour apprendre et vous former. Vous serez à notre contact initié à la vie des affaires, aux relations/clients, à la gestion des contacts, au management des hommes... Vous devrez pendant au moins 2 ans vivre le terrain dans le métier de la promotion des ventes et découvrir les réalités et les contraintes de la grande distribution. Vous serez alors compétent et crédible pour assumer une véritable fonction dynamique de cadre soit au siège (adjoint du directeur commercial, responsable développement...), soit à la tête d'une direction régionale importante avec une large autonomie d'action.

Ecrire à Roland Gardeux sous réf. 5283 M.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, écrivez aux consultants de SERIFO, en précisant la référence ; ils étudieront avec vous les possibilités d'une future collaboration.

SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS

Plain Champs

## HOLDING ALIMENTAIRE A VOCATION INTERNATIONALE

recherche

## marketing senior

- 30 ans minimum, formation supérieure ESSEC, ESC ou équivalent ; Anglais courant, 2ème langue souhaitée. Expérience des biens de grande consommation au plan international, au minimum européen,
- rattaché à la direction Marketing et Développement du groupe, il s'imprégnera dans un premier temps de l'esprit de la société, de ses produits, de ses méthodes,
- il participera ensuite activement à l'élaboration des politiques de développement et des plans marketing, notamment pour les activités nouvelles, ce qui nécessitera des déplacements tant en France qu'à l'étranger.
- de réelles possibilités d'évolution seront offertes à terme à tout candidat de potentiel.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 3112-M à Guillon Sélection (Réponse et discrétion assurées) CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
23, AV. DE LIVRY 93340 LE RAINCY

## IMPORTANT CABINET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

PARIS (16e)

recherche

## CHEFS DE MISSION

NIVEAU EXPERTISE COMPTABLE

## COLLABORATEURS

D.E.C.S. COMPLET

Envoyer lettre de candidature manuscrite, photo, CV, prétentions sous nº 576, Publicité MEESTERS, 113, rue de Reuilly, PARIS (12e), qui transmettra.

## CITIBANK

recherche
pour sa banque d'affaires
établie en France, un

**spécialiste du marché financier français**

qui aura pour mission de suivre l'évolution du marché, de répondre aux besoins de la clientèle institutionnelle dans le domaine des valeurs mobilières, tout particulièrement en obligations. Le candidat devra avoir 3 ans minimum d'expérience commerciale s'appuyant sur des solides connaissances techniques. Une bonne maitrise de l'anglais sera appréciée.

Adres. lettre manusc. et C.V. à **CITIBANK** BP 738-08 75361 Paris Cedex 08. Réponse et discrétion assurées.

Emplois et Carrières

La Filiale française d'un Groupe Multinational Spécialisé dans le domaine du matériel médical SYSTEMES D'HEMODIALYSE et CARDIO-VASCULAIRES

recherche

## FUTUR RESPONSABLE DU S.A.V.

INGENIEUR ELECTRONICIEN (ou niveau) ayant de solides connaissances en hydraulique et une expérience du « génie médical ».

Il sera chargé dans un premier temps d'intervenir lui-même dans la maintenance des systèmes cardio-vasculaire et d'hémodialyse.

Poste semi-sédentaire.
Anglais indispensable.

Envoyer C.V. et photo à no 7886 «le Monde» Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

## O.C.B.P.

(OFFICE DE COORDINATION DE BANQUES PRIVEES)

recherche pour s'intégrer à son équipe de Direction :

## un jeune cadre

Ce poste conviendrait à un candidat ayant une solide formation juridique et éventuellement fiscale ainsi que si possible, une expérience bancaire de 2 années dans un département lui ayant permis d'acquérir des connaissances dans le domaine de la réglementation du commerce extérieur et des changes.



Envoyer CV manuscrit et photo à O.C.B.P. - 66, rue de la Chaussée d'Antin 75 PARIS (9è) sous référence 9900M.

## Hachette

propose à de jeunes cadres débutants (H ou F) de participer à son développement.

Les candidats souhaités sont diplômés de l'Enseignement Supérieur (Grande Ecoles ou Universités).

Ils ont, si possible, acquis par des stages une première connaissance des réalités d'une entreprise.

Ils commenceront leurs carrières dans l'une des fonctions suivantes :

- marketing (Référence P.01),
- animation des ventes et développement commercial (Référence P.02),
- finances - gestion (Référence P.03),
- organisation informatique (Référence P.04),
- droit des sociétés (Référence P.05).

Pendant la première année, un stage de formation de plusieurs semaines familiarisera les candidats retenus avec les activités et les méthodes de gestion d'HACHETTE.

Adresser lettre manuscrite et c.v. en précisant la Référence à HACHETTE, Direction des Relations du Travail - Gestion des Cadres. 79, bd Saint-Germain, 75006 PARIS.

---

*Une importante Société internationale spécialisée dans les télécommunications recherche pour sa Direction Régionale de PARIS*

## UN CONTROLEUR FINANCIER RÉGIONAL

*IL SERA CHARGÉ :*

*— d'assister la Direction Régionale dans le domaine financier et comptable ;*
*— de consolider les données comptables et budgétaires et de les transmettre au Siège ;*
*— de contrôler la gestion financière de la Région.*

*Une expérience en gestion et organisation est nécessaire.*

*Un diplôme d'Etudes Universitaires ou d'Ecole Supérieure de Commerce est requis pour ce poste.*

*Envoyer C.V. et prétentions à n° 7.948,*

COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q. tr.

---

## 3 ingénieurs d'applications

100 / 130 000 Frs

Nous sommes une société américaine dont l'activité concerne la fabrication et la commercialisation de systèmes de tests pour composants et sous-ensembles électroniques.

Notre filiale française intervient sur l'ensemble de l'Europe pour tous les problèmes d'applications.

Il s'agit en fait d'apporter le support technique à l'Ingénieur Commercial sur des lignes de produits bien définies (testeurs de cartes, de composants discrets et de câblage).

Cela suppose bien sûr de raisonner en termes techniques, de faire des études de réalisation, de former l'utilisateur sur la partie Soft du matériel et aussi d'établir des contacts à tous niveaux pour appuyer l'action commerciale.

Une formation Ecole d'Ingénieur en Electronique type Violet, Sudria, Breguet est nécessaire pour l'un des postes. Un B.T.S ou D.U.T Electronique conviendra pour les deux autres, mais dans les deux cas, une expérience variant de 2 à 5 ans et acquise dans la production est utile.

Enfin, étant donné le contexte très international dans lequel vous serez amené à évoluer, la pratique courante de l'anglais est un «must».

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4127 à Michel GARNIER :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
2B, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié cette recherche

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

Une Société de Conseil réputée, filiale d'un Groupe important cherche une

## ATTACHÉE DE DIRECTION 88.000 F +

rattachée au Directeur Administratif et Financier, elle dirige et gère, avec une Assistante, l'ensemble du Secrétariat en animant une équipe de 7 personnes. Il lui appartient de choisir et d'adapter les moyens de frappe moderne, de reprographie et de présentation des documents produits par la Société, en relation avec les Consultants. Agée de 30 ans minimun, elle a, de préférence, une formation supérieure et une expérience confirmée du Secrétariat de Direction.

Lieu de travail : Paris (quartier Opéra)

Ecrivez sous référence M 52 à
GEM PUBLICITE
142, rue Montmartre - 75002 Paris
qui transmettra

---




4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

### Directeur général
référence WG 462 AM

**UNE SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE RENOMMEE (600 personnes) rattachée à un important groupe international**

recherche son Directeur Général. Ce poste conviendrait à un Ingénieur grande école ayant déjà travaillé dans un contexte international et assumé, avec une grande autonomie, des responsabilités de Direction Générale ou de Directeur d'un centre de profit important et à caractère industriel (la connaissance du milieu automobile serait un atout).

Poste de haut niveau pour un candidat de premier plan. Connaissance de l'anglais nécessaire.

Poste : grande ville RHÔNE-ALPES.

### Chef service marketing et promotion ventes
référence OE 469 AM

**COSSERAT**

**LEADER EUROPEEN DU VELOURS D'HABILLEMENT HAUT DE GAMME**

crée, dans le cadre de son expansion, le poste de Chef de Service Marketing et Promotion, directement rattaché au Directeur Commercial. Poste actif et opérationnel, pouvant convenir à candidat HEC - ESSEC - ESC ayant 3 à 5 ans d'expérience marketing, capable d'assumer des responsabilités variées dans le cadre d'une large autonomie : publicité, promotion des ventes, relations publiques, études de marchés, participation à l'élaboration de la politique produits...

Connaissance d'une langue étrangère nécessaire (si possible allemand).

Rémunération intéressante et larges perspectives d'avenir au sein d'une unité intégrée à un des plus puissants groupes textiles internationaux.

Lieu de travail : AMIENS - déplacements fréquents.

Adresser C.V. et salaire actuel.

### Ingénieur des mines directeur d'exploitation
référence XH 463 AM

**UNE IMPORTANTE SOCIETE FRANÇAISE (activités et implantations internationales) rattachée à un groupe de premier plan**

recherche le Directeur de sa principale exploitation minière (un million de tonnes en exploitation souterraine). Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé d'une école des Mines, ayant environ 5 ans d'expérience en exploitation.

Nous recherchons un candidat ayant un fort potentiel lui permettant de dominer rapidement les aspects techniques et économiques de l'exploitation et de progresser au sein d'une firme en expansion. Connaissance anglais et/ou espagnol appréciée.

Poste : banlieue parisienne.

### Chef de service informatique
référence KA 465 AM

**LIMAGRAIN**

**UN DES PREMIERS GROUPES AU NIVEAU INTERNATIONAL DANS LE DOMAINE DES SEMENCES**

recherche le Chef de son Service Informatique EQUIPE D'UN HONEYWELL BULL 6000. Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé d'une grande école, ayant une expérience de 8 ans environ sur de gros matériels. Il animera une équipe structurée de 20 personnes. Des connaissances en informatique scientifique et la participation à une transposition de matériel seraient vivement appréciées.

Situation très intéressante pour candidat de valeur.

Poste : CLERMONT-FERRAND.

### Ingénieur adjoint au responsable des exploitations
référence ND 468 CM

**IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS gérant des unités industrielles réparties sur toute la France**

offre un poste intéressant et actif à un Jeune Ingénieur qui secondera le Responsable de ces exploitations.
Le candidat de formation AM ou équivalent, ayant 2 à 3 ans d'expérience industrielle (fabrication ou entretien) sera chargé d'étudier et de mettre en œuvre des méthodes pour améliorer la productivité (entretien préventif - amélioration des installations, etc.). Progressivement, il assumera des responsabilités de gestion et d'animation.

Poste basé banlieue SUD de PARIS.

**IMPORTANT ETABLISSEMENT INDUSTRIEL (2.000 personnes) mettant en œuvre des techniques de pointe - VILLE SUD-OUEST recherche**

### Ingénieurs grande école débutants (ENSTA, ECP...)
référence VL 475 AM

dans le cadre de la mise en place d'un plan qualité. Ils seront chargés :

- l'un, au Département Etudes, de missions d'étude et d'essais de systèmes utilisant l'hydraulique, de normalisation de matériel et de rationalisation des méthodes de conception.
- l'autre, au Département Fabrication, d'études d'industrialisation (coût, faisabilité; méthodes) faisant appel à des bases solides en mécanique et à une connaissance générale des asservissements, en liaison avec le B.E., le service préparation et les ateliers.

### Ingénieur méthodes AM ou équivalent
référence WM 476 AM

ayant acquis une expérience de 3 ans minimum en chaudronnerie-soudure. Il aura à piloter, conseiller et former des équipes de préparateurs pour la fabrication unitaire ou petite série de matériels très diversifiés.

### Ingénieur bâtiment
référence XN 477 AM

Trente ans minimum. Il assumera la direction du B.E. (8 personnes) au sein du Département Entretien Travaux Neufs et aura à intervenir dans des domaines variés (amélioration et maintenance des installations, préparation des marchés avec les entreprises...).

POSTES STABLES OFFRANT DES PERSPECTIVES D'EVOLUTION.

Nous vous prions d'adresser vos lettres de candidature concernant ces trois dernières références à nos bureaux de BORDEAUX :
Madame SANTA-MARIA - E.T.A.P. - 30, rue Catros, 33000 BORDEAUX.

etap 4,rue Massenet 75016 Paris

---

Société de conseil en gestion et organisation recherche dans le cadre de son expansion

**● INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES**

désireux :
— de prendre totalement en charge des projets ;
— de se *familiariser* aux études de gestion et d'organisation ;
— d'apporter des solutions concrètes aux problèmes que doit résoudre toute organisation.

**● INGÉNIEURS INFORMATICIENS**

pour développement d'applications de gestion.

Si vous souhaitez être confrontés directement à ces préoccupations, vous nous intéressez.

Ecrire : OBJECTIFS CONSEIL,
160, rue de Bagnolet, 75002 PARIS
avec C.V., photo, disponibilité.

---

Organisme para-public d'études en habitat

## INGÉNIEUR BATIMENT

recherche

Diplômé d'une Grande Ecole (ENPC, Centrale), environ 30 ans.
2 ans d'expérience au moins en conception générale technique et économique de logements, en B.E.T. ou entreprise.
Il participera :
— à la définition de programmes de construction et d'aménagement ;
— à l'organisation de concours de conception et de réalisation ;
— à l'appréciation de la qualité et du prix de projets ;
— au choix de solutions techniques ;
— à des recherches techniques et économiques.
pour le compte de maîtres d'ouvrage et de collectivités Publiques.

Lieu de travail : PARIS

Ecrire sous le no T 799528 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur. — 75002 PARIS.

---

## steria

Pour le développement de sa Division LOGICIEL DE BASE recherche des :

### ingénieurs logiciel

Formation Grandes Ecoles ou équivalent.
Ils participeront à des études avancées dans des domaines variés :

- Moniteurs Temps réel
- Bases de données
- Logiciels Réseaux
- Traducteurs de langages

Une bonne connaissance MITRA 125, MINI-6 ou séries 66 et 64 sera appréciée.

Adresser C.V. et prétentions à
P. HUGOT

steria 26, av. de l'Europe
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

---

IMPORTANT GROUPE METALLURGIQUE
plusieurs usines région EST

recherche son

## CONTROLEUR DE GESTION

de formation Grandes Ecoles
Ecoles de Gestion

Agé de 30 ans minimum, il doit avoir de l'expérience dans un poste équivalent en entreprise ou en cabinet conseils.

Adresser curriculum vitae détaillé précisant les tâches accomplies et la rémunération souhaitée



sous référence CA 93.

PROFILS
114, avenue Charles-de-Gaulle,
92522 NEUILLY.

PROFILS

---

## METO

filiale du groupe international **DYMO**, spécialisée dans le matériel de marquage, recherche pour son service Marketing, un

## Chef de produit

qui aura pour responsabilités principales :
- la préparation du plan marketing,
- les études de marché et de concurrence,
- l'analyse et le contrôle des résultats ainsi que des actions spécifiques dans des domaines divers : publicité, formation nouveaux produits.

Le candidat, d'un niveau école supérieure de commerce, devra justifier d'une expérience minimum de 2 ans dans une fonction marketing similaire.
Anglais courant indispensable.
Adressez vos c.v. et prétentions à Mlle WEBER, Service du Personnel, METO SELFETIC,
112, avenue du Général Leclerc,
78220 VIROFLAY.

Plain Chomos

---

FILIALE D'UN IMPORTANT ÉTABLISSEMENT FINANCIER

recherche pour PRISES DE PARTICIPATIONS

## UN DIPLOMÉ D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

**(GRANDES ECOLES ou ÉQUIVALENT)**

*Le candidat à ce poste devra être à même de procéder :*

— aux diagnostics des entreprises sur les plans économiques et industriels ;
— à leur évaluation financière ;
— de préparer et de conduire seul les négociations qu'impliquent toutes prises de participations et leurs conséquences.

Une expérience financière et industrielle en tant qu'opérationnel ou de conseil à un niveau de direction est indispensable.

Adresser C.V., photo, prétentions et salaire n° 12.812, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

---

## Hervé Le Baut

est heureux de faire connaître

- aux Entreprises qui lui font régulièrement confiance,
- aux cadres qu'il a eu l'honneur de recruter et de recevoir,
- à ses amis et confrères de la profession,

la création de son cabinet et ses nouvelles coordonnées.

**Hervé Le Baut-Consultant**

HLB
11, rue La Boétie - 75008 PARIS
Tél. : 265-38-39

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Important Entrepreneur
tous corps d'état
PARIS : SUD-OUEST
recherche

## directeur de production

A et M ou équivalent.

Rattaché au Directeur Général, il dirige et coordonne l'exploitation des ateliers et des services généraux (200 personnes). Agé de 35 ans minimum, c'est un meneur d'hommes ayant une excellente expérience technique dans les domaines : menuiserie bois - fabrications agencements - charpentes métalliques.
Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 76781 M à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

---

Une évolution de carrière au niveau de la

## direction générale

de la Filiale Française d'un Important Groupe International pourrait être envisagée pour un

## Directeur d'usine

220.000 F +

qui aurait prouvé une première réussite dans la

**GESTION TECHNIQUE ADMINISTRATIVE ET HUMAINE D'UNE UNITÉ DE PRODUCTION**

et qui prendrait en charge une usine importante proche de la Région Parisienne.
Le candidat retenu sera Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole et possédera une très bonne connaissance de l'anglais ; son âge idéal serait d'environ 40 ans.
Une solide formation de départ lui permettra d'acquérir la connaissance des technologies et des procédures propres à la Société.
Adresser candidature (lettre, C.V. avec salaire actuel, photo) sous référence CLODE (mentionnée sur l'enveloppe) à

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

---

Important groupe industriel international propose à de jeunes

## INGENIEURS GRANDES ECOLES

X, MINES, E.C.P...
débutants / 2 ans d'expérience maximum.

Un début de carrière en production :
- acquisition de la technologie,
- responsabilité de management.

Ultérieurement de larges évolutions de carrière, tant au plan des fonctions qu'au plan international, seront proposées aux candidats confirmant leur potentiel.

- Locations provinces Sud Paris,
- Anglais souhaitable.

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à n° 28251 P.A. SVP, 37 rue du Général Foy - 75008 PARIS.

PA-SVP

---



**AIR FRANCE**

recherche

## 100 jeunes techniciens supérieurs

pour accéder à la carrière d'

## Officier Mécanicien Navigant

* 130 000 F. après intégration
* (barême 1979)

Le stage OMN de 12 mois sera précédé d'une formation aux techniques d'entretien des avions de ligne d'une durée de 2 ans. (Ces stages sont rémunérés)

Conditions IMPERATIVES d'inscriptions au concours :

- être âgé de moins de 28 ans au 1er Janvier 1980
- avoir un niveau de connaissances générales techniques au moins équivalent à un B.T.S. ou D.U.T. (génie électricité ou mécanique)
- avoir une bonne connaissance de l'anglais courant
- être dégagé des obligations militaires au 1er Janvier 1980
- être de nationalité française ou ressortissant de la C.E.E.
- avoir une acuité visuelle minimum de 7/10 pour chaque oeil corrigible à 10/10
- savoir nager

Nota : expérience et brevets aéronautiques appréciés

Adresser C.V. et demande d'informations complémentaires à

AIR FRANCE
Centre d'Instruction de Vilgénis
Recrutement du Personnel Navigant Technique
91300 MASSY - Tél. : 930.22.05 postes 757.01/757.09

**Prochain concours début Septembre 1979**

MEDIA PA.

---

## SFENA

**Sce INFORMATIQUE DE GESTION**

équipé : IBM 3031
VM-DOS/VS-DL1-CICS-CMS

RECHERCHE

## ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Niveau : DUT ou équivalent
Débutant ou 1 à 2 ans expérience

Envoyer C.V. et Photo à
S.F.E.N.A. - B.P. 59
78140 VÉLIZY-VILLACOUBLAY
S/s Réf. T.509

---



THOMSON-CSF

## INGENIEURS D'ETUDES

(SUPELEC - GRENOBLE - TOULOUSE - ENSI...)

LA DIVISION AVIONIQUE

recherche des

## Electroniciens débutants

pour leur confier, au sein de ses équipes techniques à MALAKOFF, des travaux de

**CONCEPTION et REALISATION de PROTOTYPES d'EQUIPEMENTS AVIONIQUES**

Plusieurs postes sont offerts dans des secteurs de technologies avancées où dominent selon le cas :
- l'électronique numérique
- l'électronique analogique
- les hyperfréquences (antennes et circuits).

Possibilités d'évolution intéressantes au sein du groupe.

Envoyer C.V. et photo en précisant les centres d'intérêts techniques au Service du Personnel - Division Avionique, 68, Av. Pierre Brossolette 92240 Malakoff.

---

## Directeur Commercial

130 000 F +

PEINTURES ET VERNIS — PARIS

Notre entreprise, spécialisée dans les peintures et vernis de bâtiment, moyenne et haute gamme, est rattachée à un groupe européen.
La Direction Générale a été confiée à notre ancien Directeur Commercial qui recherche un cadre capable de le remplacer dans cette fonction. Il aura à développer sur la France un chiffre d'affaires de 50 millions et animera une équipe d'une vingtaine de personnes. Nous voyons à ce poste un cadre de formation commerciale supérieure, capable de participer à la définition de la politique de développement et ayant si possible une bonne connaissance de la branche. Anglais souhaité.
Maryse PERCHE vous remercie de lui envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 905230 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures et garanti par :

BKC — BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

---

## HISPANO-SUIZA

recherche pour ses Etablissements
de BOIS-COLOMBES et LE HAVRE

## 2 responsables ordonnancement des fabrications

INGENIEURS DIPLOMES GRANDES ECOLES

5 ans expérience industrie mécanique et connaissances de gestion Informatique de la Production indispensable.

Adresser lettre de candidature avec CV détaillé aux Relations du Travail HISPANO SUIZA Siège Social 333, Bureaux de la Colline 92213 SAINT CLOUD CEDEX sous référence R.O.

---

## futur chef du personnel

Importante Société du Secteur des biens d'équipement industriels et collectifs d'un groupe international recherche FUTUR CHEF DU PERSONNEL.
Dans un premier temps il assistera le Chef du Personnel d'un de nos établissements de production pour l'ensemble des aspects de sa fonction.
Cette mission remplie avec succès lui donnera accès à des postes de responsabilité dans les unités de PARIS ou de PROVINCE de notre groupe.
Ce poste conviendrait à un candidat débutant, ou ayant de préférence une première expérience, qui pourra attester de ses motivations et aptitudes certaines pour la gestion active du Personnel. Il sera de formation supérieure en Droit et Sciences Humaines, l'Anglais est indispensable.

Les dossiers de candidature avec C.V., photo et prétentions sont à adresser sous référence 1726 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

## ingénieur

conception - développement
PARIS

Importante société promotion immobilière, siège Paris, recherche un INGÉNIEUR CONCEPTION-DÉVELOPPEMENT. Dans le cadre des activités d'un département fonctionnel, chargé de concevoir une politique de qualité et de développement, le titulaire du poste sera chargé en particulier - de participer à la mise au point de produits nouveaux et performants - de collaborer avec les directions opérationnelles à l'élaboration ou à la mise au point de projets.
Il est indispensable de posséder, outre une formation d'ingénieur - du goût pour la recherche et le travail en équipe - une forte sensibilisation aux problèmes architecturaux - un esprit poussé de créativité.
La formation technique ne doit être que le support d'une démarche de recherche qui prend en compte des éléments très divers, tels que la réglementation, le marketing, l'aspect architectural, les relations avec la maîtrise d'œuvre.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 1778 à :



OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

---

IMPORTANTE SOCIETE
TECHNOLOGIE AVANCEE
recherche pour sa DIRECTION FINANCIERE

## JEUNE CADRE COMPTABLE

pour études et démarrage de comptabilité stocks.

Ce poste peut convenir à un débutant ayant une formation Grandes Ecoles Commerciales ou Sciences Economiques, (option gestion comptable).

Le poste est à pourvoir en banlieue parisienne : PETIT CLAMART.

La dimension de la Société permettra d'assurer un développement de carrière à un candidat de valeur dans les fonctions comptables ou contrôle de gestion.

Envoyer C.V. et photo à No 12855 CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

Société, 8e arrdt rech. :

## TECHNICO-COMMERCIAL(E)

SPECIALISTE du COMMERCE INTERNATIONAL
— 5 ans d'expérience minim. dans l'import-export.
— Anglais indispensable.
Env. lettre manuscrite, C.V., prétent. et photo, n° 75604, PUBLICITE ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Le P.-D.G.
d'une des plus importantes Entreprises françaises, résidant à PARIS recherche son

## CHAUFFEUR

D'excellentes références sont nécessaires ainsi qu'une grande disponibilité.

Tél. pour rendez-vous au : 630-23-11 (Poste 45-54)

---

## ANALYSTE-PROGR.

SPECIALISTE HAUT NIVEAU
BURROUGHS B 1800
ECRANS - D.M.S.
20.000 F mensuel net d'impôts tous frais payés.
Villa et voiture fournies.
Durée 2 à 3 mois dans pays très agréable.
Renouvellement contrat possible.

DISPONIBILITE IMMEDIATE IMPERATIVE.
Ecr. n°T 013.464 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

SOCIETE D'ELECTRONIQUE
en pleine expansion
recherche
pour son laboratoire d'études
JEUNES INGENIEURS
1 an d'expérience minimum pour
— Développement de matériels (automatismes et transmissions numériques).
— Développement de logiciel de microprocesseurs.
Lieu de trav. Clamart. Adr. C.V. dét. à C.G.P., no 722, 25, rue Cavendish, 75019 Paris, qui tr.

---

WORTHINGTON
TURBODYNE
recherche pour son service RECHANGES
situé au BOURGET

## agent technico-commercial

Avec solides bases en machines tournantes et principalement en turbines et compresseurs.

- Expérience de chantier (supervision, montage et démarrage) appréciée,
- pour promouvoir vente de pièces de rechanges,
- Apte à voyager France et étranger.
- Anglais lu, écrit et parlé.

Envoyer CV et prétentions s/réf. 192 à :
Service du Personnel
Tour Neptune - Cédex 20
92086 Paris la Défense

---

## Jeunes Ingénieurs Analystes

Pour faire face à son expansion, un des premiers groupes français d'Assurances développe les Services Etudes de ses Départements Informatiques et crée des postes d'ingénieurs analystes.

Nous souhaitons rencontrer des jeunes Ingénieurs diplômés de Grandes Ecoles, débutants ou non, possédant une bonne culture informatique.

Ils pourront évoluer rapidement vers des responsabilités de Chefs de Projets et à plus long terme, les possibilités de carrière dans le groupe sont nombreuses et variées.

Plusieurs postes sont à pourvoir à PARIS Centre et PARIS Ouest.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous la référence M 1219 AH

egor 5 rue Meyerbeer 75009 Paris
PROMOTION

---

Importante société de représentation de produits destinés aux industries chimiques et papetières (CA : 250 Millions - 22 personnes) dégage une opportunité de premier plan pour un

## Cadre Commercial

(bilingue français/allemand)

Basé au siège (PARIS-CENTRE) et directement rattaché à la Direction Commerciale, il saura dynamiser notre fonction d'intermédiaire entre nos commettants (une vingtaine de fabricants mondiaux) et notre clientèle industrielle française, ce qui implique de réelles dispositions à la négociation commerciale et le sens aigu du service.

Une formation en chimie et une expérience commerciale réussie dans ce contexte peuvent constituer un préalable souhaité.

Bilingue français-allemand, vos connaissances en anglais trouveront l'occasion d'une pratique concrète avec nos fournisseurs.

Le salaire est motivant, négociable selon l'expérience et les résultats. Poste stable dans un contexte ouvert à la promotion.

Nous vous suggérons de faire parvenir votre dossier complet sous REF. N° 2890 à notre conseil qui vous garantit réponse et discrétion.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

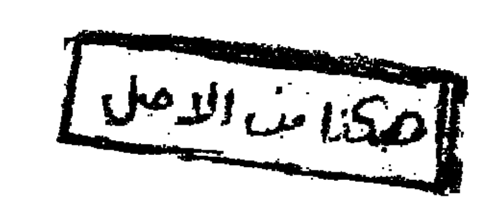
managing

---

## Trésorier

Groupe international important Constructeur de Matériel de Transport recherche pour s'intégrer à l'équipe de ses services financiers un trésorier bilingue anglais ayant acquis une première expérience en milieu bancaire ou industriel (Direction Financière).
Il sera chargé de la gestion informatisée, de la trésorerie et des prévisions à court terme. Il assurera le suivi des frais financiers et les relations avec les banques.
Envoyez CV et photo à Claire Bourgeois Département Personnel et Relations Humaines 3 Route Nationale 10 Coignières 78311 Maurepas.

TRAILOR



offres d'emploi

## AFNOR

*Association Française de Normalisation*
recherche

# INGENIEUR

*Domaine d'activité :*
économies de matières premières et d'énergie.

*Formation :*
connaissances techniques approfondies acquises en Ecole d'Ingénieurs ou en Faculté (niveau maîtrise minimum).
- spécialisation thermo-dynamique souhaitée -

*Expérience :*
pratique de réalités industrielles de quelques années.

*Mission :*
- animation de groupes de travail,
- rédaction d'études et de documents normatifs.

Adresser c.v. et rémunération actuelle sous réf. 2783 à AFNOR - Direction du Personnel - Tour Europe - Cedex 07 - 92080 Paris La Défense.

## jeune ingénieur informaticien Réf. JC 26 M

Le Groupe BSN-Gervais Danone recherche un analyste pour le service informatique de BOUSSOIS S.A., société verrière de 3300 personnes réalisant un C.A. de 600 MF.
Au sein d'une équipe chargée des études informatiques d'aide à la gestion industrielle, cet analyste est responsable des différentes phases de mise en œuvre des projets qui lui sont confiés (analyse fonctionnelle et organique ; réalisation : programmation, tests, documentation...).
Ses prochains projets concernent des développements sur mini-ordinateurs dans le cadre d'une nouvelle installation industrielle.
Ce poste, basé à l'usine de Boussois-sur-Sambre (59), s'adresse à un Ingénieur option informatique, débutant ou avec un début d'expérience.

## assistants chef de produits Réf. JC 25 M

Le Groupe BSN-Gervais Danone offre une formation au marketing des produits de grande consommation et une préparation à la fonction de chef de produits dans son secteur alimentaire.
Nous destinons ces postes à des HEC, ESSEC, ESCP, IEP, débutants, ayant de préférence choisi une option marketing au cours de leurs études et réalisé des stages commerciaux. Postes en région parisienne.

Adressez votre candidature avec c.v. détaillé, sous réf. correspondante à :
BSN-Gervais Danone - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75008 Paris.

bsn.gervais danone

HAVAS CONTACT

offres d'emploi

P.M.E. APPLICATIONS HYDRAULIQUES
REGION CHILLY MAZARIN

# Responsable administratif et financier

30 ans minimum
Rattaché à la Direction Générale pour superviser la gestion comptable et financière, établir les budgets prévisionnels, vérifier les engagements, analyser les écarts.
Assurer la fonction personnel (40 personnes).
Expérience similaire de 5 ans minimum exigée.
Formation supérieure finances-comptabilité exigée + DECS souhaité.
Parfaite maîtrise de l'anglais.
Ecrire avec CV, photo, salaire actuel, téléphone privé sous référence P. 9014 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis
92522 NEUILLY.

## SNECMA

CENTRE D'ETUDES ET D'ESSAIS DE VILLAROCHE PRES MELUN
recherche

# ingénieurs d'études en automatique avancée

Chargés de réaliser des études d'identification et de modélisation des turboréacteurs, de modélisation et simulation des systèmes de régulation (réf. 16)

# ingénieurs d'études systèmes électroniques

Chargés de participer à l'élaboration des projets de régulation, d'imaginer, faire réaliser et tester des circuits permettant l'amélioration des performances. (réf. 53)

*Les candidats retenus seront diplômés d'une grande école d'Ingénieurs, seront débutants ou présenteront une première expérience industrielle réussie, devront parler avec aisance la langue anglaise.*

*Adresser lettre, C.V. avec photo et prétentions sous référence adéquate à SNECMA - Département encadrement,*
*2 boulevard Victor 75724 PARIS cedex 15.*

## ENTREPRISE INDUSTRIELLE

de tout premier plan dans son domaine d'activités

recherche pour développer, sous sa responsabilité ou celle d'un chef de projet, des applications diverses dans le cadre de son informatique (centrale ou décentralisée)

# UN INGÉNIEUR ANALYSTE

— de formation supérieure (M.I.A.G.E., I.N.S.A. ou équivalent ;
— ayant une expérience de 2 ans en analyse organique.

Pratique fortement souhaitée IBM 370 - DOS - VS.

Connaissances appréciées COBOL - PL1 - Mini ordinateur.

Lieux de travail : CRETEIL - JOINVILLE (94). Déplacements temporaires en province possibles.

Poste évolutif à terme

Env. C.V. man., photo et prét. ss le nº 13.119 à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

FILIALE chargée de la mise en oeuvre des SYSTEMES INFORMATIQUES d'un très important GROUPE D'ASSURANCES recherche

# analystes

Référence 3914 A

# programmeurs

Référence 3914 P

# ingénieurs système

Référence 3914 IS

pour le développement d'importants projets informatiques utilisant des bases de données et du téléprocessing.

Le matériel actuellement installé se compose de :

— DEUX 3033 - 8000 K,
— UN 370/168 - AP 8000 K,
— 800 terminaux téléprocessing.

GIE

Envoyer CV, en précisant la référence du poste choisi, au Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

# un cadre de direction

**Un des premiers cabinets français de courtage d'assurances cherche pour son siège à Paris un cadre de Direction.**
Adjoint du Directeur d'une importante division, il seconde celui-ci dans toutes ses tâches : négociations avec la clientèle et les compagnies, gestion des dossiers, suivi des sinistres, animation et direction d'un service de 40 salariés.
C'est un cadre de l'assurance, de formation supérieure et de trente ans minimum qui, après avoir "tourné" dans les différents services d'une compagnie en production et en administration, a acquis une bonne expérience commerciale dans le courtage et souhaite maintenant passer à l'échelon supérieur.
Écrire à G. BARDOU, réf. 3585 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENÈVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

## FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

vendant des produits de grande consommation non alimentaires
recherche un

# CHEF DE PRODUITS

Directement rattaché au chef du marketing, il assurera le suivi des ventes de la marque, de sa rentabilité, de la publicité et des promotions. Il participera, en outre, aux études et au développement des nouveaux produits et/ou des nouvelles gammes de la marque. Dans ce cadre, il assurera les relations fonctionnelles nécessaires, tant avec les autres Directions de la Société qu'avec d'autres filiales européennes du groupe.

Ce poste conviendrait à une personne diplômée d'une école commerciale ou ayant acquis un niveau équivalent et ayant une expérience marketing des produits grande consommation d'environ 2/3 ans.

Une bonne pratique de la langue anglaise est indispensable.

La connaissance de l'allemand serait un avantage supplémentaire.

Envoyer C.V. et prétentions sous référence 7949 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS q.tr.

# responsable de produit électricité statique

Nous développons depuis quelques années des activités d'étude de système et de vente d'équipement, notamment dans le domaine de la sécurité industrielle.
Nous créons aujourd'hui le poste de responsable de produit électricité statique.
Cet Ingénieur Grande Ecole (ESE, ENSTA,...) aura quelques années d'expérience en conception et industrialisation de matériels électroniques sophistiqués et possèdera de solides connaissances des courants faibles, du magnétisme, de l'électrostatique.
Il sera responsable de contrats d'études portant sur : • L'identification de phénomènes associés à l'électricité statique. • La conception et la réalisation d'ensembles de mesure et de contrôle.
Il assurera le développement scientifique, technique et commercial de matériels spécifiques intégrés aux interventions précédentes.
Ce poste nécessite une bonne maîtrise de la langue anglaise et des déplacements en France et à l'Etranger.

Les candidatures sont à adresser sous référence 1756 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/OUI TRANSMETTRA

## IMPORTANTE SOCIETE DE DISTRIBUTION

recherche pour participer au développement de son Informatique (puissant matériel IBM, plusieurs centaines de mini-ordinateurs et de Terminaux, en attente d'ordinateurs 4341)

# informaticiens d'exploitation

Postes à pourvoir
— SUPPORT TECHNIQUE :
Responsable de la définition des méthodes d'exploitation et de l'optimisation de la performance des installations.
— CONTROLE QUALITE :
Responsable de la définition des standards, du suivi du développement, de la mise en production des applications.

# informaticiens d'études

Postes à pourvoir
— ADJOINTS A CHEFS DE PROJETS
— ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Chargés en liaison avec les utilisateurs de développer des applications temps réel en local et en télétransmission.
Pour ces postes la connaissance de CICS, COBOL, HLPI serait appréciée.

Les candidats, de formation supérieure et de préférence Ingénieurs Grandes Ecoles seront débutants ou auront une première expérience professionnelle.

Veuillez adresser CV et prétentions à OCP Répartition Direction des Affaires Sociales Service Recrutement 24, rue des Ardennes 75940 PARIS CEDEX 19.

MPC filiale du groupe Cégos recherche :

## un consultant "marketing-communication"

maîtrisant parfaitement la passerelle entre la politique marketing et la stratégie de communication.
Certaines de nos idées en matière de marketing et de communication sont exposées dans Stratégies nº 189 du 28.5.79, page 108.
Il est demandé aux candidats de nous faire part, dans une courte note, des réflexions et commentaires que leur inspire la lecture de tout ou partie de ces lignes.
Joindre un curriculum vitae détaillé, avec photo, prétentions financières et délais de recrutement et adresser le tout à : Pierre Bergé

MPC
33 quai Galliéni - 92152 Suresnes

# JEUNE INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

## mécanicien

INSA - ENSI - ENI...

GRACE, leader dans le monde pour le développement, la fabrication et la commercialisation de PROCÉDES D'ETANCHEITE (Joints - Ciment d'agrafage - Colles. . .) et divers produits chimiques spéciaux pour l'industrie de l'EMBALLAGE METALLIQUE et du BOUCHAGE.

Recherche, pour sa filiale française (328 millions C.A. - 920 personnes) située à 60 km au S.O. de PARIS, près de RAMBOUILLET, un

**INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL**

Qui aura pour missions principales : • Promouvoir et commercialiser des PROCÉDES (Produits et Matériels d'applications) • Assurer l'assistance technique en clientèle • Développer de nouveaux procédés avec le laboratoire et l'usine.

Notre choix s'orientera vers un candidat ayant : • Une formation d'Ingénieur mécanicien • Deux à trois années d'expérience dans un poste similaire • Un sens aigu des contacts • Une assez bonne pratique de l'ANGLAIS écrit et parlé (une interview prévue dans cette langue).

Basé à Epernon, il effectuera de fréquents déplacements (60 % du temps) de courte durée en France, Bénélux et Suisse.

Nous proposons : • Un salaire fixe en rapport avec l'expérience • Une voiture de fonction • Le remboursement des frais de déplacements • Un stage de formation technique en ANGLETERRE.

LA REUSSITE DANS CETTE FONCTION PERMET D'ENVISAGER D'INTERESSANTES PERSPECTIVES D'EVOLUTION AU SEIN DU GROUPE.

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo et prétentions à Monsieur F. RAMON — Sté. GRACE — B.P. 10 28230 EPERNON.
Nous garantissons une discrétion absolue.

GRACE

## IMPORTANT GROUPE FRANCAIS

C.A. consolidé 2 milliards - effectif 6.000 personnes - 35 filiales - dont les activités s'exercent essentiellement dans la distribution de biens d'équipement
CREE UN POSTE

# INGENIEUR en ORGANISATION

Il sera chargé des problèmes d'organisation, tant pour le compte du Siège que des filiales françaises et étrangères.

Ses fonctions seront diversifiées, allant du diagnostic à la mise en place de procédures nouvelles pour des projets à long terme ou des problèmes ponctuels.

Expérience requise : homme de terrain, ayant pratiqué gestion en P.M.E., complétée de préférence par quelques années d'expérience en cabinet.

Formation Grandes Ecoles, diplôme Universitaire supérieur.

Age minimum 35 ans
Déplacements Outre-Mer fréquents et parfois prolongés

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. sous no 12.845 au

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

# CHEF COMPTABLE

Un CABINET INTERNATIONAL D'AUDIT recherche pour son service de comptabilité interne un CHEF COMPTABLE.

C'est un collaborateur dynamique, organisé, qui assure l'encadrement d'un petit groupe de comptables et entretient les relations avec le service informatique.

Bon technicien comptable, il est à l'aise dans les problèmes juridiques et fiscaux.

Ce poste conviendra à un candidat titulaire du DECS ou l'équivalent, pratiquant couramment l'anglais et ayant acquis une expérience de plusieurs années, de préférence dans une activité de service.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V., photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 10.135 M à CLSP 3 av. Percier, 75008 Paris.



| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 54,09 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,93 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 37,63 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 37,63 |
| AGENDA | 32,00 | 37,63 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 99,96 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 27,00 | 31,75 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 7,05 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,69 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,69 |
| AGENDA | 21,00 | 24,69 |

## offres d'emploi

**JM Johns-Manville**

**cadre commercial exportation**

Notre société multinationale fabrique et distribue dans le monde entier des produits isolation pour le bâtiment.

Pour étoffer notre structure ventes Europe, nous recherchons un spécialiste de l'exportation pour prendre en charge la prescription de nos produits d'isolation sur les projets internationaux réalisés à l'étranger, l'assistance technico-commerciale à nos clients et distributeurs européens ainsi que la pénétration de nouveaux marchés sur certains pays.

Vous faites la preuve d'une expérience réussie de la vente de produits bâtiment auprès d'architectes, Bureaux d'Etudes, entreprises, à un niveau international et, bien sûr, vous parlez anglais couramment.

Il s'agit d'une création de poste et nous saurons tailler ce poste à vos mesures.

Merci d'envoyer votre C.V. à Michel MONIER, sous référence 4131.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.
CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

---

**SOCIETE INDUSTRIELLE CENTRE DE LA FRANCE**

rattachée à Groupe Alimentaire à vocation internationale

recherche

**responsable des ventes**

PARIS et DEMI-ZONE NORD de la FRANCE

- âgé de 30 ans minimum, de formation commerciale, il doit avoir une expérience d'au moins 5 ans de terrain et une connaissance certaine de la confiserie,
- il aura pour tâche essentielle d'assurer l'encadrement de la force de vente de son secteur et les contacts avec certains clients,
- il est en dépendance directe de la Direction Commerciale,
- pour un homme de valeur, une large évolution est possible,
- résidence : PARIS.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 17-M à Guillon Sélection (Réponse et discrétion assurées) CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

**guillon sélection**
23, AV. DE LIVRY - 93340 LE RAINCY

---

LABORATOIRE DE METEOROLOGIE DYNAMIQUE du C.N.R.S., rechrche

**UN INGÉNIEUR ANALYSTE**

pr programmation scientifique (fortran assembleur) Niveau maîtrise + DEA ou école d'ingénieur équiv.

Adr. C.V. et prét. à L.M.D., 24, r. Lhomond, PARIS-5e.

---

LABORATOIRES D'ETUDES ET RECHERCHES INDUSTRIELLES région Paris-Sud, recrutent :

— Réf. 8795 : Pour domaine TELECOMMUNICATION ET TRAITEMENT DU SIGNAL

**INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**

Grande Ecole (ESE-ENST-INPG), 10 ans environ expér. en tcehnologie électronique systèmes logiques microprocesseurs. Apte à diriger une équipe de chercheurs Hommes de contacts vers l'extérieur.

— Réf 8792 :

**INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN**

Grande Ecole (ESE-ENST). 2 ans d'expér. souhaitée en conception de systèmes logiques incluant MICRO-PROCESSEURS ET LEUR PROGRAMMATION. conception, évaluation méthodologie dans les applications modernes de TRAITEMENT du SIGNAL et en TECHNOLOGIE AVANCEE

— Réf. 8793-94 :

**AGENTS TECHNIQUES**

BTS ELECTRONIQUE
Expér. 2 à 8 ans en laboratoire, conception, réalisation, mise au point CIRCUITS LOGIQUES câbles et programmes microprocesseurs.

Adr. lettre candid. manuscrite. C.V. détaillant expér. et prét. à no 13.367, Contesse Publicité, 20, av d l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 (en précisant la référ. du poste).

---

Organisme formation professionnelle automobile rech.

**CADRE**

pour s'occuper première formation CAP, BT, BTS. Concernant automobile. Connaissance technique indispensable. Env. C.V + photo : Association nationale formation professionnelle automobile, 52, r Copernic, 75116 PARIS.

---

Organisme Comptable et Conseil Secteur agricole, recherche FISCALISTE, 30 ans minimum. Ec. Nle des Impôts ou D.E.C.S. expérim. Lieu de trav. OISE. Adresser C.C.V et photo au C.G.C.C.F.A.O. BP. 318 - 60006 Beauvais Cedex.

---

Sté d'électricité MORS 2 et 4, rue Newton, 93155 LE BLANC-MESNIL recherche pour études et développement d'ensembles électroniques et électrotechnique

**AT 3**

ELECTRONICIEN EXPERIM. avec connaiss. en électrotechnique et semi-conducteurs de puissance.

**AT CONTROLE**

Ecrire avec C.V. ou tél. 865-42-10.

---

Sté d'ingénierie Gal Bâtiment et infrastructure ayt son siège à Montreuil-s/Bois recherche

1) TECHNICIEN SUPERIEUR CHAUFFAGE - CLIMATISATION titulaire brevet technique supérieur avec formation technique spécialisée, exp. professionnelle souhaitée.

2) PROJETEUR CHAUFFAGE CLIMATISATION ayt bonne expér. professionnelle.

3) DESSINATEUR ayant connaiss. en chauffage - plomberie - électricité. Ecrire O.P.F. (no 4221), 2, r. de Sèze, Paris-9e.

---

Ecole technique privée rech. PROFESSEURS comptabilité, niveau BTS - DECS ou équivalent, 5 ans expérience enseignement souhaitée, lieu de travail MONTREUIL. Envoyer C.V. manuscrit, no 26.654, CENTRALE-D'ANNONCES, 121, rue Réaumur, 75002 PARIS.

---

TRES URGENT
Organisme séjours liguistiques recherche PROFESSEURS ANGLAIS et ALLEMAND Minimum 2 ans d'enseignement pr encadr. JUILLET ou AOUT. Tél. 522-28-11 h. bur., ou écrire L.E.C. 52, rue de Londres, 75008 PARIS.

---

Centre socio-culturel recherche, pr octobre 79, animateur (trice) socio-éducatif - action direction population jeunes - formation (CAPASE, écoles...) - expér. travail en relation équipe et association - disponibilité - Permis V.L. Adresser candidature, av. C.V. et copie diplômes, Maison de Quartier des Louvrais, place de la Paix, 95300 Pontoise.

---

Agence de Publicité recherche

**ADJOINT(E) ADMINISTRATIF**

préf. ayant conn. en publicité impression, comptabilité des prix de revient et dactyl. Env C V et prétentions I.C.L.A., 38, rue des Mathurins 75008 PARIS qui transmettra.

---

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE D'ILE-DE-FRANCE recherche

**TECHNICIEN-DÉPANNEUR RADIOLOGIE**

Candidats devront posséder connaissances en électronique, électricité, électromécanique et rayonnements X. Permis conduire obligatoire. Adresser C.V. détaillé à : Mme le Chef du Personnel 17/19, rue de Flandre, 75935 PARIS cedex 19

## offres d'emploi

INSTITUTION FINANCIERE DE PREMIER ORDRE recherche PARIS

**SPÉCIALISTE ACTUARIAT FINANCIER**

— ayant un minimum d'expérience de 5 années.
— Souhaitant exercer son activité dans des montages spécifiques et complexes mettant en œuvre des systèmes de calcul et un ensemble informatique.
— Age minimum : 35 ans.

Prière envoyer lettre manuscrite en précisant prétentions + curric. vitae et photo sous le n 4.842 à

PUBLICITES REUNIES
112, boulevard Voltaire — 75011 PARIS.

---

Importante société de constructions mécaniques Paris Sud recherche

**POUR DIRIGER SON SERVICE "ESSAIS ET DEMONSTRATIONS"**

en France et à l'étranger

**INGENIEUR**

ayant une bonne expérience d'un service essais de véhicules automobiles, tourisme ou poids lourd.

Envoyer CV, photo et prétentions sous No 7214 à PARFRANCE P.A. 4, rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE

recherche pour ses SERVICES D'ETUDES

**UN JEUNE INGENIEUR ARTS ET METIERS**

Les disciplines abordées, qui sont traitées au niveau système, relèvent de la mécanique et de l'opto-électronique.

Possibilité de carrière particulièrement intéressante pour candidat de valeur.

Ecrire avec C.V., photo à No 12636 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS cedex 01 qui transmettra.

---

CENTRE D'INFORMATIONS FINANCIERES recherche COLLABORAT. COMMERC. (Homme ou Femme) Aptitude à négocier à haut niveau Formation assurée Situation d'avenir. Rémunération importante. Téléph. pr R.-V. : 553-28-80 +.

---

Une très importante Société française de taille internationale recherche pour son SERVICE INFORMATIQUE

**Jeune Pupitreur**

ayant déjà 1 à 2 ans de pratique du DOS/VS POWER pour travailler sur un IBM 370/135.

Horaire 3 X 8
Avantages sociaux
14e mois
Restaurant d'entreprise, etc.
Possibilité vacances été 79

Ce poste est à pourvoir rapidement au Siège social Paris banlieue Sud-Ouest

Adresser C.V. sous no 12.597 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

Important Groupe électronique professionnelle

recherche :

**JEUNES INGÉNIEURS**

Diplômés grande école exclusivement (ENST - ESE - ECP ENSAM - ENSI). Débutants ou ayant quelques années d'expérience pour étude et développement ds le domaine PHYSIQUE ELECTRONIQUE HYPERFREQUENCE

Adr. C.V., photo (retournée) : no 12.995 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er q.t.

---

Groupe Parisien

**CHEF DEPOT CADRE**

VAL-DE-MARNE

Energique, animateur, organisé, méthodique, bonne santé.

20 personnes pour réception, contrôle, rangement, préparation fichier stock permanent facturation, relations clientèle et autres magasins du groupe.

Libre 1er octobre ou avant C.V. + photo + prétent. sous no 66.908 M - BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

---

**25 ANS** min. - Sens commercial développé - Vous rêvez d'organiser vous-même votre carrière en devenant VOTRE PROPRE PATRON

NOUS VOUS PROPOSONS :
— une implantation d'AGENT ccial à Nantes, Paris, Lille, Nice et Lyon ;
— sans apport financier ;
— FORMATION assurée.

Ecrire avec C.V. détaillé à : S.I.P (sous no 1.211 M) 11, rue d'Uzès, 75002 PARIS (qui transmettra).

## Conseils en Carrières

*Thinking of Changing?*

If you're worried about the way your career's going and you don't quite know what to do about it, we can help. Telephone for a cost-free assessment meeting with the professional advisers.

FREDERICK
**CHUSID**
& COMPANY LTD.
Consultants in Executive Evaluation and Career Advancement

London:
35-37 Fitzroy Street, W.1.
Phone 01-637 2298

Paris:
116 Av des Champs Elysées 75008.
Phone 574-25-20.

*We are not an Employment Agency. Sunday Answering Service.*

## proposit. com. capitaux

Disposant TOULOUSE CENTRE LOCAL 700 m2, accessible camions + bureaux avec téléphone, rech. dépôt fabrique. Ecrire N.E. 5282 HAVAS, 31002 TOULOUSE.

---

Jne couple allemand recherche représentation exclusive (préférence : argent porcelaine, cristal).

Locaux d'exposition représentatifs dans villa élégante près Francfort/Main à disposition.

Ecrire sous no 1.370 à SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG.

## secrétaires

**Secrétaires confirmées**

Une très importante Société, Paris 15 ème (proche Métro) recherche des secrétaires confirmées ayant l'esprit d'initiative, le sens de l'organisation et des responsabilités, des connaissances comptables.

La rémunération sera fonction de la formation et de l'expérience (de 48.000 à 60.000 / F an).

Envoyez lettre manuscrite, CV, photo sous référence 1025 : à : rsc carrières - 92, rue Bonaparte - 75006 - PARIS.

Réponse assurée.

---

LA DIRECTION MÉDICALE D'UN IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recherche

**SECRÉTAIRE**

ELLE DEVRA :

- avoir le sens de l'organisation et de l'initiative ;
- être dynamique et avoir l'expérience de la préparation des plannings et de la gestion ;
- Anglais parlé et écrit couramment.

Expérience souhaitée dans le domaine du secrétariat médical.

Envoyer candidature : Direction Médicale LABORATOIRES WYETH-BYLA 101, rue de Tolbiac. — 75013 PARIS.

---

Etablissement public recherche

**SECRÉTAIRE**

possédant BTS et si possible DEUG ou équivalent Emploi stable après stage. Activités variées demandant initiatives. Possib. vacances été 79. Se présenter ORSTOM, 24, rue Bayard, PARIS-8e.

---

LE CARAVANIER
LE CAMPEUR
LE CAMPING-CAR
recherchent pour Paris-10e

**JEUNE SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**

Libre immédiatement pour rewriting, préparation de copies, relecture épreuves.

Envoyer C.V. et prét. (nécess.)

**EDIREGIE**

3, cité d'Hauteville, 75010 Paris.

---

IMPORTANTE SOCIETE (secteur pétrolier)

proche banlieue Paris (Nord)

recherche pour ses

Départements techniques

et Commerciaux

**SECRÉTAIRES BILINGUES**

ANGLAIS - FRANÇAIS (langue maternelle anglaise) 2 à 3 ans d'expérience Postes évolutifs.

Env. C.V. et prét. à No 12729 Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra. Paris 1er.

## représentation offres

GRAND CONSTRUCTEUR DE POIDS LOURDS Echelon Mondial recherche pour région MIDI-PYRENEES

**— VENDEUR SPÉCIALISÉ V.O.**
**— VENDEURS V.N.**

Adress. C.V. et prétentions no E 5.312, HAVAS 31002 TOULOUSE CEDEX.

---

**GÉRARD HAAS CRÉATION**

recherche

**QUELQUES JOLIES REPRÉSENTANTES**

pour présenter ses tee-shirts uniques dans toute la France et Paris.

TEL. 766-31-57

## travaux à façon

ENTREPRISE, sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. Devis grat. 368-47-84 - 893-30-02.

## travail à domicile

*Demande*

Vos thèses, manuscrits, mémoires CORRIGES et RETAPES. TELEPHONE 508-42-18.

F. ch. travx de dactylographie s/IBM et de composit. s/composphère IBM. T. : 337-52-77.

## cours et leçons

Anglais tous niveaux + commercial, professeur Université américaine. Téléph. : 998-65-92.

M. 37 a., germaniste, donnerait cours temps partiel à partir de sept. Paris, ds rég. parisienne. Ecr. no 7.901 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## occasions

GRAND CHOIX de moquette en solde. Exemple de prix : velours sur mousse en 4 m, 19,99 F/m2. Téléphone 340-72-72.

Achat comptant bijoux or brillants, etc., argenterie. 4, Chaussée - d'Antin (Opéra) 37, av. Victor - Hugo (Etoile). Perrono. Ventes - Occasions.

## représent. demande

Très introduit Sud, rech. carte céramique et tous art. fleuriste et funéraire. Ecrire, no 1 903, P.B.C. J'ANNONCE, 22, route d'Espagne, 31081 Toulouse Cedex.

ALLEMAND - Dipl. économe cherche pour Allemagne représentations de commerce. Ecr. no 1.054 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

## automobiles

### vente

### 12 à 16 C.V.

A vdre Mercedes 280 SL, 1968. Beige, int. cuir noir H.T. Boîte mécan., part. état. Peint. nve (factures). T. : 899-18-55, soir.

## divers

**SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT**

vend AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat.

MERCEDES 280 SE, août 78, intérieur velours, boîte automatique. 5.600 km. Comme neuve.
TRIUMPH TR 7, modèle 78, 43.200 km, bon état.
ROVER 3,5 l, modèle 79, 20.700 km. Impeccable.
VW Passat 7 CV, avril 77, 49.600 km. Belle affaire.
NUOVA-INNOCENTI 7 CV, juin 78, 14.000 km. Prix intéressant.
JAGUAR XJ 12, avril 78, 11.200 km, comme neuve.
Téléph. : 754-69-29

## box-parking

**PARKINGS A VENDRE**

114, rue Cardinet (17e) Mardi, jeudi, de 16 h. à 19 h.

## demandes d'emploi

**DIRECTEUR FINANCIER ET ADMINISTRATIF**

39 ans Sup. de Co. - I.C.G.

Expér. internationale export ensembles industriels et biens de consommation

- Financements France + Etranger.
- Négociations contractuelles.
- Création et animation filiales et succursales.
- Secrétariat Général et Organisation Administr.
- Comptabilités générales et analytiques.
- Mise en place des outils de gestion.

recherche poste à responsabilité haut niveau

Ecrire no 1.030, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

---

**HYDROGÉOLOGUE**

— 3 ans d'expérience sur régions tropicales ;
— célibataire, 27 ans, disponible ;
— docteur 3e cycle + informatique + anglais ;
— dynamique et motivé.

cherche poste FRANCE ou ETRANGER en hydrogéologie, forages environnement ou autres.

Ecr. sous no 39.584 M., REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

---

**EXPORTATION**

DIRECTEUR COMMERCIAL, CADRE SUPÉRIEUR

Grande expérience internationale. Parlant quatre langues. Excellente formation commerciale et économique. Travaille dans plusieurs branches. Libre et indépendant pour voyager

recherche

NOUVELLE ORIENTATION DE SA CARRIERE.

Ecrire no 7.913, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

---

***CADRE COMMERCIAL***

32 ans, disponible immédiatement

- 4 ans Chef de Service photo ;
- 3 ans Chef de Rayon ;
- 7 ans Délégué Conseil OLIVETTI

Ingénieur Commercial Technico-Commercial.

Ce jour Remisier à la Bourse de commerce de Paris.

J'ai acquis une connaissance de l'entreprise à travers 10 années de vente et je souhaite retrouver un poste de VENDEUR au sein d'une Société Commerciale, Industrielle ou Para-Publique.

Ecrire no 6.052, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

---

Ingén. d'affaires Electronicien, spécialiste vidéo et B.F. Expér. enseignement, ch. situation en rapport. Téléphone : 303-58-50

J.F. 30 a., 3e cycle linguistique, anglais/espagnol courant, expér. enseignement, formation de professeur, organisation de stages France/étranger (1 an aux Etats-Unis), cherche poste formation ou édition à Paris. Peut voyager. Ecr. no T 013421 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur. 75002 Paris.

*Monsieur*, chef comptable, 36 a. Gestion, marketing. Wojtaski, 37, r. Hardender, 92220 Bagneux.

Nous sommes 2 frères (15 et 16 ans), excellente présentation et moralité, nous recherchons emploi durant le mois de juillet (ensembles ou séparés) Val-de-Marne ou Paris Mo Téléph. 508-00-76 (hres bur.).

J.F., 23 ans, maîtrise maths, très disponible tout lieu étud. toutes propositions. Ecr. HAVAS NANCY 54000, sous no 117.

Ingénieur énergéticien, 26 ans, première expérience dans un centre professionnel, pratique l'anglais, cherche, dans un travail d'équip., un poste de rédact. scient. ou équiv. ; appréc. aussi un empl. d'ing. ds les domaines de l'énerg. et des écon. d'énerg. Ecr. no 7254 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

H., 42 ans, C.E.S.B., diplômé I.T.B., chef de service étranger, spécialiste crédits documentaires, anglais, espagnol, recherche poste de responsabilité banque. Libre rapidement. Ecr., no 7906 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

Je peux vous seconder efficacement en gestion, administration, ventes, relations publiques, dans les secteurs : Immobilier - Presse - Edition - Finance - Cinéma - Publicité. 12 ans exp. Grande disponibilité. Adresser propositions, sous réf. MD 13, à MOZARD PROD., 42, rue du Cherche-Midi, 75006 Paris, q. tr.

J.F., compt., 10 ans d'exp. ch. place stable, libre début juin. T. 542-74-90, Mme Leyen Lucie, 146, r. R.-Losserand, 75014 Paris.

LIBANAIS, bil. anglais-français, diplôm. universit., cherche poste interprétariat ou traduct. aupr. Stés franç. dans pays arabes Ecr., no 1050 « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

**DOCTEUR EN DROIT**

45 ans, juriste d'entrepr. Risk Manager. Forte spécialité en responsab., droit international, Assurances. Tr. bon. connaiss. Droit ccial. Anglais, offre collaboration pour secrétariat général, service juridique, gestion des risques, conseil juridique. Possibilité association. Libre rapidem. Ecrire à no 12.871, Contesse P., 20, av. Opéra (1er)

DIRECTEUR COMMERCIAL
De formation EPF, 32 ans. Expérience acquise dans l'industrie Télécommunications et Electronique puis études informatiques. Dernière fonction : le contrat — l'étude de problèmes — l'analyse, le diagnostic — l'établissement de plans d'action — la recherche et la mise en place de solutions adaptées. Poste recherché dans une gde ou moyenne entreprise pour Paris ou région parisienne. C.V. sur demande (connaissance de la langue anglaise). Toute proposit. doit être adr. à Mlle A.-M. Dabein, 71, rue A.-Silvestre, 92400 Courbevoie.

Française d'orig. viet., 37 a., exc. prés., exp. sales manager ds une gde compag. aérienne. Anglais, jap., viet., mandarin. Etud. ttes prop. A. MARSON, 4, rue d'Alsace, 83500 La Seyne.

Cadre comptable 32 a., ESC + DECS. Expér. révision et chef comptable. Gde disponibilité, ch. place COMPTABLE UNIQUE ds PME av. poss. d'y faire carr. Ecr. no 1.063 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Après formation professionnelle de N.III de 6 mois à tps plein de sous - bibliothécaires

ETUDIERIONS toutes PROPOSITIONS D'EMPLOI
• de sous-bibliothécaire
ou • employé(e) de biblioth.
Offres et renseignements : FORMATION et DEMOCRATIE 2, rue Cauchy, 94110 ARCUEIL.

DECORATEUR ARCHITECTURE D'INTERIEUR (Arts déco Paris) bilingue anglais, expérience et réussite prouvées, habitude des responsabilités et des contacts clientèle haut niveau recherche situation en rapport, étudierait toutes propositions à Paris. Ecrire no 13.051 Contesse Pub. 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

## information divers

*MALADRESSES* de C.V. !... 45 F le recueil. Salué par la presse. A. BADEN (Q 1), 91830 Coudray

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

OUTRE-MER MUTATIONS 47, rue Richer, PARIS (9e) Offres d'emplois étranger par répertoires hebdomadaires.

## villégiatures

Loue Nice, du 22/6 au 7-7, F2, stand., vue, calme, entièrement équipé : 1000 F sem., caution, couple av. 1 enfant maximum. Tél. bureau : 93(54-01-00) p. 101.

---

**ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES**

**296-15-01**

| | La ligne | La ligne T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 46,00 | 54,09 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 11,00 | 12,93 |
| IMMOBILIER | 32,00 | 37,63 |
| AUTOMOBILES | 32,00 | 37,63 |
| AGENDA | 32,00 | 37,63 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 85,00 | 99,96 |

# ANNONCES CLASSEES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le m/m col. | T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 27,00 | 31,75 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 6,00 | 7,05 |
| IMMOBILIER | 21,00 | 24,69 |
| AUTOMOBILES | 21,00 | 24,69 |
| AGENDA | 21,00 | 24,69 |



# L'immobilier

## appartements vente

### 1er arrdt.

LOUVRE, 5e étage, asc., imm. bourgeois. Situation exceptionnelle. Magnifique 130 M2 4-5 P. tt cft. impec. PLACEMENT 1er ORDRE à court terme. 980.000 F. TIL'S. 805-19-64.

### 2e arrdt.

GD BD, charme, Belle Epoque 3 p., gde cuis., bains, cab. toil. 103 m2, 2e ét., balcon sur bd. ALGRAIN. 285-00-59 - 09-54

QUARTIER HALLES POUR INVESTISSEUR Livraison fin 1979 2 P. et LOCAUX COMMERC. EXCELLENTE RENTABILITE PRIX EXCEPTIONNEL 270.000 F avec 50.000 F COMPT. + crédit personnalisé. 325-63-00

### 3e arrdt.

MARAIS. Immeuble neuf gd standing 102 m2. Living 50 m2 + 1 ou 2 chbres, 2 bains. 820.000 F. 325-28-77.

MARAIS. Charmant 58 m2 2-3 P. cuis. instal. Bns, tél. 320.000 F. 293-62-16.

### 4e arrdt.

A RENOVER PLACE DES VOSGES, imm. classé. APPT 3 P. CUIS., 2e ét. sur cour clair. 300.000 F crédit possible. 805-33-97

SAINT-PAUL - LE MARAIS 6 p. + grenier caract., original, BEL HOTEL, 17e restauré. 1.200.000 F. ORPI. 278-07-84

Près Pl. des VOSGES bel imm. CARACTERE, 3e étage, soleil, vaste STUDIO + petite chbre tt cft, charme. 220.000. 742-67-56

AU CŒUR DU MARAIS 5-7-9, R. DES TOURNELLES Rénovation de grande qualité 2-3-4-6 PIECES - Duplex. Lundi à vendredi, hres bur. et samedi après-midi - 274-59-10.

### 5e arrdt.

RARE. Loft aménagé 160 M2 Plein de Charme. Pour amateur exclusivement. Serge KAYSER. 329-60-60.

25, AV. DES GOBELINS 3 P. 63 m2. 2e étage. Etat neuf. Visite mercredi 12 h.-15 h. Profess. libér. - Tél. : 236-17-36.

SUR LE PANTHEON duplex de caractère, 165 m2 + diverses dépendances, très jolie décoration provenant d'anciens hôtels du Marais. Nbres possib. d'aménag. Pour amateurs d'art. Exclusivité BOURDAIS. 766-51-32

SQUARE MONGE, dans imm. pierre de t., 5 P., 130 m2, cuis., bains, 920.000 F. T. : 535-86-37.

5e, PRES QUAI, grand living poutres, cheminée + 3 chbres, confort. Exclusivité. 637-14-40.

SAINT-SÉVERIN Pptaire vend comptant, neuf, stud. : entr., débarras, poutres, cuis. équip. indépend., s. bns, wc, 2e ét., clair, tél., 3 fenêtres, calme, sur cour. Sur place : 9, r. St-Séverin, de 10 h. à 16 h.

### 6e arrdt.

CARREFOUR BUCI Gd liv. + chbre, 45 m2. Bien décoré. 350.000 F. — 707-57-88.

N.-D.-DES-CHAMPS TRÈS RARE Dans immeuble récent, luxueux 5 pièces 124 m2, décoré par architecte. - 7e et dernier étage. Terrasse de plain-pied 37 m2. Terrasse supérieure aménagée et plantée de 216 m2, box dble +parkg sous-sol. Px 1.800.000 F. Tél. : 306-36-57 ou 783-24-28

ST-GERMAIN-DES-PRES magnifique appt d'angle, 220m2, 7 Pces principales, imm. tt cft. 567-22-88.

### 7e arrdt.

EXCEPTIONNEL 5 fenêtres sur CHAMP DE MARS Récept. + 2 chambres, 230 m2 de service Magnifiquement décoré 13.000 F le m2. — 924-87-43.

RUE VANEAU. Atelier artiste. Tout conft. 55 m2. 355-61-58.

VIIe BAC ds IMM. RAVALE 5e ET. ASC. APPART. DE CARACTERE 5-6 P. 140 M2 environ cuis. 2 bns POUTRES ET COLOMBAGES PRIX : 1.200.000 F. Mercredi, jeudi, 14 h. à 18 h. 40, RUE DE VERNEUIL OU 723-96-05.

### 8e arrdt.

IENA. 220 m2, 7 P., 2 sanitaires 2 services, conft. Possib. prof. lib. 522-62-74.

SAINT-AUGUSTIN. Beau 2 P. 52 m2, calme, cuis. équipée, s. bns, w.-c., rénové, tél., cave, chauf. indiv. gaz. 380.000 F. Visite sur place de 14 à 19 h. le 1er juin. Tél. 522-85-73.

### 10e arrdt.

210 M2 + 2 chambres. Bd Magenta. Haut standing. 980.000 F. ATHENA. 280-37-03.

### 11e arrdt.

PLACE LEON-BLUM Part. à part. imm. ancien très bon standing. App. 4 pces princ. 105 m2, tt confort + ch. bonne. Prix 850.000 F. Tél. : 414-58-41.

### 12e arrdt.

Mo NATION ou PICPUS bel imm. ancien entrée séj. + salon 1 chbre, cuis., w.-c., salle de bains, dressing, chff. cent. 287.000 F. Voir mercredi, jeudi. 12, villa Saint-Mandé.

### 13e arrdt.

CORVISART récent, calme parfait, 2 Pces, 55 m2, balc., box, standing. 410.000 F. 535-56-92

### 14e arrdt.

CITE UNIVERSITAIRE ds imm. récent, dernier ét., 5 p. 140 m2 entouré de terrasses. Liv. 45 m2 + 3 chbres, 2 salles de bains. Park. imm. 705-31-13

MONTPARNASSE Duplex 125 m2, 6e, 7e ét. séj., 4 chbres. 567-22-88

ALESIA, récent pierre de taille très beau double liv., 3 chbres tt cft, 105 m2, étage élevé. 6.600 F le M2. 548-76-25

### 15e arrdt.

COMMERCE. Séjour, cuisine, chbre, salle de bains, w.-c., sur rue, soleil, chauffage, tél. 265.000 F. Crédit possible. Mercredi, jeudi 15-19 h. 9 bis, RUE LAKANAL.

METRO CONVENTION Imm. pierre de taille sur rue 2 PCES entrée, cuisine, s. d'eau, w.-c., balc. PRIX INTERESSANT. Tél. 8, rue DE LANGEAC, mardi et mercredi de 15 à 18 h.

### 16e arrdt.

Rue MICHEL-ANGE. Appt. 4 P. 103 M2 à refaire, 3 asc., imm. stdg. 742-02-44.

Près PALAIS GALLIERA dernier étage en duplex VUE SUR TOUT PARIS Appt. 370 m2 dt living 64 m2. AV. 300 M2 TERRASSE Tél. hres repas : 227-22-62.

VILLA MONTMORENCY Pptaire vend MAISON parfait état, avec petit jardin, récept., 6 chambres, 2 bains, cuisine équipée. Ch. cent. gaz, soleil, calme, verdure. Prix à débattre. TEL. : 327-33-06 heures bureaux 524-33-27 le soir.

RUE DE LA FAISANDERIE dans imm. récent, très grand standing. Beau 3 P. de caractère en duplex, gde terrasse, jardin. Tél. 280-48-55

PRES FOCH, entrée LIV. DBLE, balc., 3 chambres 2 bains, parkg. Tél. : 500-53-19.

### 17e arrdt.

COURCELLES. Immeuble pierre de taille R.-de-chaussée, 2 P., 75 m2, refait neuf + cave : 20 m2. 475.000 F. 563-25-60.

44, AV. GRANDE-ARMEE Très bel immeuble 1920 Restauration de qualité. Plusieurs appartements. 5 PCES 160 m2 environ entièrement équipé 3-4 P. 105 m2 environ entièrement équipé. Sur place mercredi, vendredi 14 h. à 18 h. 30 ou 755-98-57.

TERNES. Immeuble pierre de taille ét. élevé, 6 P. tt conft., park., chambre service. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

COURCELLES 8 PIECES 300 M2 Triple récept., 5 chbres, clair. Possible parking. 7.325 F LE M2. 572-19-79.

### 18e arrdt.

70 rue Philippe-DE-GIRARD Immeuble neuf standing. PRETS CONVENTIONNES ET A.P.L. Beau studio 31,50 m2. 174.000 F. GRAND 2 P., 51,50 m2. 268.000 F. Visite sur place mardi 14-18 h., mercredi 10-13 h. - 14-17 h. Tél. : 209-12-81 ou SEFIMA : 622-35-05.

### 19e arrdt.

VENTE AUX ENCHERES rue Rémy-de-Gourmont, 4 appts; 3 Pièces de 52 m2 à 60 m2. Poisson, notaire. 265-66-45

### 92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - SUR BOIS Balcon + terrasse 225 m2, 6e étage, réception, 3 chbres, 3 bns, service, 2 gar. Prix élevé justifié. BAG. 82-80.

NEUILLY - SUR JARDIN Reste quelques appts S/JARD. PLEIN SOLEIL - Stud. 40 m2. 2 P. 51 et 56 m2. Jard. privat. 3 P. 105 m2 et 7 P. 190 m2 + terrasse. - Vis. s/pl. 14-18 h. 30. 117, BD BINEAU. — 524-39-49.

NEUILLY. BD BINEAU - Imm. réc. standg. GD 2-3 P. TT CFT. 91 M2 + loggia, 2 bns., cuis. équip., garage. 760.000 F. 783-62-74.

BOULOGNE PRES BOIS SUPERBE 2 Pces, avec jardin privé. 600.000 F. 572-19-79

MEUDON BELLEVUE 4 PIECES : living 30 m2 - 2 chbres - salle de bains - salle d'eau 95 m2 + loggia 10 m2. cuisine équipée. 700.000 F pk et cave compr. TEL. 387-84-80

Robinson-Sceaux, gd stand. 74 3 P. + terr., box, park. Vue. Wojtaski, 37, r. Hardender, 92220 Bagneux.

Vends sur quartier résidentiel : BECON-COURBEVOIE (gare ASNIERES, métro Pont de Levallois) dans immeuble grand standing, pierres de taille (1910). Appartement 110 m2. 2e étage, meublé époque Empire.

Séjour avec bow window sur espace vert, salle à manger, entrée, 2 chambres, salle de bains, w.-c., douche, cuisine équipement très moderne, chambre de service, cave, parking. Libre de suite. Prix 1.250.000 F. Tél. 788-49-00

### 94 Val-de-Marne

FACE BOIS VINCENNES 17 - 31, av. Foch Appartements luxueux Près commerces, transports, Mo – R.E.R. - Autobus 2 petits immeubles de standing 2 - 3 - 4 - 5 pièces av. s. de bains entièrement équipées. Balc. Terrasses. Sur place mardi, samedi, 31, AV. FOCH 365-45-91 - 246-70-50

Fonctionnaire muté province vend appartement 4 P., 87 m2. CHAMPIGNY. Prix 180.000 F. Barbier-les-Ferréols, 04 DIGNE

### 78 - Yvelines

PARLY 2 Grande classe 85 m2. Dernier étage. Récept. + 1 ou 2 chbres, cheminée. 485.000 F. 954-68-00.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE dans bel hôtel ancien, 5' RER, 4/5 pièces, bon état, 500.000 F. 451-28-02

LE CHESNAY Résidentiel. Très beau 4 P., 104 m2 + 16 m2 terrasse, dble entr., 2 s. bns., lingerie, 2 park. sous-sol. Bur. 870-17-54, p. 340. Soir. 955-33-22.

## appartem. achat

Rech. appts 2 à 5 pces PARIS préfère rive gauche, avec ou sans travaux. Urgent. Paiem. cpt chez notaire. Tél. 873-20-67

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e. - 566-00-75. rech. Paris 15e et 7, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

URGENT RECHERCHE 5/7 p., tt cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. MICHEL ET REYL - 265-90-85

## appartements occupés

RUE MARTIGNAC (7e) ds immeuble, RESTAURATION APPT 3 PCES, 105 M2 + 50 M2 DE TERRASSE 3,75 m hauteur sous plafond, OCCUPE, droit d'habitation. Couple 73 ans. 650.000 francs. Possib. park. en supplément. 227-22-62

## viagers

Près Foch hôtel particulier 8 p. jardin, occupé, 74 ans. Cpt + 5.000 F rente. LODEL 700-00-99.

Vendez rapidement. Conseil, Expertise, Indexation gratuit, discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. 355-61-58.

Viager Nice, placement sûr 92 m2, 3 p. cuis. chêne equipée 158.000 + 1.500/mois RAMON, 6, pl. Gare-du-Sud, 93-51-33-52.

## hôtels-partic.

NEUILLY, bd Victor-Hugo Maison 350 m2 - TRAVAUX. Jdin 200 m2. Gar. Autorisation surélévation - 322-43-15

## usines

Usine moderne Strasbourg 1.500 m2 env., 35 collaborateurs très bien formés pr montage en série d'appareils et composants électroniques et électro-méc. à louer en totalité ou partiel. Tr. b. situation et poss. d'extension. TEL. : (88) 78-16-66.

## locations meublées Demande

### Paris

SERVICE ETRANGERS Pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - 285-11-08

Urg. - Journaliste au « Monde » ch. pr son fils étudiant : Studio à louer, 5e ou 6e arrdt. Ecrire no 6051, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, ou téléphon. le soir au 329-49-75.

## locations non meublées Demande

### Paris

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces, Paris, et ville banlieue Ouest. Pptaire, direct. - 265-67-77

Couple Médecin retraité ch. location non meublée, à partir de septembre-octobre, appt ancien, 4 pces, très bon état : 5e, 6e, 7e, 14e, 13e, 16e. Tél. (23) 53-02-60 heures repas, ou écr. : AUBRY, 10, rue de l'Hôpital, Soissons 02200

### Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavill. pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

## locations meublées Offre

### Province

A LOUER - ARCACHON semaine, quinzaine, mois. Studios, appartements, villas. Juin, juillet, août, septembre. PEYREL-IMMOBILIER ECONOMIC-AGENCE, 28, av. Gambetta, Arcachon (56) 83-35-29

## locations non meublées Offre

### Paris

PASTEUR - Très beau 3/4 P. 107 m2, tt cft, 7e ét., ascens., 3.200 F + charges - 548-76-25

17e - Dans imm. ancien, 5e ét. sans asc., 7 p., cft. Parfait état. 6.000 F + charges. Tél. matin. SEGECO - 522-69-92

EGLISE d'AUTEUIL Très sympathique studio, conft, kitchen., s. de bains. Tél. Imm. moderne. Tél. le matin. SEGECO - 522-69-92

Mo PLACE-DES-FÊTES FACE SORTIE COMPANS Immeuble 1re location GARDERIE D'ENFANTS 3/4 pièces, 91 m2. 2.360 F. Park. ss-sol et provisions s/charges compris. - Visites lundi, mercredi, vendredi et samedi de 13 h. à 18 h. : 3, RUE DES LILAS.

Près Notre-Dame, appt caractère, duplex, 5 Pces, cheminée. 8.000 F c.c. 325-20-08

## immeubles

ACHÈTE EN 48 HEURES Paris ou périphérie, immeubles libres et boutiques libres ou louées. Tél. M. Gérard 563-11-40 (heures bureau) C.F.I., 8, av. Hoche, 75008 Paris.

PLACEMENT UNIQUE Vends en 1 seul lot 8 APPTS Paris et banlieue. Rapport total annuel 26.240F. Possibilité meilleure rentabilité. Prix : 245.000 F. PROPRIETAIRE : 504-91-50.

CLARIDE S.A. recherche pour investissement imm. de rapport ou ensemble immobilier à usage habitation. Bne catégorie Paris et banlieue immédiate. 11, rue Amiral-d'Estaing. Paris-16e. 720-16-61.

## constructions neuves

*au centre de la côte d'Azur*
**les terrasses de grasse**
sont à 15 mn de Cannes et de la mer

*Micro climat - Parc de 3 hac complanté. Calme, proximité commerces, écoles etc... appartements bon standing à vendre habitables Juin 79. 2, 3, 4 pièces 80 % crédit - Vente directe par promoteur - Bureau de vente sur place : Av. Henri Dunant 06130 Grasse T.(93)70.61.15 - Poste 40*

5e ARRONDISSEMENT Dans petit programme neuf Achèvement prévu DECEMBRE 1979. CONSTRUCTEURS PRIVES céd. aux prix préférentiel SURFACE à définir. Conviendrait à investisseurs ou utilisateurs. TÉL. : 707-20-29

## maisons individuelles

91-LONGJUMEAU 30 minutes PARIS Par Autor. SUD, Cars, S.N.C.F. mais. 150 m2 plain-pied, sous-sol total, gar. Combles 150 m2 aménageables. Sur 950 m2 clos. Toit. 4 pans. Tél. 448-93-41.

## pavillons pavillons

**7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR**
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR
FNAIM
Téléphonez ou écrivez CIMI Tél. 227.44.44 Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier 27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

CROISSY résidentiel récent séj., 3 ch., pavil. gardien 2 p. cuis., gar. 2 voit. terr. clos de 690 m2, 785.000 F. T. 027-57-40.

Pav. 130 m2 bord de Marne avec embarcadère privé dépend. sur 400 m2, 500.000 F. Crédit propriétaire : 296-12-08.

AUVERS-SUR-OISE BELLE DEMEURE ANCIENNE 8 P. TT CFT, 5/2500 m2 terr. 240 m2 habitables. Gar. 4 voit. Prix : 925.000 F - Tél. 574-49-77.

## villas villas

TAVERNY - Part. vend Ppté meulière, exc. qualité, 3' gare et centre, calme. 7 p. ppales (5X4), caves, gar., buand., ds parc 2.200 m2 - Tél. : 960-04-35

A VENDRE ensemble ou séparément, centre Agen, voie principale, villa 20 pièces, tout cft. Avec parc 2.200 m2 + terrain 5.000 m2. Conviendrait : résidence, bureaux, tous commerces, collectivités, etc. Téléph. : 16 (58) 66-71-99 ou écr. no 7897, « le Monde » P., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

PARIS (19e) VILLA 5-6 PCES. Jardin Garage. Terrasse. BUTTES-CHAUMONT Px 1.250.000 F. Prop. 202-14-58.

NANTEUIL-les-MEAUX 77100 tr. belle villa, 8 pces princ. surf. habitab. 370 m2 sur terr. 2.500 m2 av. petite mais. 36 m2. PRIX 1.280.000 F. TEL. 987-06-13 - 985-37-50

25' SUD - RAVISSANTE RESIDENCE 6 PCES S/3.000 m2 BOISES. - 328-73-37.

CHATOU Proche RER - Site calme - Hôtel part. Grande réception, 7 chambres, Jardin 1.400 m2 - Exclusivité IMMOB. OUEST - 976-18-18

ESPAGNE Entre Tarragone et Valence Dans magnifique pinède surplombant Méditerranée, ravissantes villas neuves avec leur terrain A PARTIR DE 110.000 F Vous avez séjour avec terrasse, cuisine équipée, 2 chambres, bains mosaïque, ttes commodités sur place, crédit possible. Voyages organisés pour visite. AVIS 68, bd Sébastopol, Paris-3e Tél. : 274-24-45

CROISSY-SUR-SEINE Pr. Seine Calme VILLA ILE-DE-FRANCE REC. Récept. 50 m2, bureau, 4 chbr., 2 bains, confort, garage, sur JARDIN D'ANGLE 780 m2 AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

## maisons de campagne

**EN SAVOIE ET HAUTE-SAVOIE**
ENTREPRISE spécialisée dans la restauration, la construction et l'entretien de maison d'habitation et résidence principale et secondaire.
VEND en nombre limité anciennes fermes, mais. de campagne, terrains : Aix-les-Bains et Annecy, CHALETS et STUDIOS en STATIONS.
Vous propose également ses services : Etude architecture et travaux pour la réalisation de vos projets. - Tél. : (50) 68-13-89.

ANCIEN MOULIN - Ds très beau site de la Creuse compr. 2 bâtim. indép. constr. pierre. G.O. bon état. - Avec 7 PIECES à rénover, cheminée rust., poutr. appar., caves voûtées, grenier aménageable. - Dépendances. - Sur 11.200 m2 terr. att. avec son bief. Eau. Electr. sur place. PRIX 213.000 F Poss. crédit 90 %, solde 10-15 a. PROGECO 33, av. Gambetta 23000 GUERET Tél. : 16 (55) 52-50-87

Près de CHARTRES, maison ancienne, tout confort, à saisir. 300.000 F. Tél. le soir : 323-06-80

Part. vd belle maison pierre, 8 p. + dépendenc. et terrain attenant, proche de (63) CLERMONT-FERRAND et RIOM, ds village calme et agréable. Prix intéressant. Paiement comptant. Ecrire : HAVAS 63000 CLERMONT-FERRD, no 53101, ou tél. : (73) 93-09-58 entre 16 heures et 17 heures.



## bureaux bureaux

13e VINCENT-AURIOL Immeuble de grand standing 2.000 m2 sur 2 niveaux. Division possible à partir de 500 m2. INDIMO TEL. : 766-01-43.

PTE D'AUBERVILLIERS Immeuble neuf 900 m2. Divisib. à part. 250 m2. INDIMO - 766-01-43

A VENDRE 5e ARRONDISSEMENT PANTHEON, 5 bureaux 120 m2 à aménager + sous-sol éclairé 200 m2. Grande hauteur sous plafond. 4 parkings. PRIX 950.000 F. TÉL. : 707-20-29

PARTIC. propose bureaux standg, meublés N.-D.-de-Lorette et Vincennes Tél. : 374-83-30

EN BORDURE DU 17e A VENDRE ou à louer au rez-de-chaussée 481 m2 de bureaux récents installés et cloisonnés park., tél., restaur. entreprise CHARGES BASSES disponibles immédiatement SAF 622-10-10 p. 41

## fonds de commerce

Plein centre Perpignan (loge), particulier vend fonds boutique prêt-à-porter féminin (possibilité masculin). C.A. 450.000 F. annuels. Prix : 240.000 F. Renseignements, CALDERON, 8, rue Saint-Cyprien, Perpignan. TEL. : 50-16-34.

Cause proche retraite cède moitié ou totalité étude immobilière spécialisée avec réputation 1er ordre chiffres d'affaires 550.000 F + grosse possibilité après 20 heures. TEL. : 355-48-61.

VENTE CLINIQUE CHIRURGICALE 32 lits gde ville COTE D'AZUR. Ecrire HAVAS TOULON 16732.

## locaux commerciaux

AVENUE KLÉBER magnifique local commercial à usage de bureaux conviendrait siège banque ou société industrielle Gérance, 51, avenue Roosevelt Tél. 359-68-36

## Boutiques

SAINT-GERMAIN-DES-PRES à louer sans pas-de-porte mini-boutique, 2.000 mensuel. Téléph. : 637-39-95 MATIN.

## terrains terrains

**TERRAINS A BATIR**
Viabilisés - 980 à 2.413 m2 à QUIEVRECOURT (76) 30 km de la mer - 40 km de ROUEN.
60 à 65 francs le m2
Constructeur à votre choix.
Cabinet DARRE, 26, rue Dénoyelle, 76270 NEUFCHATEL-EN-BRAY - Tél. (35) 93-07-62.

A vdre 5 ha 30, très bon. terre en Beauce, 60 km sud Paris. Possib. chasse perdreaux. Ecr. no 89581, M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Limite Saint-Remy-de-Provence. EXCEPTIONNEL 28.000 m2 pour construction maison 250 m2 Px 300.000 F. T. (90) 72-05-92.

Prox. Deauville. Part. vd terr. 1.000 m2. Tr. belle sit., vue imp. sur mer. Prix : 250.000 F. Ag. s'abstenir. T. 417-01-39.

JOLI VILLAGE DE HAUTE-PROVENCE (30 km d'ALLOS) A vendre TERRAIN de 3.000 m2 viabilisé et constructible Tél. : 499-78-36 après 17 hres

CHEVREUSE Exceptionnel 7.500 m2 3 km RER. Perm. const. 160 m2 47 F/m2. 033-61-40 et 563-94-35.

NOISY-LE-ROI Terrain de 592 m2. viabilisé, pr construction maison individuelle. Vis. ou tél. 14-18 h. « HAMEAU de la LEVRIERE » 045-60-27

CASABLANCA, terr. 48.500 m2 face DERB FEIRARA ex-aviation. Voir propriét. BARILARI, 14, impasse St-Amand - 94500 Champigny - Téléph. : 706-31-83.

LOIRET Particulier vend 15 km sud de Montargis, terrain à bâtir de 1.833 m2. Façade 24 m. Prix : 25 F le mètre. Tél. : 946-52-77, après 18 heures.

## propriétés propriétés

Part. vend ppté 600 m gare L'ISLE-ADAM, mais. maître de 500 m2 hab., gd parc 17.000 m2, arbr. cent., ent. clos, constructible, mais. gard., le tt en b. ét. Conv. à particulier ou collect. Tél. dom. 833-49-85. HB 845-04-56

HAUTE NORMANDIE, 110 km Paris, part. vend sur parc de 11.000 m2, s. bains + douche, cuis. équipée, sous-sol, garage. 440.000 F - Tél. : 924-29-29

SUCCESSION BORD FORET MONTMORENCY Gde maison maitre. 13 km Paris. Logement gardien - 5.000 m2 Vue superbe - Calme - Etang 1.500.000 - Bijouterie MP 296-12-08

MORANGIS 91 Villa, 6 pièces, tout confort, cave, garage, terrain 420 m2. PRIX : 530.000 F. ETI 448-96-23 Ouvert même le dimanche.

60 km PARIS NOTRE-DAME Bonne MAISON Entrée, sej., cuis., poutr. appar. 3 ch., bns, chff. Jardin et petit bois 1.200 m2. Prix 355.000 F. Cabinet BLONDEAU-LEBLANC 2, fg Cappeville, 27140 GISORS. Tél. : 16 (32) 55-06-20

LOIRET REG. DE GIEN TRES BELLE PROPRIETE de CHASSE 128 hectares (22 hect. de bois, 106 hect de plaine, avec 2 ETANGS et divers points d'eau pour le gibier. Libre de chasse. RENDEZ-VOUS DE CHASSE Style solognot, compren. 1 gd séjour avec cheminée, 3 chbres, cuis., s. bns + cabinet toilette, lingerie, w.-c., chauff. cent., tél. SURFACE HABIT. 350 M2. PAVILLON DE CHASSE : composé de 2 très gdes pièces 2 GARAGES - CHENILS BATIMENTS DE FERME av. logt. fermiers et granges. LE TOUT EN TRES BON ETAT Px. 2.560.000 F. Possib crédit.

S.I.T.E Tous renseig. bureau de PARIS 59, rue La Boétie, 75008. Tél. : 563-55-66.

LE PERREUX - RESIDENTIEL Pavill. 300 m2 habit., 1.200 m2 jdin, récept. 130 m2, 3 chbres + bns, dépendances, pav. gardien. 1.500.000 F. Apr. 20 h : 324-59-46

82190 : Châteaux, maisons bourgeoises, villas, maison 5 pces, 2 salles d'eau, Jardin. 120.000 F. BORD - 82190 MIRAMONT

LES ANDELYS (27) MOULIN 8 CHBRES, conft. Dynamo. S/roue à aubes, 4 ha 2 rives. S/250 m. B.D.F., 68, bd MALESHERBES, 75008 PARIS. - Tél. 387-92-76.

CHANTILLY - GOUVIEUX Lisière forêt - Proche golf et chevaux - 28 min. Paris-Nord RESIDENCE SECONDAIRE ou PRINCIPALE Maison à la française Architecture élégante - Choix de modèles - Grands terrains. De 630.000 à 910.000 F Piscine prévue et tennis sur le domaine - PARC DES AIGLES Tél. : (4) 457-32-62.

Rech. pour placement forêts 140 km PARIS SUD Belle PPTE ELEVAGE 11 hectares seul tenant. Traversée et bordée par 800 mètres rivière, beaux bâtiments. Libre. DEGRAIS, 89130 DRACY 16 (86) 44-05-28

SUD 72, 2 h. PARIS, prox. plan d'eau, gde mais. de camp., tr. bon état., 3 gde p., terr. atten. 900 m2, eau, élect., chff. élect. Px 125.000 F. Créd. tot. vend. financ. s/ 15 a. CIO, 8, rue Gambetta, 72000 LE MANS. TEL. : 16-43 24-79-16.

EN CEVENNES Région du VIGAN Maison XVIIIe, sur caves voûtées, restaurée avec goût, volume classique et régional comportant : cuisine équipée, coin repas, séjour, salon avec cheminées, 4 chbres sur 3 nivx, le 4e aménageable, avec terrain de 350 m2 environ en terrasses, vendue meublée : 280.000 F (agence compr.). Programmes immobiliers du P1 au P4 dans le site privilégié des SAINTES-MARIES-DE-LA-MER. Etude de ts devis et crédit personnalisés. ASTRUC IMMOBILIER 4 bis, rue Molière, NIMES Tél. : (66) 36-18-53 et 21-21-38.

## châteaux

Tres joli CHATEAU du 19e. 1 h. 30 Paris par autor. Sud, parc magnif. 28 ha, arbres séculaires. Tél. 261-52-09

## manoirs

LIMOUSIN (87) MANOIR XVe BON ETAT ETANG, BOIS Près 3 ou 15 ha. LIBRES. BELLES DEMEURES DE FRANCE TELEPHONE : 387-92-76 68, bd Malesherbes, PARIS-8e

## fermettes

Ardèche du Sud - Grange à restaurer s/terr. 1 ha 30, paysage mérid., vue dégagée, pl. soleil. 90.000 F. - Tél. : (91) 73-07-55.

YONNE PROXIMITE JOIGNY. Belle fermette, terrain boisé de 1.960 m2 - 196.000 F. TELEPH. : 233-75-79.

## domaines

ORNE (61) - MOULIN 8 Pces. confort, dépend. bief + rivière 500 m de long. Prix : 650.000 F. Tel. (33) 25-64-11

Le Monde

# régions

## Provence-Alpes-Côte d'Azur

### A Port-Cros, le premier parc marin de France

# Trop de visiteurs trop pressés

**Port-Cros, c'est, à portée de la main, l'exotisme des îles lointaines, la « perle des îles d'Or » chantée par Melchior de Vogüé. C'est aussi une gageure.**

**Créer et maintenir un parc national — et, de surcroît, marin — à quelques milles de la Côte d'Azur soumise aux ruées folles de l'été, comment tenir ce pari ? Si les parcs naturels de montagne, entourés de zones protectrices et d'accès parfois difficile, s'inquiètent de la « saturation touristique », qu'en sera-t-il de Port-Cros, où les « vedettes-métro » de Hyères, du Lavandou, de Toulon, de Saint-Tropez et la suite débarquent, aux mois de pointe, jusqu'à 3 000 personnes par jour, forcément parquées sur ses « petits » 640 hectares « entourés d'eau ? ». Certes, une bonne part de curieux velléitaires s'agglomèrent sur le petit port sans jamais se risquer par les sentiers vers les crêtes, d'autant que certains s'attendaient à trouver un « parc » plus ou moins zoologique avec singes, chèvres naines et éléphants géants à montrer aux enfants « comme à la télé » !**

OUTRE certains espoirs — certains rêves — qu'il a déçus, malentendu et contradiction sont, au départ, les parrains du parc. Par son seul label, il contribue à attirer des visiteurs — c'est aussi sa vocation — sur un étroit sanctuaire plus sensible que tout autre aux piétinements, aux pique-niques avec reliefs par tonnes (camping, toutefois, interdit) et surtout à l'incendie fulgurant dans cette végétation prête à flamber sans recours par jour de mistral. L'autre problème, propre au seul parc de Port-Cros, vient de la mer. Dès l'origine, l'unique disposition contenue dans la loi prévoit que « *le territoire d'un parc national peut s'étendre au domaine public maritime* ». Rien de plus, face aux vieilles lois maritimes datant de Colbert. Quinze ans après, on attend toujours une législation spécifique.

Hormis l'interdiction, dans une zone de 600 mètres, de la chasse sous-marine et du chalutage — d'ailleurs déjà interdit par la prud'homie du Lavandou, — la mer demeure à tout le monde « pour tous usages », au grand scandale des scientifiques

Contradiction supplémentaire : la zone relativement protégée a fait proliférer certains poissons, et des pêcheurs (professionnels) venus de la côte cernent ce relatif vivier d'une ligne quasi permanente de 25 kilomètres de filets — alors que naguère la « *sagesse de pêche* » n'autorisait en prises que « *du coucher au lever du soleil* », et sur certains points. De la protection au pillage...

Apparaît ici un troisième ordre de difficultés : le maintien sur l'île d'une population, et parmi elle encore quatre familles de pêcheurs.

### « La dictature des technocrates »

Avant l'installation, au début de l'année, d'une nouvelle direction du parc, on a lu dans la presse régionale de fracassants « propos recueillis ». Les derniers habitants — en hiver, une petite vingtaine, dotés pourtant d'un curé et d'un instituteur maintenu pour les six élèves grâce, notamment, à l'intercession de la direction — abandonneraient leur île en raison de « *la dictature du parc* ». Développement : « *Les technocrates parisiens imposent leur loi sans nul souci de concertation, sans nul respect de traditions centenaires, et à leur seul bénéfice. Par exemple : ils interdisent de construire, mais ils ont bâti des maisons... où les familles des fonctionnaires viennent passer leurs vacances.* » C'était la rumeur de Port-Cros que, sur place, on découvre plus nuancée.

Des philosophes estiment que, loin d'être stérilisantes, les contradictions sont reflet et source de vie. Auquel cas Port-Cros bouillonne de vie ! En écho à la vocation double du parc, appelé à protéger et à accueillir, il y a d'abord les pressions contradictoires venant de l'extérieur : scientifiques réclamant le laboratoire, plaisanciers que le droit maritime international autorise à revendiquer la liberté des mers, pêcheurs professionnels à la recherche d'un poisson raréfié, visiteurs appelés fort écologiquement à découvrir une nature protégée, compagnies de vedettes vivant du transport des touristes, administrations diverses disputant parfois au Parc leurs responsabilités, menacées par l'« intrus ».

Sur l'île même, à s'en tenir à la seule question du maintien ou de la reconstitution, de la population (1), on trouve au moins deux écoles opposées. Parmi les résidents plus ou moins saisonniers — commerçants, restaurateurs — certains souhaitent qu'une zone d'accueil autour du port soit retranchée du périmètre du parc et permette, en particulier, des constructions nouvelles, « *quitte à faire du reste de l'île une réserve intégrale* ». Au contraire, une part des habitants qui vivent là toute l'année souhaite, certes, une meilleure concertation mais aussi une « présence physique » permanente du parc (actuellement deux moniteurs-gardiens seulement, rattachés à Porquerolle), assortie d'activités elles aussi permanentes, favorisant le « peuplement » de l'île, voire l'emploi pour les enfants des îliens. « *Parce que seuls des gens intégrés peuvent vraiment connaître les besoins de Port-Cros.* »

Mais au bout des conversations en tête à tête il faut encore découvrir que la contradiction originelle perturbe non seulement des groupes mais les individus eux-mêmes : d'une part, on demande au parc de respecter les libertés de jadis et, d'autre part, de protéger mieux... c'est-à-dire, qu'on le veuille ou non, d'interdire davantage. N'est pas faite non plus pour clarifier la situation, la confusion, parfois innocente, qui fait attribuer au parc des règlements nouveaux ou anciens, dictés en réalité par d'autres « pouvoirs ».

### Pas de législation

En fait, l'absence d'une législation propre à cet unique parc marin donne à son destin un flou artistique qui favorise des inquiétudes. C'est précisément ce flou qui a fait récemment se lever de grandes vagues et se nouer l'alliance « contre nature » des pêcheurs professionnels et plaisanciers face à l'incertain projet d'une extension du parc à l'île de Porquerolles — projet aujourd'hui en sommeil, — à la grande indignation de la « classe écologiste » pour qui serait seule logique la protection de l'ensemble des îles d'Hyères, Levant, compris, où d'ailleurs la zone de tirs interdite par la marine recèle le plus riche de tous les viviers.

*L'installation* d'une nouvelle direction qu'on dit aujourd'hui plus ouverte à la concertation suffira-t-elle à dénouer cette « perruque », comme disent les pêcheurs, dont le fil s'est inextricablement emmêlé ? Cette direction se veut optimiste. Déjà des tensions ont pu être réduites et, sur le terrain, le climat évolue vers une prise de conscience. Pardessus tout amoureux de leur île, les habitants comprennent que, pour la faire vivre, il faut accueillir mais aussi défendre. C'est finalement ici que la concertation a le plus de chances : pour peu qu'on ne soit pas « *mis devant le fait accompli par une dictature de technocrates étrangers à l'île* », des contraintes seront acceptées. Un programme de stages et de missions scientifiques — utilisant les locaux construits ou aménagés par le parc — va dans le sens souhaité d'une animation permanente.

Pour la pêche venue de la côte, il faudra négocier avec les prud'homies et les administrateurs des affaires maritimes. Contre des invasions abusives de plaisanciers, il faudra passer avec la Fédération une convention que les « lois de la mer » n'ont pas prévue. Ce n'est peut-être pas impossible, puisque la Fédération, frappée par le plus total interdit — celle des chasseurs sous-marins, — n'a jamais, elle, élevé de protestation. Du côté des scientifiques (ils rappellent volontiers l'interdiction totale de toute pêche dans la zone mise en réserve aux Bahamas), on souhaite un régime d'autorisations accordées selon les équilibres à maintenir (2). Car, même dans l'hypothèse d'une réserve stricte, il faut parfois intervenir contre des proliférations envahissantes : par exemple, oursins pour la mer, goélands (« gabians ») dans les airs, ou chênes-verts sur terre qui étouffent une végétation originale, telle que l'euphorbe arborescente.

En somme, il faudra à tous les niveaux concilier l'inconciliable, « intégrer la contradiction », sachant toujours que « le juridique », pour ce qui le concerne, n'a pas prévu les dispositions. C'est bien, effectivement, la gageure sur toute la ligne. Port-Cros, malgré l'œuvre déjà accomplie, reste à faire.

Mais il est une autre façon de regarder le bilan du parc. Il suffit de renverser la question. Sans lui, qu'adviendra-t-il, que serait-il advenu ? La réponse est donnée par d'autres îles de la côte, non protégées : ici ou là une urbanisation massive avec ses « entrées interdites » ou, à l'inverse, cette image des îles de Leirins où certains jours « *on pourrait aller à pied d'un bateau à l'autre, tandis qu'entre eux circulent des marchands de frites* » et que la terre, piétinée comme boulevard, est morte.

**JEAN RAMBAUD.**

(1) En fait, la dépopulation de l'île est celle qui affecte tous les milieux ruraux, aggravée ici par l'insularité. L'agriculture a disparu après la première guerre mondiale et, si la pêche intéressait encore en 1939 une dizaine de familles, la régression est là aussi générale sur toute la côte.

(2) Si certains scientifiques sont parfois accusés de vivre dans un monde fermé, l'hommage est unanime envers le commandant Philippe Taillez, l'un des pères de la plongée sous-marine, avec Dumas et Cousteau. Non content d'avoir obtenu de la marine nationale une aide considérable pour les missions scientifiques, il a toujours su, bien que partisan d'une protection plus rigoureuse, intéresser la population à ses travaux.

POINT DE VUE

## La décentralisation en trompe-l'œil

par LOUIS LE PENSEC (*)

DÉCIDEMENT, de Dijon en 1975 à Thann le 16 mai dernier, la pensée du président de la République sur la décentralisation est dans le droit fil de celle de son prédécesseur mais, par contre, contredit totalement les propos du candidat Giscard d'Estaing sur le pouvoir régional.

Une fois de plus, il serait urgent d'attendre et de ne « *procéder au grand basculement des compétences et des ressources* » qu'« *une fois que la loi aura produit ses effets* ». Propos incohérent puisqu'il tire argument de l'urgence de la réforme... pour la repousser à plus tard !

En fait, son attitude à l'égard de la décentralisation est une illustration de ce marketing politique dont sont empreintes ses principales décisions car une fois de plus il reprend à son compte un thème populaire dans l'opinion — et qui est un des engagements fondamentaux de la gauche — mais pour le vider de sa substance. Cette attitude, en demi-mesures et faux-semblants, est à l'image des hésitations de la droite qu'il incarne bien.

Qui ne voit en effet que, face aux questions de société qu'elle ne peut résoudre, la droite est partagée entre deux comportements : le premier, celui de la droite libérale, se veut un essai de compréhension de leurs causes profondes. Mais, comme il est impuissant à mettre en œuvre une action efficace et soutenue pour les supprimer, il fait le lit du second comportement, celui de la droite autoritaire. Négation brutale des problèmes, puis renforcement de la répression face aux conséquences de cette négation, en sont les caractéristiques, hélas ! bien connues.

C'est la première attitude qu'incarne M. Valéry Giscard d'Estaing. Car, en réalité, le libéralisme avancé n'est autre chose qu'une gestion au jour le jour du moindre mal, et la diffusion des responsabilités qu'on nous promet masque en fait une dictature de l'impersonnel, sous des formes changeantes mais en définitive renforcées.

***

Quel démocrate ne se réjouirait de véritables mesures de décentralisation en faveur des communes ? Mais s'agit-il bien de cela ? On nous assure qu'avec les décisions seront décentralisés les moyens correspondants : fort bien ! Mais l'appareil d'État — c'est-à-dire localement le préfet et ses services administratifs — détient toujours le pouvoir réglementaire et celui de tutelle.

Par ailleurs, et surtout, l'échelon communal est presque toujours trop étroit pour l'aire géographique des décisions prises, notamment en matière d'équipements collectifs. Laisser les communes se faire concurrence entre elles, c'est créer à coup sûr le renforcement du pouvoir du préfet, le seul en position d'arbitrage entre elles. Ainsi le pouvoir donne-t-il d'une main l'illusion de la démocratie, de la décentralisation, alors que, de l'autre et en même temps, il crée toutes les conditions pour que ses mesures se traduisent en fait par un renforcement du centralisme, de la technocratie.

Prétendre vouloir la décentralisation en instituant l'État comme seul interlocuteur des trente-six mille communes est une hypocrisie. Et pourtant, depuis le temps que l'édifice de la décentralisation est esquissé, la condition de sa réussite est bien connue : il ne saurait y avoir de décentralisation sans régionalisation hardie, car la région est la clé de voûte de l'ensemble. Qui oserait prétendre que le département peut être un niveau de décentralisation, tant que le préfet, nommé par l'État, en est l'exécutif ? C'est pourquoi la gauche a inscrit de longue date dans ses objectifs la démocratisation du département. Le parti socialiste pour sa part aura l'occasion de préciser l'articulation qu'il propose entre les nouvelles responsabilités d'un département et la nécessaire émergence de l'échelon intercommunal et du « pays », qui en fasse la grande assemblée des communes.

***

Le département a été précisément construit comme l'instrument du centralisme étatique, pour briser les anciennes provinces. Il est le verrou du système politique bloqué que nous subissons et qui transforme les élus en notables, complices d'une bureaucratie au service des préfets. Il est donc vain d'en attendre une revitalisation quelconque de la démocratie.

Des mesures d'assistance sectorielle et décidées à Paris ne remplaceront jamais un plan de développement régional démocratiquement élaboré et exécuté par les intéressés eux-mêmes. Car pour qu'une mise en valeur de la région profite réellement à l'ensemble des intéressés, elle doit être décidée sur place, ce qui suppose que la région soit dotée à la fois de la responsabilité de ses moyens et des moyens de ses responsabilités. Les deux vont ensemble, ou l'ensemble n'est qu'un trompe-l'œil. Ce n'est pas par hasard si l'amorce de régionalisation et la planification globale ont dépéri ensemble à la fin des années 60 : ce sont les mêmes raisons pour lesquelles elles sont toutes deux à la fois plus nécessaires que jamais et impossibles à mettre en œuvre par la droite.

Les régions ressentent durement leur situation de dépendance de Paris et des centres de décisions extérieures, qui sont ceux des firmes multinationales. Encore plus que d'autres, les régions de langues et cultures minoritaires se sentent actuellement enfermées dans une impasse qui est le produit conjugué de la crise économique, de l'absence de responsabilités collectives et individuelles, et de la massification culturelle. Des atouts de développement, des richesses culturelles, les régions n'en manquent pas. Mais seule la responsabilité de leur devenir peut les mobiliser, leur donner le goût de la démocratie.

***

Tant que, malgré de grands discours humanitaires, tout pouvoir sera délégué d'en haut et contrôlé a *priori* de manière centralisée, tant que le potentiel d'initiatives, d'enthousiasmes, que représentent les diversités régionales, sera suspecté par des administrations dont les projets de réformes servent d'alibi à leur immobilisme, le cercle vicieux de l'apathie et de l'autoritarisme sera à l'œuvre partout, et le cercle infernal de la répression et de la violence menacera, en plus, de se déclencher dans certaines régions.

A quoi reconnaît-on un serpent de mer ? A ce que, périodiquement, la montagne accouche d'une souris ! Il en est ainsi, pour la troisième fois (une par président) depuis le début de la V[e] République, en ce qui concerne la décentralisation. Chaque fois, le pouvoir fait semblant de satisfaire cette aspiration, largement majoritaire dans l'opinion. Mais, en refusant de créer le cadre approprié qui lui permette de se structurer, en reprenant d'une main ce qu'il donne de l'autre, il prend le risque grave pour la démocratie que les déceptions accumulées ne la fassent apparaître comme un faux-semblant. Dans le grand débat qui s'ouvre enfin sur la décentralisation, les socialistes entendent dire que la voie de la démocratie pour nos communes passe par la région.

(*) Député du Finistère, membre du bureau exécutif du parti socialiste.





Le Monde

# économie

## SOCIAL

### Les métallurgistes C.F.D.T. estiment que leur action dans la crise de la sidérurgie a été positive

M. Georges Granger, secrétaire général de la fédération de la métallurgie C.F.D.T., a, le 28 mai, devant la presse, estimé que sa stratégie avait *« partiellement réussi »*. Certes, il n'a pas été possible de faire revenir le gouvernement et le patronat sur leur abandon relatif de la fabrication des produits longs nécessaires aux équipements collectifs.

En revanche, M. Granger estime que les négociations au ministère de l'industrie pourraient déboucher sur une modification du volume et de la nature de la production sidérurgique, si la prévision de croissance du gouvernement (1 % par an) était dépassée.

Sont également positifs le sursis d'un an accordé à l'usine de Denain et les prochaines discussions avec la direction d'Usinor concernant Longwy, et, surtout, l'engagement des pouvoirs publics qu'il n'y aurait pas de fermeture d'installations tant que ne sera pas créé un emploi de remplacement.

Quant aux négociations sur les conventions sociales, M. Granger estime qu'elles seront difficiles, en particulier au sujet du champ d'application de la convention, du taux de ressources pour les préretraites, des garanties pour les travailleurs mutés et enfin de la réduction de la durée du travail.

Les stratégies de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont été totalement opposées, a encore dit M. Granger, car la C.G.T. *« a engagé une bataille pour l'acier et nous pour l'emploi. Pour nous, il faut faire des propositions crédibles en matière industrielle pour mobiliser les travailleurs et non pas suggérer le tout ou rien comme le fait la C.G.T. »*.

Néanmoins, la C.F.D.T. propose une réunion à la C.G.T. et à toutes les autres organisations pour lancer une quinzaine d'action dans la sidérurgie.

### M. ANDRÉ GIRAUD CROIT EN L'AVENIR DE LA SIDÉRURGIE LORRAINE

**« La sidérurgie lorraine n'est pas condamnée, tout l'action du gouvernement vise, au contraire, à organiser son redressement », a déclaré, lundi 28 mai, devant le comité économique et social de la Lorraine, M. André Giraud, ministre de l'industrie. Il a évoqué, d'autre part, les trois directives prises par le gouvernement dans le but de favoriser l'expansion de la sidérurgie lorraine : rétablir la compétitivité de l'industrie sidérurgique, offrir à chaque sidérurgiste dont l'emploi est menacé une solution adaptée, et susciter l'implantation d'activités industrielles nouvelles. A ce propos, le ministre a confirmé le développement du secteur de l'automobile à Longwy, et a annoncé, d'autre part, le lancement en Lorraine de l'opération « micro-électronique », destinée à familiariser les petites et moyennes entreprises avec ce secteur.**

### REPRISE DU TRAVAIL A HAYANGE

**Les deux cents ouvriers fondeurs du haut fourneau de Hayange (Moselle) en grève depuis le 17 mai ont repris le travail lundi 28 mai au poste du matin, ainsi que huit cents ouvriers mis en chômage technique. Les fondeurs ont obtenu des aménagements de salaires selon leurs catégories.**

**Depuis le 17 mai, les trois hauts fourneaux de l'usine Patural de Hayange avaient été progressivement mis en veilleuse et l'aciérie de Sollac-Seremange (Moselle), privée de fonte, ne pouvait plus fonctionner.**

### Légers progrès dans les négociations entre la direction et les syndicats de Solmer

De notre correspondant régional

Marseille. — L'issue du conflit qui paralyse l'entreprise Solmer, de Fos-sur-Mer, depuis le 5 avril, semblait toujours incertaine ce mardi 29 mai après la réunion, la veille, à Marseille entre la direction et les syndicats. Quelques légers progrès ont cependant été réalisés.

La direction a confirmé sa proposition de relever, en faveur des plus bas salaires, la prime semestrielle d'entreprise, dont le plancher serait désormais fixé à mille neuf cents francs, alors qu'elle ne représentait jusqu'ici qu'un demi-mois de salaire. Cette mesure se traduirait pour environ un millier de salariés par une augmentation moyenne de deux cents francs. Le montant de cette prime pourrait d'autre part être réévalué périodiquement, selon des modalités à définir. La direction s'est également engagée à examiner, lors de deux réunions qui auront lieu en juillet et en novembre, les problèmes posés par l'harmonisation des salaires.

Au sujet des licenciements de deux délégués syndicaux, la direction s'en remet à la décision du ministre du travail auprès duquel elle introduit un recours. Elle a cependant accepté que le sort d'un troisième licencié, non protégé, soit celui des deux autres salariés concernés. Elle a, d'autre part, légèrement atténué les conséquences professionnelles et financières des décisions de mise à pied prises à l'encontre de plusieurs grévistes au cours du conflit.

La direction de Solmer s'est refusée cependant à toute augmentation de salaires *« sous quelque forme que ce soit »*. Les syndicats n'ont pas obtenu satisfaction non plus sur l'indemnisation du chômage technique, si l'on excepte l'octroi d'une prime fixe de redémarrage de 200 F portée à 300 F pour les salaires inférieurs à 3 500 F (six cents salariés bénéficieraient de cette mesure). Les jours chômés pourront être imputés sur les congés payés. Des avances remboursables, représentant jusqu'à 60 % des salaires perdus du fait du chômage technique, ont été également proposées par la direction.

#### Paye amère

Au bout de deux mois de conflit, ces résultats sont considérés par les syndicats comme *« peu encourageants »*. Leurs quelques aspects positifs se sont trouvés, d'autre part, annulés par l'effet désastreux de l'envoi des bulletins de paye du mois de mai, dont un grand nombre — cinq cents selon la C.F.D.T. — sont d'un montant nul ou même négatif. Ces bulletins se rapportent en effet à la période « pointée » du 9 avril au 13 mai, c'est-à-dire celle correspondant en totalité — sauf une brève interruption pour certains salariés du 4 au 11 mai — aux jours chômés. L'intersyndicale a dénoncé à ce propos *« l'attitude provocatrice de la direction »* et s'est refusée par avance *« à répondre des actes de désespoir des travailleurs. Qui sème le chômage et la famine,* a-t-elle déclaré, *récolte la révolte et la violence. »* Certains salariés se trouveraient redevables à la direction de plusieurs centaines de francs.

GUY PORTE.

### Le secrétaire général de F.O. à l'Hôtel Matignon

#### M. BERGERON : le retard subi par les traitements des fonctionnaires va être comblé.

Reçu le 28 mai par le premier ministre, M. Bergeron, secrétaire général de F.O., a ensuite déclaré que le gouvernement était prêt *« à lâcher quelque chose, s'il le faut, pour rattraper le retard pris entre les rémunérations des fonctionnaires et le coût de la vie »*.

Le gouvernement pourrait prendre sa décision lors du conseil des ministres du 30 mai ou du 6 juin, déclare-t-on à l'hôtel Matignon. Une rencontre avec le secrétaire d'Etat à la fonction publique aura lieu le 5 juin. Force ouvrière, pour sa part, maintient le principe d'une grève de vingt-quatre heures le 8 juin.

● *Accord de salaires pour les personnels des caisses de sécurité sociale* (162 000 agents). — L'accord qui vient d'être signé par les syndicats F.O., C.F.T.C. et C.G.C. prévoit le maintien du pouvoir d'achat par quatre majorations successives d'ici au 1er décembre, soit + 8,50 % et un ajustement en fin d'année. Le salaire annuel garanti est porté à 32 750 francs, soit 2 730 francs par mois, contre 2 625 francs, toutes primes comprises (environ + 4 %). De plus, chaque agent reçoit uniformément une prime de 250 francs et une majoration d'indice de 2 points (environ 1 % pour la grande masse du personnel). La sauvegarde du financement du régime de retraite est assurée par une augmentation des cotisations de 1,5 % d'ici à 1981 (plus faible pour la part des salariés).

● *La C.G.T. prépare une marche sur Lille pour le 6 juin prochain.* — Cette journée d'action sera marquée par des débrayages allant jusqu'à vingt-quatre heures dans le textile, la sidérurgie, les mines, les transports et l'industrie automobile. La C.F.D.T. a refusé de s'y associer.

### Les ports paralysés pendant trois jours

#### LES NÉGOCIATIONS ENTRE LES DOCKERS ET LES ENTREPRISES DE MANUTENTION SONT DANS L'IMPASSE.

Le mot d'ordre de grève lancé par la fédération C.G.T. des ports et docks pour les 26, 27 et 28 mai a été suivi quasiment à 100 % dans tous les ports français. La fédération C.G.T. indique que les négociations avec l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM) sont actuellement au point mort car *« les patrons posent des conditions inacceptables ». « Nous avons fait des contre-propositions que les employeurs n'ont pas voulu examiner. Ils posent des préalables, et notamment veulent qu'un accord national contienne des dispositions contraignantes à l'égard des dockers, invitant chaque syndicat de travailleurs portuaires à négocier port par port pour améliorer la productivité et réaliser des économies. Ce que nous rejetons catégoriquement »*.

Au siège de l'UNIM, on indique que les entreprises de manutention souhaitent que des études communes soient faites dans chaque port pour voir de quelle manière on pourrait alléger les effectifs de dockers ici, les accroître là, ou améliorer les horaires pour mieux servir la clientèle.

Cinq points sont actuellement en discussion entre l'UNIM et la fédération C.G.T. des ports et docks : l'indemnisation des jours fériés, l'octroi d'une cinquième semaine de congés payés, l'amélioration des points de retraite, la création de caisses d'œuvres sociales, et le relèvement de l'indemnité de garantie de 84 F à 101 F par jour (il s'agit de la rémunération versée aux dockers qui ne trouvent pas d'embauche, dans une limite de cent cinquante jours par an). Le taux de cette indemnité est fixé par le gouvernement mais est payée par les employeurs. Elle a été relevée de 12,3 % en novembre dernier et de 10,9 % en novembre 1977.

● *Les dirigeants de la C.G.T. et de la C.F.D.T.*, au cours d'une rencontre de trois heures, le lundi 28 mai, ont traité diverses questions en suspens : les perspectives après le congrès de la C.F.D.T. et celui de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats), l'action revendicative, l'unité d'action, etc.

## Le troisième « pacte national » pour l'emploi des jeunes

### Les dispositions

Développer les mesures qui ont donné satisfaction et adapter les dispositions qui ont moins réussi, tel est, officiellement, le programme du troisième « pacte national » pour l'emploi des jeunes de moins de vingt-six ans et de certaines catégories de femmes seules. Le conseil des ministres de mercredi affinera certains points de détail, en tranchera d'autres, mais, dans ses grandes lignes, le troisième « pacte », qui ne comporte pas de dispositions nouvelles par rapport à ses « prédécesseurs », sera le suivant :

1. — *Exonération des charges sociales.* — Elle est fixée à 50 % pendant un an pour tout jeune définitivement embauché. La mesure s'applique à toutes les entreprises, quelles que soient leur taille et leur chiffre d'affaires, alors que le « pacte-bis » ne faisait bénéficier de cette disposition que les établissements employant moins de cinq cents salariés et ayant un chiffre d'affaires inférieur à 100 millions de francs. On revient ainsi, selon le vœu du C.N.P.F., très près des mesures de 1977. Une inconnue subsiste : le gouvernement accordera-t-il cette faveur pour toute embauche ou bien pour toute embauche « supplémentaire » ?

Pour ce qui concerne les apprentis, cette exonération est totale pendant toute la durée de l'apprentissage (loi du 3 janvier 1979 « intégrée » au « pacte »). Dans l'artisanat : deux ou trois ans, selon la durée du contrat. Dans l'industrie : un an, peut-être deux.

2. — *Contrats emploi-formation.* — Cette formule ne subit pas de modifications notoires — toujours deux types de contrat : de cent-vingt à cinq cents heures et de cinq cents à mille deux cents heures, — mais les formalités administratives seront encore allégées, afin de faire progresser le rythme actuel de quarante mille contrats emploi-formation par an, jugé insuffisant.

3. — *Stages pratiques en entreprise.* — Le deuxième « pacte » réservait aux seuls travailleurs manuels le bénéfice de cette mesure. Elle sera étendue à toutes les catégories de jeunes — rémunérés à 90 % du SMIC — et, là encore, on revient aux dispositions de 1977. C'est la formule qui, d'un « pacte » à l'autre, a été le plus abandonnée : cent quarante mille stages en 1977, moins de vingt mille en 1978. Un effort particulier sera entrepris pour que ces stages soient suivis d'embauches définitives. La formation théorique de cent vingt heures — dont le patronat réclamait la suppression en raison des difficultés rencontrées dans les toutes petites entreprises — serait en principe maintenue.

4. — *Stages de formation.* — Pas de changement sensible, sauf leur durée. Le gouvernement pourrait préconiser qu'ils s'étalent *« de quatre à six mois »* au lieu de *« six mois maximum »*. La différence paraît peu importante, dans la mesure où les stagiaires optent de préférence pour la longueur maximum, soit six mois.

● *Les femmes seules :* les mesures mentionnées ci-dessus — sauf, comme dans le « pacte » précédent, les embauches avec exonération des charges sociales — sont reconduites pour les femmes veuves, divorcées, mères célibataires ou cherchant à se réinsérer dans la vie professionnelle, que que soit leur âge. Seul changement : les délais pendant lesquelles elles pourront, pour certaines catégories d'entre elles, bénéficier de ces dispositions pourraient être portés de deux ans à cinq ans.

● *Le coût :* applicable, selon toute vraisemblance, au 1er juillet 1979 et reconductible, pour un an, au 1er juillet 1980, le troisième « pacte » coûtera, durant sa première année d'existence, de 3,5 à 4 milliards de francs. *« Plus près de 4 milliards »*, indique-t-on officieusement. Il sera financé par le budget de l'Etat.

Enfin, *deux mesures complémentaires* doivent être présentées au conseil des ministres du 30 mai par M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat : 1) un assouplissement des seuils fiscaux pour les entreprises de plus de neuf salariés (elles versent actuellement 3 % à partir de dix salariés, elles pourraient désormais ne commencer à payer qu'à partir de douze ou quinze employés) ; 2) une incitation à l'embauche pour les entreprises artisanales qui n'ont pas de salariés. Cette « incitation » pourrait prendre la forme d'une prime de moins de 10 000 francs par personne engagée ou d'une exonération des charges sociales.

### Un pis-aller qui dure

*(Suite de la première page.)*

Il permettra — ce n'est pas négligeable, mais ce n'est pas suffisant, — de placer une partie des nouveaux candidats au travail, en attendant une nouvelle vague de demandeurs d'emploi et un nouveau pacte.

Pourquoi ? Le premier pacte (juillet 1977-juillet 1978), avec ses exonérations totales des charges de sécurité sociale, avec ses stages pratiques en entreprise financés par l'Etat, avait évidemment reçu l'entière adhésion du C.N.P.F. (cinq cent cinquante mille places offertes), mais avait aussi coûté une fortune : 7 milliards de francs. Une fois — mais une fois seulement — passées les élections législatives, les pouvoirs publics avaient trouvé la note salée, trop salée.

Le deuxième contrat, volontiers appelé « pacte-bis », présenté par M. Boulin au printemps 1978 et dont certaines dispositions devaient, en principe, courir jusqu'en 1980, était infiniment plus restrictif : exonération des charges sociales et financement des stages pratiques réduits de moitié, en schématisant. Il n'était plus question, disait implicitement le ministre du travail et de la participation, de fournir au patronat une main-d'œuvre quasiment *g r a t u i t e*. L'Etat n'a mis que 2,5 milliards dans l'opération. Conséquence : le C.N.P.F. a suivi avec un enthousiasme qui a fait peine à voir (quelque deux cent soixante mille places offertes, quand le gouvernement en escomptait quatre cent mille).

A-t-on tiré aujourd'hui une quelconque leçon de ces expériences ? Apparemment oui. Elle peut se résumer ainsi : la raison du plus fort est toujours la meilleure. Les élections européennes maintenant, la c a m p a g n e présidentielle bientôt, nécessitaient de redonner au patronat l'« aide » souhaitée. Les finances publiques étant ce qu'elles sont, l'Etat, faute d'imagination, a confectionné une espèce de mayonnaise de l'emploi, à mi-chemin entre ses précédentes cuisines. *« Il fallait éviter de trop bouleverser »*, dit-on pudiquement rue de Grenelle.

Mais cette sorte de capitulation devant *« les problèmes structurels qui se posent aux jeunes »*, incombe-t-elle au seul ministère du travail et de la participation ? Ce n'est pas un secret : les relations entre M. Robert Boulin et le C.N.P.F. ne sont pas des meilleures, et l'on sait aussi que les quelques projets audacieux, en matière d'emploi, concoctés par la Rue de Grenelle — comme la taxation des heures supplémentaires ou la lutte contre les cumuls d'emplois — sont toujours restés dans les tiroirs de l'hôtel Matignon. Politique oblige. M. Robert Boulin, qui vient de battre le record de longévité ministérielle de Colbert, ne l'ignore pas, malgré son évidente bonne volonté sociale...

MICHEL CASTAING.

### Elections professionnelles

#### LA C.F.D.T. PROGRESSE A L'AFPA

La C.F.D.T. a enregistré une progression sensible, surtout au détriment de la C.G.T., aux élections du Comité national d'entreprise qui viennent d'avoir lieu à l'Association pour la formation professionnelle des adultes (environ neuf mille salariés). Elle obtient notamment 33,3 % des voix dans le deuxième collège (moniteurs) au lieu de 29,3 % en 1976, année des précédentes élections (20,1 % en 1966, année de la mise en place du comité d'entreprise), et 36,3 % des voix dans le troisième collège (cadres, professeurs, psychologues du travail) au lieu de 31,4 % en 1976 (21,5 % en 1966).

LES RESULTATS

**Premier collège (personnel administratif et de service) : inscrits, 4 305 (3 891 en 1976) ; exprimés, 3 536 (3 342). Ont obtenu : C.G.T., 1 623 voix, soit 45,8 % (au lieu de 47,9 %) ; C.F.D.T., 957 voix, soit 27 % (26,1 %) ; F.O., 815 voix, soit 23 % (22,1 %) ; C.G.C., 141 voix, soit 3,9 % (3,8 %).**

**Deuxième collège (moniteurs) : inscrits, 3 236 (3 016 en 1976) ; exprimés, 2 845 (2 754). Ont obtenu : C.G.T., 1 116 voix, soit 39,2 % (au lieu de 43,6 %) ; C.F.D.T., 950 voix, soit 33,3 % (29,3 %) ; F.O., 666 voix, soit 23,4 % (23,3 %) ; C.G.C., 113 voix, soit 3,9 % (3,8 %).**

**Troisième collège (cadres, professeurs, psychologues du travail) : inscrits, 2 004 (1 873 en 1976) ; exprimés, 1 724 (1 655). Ont obtenu : C.G.T., 338 voix, soit 22,5 % (au lieu de 24,9 %) ; C.F.D.T., 626 voix, soit 36,3 % (31,4 %) ; F.O., 271 voix, soit 15,7 % (14,1 %) ; C.G.C., 439 voix, soit 25,4 % (29,6 %).**





# ÉTRANGER

## LA CONFÉRENCE DE DAKAR

# M. Senghor a été élu président de l'Union monétaire ouest-africaine

**M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal, a été élu président de l'Union monétaire ouest-africaine, indique le communiqué final publié après le sommet de cette organisation qui vient de se tenir à Dakar. Les chefs d'Etat des six pays membres ont donné des directives pour que la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest participe davantage aux efforts de développement et d'intégration économique. Ils ont en outre décidé d'accroître la capacité d'intervention de la Banque ouest-africaine de développement, autre institution de l'Union monétaire.**

**Cependant, à Abidjan, le conseil des gouverneurs de la Banque africaine de développement (BAD) s'était définitivement prononcé pour l'ouverture de cet organisme à des pays non africains (une vingtaine). Selon le secrétaire général de la BAD, le capital de la Banque, qui est actuellement de 1.4 milliard de dollars, devrait être porté, en 1981-1982 à 6,3 milliards de dollars, dollars, devrait être porté, en 1981-1982, à 6,3 milliards de dollars, africains.**

## *Une devise forte*

De notre correspondant

Dakar. — Les chefs d'Etat des six pays membres de l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA) (Togo, Bénin, Niger, Côte-d'Ivoire, Haute-Volta, Sénégal) ont inauguré, samedi 26 mai, le nouveau siège de leur institut d'émission commun, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.). Le transfert de Paris à Dakar du siège de la B.C.E.A.O. marque l'achèvement de la mise en œuvre des réformes qui avaient été décidées d'un commun accord, en 1973, entre la France et ses partenaires de l'UMOA, afin notamment de permettre à ceux-ci de jouir d'une plus grande autonomie que par le passé.

Comme son homologue de l'Afrique équatoriale, la Banque centrale des Etats de l'Afrique équatoriale et du Cameroun, dont le siège a été, quant à lui, transféré à Yaoundé, la B.C.E.A.O. est une des institutions émettrices du franc C.F.A., c'est-à-dire du franc de la « Communauté financière africaine » (1). Cette devise est totalement garantie par le franc français et s'échange avec lui sans restriction et selon une parité fixe (1 franc C.F.A. = 0,02 franc français).

En parvenant à maintenir, depuis vingt ans, la plupart de ses anciennes colonies d'Afrique noire au sein de la zone franc, la France a incontestablement réussi à assurer la pérennité de conditions extrêmement favorables pour ses exportations et ses investissements. Elle n'en a pas moins imposé en même temps une limite très sérieuse à la balkanisation de toute cette vaste région que politiquement, elle n'avait pas pu éviter et qu'avait consacrée la « loi-cadre Defferre » du 23 juin 1956. Avec le recul du temps, il est clair que cette communauté monétaire a grandement facilité aussi le maintien à un bon niveau des échanges commerciaux entre les différents pays africains qui y participent.

C'est sur cette base solide qu'ont pu, par ailleurs, se construire les seules organisations de coopération régionale africaine : l'Union douanière et économique d'Afrique centrale (qui rassemble le Cameroun, le Centrafrique, le Congo et le Gabon), la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (où se retrouvent la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal), le Conseil de l'Entente enfin (au sein duquel coopèrent le Bénin, la Côte-d'Ivoire, la Haute-Volta, le Niger et le Togo).

Le franc C.F.A. est devenu la devise forte de l'Afrique de l'Ouest. Toutes les autres monnaies de la région, sans exception — y compris le naira nigérian, que garantit pourtant la plus importante production pétrolière de tout le continent, — s'échangent contre elle, au marché parallèle, à des cours très inférieurs à ceux fixés par leur valeur officielle. Depuis douze ans, le Mali, dont la France garantit la monnaie, mais qui était imprudemment sorti de l'UMOA sous Modibo Keita, aspire à retourner au sein de celle-ci. Périodiquement, des bruits qui ne paraissent pas être dénués de tout fondement donnent à entendre que la Mauritanie et même, plus récemment, la Guinée, qui sont sorties également de la zone commune, nourrissent des nostalgie analogues et souhaitent à tout le moins trouver en ce domaine des formules de rapprochement avec leurs anciens partenaires francophones.

En dépit de ces succès, les six pays actuellement membres de l'UMOA ne sauraient perdre de vue qu'ils font géographiquement partie d'un ensemble régional beaucoup plus peuplé (le Nigéria, à lui seul, compte plus de quatre-vingts millions d'habitants, soit deux fois et demie de plus qu'eux) et aux potentialités de tous ordres considérablement plus vastes. A terme, c'est à ce niveau que se joue leur avenir.

PIERRE BIARNÈS.

(1) Il y a quelques années encore C.F.A. signifiait « des côtes françaises d'Afrique ».

## *Les réserves de M. Diarra*

En contrepoint à cette inauguration et à l'installation de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest dans la tour de vingt-deux étages qui surplombe le port de Dakar, M. Mamadou Diarra, ancien directeur de l'Office des changes du Sénégal, émet de sérieuses réserves sur l'Union monétaire de l'Afrique de l'Ouest et son aptitude à développer harmonieusement les économies des pays membres.

*« Comment veut-on que de telles organisations deviennent de véritables unions économiques quand elles ne sont pas sous-tendues par de véritables unions monétaires ?*

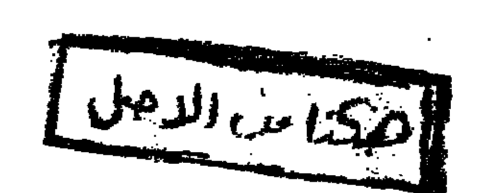
*» Pour nous en tenir, par exemple, à l'Afrique de l'Ouest, à la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (C.E.A.O.), créée récemment, correspond effectivement l'Union monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UMOA), mais cette dernière, aujourd'hui encore, pas plus que lors de sa création, n'a eu pour objectif premier de favoriser l'intégration économique de ses membres autrement que dans les textes. En effet, comme nous l'avons déjà indiqué, cette union monétaire favorise les échanges de chacun de ses membres avec l'extérieur plutôt que les échanges intra-africains. On peut en dire autant de l'Organisation monétaire des Etats de l'Afrique centrale, c'est-à-dire la Banque centrale des Etats de l'Afrique centrale (B.C.E.A.C.), qui ne s'est pas d'ailleurs dénommée, avec raison, union monétaire. »*

Et de proposer un nouveau système qui « *incorpore les besoins spécifiques à chaque Etat, qui leur donne une responsabilité accrue tout en maintenant une solidarité effective entre eux.*

*» La création, d'une part, dans chaque Etat, à la place de la monnaie commune intérieure actuelle (le franc C.F.A.), d'une monnaie nationale propre en rapport avec son potentiel économique : monnaie qui, en reflétant désormais de façon apparente l'évolution de la situation économique, servira de baromètre pour l'action gouvernementale, comme ce doit être le rôle normal de toute monnaie véritable.*

*» Le maintien, d'autre part, des Etats concernés en union monétaire. Mais une union monétaire qui marquera cette fois uniquement leur solidarité quant à leurs possibilités d'achat à l'extérieur ; autrement dit, pour la garantie de la monnaie commune, qui doit servir dans leurs relations avec l'extérieur. Cette monnaie commune extérieure, qui pourra d'ailleurs continuer à s'appeler franc C.F.A., sera donc seule émise, si la réforme est adoptée, par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont la dénomination et les attributions seront revues à cet effet. »*





# AFFAIRES

## Le Crédit agricole est devenu en 1978 le deuxième distributeur de prêts pour l'habitat

Les dirigeants du Crédit agricole ne sont pas mécontents de l'exercice 1978, qui aura assuré à la « banque verte » un meilleur équilibre entre les ressources collectées et les crédits distribués, tous deux en augmentation de 15,5 % environ. Au chapitre des ressources, ce sont les dépôts à vue qui ont le plus progressé (+ 17,3 %), la part du marché total détenue par le Crédit agricole s'élargissant de 17,3 % à 18,8 %. La croissance de l'épargne liquide et à court terme, qui représente 54,8 % de la collecte globale, a été moins rapide (+ 15,7 % contre 18,8 % en 1977 et 23,8 % en 1976).

La part de l'épargne-logement, premier produit d'épargne de la « banque verte », a néanmoins continué à augmenter à une vive allure (35 % en 1978 contre 40,7 % en 1977) : avec 41,2 milliards de francs d'en-cours, le Crédit agricole tient la première place avec 32 % du marché. En ce qui concerne la distribution du crédit, pour la première fois depuis 1975, l'en-cours des prêts accordés par l'établissement mutualiste a augmenté plus vite (15,5 %) que celui de l'ensemble des réseaux bancaires (11,9 %), grâce au développement des crédits non encadrés (+ 57 %), essentiellement pour le logement. Aujourd'hui, le Crédit agricole est le deuxième réseau distributeur de prêts à l'habitat, juste après le réseau Caisse des dépôts - H.L.M. et caisses d'épargne, avec 21,2 milliards de francs de prêts distribués contre 12,5 en 1977 (+69,3 %), sa part de marché passant de 12,8 % à 18 % environ du fait de la réforme du financement du logement.

Malgré ces progressions, l'établissement mutualiste dispose toujours de ressources (276 milliards de francs) largement supérieures à ses emplois (212 milliards de francs), son excédent de trésorerie atteignant 77 milliards de francs (+ 25 %) au 31 décembre 1978. Le placement de cet excédent sur le marché monétaire contribue toujours à gonfler les bénéfices dont il représente près de 70 % : plus de 1,2 milliard de francs en 1978 contre 1,05 milliard de francs en 1977 pour la Caisse nationale et 1,9 milliard de francs environ contre 1,5 milliard pour l'ensemble du Crédit agricole. Exceptionnellement, le produit des placements des fonds de l'épargne-logement depuis sa création à la fin de 1969 (700 millions de francs) a été ajouté aux résultats en raison de l'assujettissement du Crédit agricole à l'impôt sur les bénéfices à partir de 1979. Soumis normalement à l'impôt, un tel produit peut se transformer en déficit dans l'avenir si les titulaires de compte et plan d'épargne-logement demandent plus massivement à bénéficier des prêts réglementaires à taux préférentiel (5,5 %) dont le refinancement est très coûteux pour les banques.

### La réforme

M. Lallement, directeur général de la C.N.C.A., en présentant, lundi 28 mai, les résultats, a également fait le point devant la presse sur la réforme du Crédit agricole, intervenue en novembre dernier. Les arrêtés précisant le champ d'extension des compétences de la banque devraient être publiés incessamment. Les futurs emprunteurs, au titre de la réforme (essentiellement les P.M.E. en milieu rural, les industries agro-alimentaires non coopératives et les ménages des villes touchées par l'extension géographique du champ d'intervention du Crédit agricole), ne seront pas sociétaires de la banque mutualiste. En tranchant dans ce sens la querelle dite du sociétariat, les pouvoirs publics donnent satisfaction à ceux des professionnels de l'agriculture qui entendent conserver seuls le pouvoir au sein du Crédit agricole. Il semble toutefois que le débat sur le fond doive se poursuivre sans date butoir pour le conclure.

La réforme de novembre 1978 a donné aux caisses régionales la faculté d'intervenir dans le financement des P.M.E. du milieu rural et des industries agro-alimentaires (I.A.A.). La doctrine du Crédit agricole en la matière, si les modalités ne sont pas encore définies avec précision, repose sur trois points : seront financées en priorité celles des entreprises à statut privé qui entretiennent de bonnes relations tant avec les producteurs qu'avec le mouvement coopératif. En second lieu, les conditions de crédit seront moins avantageuses que pour les entreprises coopératives. Enfin, les caisses régionales pourront reprendre pour leur propre compte, en totalité ou en partie, les clients d'Unicrédit, filiale que la caisse nationale avait créée précisément pour financer les I.A.A.

Celle-ci, a toutefois précisé M. Lallement, pourra garder ses clients directs et participer à des pools de financement. Elle conservera la maîtrise des opérations de crédit à l'étranger, secteur qui est en plein développement : les en-cours de prêts pour l'exportation de produits ou d'équipements agricoles s'élevaient fin décembre 1978 à 368 millions de dollars. Le Crédit agricole a réalisé des opérations conjointes avec la Banque mondiale sur la Roumanie et la Yougoslavie, ouvert des bureaux à Francfort, Milan et Chicago, passé un accord de coopération avec un important importateur américain et est représenté à Tokyo. Ces implantations sont essentiellement réalisées pour assister les entreprises agro-alimentaires françaises intéressées par les marchés étrangers.

# ÉNERGIE

SELON LE GROUPE SHELL

## L'hiver prochain sera difficile pour les pays industrialisés

Les stocks pétroliers des pays industrialisés ne pourront être reconstitués *« à un niveau satisfaisant pour affronter sans difficulté l'hiver »*, a déclaré, le 28 mai, M. André Bénard, directeur général du groupe Royal Deutch Shell.

Malgré la reprise de la production de pétrole de l'Iran (actuellement à 4 millions de barils par jour) il manque, en effet, 2 millions de barils par jour pour relever les stocks réduits ces derniers mois. L'augmentation des prix du pétrole est aussi préoccupante que la réduction des approvisionnements, a estimé M. Benard.

Evoquant la structure « chaotique » des prix, M. Bénard doute que l'Arabie Saoudite, seul pays de l'OPEP à ne pas appliquer de surprime au niveau-plancher de 14,56 dollars le baril *« puisse maintenir longtemps »* cette position, évoquant l'échéance de la conférence de l'OPEP le 26 juin.

Le directeur de Shell croit que le seul remède du monde occidental se trouve dans une action *« radicale »* de réduction de la consommation du pétrole. *« J'espère que lorsque la situation de crise immédiate sera passée,* a ajouté M. Bénard, *les gouvernements et les opinions publiques ne s'assoupiront pas de nouveau ».*



# CONJONCTURE

*Après le mauvais résultat d'avril*

## L'inflation retrouve en France un rythme annuel de 11 %

« Résultat moyen. » Tel a été le commentaire de M. Monory, ministre de l'économie, après qu'ait été rendu officiel l'indice des prix de détail pour avril (+ 1 % par rapport à mars comme nous l'avons indiqué dans nos éditions d'hier).

Il faut, a déclaré en substance le ministre, tenir compte des contraintes extérieures comme la hausse des prix de l'énergie et des matières premières, et du climat qui a fortement influencé les cours des produits alimentaires. Interrogé sur la très forte hausse des prix des services, M. Monory a souligné que certaines catégories d'hôtels avaient des tarifs très bas et qu'une révision était nécessaire, d'autant que les touristes étrangers apportent chaque année une quantité de devises non négligeable.

« L'objectif général, a indiqué M. Monory, reste de ne pas dépasser 10 % de hausse pour l'année. Un tel résultat n'est pas remis en cause pour le moment, mais il faut que chacun soit raisonnable dans ses exigences et notamment il faut savoir accepter un certain maintien du pouvoir d'achat. »

M. Monory a également affirmé qu'il n'avait nullement l'intention de modifier l'indice, en en retirant, par exemple, les produits énergétiques. « Je n'imagine pas de bâtir un indice qui m'arrange, de même que je ne casse pas le thermomètre quand j'ai de la fièvre », a-t-il déclaré.

« Je ne changerai pas de cap, a conclu le ministre au sujet de la libération des prix des services et de la distribution, car on ne peut mener la politique que je fais en changeant de cap tous les six mois. »

Reste à savoir, si à l'Elysée comme à Matignon on partage la même analyse et si l'on tient les mêmes résolutions. Cela n'est pas évident du tout. Il semble que les pouvoirs publics soient maintenant assez partagés sur ce qu'il convient de faire.

Les prix de détail ont augmenté de 1 % en avril par rapport à mars, l'indice calculé par l'INSEE s'inscrivant à 215,1 contre 213 le mois précédent sur la base 100 en 1970. Sur les trois derniers mois connus (février, mars, avril), le rythme annuel de l'inflation atteint maintenant en France 10,8 %. Par rapport à avril 1978 — c'est-à-dire en un an — l'augmentation des prix est de 10 % exactement.

● *Les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,8 % en avril* (+ 0,9 % en mars) et de 7,8 % par rapport à avril 1978. En rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus, la hausse est de 9,5 %.

Quels sont les produits qui ont le plus augmenté ? On trouve à nouveau les produits à base de céréales : + 1,1 % par rapport à mars (après une hausse de 2,7 % en mars par rapport à février). En un an l'augmentation du prix du pain et autres produits de la boulangerie atteint ainsi 16,3 %.

Mais la hausse calculée sur les trois derniers mois connus est de 21 % en rythme annuel.

Parmi les principaux facteurs « alimentaires » de hausse, on trouve aussi les boissons alcoolisées (+ 1,2 % en un mois, + 12 % en un an) ; les fruits et légumes (+ 1,1 % en un mois), mais + 5,9 % seulement en un an), les produits de la pêche (+ 0,9 % en un mois, + 10,1 % en un an).

Seul poste en baisse : les œufs (— 3 % par rapport à mars) dont les prix sont inférieurs à ce qu'ils étaient un an plus tôt (— 4,8 % par rapport à avril 1978). A noter également que les boissons non alcoolisées (café, chocolat, jus de fruit...) restent pratiquement stables (+ 0,1 %) et baissent même par rapport à avril 1978 (— 2,2 %).

● *Les prix des produits manufacturés ont augmenté de 0,9 % en un mois* et de 10,5 % en un an. Calculé sur les trois derniers mois connus, le rythme annuel de hausse est de 9,9 %.

Ce sont les prix de l'habillement et des textiles qui « tirent » le plus ce poste en avant : + 1,3 % en un mois (après déjà + 1,1 % en mars). En un an, la hausse est de 10,6 %.

Mais le textile n'est pas le seul responsable. On trouve aussi les « appareils ménagers » (+ 1,2 %), les produits détersifs et d'entretien (+ 1,2 %), etc.

● *Les prix des services ont augmenté de 1,4 % en un mois.* C'est la plus forte hausse de l'indice, après une augmentation déjà rapide en mars (+ 0,9 %). En un an, la hausse est de 11,5 % (avril 1979 comparé à avril 1978). Mais elle atteint 13 % en rythme annuel calculé sur les trois derniers mois connus.

Quelles sont les principales causes connues de la flambée des prix des services ? On trouve, bien sûr, les loyers (+ 2,3 % en un mois, + 10,6 % en un an), mais aussi les « services » liés à l'utilisation des véhicules privés (+ 1,5 % en un mois, + 11,8 % en un an), les hôtels, cafés, restaurants, cantines (+ 1,7 %, + 12,1 %).

0,3 % D'INFLATION — « C'EST GRÂCE À NOTRE POLITIQUE »

1 % D'INFLATION — « C'EST PIRE AILLEURS »

PLANTU

(Dessin de PLANTU.)

● *Le coût de la vie en Suisse* n'a augmenté que de 0,3 % en avril. Cette hausse des prix à la consommation, qui situe à 2,6 % le taux d'inflation en un an (d'avril 1978 à avril 1979), est inférieure à celle qui avait été observée durant les trois premiers mois de l'année (0,4 % en janvier, 1,1 % en février et 0,5 % en mars). La hausse d'avril est notamment imputable au relèvement des prix des postes « alimentation » (+ 0,4 %) « chauffage et éclairage » (+ 0,8 %) et « santé et soins personnels » (+ 1,1 %). En 1978, le coût de la vie avait augmenté en Suisse de 1,1 % seulement. — *(A.F.P.)*

## LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR + bas | + haut | UN MOIS Rep + ou Dép. — | | DEUX MOIS Rep + ou Dép. — | | SIX MOIS Rep + ou Dép. — | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. .. | 4,4500 | 4,4535 | — 130 | — 100 | — 200 | — 160 | — 480 | — 415 |
| $ can. ... | 3,8529 | 3,8565 | — 125 | — 90 | — 220 | — 185 | — 475 | — 405 |
| Yen (100). | 2,0090 | 2,0125 | + 20 | + 50 | + 65 | + 105 | + 270 | + 315 |
| DM ...... | 2,3160 | 2,3195 | + 25 | + 55 | + 70 | + 105 | + 220 | + 275 |
| Florin ... | 2,1190 | 2,1220 | — 25 | + 5 | — 30 | + 5 | — 65 | — 15 |
| F.B. (100). | 14,4140 | 14,4295 | — 115 | — 20 | — 250 | — 95 | — 740 | — 435 |
| F.S. (100) | 2,5560 | 2,5595 | + 105 | + 135 | + 240 | + 280 | + 735 | + 800 |
| L. (1 000). | 5,1865 | 5,1925 | — 320 | — 260 | — 475 | — 390 | —1100 | — 970 |
| £ ........ | 9,1140 | 9,1245 | — 330 | — 270 | — 640 | — 540 | —1475 | —1325 |

## TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DM ...... | 4 15/16 | 5 5/16 | 5 3/8 | 5 3/4 | 5 5/8 | 6 | 6 7/16 | 6 13/16 |
| $ E.-U. .. | 30 | 30 3/8 | 10 13/16 | 11 3/16 | 10 5/16 | 10 11/16 | 10 11/16 | 11 1/16 |
| Florin ... | 6 3/4 | 7 1/2 | 7 3/4 | 8 1/4 | 7 15/16 | 8 3/8 | 8 7/8 | 9 5/16 |
| F.B. (100). | 5 1/2 | 7 1/2 | 8 1/8 | 8 7/8 | 8 3/8 | 9 1/8 | 9 1/8 | 9 7/8 |
| F.S. ...... | 6 7/8 | 8 1/8 | 1 1/2 | 1 7/8 | 1 9/16 | 1 15/16 | 2 1/2 | 2 7/8 |
| L. (1 000). | 11 3/4 | 16 1/4 | 13 | 14 1/4 | 12 1/8 | 13 | 12 3/8 | 13 1/4 |
| £ ........ | 11 1/4 | 12 1/4 | 11 1/2 | 12 1/2 | 11 3/4 | 12 1/2 | 11 3/4 | 12 1/2 |
| Fr. franç.. | | » | 11 1/2 | 12 1/8 | 11 1/8 | 11 5/8 | 11 1/4 | 11 3/4 |

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

## LA FÉDÉRATION DES TRAVAUX PUBLICS S'INQUIÈTE D'UNE NOUVELLE BAISSE EN VOLUME DES INVESTISSEMENTS DE L'ÉTAT

M. Philippe Clément, président de la Fédération nationale des travaux publics et vice-président du C.N.P.F., s'est inquiété récemment à Lyon de la loi de finances pour 1980 en matière d'équipements publics. Il a estimé *« impensable que les engagements pour 1980 ne soient pas supérieurs à ceux de 1979, ce qui revient à dire qu'en francs constants ils subiraient une diminution d'au moins 10 % ».* Près de 80 % des marchés de travaux publics sont fournis par l'Etat et les collectivités publiques.

En 1978, le montant des travaux réalisés a baissé en volume de 4,3 %, tandis que les effectifs de la main-d'œuvre productive ont baissé de 1,7 %.

Pour M. Clément, la lutte contre le chômage *« passe par le bâtiment et les travaux publics (...). Des projets pour 15 milliards de francs sont prêts. Un million et demi de francs correspondent à cinq emplois directs ».*

RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans l'article publié dans « le Monde de l'économie » du 29 mai sur « les effets pervers de la loi Monory » de M. Jean-Richard Sulzer. A la fin du troisième paragraphe, il est dit que le taux du prélèvement libératoire sur le revenu des obligations est demeuré inchangé à 33 1/3 %. C'est 25 % qu'il fallait lire.

# TRANSPORTS

LE CONTRE-SALON DE L'AUTOMOBILE

## La réduction de la vitesse pourrait-elle alléger sensiblement la facture pétrolière ?

Plusieurs associations ont inauguré le lundi 28 mai un contre-salon de l'automobile dans les anciens abattoirs de La Villette, avenue Jean-Jaurès, dans le dix-neuvième arrondissement. Des photos de voitures abîmées dans des accidents et des slogans en faveur de la sécurité routière caractérisent cete exposition, dont les organisateurs ont récemment proposé que l'usage de la voiture soit interdit un jour par mois

*« Nous ne sommes pas contre l'automobile,* devait souligner M. Roger Lapeyre, de l'association Les droits du piéton, *mais contre sa déification. La voiture est dévoreuse d'énergie et d'espace. Nous voulons limiter son rôle par le développement des transports collectifs et l'usage du vélo. »*

Pour M. Philippe Saint-Marc, secrétaire général du Comité national pour la sécurité des usagers de la route, *« à l'heure où l'on parle d'économies d'énergie, la fameuse chasse au « gaspi » ne permet d'économiser que 300 000 tonnes de pétrole sur les 15 millions de tonnes nécessaires aux transports routiers ». « Nous proposons,* a continué M. Saint-Marc, *une réduction de la vitesse à 90 km/h. sur autoroute, 70 km/heure sur les routes et 50 km/h. en ville, ainsi que le transfert d'une partie du trafic routier vers le rail et l'eau. » « Les contrôles policiers sont de moins en moins fréquents »,* a ajouté M. Saint-Marc, qui a conclu en proposant *« une reconversion de l'industrie automobile puisque sa production stagne depuis plusieurs années ».*

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

## CAISSE NATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

**C.N.T. obligations 10,20 % 1976**

Les intérêts courus du 3 juin 1978 au 2 juin 1979 seront payables à partir du 3 juin 1979, à raison de 91,80 francs par titre de 1 000 francs nominal contre détachement du coupon n° 3, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 francs.

En cas d'option pour le régime de prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément du prélèvement libératoire sera de 15,29 francs, soit un net de 76,51 francs.

Le paiement des coupons sera effectué sans frais aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels ainsi qu'aux caisses des comptables directs du Trésor (trésorerie générale, recettes des finances et perceptions), auprès des bureaux de poste et au siège de la C.N.T., 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15.

Il est rappelé que les intérêts concernant les titres nominatifs seront réglés directement aux titulaires par la Caisse nationale des télécommunications.



# URBANISME

## La mairie de Paris étudie les moyens d'embellir mille deux cents murs de la capitale

### *Le peintre Vasarely sollicité?*

**Comment « habiller » les murs pignons (il en existe mille deux cents de la capitale ? M. Jacques Chirac vient de demander à ses services d'étudier diverses solutions pour rendre plus agréables à l'œil et plus « vivants » ces murs dont beaucoup sont aujourd'hui envahis par la publicité.**

Les murs pignons sont des pans de mur qui se trouvent dégagés à la suite de l'application des règles d'alignement (en retrait) des immeubles. Il en existe peu dans les quartiers construits à l'époque d'Haussmann. On les trouve surtout dans les arrondissements périphériques et sur les grands axes de pénétration ; c'est-à-dire dans les parties de la ville n'ayant pas été aménagées par le baron qui transforma Paris au siècle dernier.

Parmi les artistes auxquels le maire pourrait faire appel pour colorer ces murs figure notamment le peintre Vasarely. Mais il existe d'autres hypothèses étudiées : quand l'architecture voisine le permet, on pourrait transformer, par exemple, ces murs en façade, comme celle qui existe actuellement rue de Vaugirard, près du Sénat. Selon les services de la Ville, cette solution est particulièrement bienvenue dans les secteurs sauvegardés. On peut également jouer avec le trompe-l'œil à l'italienne et revêtir le mur d'une treille, comme cela a été fait au carrefour formé par les rues de Seine et Jacob. Enfin, la restauration de vieilles publicités peintes sur les murs, délavées par le temps, peut être entreprise. Ces enseignes, qui ont marqué une époque, font en effet partie de la mémoire d'une ville. Il n'en existe plus que quelques-unes, qu'il ne serait pas malvenu de protéger. La Ville pourrait également proposer de restreindre le format des panneaux de publicité de 12 mètres carrés à 2 ou 3 mètres carrés. Deux cent cinquante murs pignons, soit 5 500 mètres carrés, sont en effet concédés à des afficheurs professionnels, notamment à la société Dauphin.

### Complexe et coûteux

Mais donner un peu de couleur à ces parois risque d'être complexe et coûteux. Complexe parce qu'une partie des murs appartiennent à des propriétaires privés. Ensuite parce que, pendant des années, les pouvoirs publics ont laissé le champ libre à l'affichage protégé aujourd'hui par des contrats. La Ville devra donc mener de difficiles négociations avec la Chambre syndicale des afficheurs qui n'a pas oublié les décisions de l'administration parisienne qui, en 1976, a confié une partie du marché à la société Decaux.

Coûteux parce que la plupart de ces murs sont dégradés. Il faut donc restaurer les supports avant de peindre ou de dessiner. Bref un ravalement général s'impose au prix de 2 000 F environ le mètre carré.

Le maire devra faire des études précises et des choix, s'il veut lancer une politique cohérente de réhabilitation des murs pignons. Dans les villes comme dans les campagnes, l'amélioration de l'environnement se révèle, en fin de programme, une opération coûteuse.

JEAN PERRIN.

● RECTIFICATIF. — La remise en état du jardin des Tuileries coûtera 10 millions de francs à l'État et non 1 million, comme il a été indiqué par erreur dans nos éditions du 3 mai.

## LA DÉMOLITION DE L'ANCIEN THÉATRE D'ORLÉANS A COMMENCÉ

*(De notre correspondant*

Orléans. — Les travaux de démolition de l'ancien théâtre municipal d'Orléans, au pied de la cathédrale, viennent de débuter, un nouveau permis de démolir ayant été accordé (*le Monde* du 22 février et du 24 mars 1979). Mais malgré l'arrivée des bulldozers, les défenseurs du vieil édifice n'ont pas désarmé. Ils contestent ce nouveau permis qui ne fait pas mention d'une autorisation ministérielle, pourtant obligatoire si l'on se réfère à l'ordonnance du 13 octobre 1945 sur les spectacles. Un précédent permis de démolir avait été retiré pour vice de forme par l'administration, à la suite d'une requête des associations de défense auprès du tribunal administratif. Le ministère de la culture et de la communication avait demandé lui-même qu'il soit sursis à l'exécution de l'arrêté de démolition.

Aménagé pendant la Révolution française dans une église désaffectée datant du Haut Moyen Age, le théâtre municipal d'Orléans était l'un des derniers théâtres de province à posséder une salle et une scène à l'italienne. Récemment, la commission des auteurs et des professionnels du spectacle, mettant en avant *« l'architecture scénographique quasi unique en France »* de la salle, avait demandé un supplément d'enquête. On ignore notamment le sort des machineries en bois qui constituent de véritables objets de musée.

La façade, de style Empire de l'édifice, doit en principe être conservée et intégrée dans les nouvelles constructions — une annexe de la mairie et le nouveau musée municipal — prévues dans le cadre du réaménagement de la place de la cathédrale. En revanche, l'ancien café du Loiret, qui jouxte le théâtre, fréquenté naguère par Marcel Proust et occupé aujourd'hui par une compagnie d'auteurs-compositeurs, les Trouvères d'Orléans, doit être abattu. — R. G.

صكذا من الاصل

# LES MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS
28 MAI

### La fièvre de l'or, toujours

*Loin de se calmer, l'effervescence qui règne depuis quelque temps sur les marchés internationaux de l'or s'est encore amplifiée en début de semaine, et la fièvre des cours a encore monté de plusieurs degrés à Paris sur les indications haussières de New-York, où, à échéances lointaines, le métal précieux a frôlé, à la veille du week-end, la barre des 300 dollars l'once. Battant tous ses précédents records, le lingot de 1 kilo s'est ainsi établi à 42 995 F, marquant une progression de 6,7 % d'une séance à l'autre. Surtout, pour la première fois, la parité de l'or est ressortie sur notre place à 300,24 dollars l'once (contre 282 dollars vendredi). Le napoléon s'est lui aussi envolé, atteignant le prix inégalé de 325,10 F (+ 4,90 F).*

*Il convient cependant de ramener à de plus justes proportions cet engouement pour l'or. Certes, le volume des transactions s'est notablement gonflé, passant de 8,12 à 20,86 millions. Mais ce chiffre apparaît bien modeste au regard des 263 millions enregistrés en mars 1968 au moment de la fermeture du « pool » de l'or. En plus, 350 kilos en lingots et sept mille cinq cents napoléons ont été échangés, ce qui est bien peu de choses.*

*Ajoutons que Paris est un marché fermé dont les réactions sont dictées par les informations extérieures. Or Londres et New-York étaient clos ce lundi. N'oublions pas enfin que, en décembre 1948, à la réouverture du marché de l'or, le lingot avait coté 800 000 F (ou 8 000 F nouveaux). Ce qui correspond à une multiplication de son prix par 5,4 à peine en trente et un ans.*

*Sur le marché des valeurs, prévalu mais dans un marché très hésitant et de ce fait peu actif. Mais grâce au soutien discret des grands investisseurs, les hausses l'ont emporté sur les baisses et l'indicateur instantané a progressé d'environ 0,3 %.*
*une tendance à l'irrégularité a*

## LONDRES

Le fait saillant mardi, à la réouverture du marché fermé trois jours, est la forte hausse des mines sud-africaines, en liaison avec la flambée de l'or. Les industrielles et les fonds d'Etat varient peu. Légère progression des pétroles.

Or (ouverture) (dollars) 276 10 contre 270 60

| VALEURS | CLOTURE 25/5 | COURS 29/5 |
|---|---|---|
| Beecham | 698 ... | 698 |
| British Petroleum (1) | 11 ... | 11 1/32 |
| Courtaulds | 188 | 189 |
| De Beers | 446 | 442 |
| Imperial Chemical | 364 ... | 367 |
| Rio Tinto Zinc. Cor. | 312 | 311 ... |
| Shell | 760 | 753 .. |
| Vickers | 192 . | 192 ... |
| War Loan 3 1/2 % | 32 ... | 32 ... |
| *West Driefontein | 40 1/4 | 43 5/8 |
| *Western Holdings | 29 1/2 | 31 1/4 |

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

## NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

COFRADEL. — Une option sur 111 000 actions Cofradel (42,27 % du capital), consentie aux Docks de France par diverses personnes physiques et morales détenant la majorité, a été levée le 28 mai au prix unitaire de 800 F (« le Monde » du 24 mai).

Les Docks de France deviennent ainsi actionnaire majoritaire de la société.

La cotation des actions Cofradel, suspendue le 21 mai, sera reprise le 30 mai. A partir de cette date et jusqu'au 20 juin inclus, les cours de Bourse seront maintenus à 800 F.

LYONNAISE DES EAUX. — Le bénéfice net consolidé (part du groupe) pour 1978 s'élève à 101 millions de francs (— 12 %). Cette baisse des résultats est imputable aux pertes subies par deux filiales exerçant leurs activités dans le traitement des eaux et l'installation électrique.

L.C.I. — Pour le premier trimestre 1979, le bénéfice après pertes et profits exceptionnels s'établit à 66 millions de livres contre 75 millions de livres au premier trimestre 1978 : cette diminution étant imputable au conflit des transporteurs routiers.

### COURS DU DOLLAR A TOKYO

| | 28/5 | 29/5 |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) .. | 220 30 | 221 45 |

## NEW-YORK
Clos

Tous les marchés financiers et commerciaux américains ont chômé le 28 mai à l'occasion du Memorial Day.

### EURO-OBLIGATIONS

#### Optimisme sur le marché américain

*Agefi.* — Dans un revirement assez étonnant, le marché obligataire américain a effectué une reprise spectaculaire au cours des huit jours écoulés. Sur le marché secondaire, les cours ont progressé de 100 à 200 points. Parmi les différents facteurs à la base de ce redressement, deux ont plus directement influencé les grandes institutions américaines : le premier a été la vive baisse annoncée mardi du volume des nouvelles commandes de biens durables qui, en avril, a régressé de 8,7 %, soit la plus forte chute jamais enregistrée dans ce secteur au cours des onze dernières années : le second éléments a été la diminution des ventes d'automobiles durant la première quinzaine de mai.

Dans l'euphorie engendrée par ces deux informations — indiquant que l'activité économique commençait apparemment à se ralentir outre-Atlantique, — le marché américain a délibérément ignoré les facteurs pouvant avoir un impact moins positif pour lui. C'est ainsi, par exemple, que la hausse de 1,1 % de l'indice des prix à la consommation pendant le mois d'avril est pratiquement passée inaperçue ou, tout au moins, n'a eu aucune influence sur le marché où les cours ont imperturbablement continué leur progression.

La grande nouveauté du marché américain n'est toutefois pas tellement la reprise actuelle, qui, pour être spectaculaire, n'est pas nécessairement définitive, que le lancement de l'émission à taux variable convertible en emprunt à taux fixe de la Gulf Oil Corporation.

### INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

| | 25 mai | 28 mai |
|---|---|---|
| Valeurs étrangères .. | 124,2 | 125,8 |
| Valeurs françaises .. | 104,2 | 104,4 |

### Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

| | | |
|---|---|---|
| Indice général ...... | 88,9 | 89,2 |

### Taux du marché monétaire

Effets privés .............. 7 5/8 %

## BOURSE DE PARIS - 28 MAI - COMPTANT

| VALEURS | % du nom. | % du coupon | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 % | 36 50 | 1 973 | GAN (Sté) Centr. | 665 | 665 | Laffitte-Bail | 212 | 212 . | Imminvest | 133 | 133 . |
| 5 % | 56 30 | 1 663 | S.P.E.G. | 179 | 180 | Locabail Immob. | 320 | 328 . | Cie Lyon. Imm. | ... .. | 135 50 |
| 5 % 1920-1980 | .. | 1 608 | U.A.P. | 553 | 552 | Loca-Expansion | 154 | 142 .. | UFIMEG | 125 | 125 50 |
| 3 % amort. 45-54 | 71 | 2 474 | | | | Locafinancière | 216 | 216 | U.G.I.M.O. | 165 | 180 50 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| [illegible] | | | Crédital | 159 50 | 160 | UCIP-Bail | 172 | 175 30 | Artois | 128 | 125 50 |
| [illegible] | | | Créd Gén. Indust | 266 | 267 | Unibail | 307 10 | 308 | Centen. Blanzy | 340 | 345 |
| | | | Cr. Ind. Als.-Lor. | 283 | 283 .. | Un. Ind. Crédit | 281 | 279 | (NY) Centrest | 139 50 | ... |
| | | | Crédit Lyonnais | 310 | 309 50 | | | | (NY) Champex | 141 | 141 |
| | | | | | | Cie Foncière | 134 70 | 136 | Char.Reun. (p.) | 4150 | 4010 |
| | | | Electro-Banque | 168 | 165 | C.G.V. | 228 | 220 | Cominfus | 445 | 445 |
| E.D.F. parts 1958 | ... .. | ... .. | Eurobail | 175 | 176 | Fonc. Chl.-d'Eau | ... | 660 | (LI) Dév. R. Nord | 135 | 180 |
| E.D.F. parts 1959 | ... .. | ... .. | Financière Sofal | 362 | 342 | (M.) S.O.F.I.P. | 87 .. | 90 | Electro-Financ. | 295 | 300 |
| Ch. France 3 % | 130 .. | 130 | Foncia-Crédit | 385 | 380 | Fonc. Lyonnaise | 925 | 907 | (M) Et. Particip. | 71 | 74 |
| | | | Fr. Cr. et B. (Cie) | 100 10 | 103 50 | Immob. Marseille | 1274 | 1274 | Fin. Bretagne | 73 60 | 75 |
| A.G.F. (Sté Cent.) | 424 | 428 | France-Bail | 319 | 338 | Louvre | 298 | 300 | Fin. Ind. Gaz Eaux | 625 | 678 |
| Ass. Gr Paris-Vie | 1748 | 1780 | Hydro-Energie | 18 30 | 19 | | | | Fin. et Mar. Part. | 82 .. | 92 |
| Concorde | 368 | 358 | Immobail S.I.P. | 231 | 231 20 | SINVIM | 141 90 | 143 | France (La) | 594 | 619 |
| | | | Immobanque | 371 | 375 | Cogifi | 183 .. | 184 | La Mure | ... | 56 20 |
| Epargne France | .. | 271 90 | Immofice | 279 | 274 | Foncina | 160 | 161 | Lebon et Cie | 247 | 247 |
| Financ. Victoire | 288 | 289 | Interbail | 258 | 258 | Gr. Fin. Constr. | 171 50 | 178 20 | (NY) Lordex | .. | 123 50 |
| France I.A.R.D. | 214 | 222 50 | — (obl. conv.) | 267 | 264 | Immindo | ... | 172 .. | Cie Marocaine | 84 40 | 84 90 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| B.S.L. | 152 | 155 | Navale Worms | 99 | 99 | Alser | ... | ... |
| C.M.P. | 288 | 284 | Saga | 21 85 | 21 85 | Banq. Fin. Bur. | ... | ... |
| De Dietrich | 480 | 486 | S.C.A.C. | 148 60 | 145 | Cellulose Pin | 25 30 | 25 |
| Duc-Lamothe | ... | 362 | Stami | 275 | 278 | Coparex | 373 | 373 |
| E.L.M.-Leblanc | 520 | 528 | Tr. C.I.T.R.A.M. | 155 | 160 | Esco | 1020 | 1018 |
| Ernault-Somua | 49 20 | 49 30 | Trans. et Indust. | 112 | 112 .. | Eurafrep | 815 | 770 |
| | | | | | | Intertechnique | 598 | ... |
| Forges Strasbourg | 80 .. | 83 20 | (LI) Baignol-Farj | 25 | 24 | Métall. Minière | ... | ... |
| (LI) F.B.M. ch. fer | ... | 80 | Blanzy-Ouest | ... | 213 | Océanic | 78 | ... |
| Frankel | ... | 524 | La Brosse | ... | ... | Prosaptia | 322 | 325 |
| Huard-U.C.F. | ... | 93 80 | Degremont | 165 80 | 165 | Sab Mor Corv. | ... | ... |
| Jaeger | 249 | 251 40 | | | | Total C.F.N. | ... | ... |
| Jaz | 141 | 145 | Duquesnes-Purina | 385 | 375 | S.P.R. | ... | ... |
| | | | Ferrailles C.F.F. | 283 80 | 281 | Ulinex | 256 | ... |
| Lachaire | 375 | 379 | Havas | 325 | 335 | Voyer S.A. | 7 85 | 8 18 |
| Manurhin | 588 | 580 | Locatel | 256 | 255 | Oce v. Grinten | 350 | ... |
| Métal Déployé | 292 | 297 | Lyon-Alemand | 122 | 122 .. | Rorento NV | 256 20 | 256 |

| VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours | VALEURS | Cours précéd. | Dernier cours |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| OPB Paribas | 119 | 118 50 | Radella | 38 .. | 36 .. | G. Magnant | 53 50 | 53 . | | | |
| Paris-Orléans | 98 20 | 98 10 | Nodet-Gougis | 215 . | 212 | (LY) Majorette | 612 | 610 | | | |
| Paternelle (La) | 189 | 188 . | Peugeot (ac. ant.) | 175 . | 177 50 | M.L.C. | 198 50 | 200 .. | | | |
| Placem. Inter. | 110 | 110 | Ratier-For G.S.P. | 12 60 | 12 50 | O.F.P.-Om.F.Paris | 385 | 385 | | | |
| Providence S.A. | 278 40 | 271 | Ressorts Ind. | 158 40 | 153 10 | Publicis | 376 | 374 | | | |
| Rosario (Fin.) | 202 10 | 201 10 | | | | Sellier-Leblanc | 176 | 177 20 | | | |
| Santa-Fé | | | S.A.F.A.A. Ap. Aut | 85 . | .. .. | Waterman S.A. | 230 | ... .. | | | |
| Sofio | 137 . | 140 20 | Satam | 70 . | 70 | Brass. du Maroc | 267 | d267 | | | |
| Sofimex | d285 . | 300 .. | Sicli | 81 .. | 77 | Brass. Ouest-Afr. | 62 . | 62 | | | |
| | | | Soudure Autog. | 157 | 161 50 | | | | | | |
| Cambodge | 64 . | 65 .. | S.P.E.I.C.H.I.M. | 255 .. | 250 10 | A.E.G. | ... | 112 | Actions France | 141 83 | 136 40 |
| Clause | 386 .. | 402 .. | | | | Akzo | 59 80 | 59 60 | Actions Sélec. | 170 53 | 162 80 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | Trailor | 350 | 360 | Alcan Alum. | 157 50 | 158 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### SICAV

| | | |
|---|---|---|
| Plac. institut. | 18616 81 | 18054 88 |
| 1re catégorie | 10529 12 | 10322 67 |

| 29 5 | Emission frais inclus | Rachat net |
|---|---|---|
| Actions France | 141 83 | 136 40 |
| Actions Sélec. | 170 53 | 162 80 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Gestion Mobilière | 236 46 | 224 77 |
| Mondiale Invest. | 201 48 | 192 34 |
| Obilsem. | 139 41 | 133 09 |
| Optimavalor | 201 27 | 192 14 |
| Planinter | 316 54 | 302 19 |
| S. I. Est. | 433 52 | 471 14 |
| Sogince | 135 50 | 129 36 |
| Sogintor | 441 47 | 421 45 |
| Valorem | 183 12 | 184 38 |

* Cours précédent.

### HORS COTE

## MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

| Compensation | VALEURS | Précéd. clôture | Premier cours | Dernier cours | Compt. premier cours |
|---|---|---|---|---|---|
| 968 | 4,5 % 1973 | 970 50 | 986 | 985 | 979 . |
| 3580 | C.N.E. 3 % | 3638 | 3640 | 3639 | 3640 |
| 385 | Afrique Occ. | 307 50 | 309 50 | 310 50 | 305 10 |
| 395 | Air Liquide | 408 | 405 | 403 | 405 |
| 89 | Als Part. Ind. | 89 10 | 90 | 90 | 88 70 |
| 330 | Als Superm | 340 | 329 | 329 | 323 |
| 67 | Asthom-Atl. | 68 40 | 67 95 | 67 85 | 68 . |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 325 | E.J. Lefebvre | 323 | 329 | 327 80 | 326 . |
| ... | Esslior | 890 | 893 | 893 .. | 896 |
| 117 | Esso S.A.F. | 120 80 | 120 40 | 120 50 | 118 10 |
| 325 | Euratrance | 342 | 348 .. | 349 . | 343 . |
| 760 | Europe n° 1 | 815 | 818 .. | 806 .. | 815 . |
| ... | Facom | 485 | 485 | 485 .. | 485 |
| 375 | Ferodo | 275 10 | 379 .. | 378 | 371 50 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 111 | Nouvel. Gal. | 116 50 | 113 | 113 | 111 10 |
| 196 | Olida-Caby | 196 | 200 | 200 | 199 |
| 104 | Opfi-Paribas | 103 50 | 106 | 105 | 104 10 |
| 114 | Paris-France | 116 | 113 50 | 113 50 | 113 50 |
| 117 | Pechelbronn | 117 | 116 80 | 116 80 | 115 . |
| 92 | P.U.K. | ... | 93 30 | 93 50 | 92 .. |
| 128 | — (obl.) | 128 10 | 127 80 | 127 80 | 128 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 330 | Tel. Ericsson | 331 | 323 | 323 | 320 .. |
| 210 | Thomson-Br. | 212 | 212 | 211 80 | 212 . |
| 245 | — (obl.) | 242 | 240 | 240 | 240 |
| 425 | U.I.S. | 425 50 | 426 50 | 426 50 | 426 50 |
| 225 | U.C.B. | 226 | 225 | 225 | 221 . |
| 220 | Un. F. Banes | 220 | 221 | 221 .. | 220 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| 270 | Gen. Motors | 268 50 | 268 50 | 268 50 | 264 60 |
| 24 | Goldfields | 24 40 | 24 65 | 24 90 | 24 30 |
| 28 | Harmony | 28 20 | 29 | 29 50 | 29 60 |
| 5 | Hitachi | 5 25 | 5 35 | 5 35 | 5 40 |
| 310 | Hoechst Akt. | 312 | 309 | 311 .. | 309 |
| 34 | Imp. Chem. | 33 80 | 33 80 | 33 80 | 33 50 |
| [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; c : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 28 5 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etat-Unis ($ 1) | 4 438 | 4 460 | 4 340 | 4 540 |
| Allemagne (100 DM) | 231 880 | 231 870 | 224 | 238 |
| Belgique (100 F) | 14 438 | 14 434 | 13 400 | 14 100 |
| Pays-Bas (100 fl.) | 212 150 | 212 020 | 207 | 218 |
| Danemark (100 krd) | 81 250 | 81 290 | 80 | 85 |
| Norvège (100 k) | 85 560 | 85 83? | 82 500 | 87 500 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 9 111 | 9 135 | 8 900 | 9 400 |
| Italie (1 000 lires) | 5 189 | 5 193 | 5 | 5 400 |
| Suisse (100 fr.) | 256 820 | 256 920 | 248 | 261 |
| Suède (100 krs) | 101 190 | 101 360 | 97 500 | 103 |
| Autriche (100 sch.) | 31 505 | 31 490 | 30 750 | 32 250 |
| Espagne (100 pes.) | 6 721 | 6 736 | 6 550 | 6 950 |
| Portugal (100 esc.) | 8 920 | 8 965 | 8 500 | 10 500 |
| Canada ($ can. 1) | 3 839 | 3 840 | 3 720 | 3 950 |
| Japon (100 yens) | 2 023 | 2 024 | 1 940 | 2 040 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 28 5 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 40180 | 40800 |
| Or fin (en lingot) | 40290 | 42995 |
| Pièce française (20 fr.) | 320 | 325 10 |
| Pièce française (10 fr.) | 219 30 | 226 |
| Pièce suisse (20 fr.) | 305 | 310 10 |
| Union latine (20 fr.) | 291 | 292 60 |
| Souverain | 377 60 | 383 60 |
| Pièce de 20 dollars | 1750 | 1800 40 |
| Pièce de 10 dollars | 1100 | 1185 |
| Pièce de 5 dollars | 585 | 585 |
| Pièce de 50 pesos | 1546 50 | 1616 |
| Pièce de 10 florins | 292 10 | 295 10 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE



# Matra prend une importante participation dans le capital de Jaeger

**Matra va prendre une participation de 25.5 % dans le capital de la société Jaeger spécialisée dans l'équipement de bord pour automobile. Comme nous l'avions laissé entendre (« le Monde » des 20-21 mai), la firme allemande V.D.O. Adolf Schindling, qui détenait jusqu'à présent 41 % de son capital, a en effet décidé de lui revendre une partie de ses actions.**

Un accord vient d'être signé en ce sens entre les deux entreprises pour la cession d'un bloc de titres, opération à laquelle sont étroitetement associés les deux autres actionnaires de Jaeger, la Régie Renault (5,6 %) et P.S.A. Peugeot-Citroën (7,1 %). Matra rachètera en Bourse par voie d'application 200 000 actions Jaeger au prix unitaire de 253,50 F. Le retrait de V.D.O. ne sera toutefois que partiel, la firme allemande conservant une participation dans Jaeger égale à celle de Matra, soit 25,5 % du capital.

Les participations de Matra et de V.D.O. dans Jaeger seront regroupées au sein d'un holding en cours de constitution, qui détiendra également les 8 500 nouvelles actions Matra créées par augmentation de capital pour rémunérer cet apport, de façon que V.D.O. ne devienne pas directement actionnaire de la firme française.

Cet accord revêt une importance capitale. En premier lieu, il permettra à Jaeger (956 millions de francs de chiffre d'affaires consolidé dont 60 % dans l'équipement et l'instrumentation de bord pour automobiles) d'élargir considérablement ses possibilités de croissance dans le secteur de l'électronique automobile mais aussi dans ceux de l'aéronautique, de l'électronique industrielle et de l'horlogerie.

Il devrait en outre favoriser l'entrée de Yema, numéro un français de l'horlogerie, dans le groupe Jaeger, entrée jusqu'ici retardée par les pouvoirs publics, peu soucieux de donner le feu vert à cette opération, tant que V.D.O. demeurait actionnaire majoritaire de Jaeger. A cet égard, on parle avec insistance de la mise au point par la France et l'Allemagne fédérale d'un plan de restructuration de l'industrie horlogère des deux pays, dont Jaeger-Yema d'une part et Jaz de l'autre pourraient devenir les deux pôles.

Pour Matra, l'accord de coopération conclu avec Jaeger présente un double intérêt. D'une part, elle permet au groupe de se placer dans un secteur promis à de larges développements : l'électronique automobile. Dans ce domaine, Matra est bien placé grâce à sa division automobile qui travaille en collaboration avec Chrysler-France, désormais filiale du groupe P.S.A.-Peugeot-Citroën, et sa filiale Matra-Electronique, renforcée par la filiale commune constituée récemment avec le groupe américain Harris. Il manquait jusqu'ici à Matra les moyens industriels de production en série et un réseau commercial suffisamment étoffé. Cet accord lui permettra de prendre une place importante dans le créneau de l'électronique liée au tableau de bord, spécialité de Jaeger.

D'autre part, Matra finit de mettre en place, grâce à cet accord, une branche télécommunication puissante : satellites de télécommunications, grâce à sa branche spatiale — elle est en train d'étudier avec la société T.I.T. un satellite au sol pour les P.T.T., — « service clients » (télématique, télécopie, etc.), et fabrication en série d'éléments avec Jaeger (pôle principal), Matra-Harris (composants), COMELIM (circuits imprimés) et Matra-Electronique (électronique militaire et civile).

Le groupe Matra, qui emploie sept mille salariés et a réalisé en 1978 un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs environ, est une des premières sociétés mondiales de fabrication d'armes pour l'aéronautique et, plus spécialement, de missiles. Elle a entrepris depuis plusieurs années une diversification dans des secteurs civils à haute technologie (industrie spatiale, automobile, systèmes de transports, optique, off-shore, télécommunications et mécanisation postale).

## Après l'interdiction de vol décidée par les autorités américaines

# Toutes les compagnies exploitant les DC-10 vérifient minutieusement les systèmes de fixation des réacteurs aux ailes

La décision des autorités de Washington, prise le 28 mai, d'interdire de vol tous les avions du type DC-10 exploités par les compagnies américaines (il s'agit de la première décision de ce genre dans l'histoire des avions à réaction) semble confirmer que la catastrophe de Chicago (deux cent soixante-treize morts, le 25 mai) est due à une défaillance du système de fixation des réacteurs sous les ailes.

En effet, un des responsables de l'administration fédérale de l'aviation civile, M. Langhorne Bond, a précisé que cette interdiction ne s'appliquait qu'aux DC-10 qui n'avaient pas encore subi de vérifications du système d'attache.

Pour sa part, M. Claude Abraham, directeur général de l'aviation civile en France, a annoncé que trois DC-10 sur les six exploités par la compagnie U.T.A. avaient été contrôlés dès le 28 mai au matin. Pour lui « *il n'est pas question d'interdire les vols de cet appareil. Le quatrième DC-10 qui devait rentrer à Paris dans la nuit de lundi à mardi devait être contrôlé immédiatement. Les deux derniers appareils d'U.T.A. en exploitation dans le Pacifique seront contrôlés sur place et reprendront normalement leur service* », a précisé M. Abraham.

M. Antoine Veil, directeur général de U.T.A., a indiqué pour sa part (nos dernières éditions du 29 mai) que les DC-10 tri-réacteurs satisfaisaient aux exigences de sécurité et qu'ils pouvaient voler avec deux réacteurs seulement. Les pilotes sont entraînés à faire face à une telle situation.

Toutes les compagnies qui utilisent les DC-10 (il y en a quarante et une dans le monde et l'on compte deux cent soixante-dix-sept exemplaires de cet avion), suivant les instructions données par la firme Mc Donnel Douglas après l'accident, ont immédiatement fait réviser leurs appareils. Selon les compagnies, les itinéraires de leurs lignes et les centres techniques où ont lieu les révisions, ces dernières pourront prendre entre une demi-journée et quelques jours.

Aux Etats-Unis, l'enquête sur la catastrophe se poursuit mais sera difficile, car les deux boîtes noires du DC-10 ne contiennent que des enregistrements incomplets. Les deux bandes enregistreuses sur lesquelles sont notées les conversations dans la cabine de pilotage ainsi que les paramètres techniques (altitude, vitesse) se sont arrêtées d'enregistrer quarante-cinq secondes avant la catastrophe, pour la première, et quinze secondes pour la seconde.

A Air France, dont nous avons interrogé les responsables (la compagnie nationale n'utilise pas d'avions de Mc Donnel-Douglas), on précise que, sur les Airbus et sur les Boeing qu'elle exploite sur son réseau, les systèmes d'attache des réacteurs aux ailes sont entièrement différents des systèmes des DC-10. On précise qu'Air France utilise un système d'ordinateur pour connaître toutes les pièces qu'il y a à changer sur un avion. Il existe quatre types de révisions : une révision rapide entre chaque escale ; une autre, journalière, lorsque l'avion revient à sa base de départ ; une troisième, plus approfondie, après mille heures de vol, et, enfin, un « examen à la loupe » toutes les cinq mille heures.

● *En Espagne, une journaliste*, Mme Natalia Figueroa, aurait été enlevée à son domicile madrilène, annonce l'agence Europa-Press, ce mardi 29 mai.

● *Un dirigeant de l'opposition à Taïwan*, M. Wu Chun-fa, président du Comité révolutionnaire de la République de Taiwan libre, a été fusillé, lundi 28 mai, après avoir été condamné à mort, en avril, par un tribunal militaire, devant lequel il avait répondu d'une accusation de « *sédition* ». — *(A.F.P.)*

● *Un conseiller régional de la Démocratie chrétienne*, M. Enrico Ghio, a été blessé ce mardi matin 29 mai de plusieurs coups de feu tirés par des inconnus.

**Le numéro du « Monde » daté 29 mai 1979 a été tiré à 613 772 exemplaires.**

# La législation sur la peine de mort ne correspond plus à l'évolution de la société

## estime M. Peyrefitte

De notre correspondant

Amiens. — Le débat d'orientation sur la peine de mort « *ne doit pas tourner à la discussion académique* », a déclaré, lundi soir 28 mai à Amiens (Somme), M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux. Le ministre estime qu'il faut « *faire progresser les idées, le public étant hostile à l'abolition de la peine de mort. La législation*, a-t-il dit, *ne correspond plus à l'évolution de la société. Sur la quarantaine de cas possibles, réclamant la peine de mort, il en reste deux ou trois retenus par les jurys. Il faut faire une toilettes des textes et limiter la peine de mort à des cas très précis, mais prévoir une peine de substitution.* » Il estime que la proposition de M. Michel Aurillac, député de l'Indre (R.P.R.), d'envoyer les détenus aux îles Kerguelen « *n'est pas réaliste. Il n'est pas très approprié de traiter les criminels comme les Anglais ont traité Napoléon, en les envoyant dans les terres australes* ».

M. Peyrefitte a également parlé une nouvelle fois du recrutement des magistrats, puis de leur avancement. « *L'avancement des magistrats*, a encore dit M. Peyrefitte, *ne dépend pas de la manière dont ils jugent. Il dépend de la façon dont ils se comportent avec les autres. Il y a des juges caractériels. Les neuf membres du conseil de la magistrature n'ont d'autre souci que de peser la qualité humaine. Mais quand il s'agit de gens agités, qui montent sur les tréteaux, ils ne sont pas qualifiés pour avoir des postes de président de juridiction.* »

A propos de la procédure de flagrant délit, le garde des sceaux a en outre affirmé : « *Cette procédure existe depuis cent vingt ans, elle a donné toute satisfaction jusqu'à présent, et je ne vois pas les raisons pour lesquelles il faudrait la supprimer.* »

[A propos du débat sur la peine de mort, M. Alain Peyrefitte a notamment déclaré cette année, le 28 mars : « Pour la période du 18 au 30 juin, on peut très bien imaginer un débat de ce genre » ; le 26 avril : « Le gouvernement [...] sera obligé de fixer sa position avant le débat à l'Assemblée nationale qui aura lieu au cours de cette session » ; le 12 mai : « Ou bien la conférence des présidents en prendra l'initiative, et le gouvernement appuiera la demande, ou bien le gouvernement prendra lui-même la décision. » Le même jour, le ministre de la justice, se référant au retard des travaux de l'Assemblée, avait indiqué : « Si ce retard s'accroît et si les textes en discussion ne sont pas épuisés à la fin juin, peut-être faudra-t-il prévoir une session extraordinaire en juillet. »]

● *M. Christian Risse*, juge d'instruction, a inculpé lundi soir 28 mai d'« *assassinats* » Stéphane Périoche, vingt ans, qui a avoué avoir tué deux fillettes le jeudi 23 mai, à Décines, Sylvie Chevillard, sept ans et demi, et Danira della Giustina, treize ans et demi (*le Monde* du 29 mai). Les parents du jeune homme, M. Louis Périoche, quarante-neuf ans, et son épouse, âgée de cinquante ans, ont été inculpés de « *destruction de traces ou d'indices en vue d'entraver le fonctionnement de la justice* ». Tous trois ont été placés sous mandat de dépôt et écroués.

Sur instruction du préfet de police, les autres membres de la famille ont été expressément invités à disperser le campement de la rue de l'Egalité. Les cinq caravanes savient disparu mardi matin.

Les funérailles de Sylvie Chevillard devaient avoir lieu mardi 29 mai, à 16 heures, ainsi que la levée du corps de Danira della Giustina, dont l'inhumation aura lieu ultérieurement à Vittorio-Veneto, dans la province de Trévise.





















